

Les
Annales
du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON — AVRIL 1910

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 francs par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an.

LES
ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

Revue mensuelle illustrée

Trente-deux pages in-8°

Chronique du Pèlerinage
du Mont-Saint-Michel

Organe de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel

Documents inédits d'Histoire locale
Études d'Art. — Variétés

PRIX DE L'ABONNEMENT

France..... 2 fr. par an. | Etranger..... 3 fr. par an.
N.-B. Il est permis d'ajouter 0 fr. 50 (Voir page 7).

Abonnements collectifs. — Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A Monsieur le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL
(Manche).

37^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1910

ANNALES
DU
Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN. — L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL. — RÉPONSES DE NN. SS. LES ÉVÊQUES (*suite*). — RECONNAISSANCE ET ENCOURAGEMENT. — POUR LES PETITS DE FRANCE : CONSÉCRATION A SAINT MICHEL. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES — UN JETON DES CORPORATIONS AU MONT-SAINT-MICHEL. — LE MONT-SAINT-MICHEL AU XVII^e SIÈCLE. — QUI EST COMME DIEU ? (*poésie*). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

BULLETIN

CHACQUE lundi d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Samedi 2 avril, messe pour les Zélateurs et Zélatrices des Œuvres de saint Michel.

Neuvaine mensuelle générale, du 9 au 17 avril. — Intention recommandée : la préservation de la foi chez les Enfants.

EXAMEN : Y a-t-il, dans ma famille, ou parmi mes amis, des enfants que je pourrais faire consacrer à saint Michel ?

Est-ce que je prie moi-même saint Michel à l'intention des enfants dont la foi est en péril ?

RÉSOLUTION : Je m'emploierai à faire connaître l'œuvre de la Consécration des petits enfants à saint Michel et je multiplierai mes sacrifices à leur intention.

Indulgence plénière pendant la Neuvaine ou l'un des huit jours suivants. (Conditions ordinaires).

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie. Jour au choix. (Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.)



5 JUILLET 1910

Anniversaire du Couronnement

DE

L'ARCHANGE SAINT MICHEL

Son Éminence le Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims, a daigné accepter la présidence de cette fête, qui ne le cèdera en rien aux solennités du XII^e Centenaire.

La Grand'Messe pontificale sera célébrée par S. G. Monseigneur BARDEL, évêque de Sézaz, qui conduira, ce jour-là, au Mont-Saint-Michel un pèlerinage de son diocèse.

S. G. Monseigneur DUPARC, évêque de Quimper, donnera le sermon.

En outre, seront présents :

S. G. Monseigneur GUÉRARD, évêque de Coutances ;

Le R^{me} Dom CABROL, abbé de Farnborough.

Le Programme détaillé sera publié ultérieurement.

— 3 —

Réponses de NN. SS. les Évêques

PAR ORDRE DE DATES — (SUITE)

ÉVÊCHÉ

Arras, le 27 décembre 1909.

D'ARRAS

MONSEIGNEUR,

Monseigneur l'Évêque d'Arras me charge de l'excuser du retard qu'il a mis à répondre à la lettre de Votre Grandeur. Sa santé a été gravement altérée depuis cette date. Heureusement tout danger est aujourd'hui conjuré.

Le diocèse d'Arras sera particulièrement heureux de fêter, le 16 octobre, l'Apparition de saint Michel. Le Chapitre de la Cathédrale, consulté, a déclaré qu'il faisait des vœux ardents pour que saint Michel soit honoré comme le protecteur spécial de la France. Personnellement Monseigneur est aussi favorable au projet que vous avez bien voulu lui soumettre, et vous est bien reconnaissant des démarches que vous ferez à Rome pour le mener à bien.

Daignez agréer, Monseigneur...

Ch. GUILLEMANT, v. g.

ARCHEVÊCHÉ

Tours, le 12 janvier 1910.

DE
TOURS

TRÈS CHER MONSEIGNEUR,

Je suis confus d'être aussi en retard avec vous, mais vous voudrez bien, dans votre bonté grande, me pardonner...

Croyez-le, si je vous arrive tardivement, c'est au moins de tout cœur que je vous dis que j'adhère, d'une façon pleine et entière, au noble et pieux projet que vous avez conçu.

Agréez cette assurance, très cher Monseigneur, avec l'expression...

† RENÉ-FRANÇOIS, archevêque de Tours.

EVÊCHÉ
DE
VERSAILLES

Versailles, le 8 janvier 1910.

CHER MONSEIGNEUR,

Je donne ma pleine et entière adhésion à votre projet de voir étendre à tous nos diocèses de France le privilège de célébrer la fête de l'Apparition de saint Michel, et je me joins à vous pour solliciter cette grâce auprès du Saint-Siège.

Je vous prie d'agréer...

† CHARLES, évêque de Versailles.

EVÊCHÉ
DE
SAINT-DIÉ

Saint-Dié, le 9 janvier 1910.

VÉNÉRÉ MONSEIGNEUR,

Les Annales qui m'arrivent du Mont-Saint-Michel me rappellent discrètement que je vous dois une réponse. Si je l'ai différée, ce n'est pas par oubli, mais par suite de mon hésitation entre mon désir de glorifier le céleste Moniteur de Jeanne et la crainte de surcharger mes propres diocésains. Une troisième fête de saint Michel venant quelques jours après celle du 29 septembre me semble bien rapprochée.

Néanmoins, cher Seigneur, veuillez joindre mon nom à ceux de nos vénérés Collègues, dans la supplique que vous adresserez à Rome.

Je vous prie d'agréer...

† ALPHONSE-GABRIEL, évêque de Saint-Dié.

EVÊCHÉ
DE
DIJON

Dijon, le 10 janvier 1910.

VÉNÉRÉ MONSEIGNEUR,

J'adhère de tout cœur à tout ce que Votre Grandeur a commencé d'entreprendre pour l'extension en France du Culte de saint Michel, le « défenseur attitré » de notre chère patrie.

Je vous suis particulièrement reconnaissant d'avoir bien voulu me communiquer la très belle formule de l'acte de consécration prononcé par Vous, aux fêtes du 16 octobre dernier. Daignez agréer, Monseigneur...

† PIERRE, évêque de Dijon,

DE S. G.

Laon, le 11 janvier 1910.

MGR L'ARCHEVÊQUE D'ALBI

MONSEIGNEUR,

Les Evêques ne peuvent qu'encourager tout ce qui peut augmenter la dévotion des Français à leur glorieux et puissant Patron.

A ce titre, et surtout après la béatification de Jeanne d'Arc, cette autre grande protectrice de la France, je m'associerais sans la moindre hésitation au projet de Votre Grandeur si je ne craignais que les fêtes en l'honneur de saint Michel ne parussent trop multipliées, alors surtout que le 29 septembre est si proche du 16 octobre.

...Ne pourrait-on pas se contenter, pour le moment, de réciter dans toutes les églises, au salut du 29 septembre, la très belle consécration composée par Votre Grandeur?

Ne voyez dans cette remarque aucune opposition, aucune réserve. Car je serai le premier à m'associer au succès de vos démarches si votre projet reçoit l'agrément de Sa Sainteté.

Je prie Votre Grandeur d'agréer...

† EUD. IRÉNÉE, archevêque d'Albi.

EVÊCHÉ
DE
SAINT-CLAUDE

Saint-Claude, le 15 janvier 1910.

VÉNÉRÉ MONSEIGNEUR,

Veuillez agréer avec mes vœux l'hommage de ma gratitude pour l'envoi gracieux de votre belle Consécration à saint Michel. Je serai heureux de l'utiliser pour mon diocèse.

J'applaudis de tout cœur au pieux projet que vous poursuivez de faire étendre à la France entière la fête de l'Apparition du Grand Archange. Je joins donc mes humbles instances aux vôtres pour obtenir de Rome l'application à toute la France de la fête de l'Apparition.

Agréez, Monseigneur...

† F. ALEXANDRE, évêque de Saint-Claude.

EVÊCHÉ
DE
CARCASSONNE

Carcassonne, le 19 janvier 1910.

VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre lettre du 15 novembre dernier, ainsi que le texte de l'acte de consécration que vous avez prononcé au Mont-Saint-Michel, au cours de vos splendides fêtes.

Notre diocèse célèbre, avec l'Eglise universelle, la fête de l'Apparition de Saint Michel, le 8 Mai, sous le rite double Majeur.

Quant à la fête du 29 septembre, nous la célébrons sous le rite double de 1^{re} classe avec octave, parce que saint Michel est patron également principal et de l'église cathédrale et du diocèse.

Le 16 octobre est un jour libre dans notre Ordo diocésain : il est facile de placer ce jour-là la fête de l'Apparition sur le Mont Tombe.

C'est vous dire que je m'unis entièrement à vous pour toutes démarches que vous penserez devoir faire pour étendre à toutes nos Eglises la fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Tombe.

Veillez agréer...

† PAUL, évêque de Carcassonne.

(A suivre.)



Reconnaissance & Encouragement

L'AVIS IMPORTANT donné par notre dernier numéro a été lu. La plupart de nos abonnés ont compati à notre « malheur ». Tous ont compris qu'il s'agissait d'un progrès indispensable à réaliser; ils ont voulu nous aider.

Aux deux francs de l'abonnement, ils ont ajouté les cinquante centimes que nous leur avons exprimé le désir de recevoir. Mieux que cela : ils ont fait campagne et trouvé de nouveaux abonnés. L'élan est admirable.

Et quelle délicatesse nos amis ont su y mettre ! Quelles bonnes lettres, chaudes, encourageantes, nous avons reçues !

— « J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, le renouvellement de mon abonnement aux Annales, en vous faisant compliment de la direction que vous avez su leur imprimer... »

M. DES B.

P. S. — *Je rouvre ma lettre pour y insérer les cinquante centimes demandés au dos de la couverture que je n'avais pas lu.* »

— « L'abbé L... vous envoie un bon de poste de 3 francs pour un nouvel abonnement et son obole pour l'amélioration projetée. »

— « Je veux vous aider dans la mesure de mes moyens à publier les Notes historiques et les grâces obtenues par saint Michel. Aussi je souscris de grand cœur pour un franc, à cette intention, et je renouvelle mon abonnement. »

Melle H. G.

— « Le chanoine F... avec sa modeste offrande pour aider à obvier au « malheur » signalé dans l'« Avis très important » des Annales de mars. »

— *Je vous prie de m'envoyer cent consécrations (petite édition). Je profiterai, pour les offrir, des visites que je vais faire en vue de réclamer la cotisation des Associés pour les Annales. J'espère obtenir pour la plus grande partie des « Couronnes » les cinquante centimes que vous souhaitez... »*

Melle E. B., zél.

— « *En lisant le bulletin du mois de mars, je vois que vous faites, aux abonnés, appel d'un supplément de cinquante centimes. Je m'empresse de vous les envoyer et vous prie en même temps de me procurer les numéros de l'année 1909 entière. Je me propose de les faire relier.* »

A. D.

... Nous pourrions continuer de citer. A quoi bon ?

A tous nos amis, merci, au nom de saint Michel ! Daigne l'Archange leur obtenir les grâces qu'ils attendent de la divine bonté !

A ceux qui n'ont pas eu l'occasion de nous écrire jusqu'à cette heure, nous demandons de se souvenir de l'« *Avis très important* » et de le comprendre, ainsi que l'ont fait les abonnés dont nous venons de citer les lettres.

Au reste, nos promesses du mois dernier sont d'ores et déjà en partie réalisées par la présente livraison, qui comprend trente-deux pages. Malheureusement, le papier n'a pu être amélioré, cette fois. Celui que nous voulons, demande une fabrication spéciale. Nous l'aurons le mois prochain.

Donc, à ceux qui ont compris :

RECONNAISSANCE !

A ceux qui comprendront :

ENCOURAGEMENT !

Et vive saint Michel !

LA DIRECTION.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

Pour les petits de France :

Consécration à saint Michel

SONT-ILS assez persécutés ces chers petits ?... Il n'est pas nécessaire que je vous rappelle les faits quotidiens de la lutte scolaire : ils sont dits partout et ne font que révéler une malice plus qu'humaine.

Le démon, jadis si beau, est-il jaloux de revoir, dans ces jeunes âmes dont la grâce a surabondamment remplacé l'iniquité native et qui sont encore vierges de péchés personnels, l'image de la pureté qui brillait en lui plus lumineuse que les diamants les plus purs sous le plus clair soleil ? Le fait est qu'il faudrait remonter bien haut dans l'histoire, peut-être jusqu'à ce Julien l'Apostat qui voulait empoisonner les jeunes chrétiens de Rome par ses mauvaises écoles, pour retrouver une guerre aussi directe à l'âme des enfants.

Les parents, anges de la famille, veillent ; avec eux les Évêques, anges de l'Église, veillent et organisent — oh ! avec quelle sollicitude ! — la défense de ces petits ; mais tous sentent que leur ennemi est plus haut que la terre et qu'il faut appuyer leur action sur des anges plus forts que lui.

Au mois de septembre 1909, Mgr Touchet érigait, dans sa cathédrale, sous le patronage de la Bienheureuse Jeanne d'Arc — une de celles qui se rapprochent le plus des Anges — « une Association de prières pour l'éducation chrétienne et la persévérance de l'enfance et de la jeunesse » — Initiative qui n'a pas besoin d'être louée.

mais dont on peut dire qu'elle reconforte doublement.

Ce qui nous reconforte d'abord, c'est le choix même du Patronage de Jeanne. L'enfant si pure que les Anges ne croyaient pas déchoir en descendant causer avec elle; la grande sœur si charitable qui soignait ses camarades souffrants et qui se ferait aujourd'hui catéchiste volontaire; la sublime martyre qui soutenait si victorieusement la réalité de ses Voix en face des juges qui voulaient la faire se perdre en les reniant, Jeanne



LA LUTTE DE LA PETITE AME ET DE SAINT MICHEL CONTRE LES DÉMONS

(Groupe de la Procession établie à Aix par le Roi René en 1462. — D'après MILLIN, 1807.

est bien une patronne pour des enfants purs qui devront défendre, pied à pied, les articles de leur foi.

Cette initiative nous reconforte, aussi et surtout, parce que le culte de Jeanne conduit inévitablement au culte et au patronage plus puissant encore de saint Michel.

C'est une opinion faite aujourd'hui que la Providence a réservé la glorification de Jeanne à notre époque pour la forcer à voir Dieu qu'on veut lui faire ignorer; mais en apparaissant si opportunément le culte de Jeanne d'Arc porte et révèle avec une plus lumineuse opportu-

rité celui de saint Michel auquel il se rattache comme la conséquence à son principe; car si Jeanne est Bienheureuse c'est que saint Michel fut son conseiller. Elle-même nous le dit :

— « Quelle est la première voix qui vint à vous quand vous aviez treize ans? lui demandent ses juges.

— C'était saint Michel; je l'ai vu devant mes yeux, aussi bien que je vous vois. *Il m'a toujours bien gardée.*

— Quelle doctrine vous enseigna-t-il?

— Il me disait d'être en toutes choses bonne enfant, de fréquenter l'église, que Dieu m'aiderait — et il me racontait la grande pitié qu'il y avait au royaume de France.

— Dans les biens de la grâce, ne vous a-t-il point failli?

— Pourquoi me faillirait-il quand il me conforte tous les jours? »

Et encore :

— « Que vous dit la Voix hier quand vous l'avez entendue?

— Elle me dit de vous répondre hardiment et que Dieu m'aiderait. »

Et sur le bûcher :

« Saint Michel ! Saint Michel ! Non, mes Voix ne m'ont point trompée ! »

La conclusion, c'est que saint Michel a formé Jeanne, l'a dirigée dans ses combats, l'a soutenue et instruite dans sa défense, et finalement l'a conduite au Ciel. Bref, *Saint Michel a traité Jeanne comme une enfant qui lui était consacrée.*

De fait, à cette page d'histoire qui révèle, sans doute, dans une lumière spéciale, la protection de saint Michel à l'égard de Jeanne d'Arc, je pourrais en ajouter d'autres découpées dans nos Annales Montoises qui

nous montrent l'Archange prenant manifestement parti pour ceux qui se consacrent à lui.

Dans les pages qui retracent la Vie de notre Abbaye, aux XIV^e et XV^e siècles, il est question d'enfants qui voulaient venir de régions proches ou lointaines, se consacrer à saint Michel. Des personnes mal intentionnées s'y opposaient parfois ou les raillaient en multipliant les obstacles sur leur chemin ; mais saint Michel multipliait, en leur faveur, ses miracles de protection, dût-il frapper, comme autrefois Lucifer, ceux qui entravaient leur pieux dessin ; montrant par là, dit le chroniqueur, « que c'était la volonté de Dieu » qu'ils vinsent en cette église, se mettre sous sa garde.

Or ce que fit jadis saint Michel, il le fait encore et le fera toujours avec le même succès, parce qu'il aime les enfants en qui il voit des frères, parce qu'il a pris à tâche, depuis le combat du Ciel, de défendre et d'enseigner la religion ; et parce qu'ayant vaincu le démon une fois, il le peut vaincre encore.

Mais, n'est-ce pas, chers Associés, Zélateurs et Zélatrices, que voilà plus de raisons que vous n'en voulez pour prendre votre résolution qui sera de multiplier le nombre des Consécérations d'enfants à saint Michel.

La Direction des *Annales*, qui vient d'embellir son Bulletin, se propose, pour sa part, d'y créer une page où seront inscrits chaque mois, à côté des Associés et des Zélateurs, les Enfants consacrés à saint Michel, pour créer entre eux une union de prières et de secours spirituels. Elle tiendra sa résolution.

Associés, tiendrez-vous la vôtre ?



Mon Carnet bleu

Il y a un an, — un peu plus ou un peu moins — j'exprimais, ici même, le désir qu'un ami m'offrit un joli carnet, bleu ou rose, sur lequel, chaque jour, je noterais les menus faits de la vie montoise. Les religieux bénédictins n'en usaient pas autrement, jadis, en leur moustier... et leur manière m'avait séduit.

Eh bien ! — les vrais amis n'oublient rien ni jamais — alors que, moi, l'auteur de ce vœu, j'en avais depuis belle lurette perdu le souvenir... voici que, le premier jour de l'an 1910, j'ai reçu le billet suivant :

Révérénd Gingatz,

On dit que vous soupirez toujours après un carnet... Bleu ou rose?... Il vous indiffère...

En voici un tout bleu.

Notez là vos impressions, vos joies, vos bonheurs...

Quant aux malheurs, n'en parlons pas. Car j'ai voulu que votre carnet fût bleu... bleu comme le ciel de la baie micheline, par un beau jour printanier... Donc, pas un nuage sur le carnet bleu !

Dieu le veuille !

Et saint Michel y veuille !

X...

Et le carnet était joint au billet si délicat de mon ami. Il est charmant à ravir...

A mes lecteurs je le demandai : par l'un d'eux il me fut offert...

A mes lecteurs il appartient.

Aujourd'hui, j'en transcrirai les premières pages. Je suis en retard de deux mois : les *Annales* en sont la cause. « Il n'y a pas de place pour votre Carnet bleu ! » me disait, chaque mois, fort aimablement, (?) le secrétaire de rédaction !

Maintenant, « il y a de la place... »

J'abrègerai d'ailleurs... Les journées d'hiver — de celui-ci en particulier — sont maussades d'ordinaire. Quelques-unes furent grandioses.

Combien je regrette de débiter en notant un malheur qui eût pu tourner au désastre pour nos pêcheurs, si vaillants ! Mon tant gracieux ami ne voulait point de malheurs... qu'il prie Dieu de les détourner !

20 janvier. — Ce matin, nos pêcheurs n'ont plus retrouvé leurs filets, tendus la veille, pour prendre du saumon. La Sélune, gonflée par les pluies diluviennes de la nuit et du jour précédents, a rompu les barrages, arraché les palets et tout entraîné dans son cours impétueux... elle, si calme ! — Un doris est défoncé; ses avirons sont partis à vau-l'eau.

24 janvier. — Le tonnerre gronde fréquemment. Éclairs subits, accompagnés, plutôt que suivis, du fracas de la foudre qui se décharge, presque à tous les coups, sur les paratonnerres dont la statue de la flèche est hérissée. Pluie et grêle en abondance. — A midi, le baromètre est descendu à 73. Ce soir il est plus bas encore. Phénomène excessivement rare en ces parages.

25 janvier. — Toute la nuit, le vent a soufflé en tempête. Il fallait s'y attendre.

29 janvier. — Ce soir, de 4 heures 1/2 à 4 heures 3/4, le Mont se profilait en un immense cône d'ombre sur la grève. Les pinacles de l'abside semblaient toucher la côte de Normandie, à cinq kilomètres ! La flèche se redressait, là, toute droite et haute, portant la statue de l'Archange jusqu'au sommet d'un arc-en-ciel merveilleux, qui encadrait cet tableau, véritablement féérique. Effet très curieux des rayons obliques du soleil couchant, sur les nuages, chargés de grêle et très bas.

1^{er} février. — Encore une bannière, ex-voto, souvenir du Centenaire ! Celle-ci, artistiquement brodée par M. Housard d'Avranches, est offerte par le doyenné de Saint-Hilaire du Harcouët (Manche), qui vint en pèlerinage le 16 octobre 1909.

6 février. — Grande réjouissance en ce Mont-Saint-Michel, à l'occasion du Carnaval. Comme au vieux temps, on canarde une oie, sur le sable de la grève, devant la porte de la Bavole. La fusillade se prolonge... D'aucuns disent que c'est la faute au vent, qui fait dévier les balles; d'autres... Toujours est-il qu'il faisait un temps pitoyable. Le soir, après une joyeuse randonnée, par Rue et Remparts, au son creux d'un tambour trempé, grand banquet populaire par souscription.

7 février. — Visite de deux anciens Apostoliques de saint Michel, séminaristes, en vacances.

15 février. — Un joli tailloir en granit est mis à découvert dans un pan de mur, non loin de la porte romane qui servait d'entrée à l'antique moustier de sainte Catherine, où vécut Typhaine, « la Fée », épouse du connétable Duguesclin.

1^{er}-7 mars. — Un membre très distingué du Clergé de

Rennes fait une retraite dans la solitude religieuse du Mont. Quoi de plus propre au recueillement que le silence des vastes grèves et l'éloquence des souvenirs qui, de toutes parts ici, jaillissent et parlent ! — La température est plus élémentaire, le soleil est retrouvé.

11 mars. — M. le Préfet de la Manche est dans nos murs, avec son état-major. Demain, séance du Conseil de révision, à Pontorson. Le Mont-St-Michel présente quatre conscrits !

13 mars. — Lever de soleil magnifique. Les nuages sont frangés d'or; sur les flots de la marée montante des lueurs de pourpre s'allument, scintillent et ruissellent en longs sillons lumineux, vrais chemins de paradis. — A 9 heures 1/2, cinq barques lèvent l'ancre, emportant pêcheurs et promeneurs vers les « Crassiers »¹ où pullulent les huîtres. — Le soir, les excursionnistes rentrent, la pêche a été bonne.

GINGATZ.

P. S. — (Qui aurait dû être un avant-propos !). — Le 23 décembre 1909, avant d'avoir reçu le carnet bleu, nous avons été à même de jouir des effets extraordinaires de la « vague de chaleur » qui a passé sur le Mont-Saint-Michel. Le journal scientifique « la Nature » a enregistré les observations faites, ce jour, au Mont, par un de ses lecteurs. « Le matin... température vraiment estivale, puis, l'après-midi, un état hygrométrique tout à fait exceptionnel... accompagné d'une surprenante condensation de vapeur d'eau... De mémoire d'ouvrier, jamais pareil effet ne s'était manifesté, et le monument était dans un état tel que l'on ne pouvait admettre l'existence du phénomène qu'après un examen minutieux des toitures et des vitraux : devant l'excellent état de toutes choses il fallut bien se rendre à l'évidence : la condensation seule était coupable de la véritable inondation qui couvrait la vieille abbaye. » A deux kilomètres du Mont, les abeilles, chose inouïe, sortirent de leurs ruches dès le matin et n'y rentrèrent que le soir !

G.

1. Rochers situés en face la commune de Cherruix (Ile-et-Vilaine). Seules, les grandes marées d'équinoxe les laissent à découvert au reflux, et pendant une heure seulement.



Échos & Nouvelles

À la date du 4 février, M. l'abbé P., chapelain du sanctuaire de N. D. des Grâces, Lavasina (Corse), nous écrit :

« Le 29 septembre 1906, en présence de 21 prêtres et d'un nombreux pèlerinage de l'arrondissement de Calvi, nous avons béni les statues de saint Michel et de saint Dominique... Il est de toute convenance que nous placions devant saint Michel l'acte de consécration annoncé par vos Annales. Je vous prie de m'envoyer un exemplaire sur papier couché et 100 exemplaires de la petite édition. »

* *

Les « noëlistes » de Mâcon avaient porté leur bannière au Mont-Saint-Michel, le 4 août dernier (pèlerinage du diocèse d'Autun). En souvenir de cette manifestation, et sur le désir de S. G. Mgr Villard, une médaille de saint Michel a été appliquée sur la bannière. M^{me} la Comtesse de M. veut bien nous écrire, à cette occasion, que les pèlerins d'Autun « ont gardé du Mont-Saint-Michel et de l'accueil qu'ils y ont trouvé un souvenir enthousiaste... »

* *

Nous sommes en retard pour signaler la bénédiction d'une statue de saint Michel, en la cathédrale d'Autun. C'était le dernier dimanche de l'année 1909. La *Semaine religieuse* a rapporté l'allocution prononcée, à cette occasion, par Mgr Villard. Nous devons en citer le passage qui a trait au Mont-Saint-Michel.

« Mais elle (Jeanne d'Arc) ne fut pas seule à sauver la patrie. A son poste de défense, invisible, se tenait au-dessus d'elle l'Archange saint Michel, salué depuis quinze siècles comme « le premier chevalier français ». Or, par une de ces délicatesses mystérieuses, dont la Providence a le secret, l'un et l'autre furent associés dans nos louanges : la béatification de Jeanne coïncida avec le douzième centenaire de la Dédicace du Mont-Saint-Michel. Il y a douze cents ans que le chef de la milice céleste s'est choisi une citadelle sainte sur un rocher perdu au milieu des flots, gardant la France qu'il a choisie pour sa patrie d'ici-bas. Et c'est à ce Mont merveilleux que votre Évêque eut la joie de conduire deux cent cinquante

diocésains, en un pieux et lointain pèlerinage. Lui aussi marquera sa date dans l'histoire religieuse d'Autun.

« Désormais la statue de saint Michel embellira notre cathédrale, bien à sa place à côté de celle de la Bienheureuse. Leur vue sera un encouragement, un témoignage permanent du surnaturel, une sainte provocation à la défense des droits de Dieu... »

* *

Mgr l'Archevêque de Rennes et Mgr l'Évêque de Quimper ont décidé de consacrer solennellement leurs diocèses à saint Michel, le 8 mai prochain, en la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. A Quimper, la consécration sera traduite en langue bretonne.

* *

Le 23 janvier dernier, une fort belle statue de saint Michel a été bénite par Mgr l'Évêque de Séez, en l'église de Courtoimer (Orne.).

* *

Une zélatrice de saint Michel nous écrit :

« J'ai un neveu qui se livre à l'aviation, au grand effroi de sa famille. Envoyez-moi donc une médaille de saint Michel assez grande. Le jeune homme m'a écrit qu'il accepte de grand cœur de la placer à l'avant de son appareil. Et pourquoi ne diriez-vous pas cela dans vos *Annales* ?

Est-ce que les Anges, et saint Michel le premier, ne sont pas tout désignés pour être les patrons des aviateurs ? »

* *

Quelques travaux à signaler :

1^o Une brochure de M. Etienne Dupont, juge au tribunal de Saint-Malo : « *Les Pèlerinages au Mont-Saint-Michel* » du VIII^e au XIX^e siècle. Étude consciencieuse sur les chemins montois, les hôpitaux et léproseries où les pèlerins malades étaient recueillis, les hôtelleries et boutiques du Mont, les aventures, miracles et légendes, etc... (2 fr. 25 par la poste).

2^o Une cantate à Saint Michel : « *Salut à ta fière bannière...* » Air du *Salut à l'étendard* de Laurent. Paroles du R. P. Eustache Pruvost, supérieur du prieuré Saint-Michel, Sart-les-Moines (Belgique). On la trouve à nos bureaux. 0 fr. 15 franco.

3^o La *Maison de la Bonne Presse*, à Paris, vient d'éditer le beau tableau de *Saint Michel du célèbre Raphael* (Musée du Louvre).

4° Le *Mois littéraire et pittoresque*, dans son numéro de février, publie un article sur François Sicard, l'auteur du saint Michel qui domine l'abside de la Basilique de Montmartre. — Le même numéro contient une poésie de Louis Foisil : *L'appel au Sire, légende du Mont-Saint-Michel*. Nos lecteurs se rappellent que M. Louis Foisil était l'un des quatre laïques qui tenaient les cordons de la châsse de saint Aubert, le 16 juin 1909.

5° Sous la signature de Charles Henri Besnard, le *Mercur de France* du 1^{er} mars a donné une étude de la « Question du Mont-Saint-Michel. » L'auteur conclut, naturellement, à la coupure de la Digue, qu'il appelle de tous ses vœux.

Un jeton des Corporations au Mont-Saint-Michel

Au cours des terrassements nécessités par l'aménagement de l'Esplanade des Pèlerinages, voici tantôt un an, les ouvriers ont mis au jour divers objets, parmi lesquels des épe-



UN JETON DES CORPORATIONS (face et revers).

rons de chevaliers du moyen âge, des fragments de cornets à bouquin, de carrelage émaillé, ainsi que des médailles.

En raison du particulier intérêt qu'elle présente, nous devons dire un mot d'une pièce qui est, à n'en pas douter, un jeton de présence à l'usage des ouvriers bâtisseurs du moyen âge.

L'avvers du jeton présente un écu losangé, chargé de quatre fleurs de lys. A l'entour, court une légende en capitales fleuries, analogues à celles qu'on lit sur les murs du Cloître :

GETTES .: EHTEDES .: AV .: COMITE 1

Au commencement de l'inscription, une petite couronne.

Le revers offre, dans le champ, une croix grecque à branches feuillagées, entre lesquelles sont des fleurs de lys. La légende, en lettres semblables à celles de l'avvers, est ainsi conçue :

GVARDES .: VOVS .: DE .: MESCOMPTE.

Au commencement, une couronne encore.

Ce jeton de cuivre a l'avantage de rappeler l'organisation du travail au moyen Age, en même temps que le souci qu'avaient les maîtres d'œuvres d'inculquer aux ouvriers les idées de justice et d'économie.

Chacun des mots de la double légende, on le remarquera, est suivi d'un groupe de trois points, disposés en triangle², qui ne paraissent pas sans quelque rapport avec les emblèmes de certaine société secrète qui depuis...

Nous sommes sans doute en présence d'un de ces jetons que le maître d'œuvre, tel Dom Garin, le constructeur présumé du Cloître, distribuait aux ouvriers à la fin de la journée.

Le Mont-Saint-Michel au XVII^e siècle

Il y a toujours quelque profit à glaner dans les dépôts des vieux documents, et la découverte de renseignements utiles suffit à faire oublier la poudre momentanée qui s'en dégage sous les doigts du chercheur. Parmi les notes que nous avons extraites des archives de l'abbaye Montoise, conservées à Saint-Lô, il en est qui se rapportent aux nombreux travaux de réparation et d'entretien. Comme les états et comptes que nous avons consultés présentent l'avantage de nous indiquer les noms des architectes, entrepreneurs et maîtres-ouvriers dans les divers genres, aussi bien que celui de nous guider à travers le labyrinthe des constructions, nous en détacherons ce qui peut éclairer l'histoire de l'abbaye à cette époque de transition.

1. Nous n'avons pas la prétention de traduire. Nous donnons l'inscription telle qu'elle nous apparaît.

2. On les retrouve encore sur chacun des quatre côtés de l'écu losangé.

I

Tout d'abord, nous assistons, le 9 septembre 1622, au « Concordat de M. l'abbé avec les anciens, passé entre M^e J.-B. de Barillon, docteur en théologie, prieur de Saint-Pierre de Tropiac, grand prieur et administrateur général de très haut et très puissant prince Mgr Henry de Lorraine, abbé commendataire de Fescamp et de Saint-Michel d'une part, et les religieuses personnes, etc... » Ce document est connu.

Les Comptes de l'abbaye comprennent toute une série de pièces dont nous allons tirer les indications de quelque intérêt.

A) ESTAT des recettes et despenses que les RR. PP. de la Congrégation de St-Maur du Mont-Saint-Michel ont fait tant pour la sacristie que réparation en la dite abbaye... depuis le 1^{er} jour de janvier 1623 jusques au dernier juin 1624 :

— 561 l. 7 s. pour achat « d'estoffes, toiles, serge, dentelles, passementeries et autres choses servant à la sacristie ».

— 449 l. 2 s. à André Cordon, Michel Héon, Jullien Mailard et autres menuisiers et charpentiers pour journées à faire « plusieurs portes, fenestres, planchers, séparations de chambres, avec les chambres des dortoirs des pères, confessionnaires, marchepieds et devant d'autels, charpente du cloistre et autres réparations ».

— 107 l. 2 s. à Jean Poitevin, Olivier Garais et autres maçons pour journées à faire les murailles de la sacristie la closture des pilliers sous l'œuvre pour servir de cellier, tailler les fenestres de carreau et plusieurs autres réparations (surtout durant les mois de janvier, février, mars, mai, décembre 1623, janvier, mars, avril, mai et juin 1624)¹.

— 352 l. 15 s. à des marchands de bois de Saint-Lô.

— 119 l. 13 s. à André Coupert, m^e couvreur pour couvrir de neuf une partie du cloistre, relever de neuf la couverture des deux costés sur la chambre proche de la bailliverie joignant le pont de pierre, relever sur la sacristie, et plusieurs autres endroits en 1623 et 1624.

— 43 l. 10 s. à un blanchisseur pour cuire et pourfier la sacristie et autres endroits de l'église (1624).

— 195 l. 15 s. à un marchand de chaux.

— 376 l. 14 s. à des manœuvres pour aider les massons,

1. 39 livres 14 s. par charretées d'argile pour « massonner la muraille de la sacristie », disent les comptes détaillés.

couvreur et blanchisseurs, à terrasser et pourfier les chambres des d. pères.

— 317 l. 16 s. à Germain Allain, serrurier « pour la terrasse et serrure ».

— 97 l. 4 s. à marchand d'Avranches pour clous, lattes et ardoises.

— 119 l. 5 s. à Jean Périgaut pour la vitrerie, en l'église et chambres des religieux et autres endroits, et « pour avoir peint et blanchi la chapelle des religieux ».

— 871 l. 7 s. à Jullien Herpin, plombier, tant pour la plomberie de la plateforme du cloistre où il y a eu trente milles de plomb employé; que pour autres réparations de plomberie sur les chapelles, cisternes et autres endroits (en mars, mai, juin, juillet, etc. 1623, et mars 1624).

— 129 l. 18 s. à Gilles Aubrée, m^e cordier de St-Lo, pour un cable neuf à la grande roue pesant 667 l. à raison de 3 s. 6 d. la livre, et à Pierre Prieur, cordier, pour cordages pour les cloches.

— 35 l. 10 s. à Jean Lyot, Claude Mesnier et Jean Bourdes, mariniers au Mont, pour voitures de bois.

— Plusieurs sommes pour « argille, voyages, transport, salaire du chirurgien Sr Dyrois, soigner le Sr Michel Héon, charpentier », qui a eu la jambe rompue en réparant le poulain et gardé le lit près de trois mois (15 l.).

— 450 l. pour les gages d'un séculier vacquant aux réparations à raison de 300 l. par an (quittances de décembre 1623 et juin 1624).

— 900 l. pour la double pension de M. le prieur et pour la pension d'un novice profès au collège de Cluny.

Total des dépenses, 5.329 l. 18 s.; — des recettes, 5.400 l.

* * *

B) ESTAT du 1^{er} juillet 1624 au dernier déc. 1625.

— 572 l. 5 s. pour « achat d'estoffes, toiles, dentelles, soyes et autres pour la sacristie, — (en note) pour change de plusieurs calices, cyboires et autres argenteries, dont a été payé à M. Pigeau 150 l. 4 s.

— 251 l. 17 s. à André Cordon, Michel Héon et Jean Harinel, m^{es} menuisiers, pour « confessionnaires, portes, fenestres, chassis, marchepieds d'autel, etc. »

— 765 l. 16 s. pour bois et merrains à marchand de Saint-Malo « pour bastir les lieux réguliers », et 6 milles d'ardoises pour la « couverture de l'aumosnerie ».

— 182 l. au charpentier.

— 53 l. 16 s. pour la charpente de l'aumosnerie, et plancher de sapin.

— 314 l. 10 s. « pour blanchir, pourfier et cuire l'église ».

— 429 l. 12 s. de chaux — 246 l. 18 s. à menuisiers.

— 46 l. 10 s. à Jean le Poitevin et Michel le Charpentier, massons, pour tailler des meneaux de carreaux aux hautes fenestres du cœur de l'église, paver dans icelle, faire un four dans l'aumosnerie et autres réparations (sept., nov. 1624-mars, avril, mai, oct. et nov. 1625).

On monte du bois par les poulains, et les manœuvres touchent 199 l. 17 s.

— 116 l. 18 s. à Coupart couvreur pour « journées à réparer sur l'église, le dortoir, le logis abbatial, Saint-Sauveur et plusieurs autres endroits, y compris le marché de la couverture neuve de l'aumosnerie ».

— 55 l. 5 s. clous et ardoises.

— 130 l. 15 s. à Jean Perigaut, vitrier, pour vitrerie tant de neuf que de vieux, mis en plomb neuf ès fenestres de la sacristie, de l'église et de plusieurs chambres de l'abbaye.

— 95 l. 13 s. à Germain Allain, m^e serrurier.

— 53 l. 1 s. à Jullien Herpin, plombier.

— 178 l. 19 s. à Guillaume Herbin de Villedieu, et François Le Pelletier, fondeur, tant pour la façon d'une cloche que pour sept vingt cinq livres de métal qu'ils fournirent à raison de xi s. la livre (quittancé des 15, 21 et 25 avril 1625).

— 20 l. pour trois poulies de métal pour monter les berceaux des blanchisseurs massons et autres ouvriers, et à René Miconin, m^e maréchal, pour battans de cloche.

— 22 l. 10 s. à Jean le Chevalier pour cloche achetée de lui, laquelle sert pour sonner les heures des exercices (quittance du dernier juillet 1624).

— 26 l. 10 s. « pour la taxation de l'aide-cheval dû au roi à cause du mariage de M. de France avec une princesse d'Espagne, sur la baronnie d'Ardevon (Dom Jan et Boute-mont).

— Dépenses diverses pour bois, voyages, etc.

— 450 l. à un séculier vacquant aux réparations.

Somme des dépenses, 5 284 l.; — des recettes, 5 400 l.

*
* *

C) *ESTAT du 1^{er} janvier 1626 à juillet 1631.*

— 400 l. de pension à grand-prieur de l'abbaye.

— 300 l. pour réparations.

— 229 l. 8 s. « au sieur de Polignac, m^e architecte pour les frais de voyage qu'il a fait au M. S. M. pour faire

le devis des bastimens y compris la somme de 19 l. 8 s. païé pour les frais des ouvriers venus au d. lieu pour faire marché (quit. du 2 mars, 1 et 3 avril, et 8 mai 1627).

— 70 l. 5 s. 6 d. pour achat d'ornements.

— 145 l. 12 s. à M^e Olivier Garnier, Nicolas Decolles, Jacques Delaunay, et Jehan Poitevin, maçons, pour réparations à l'abbaye (quit. de février et mars 1626, août et sept. 1627, janv. mars et avril 1628, janv. et fév. 1630, janv. et mars 1631).

— 495 l. aux charpentiers et menuisiers André Cordon, Michel Yon, Gilles Laurens, Pierre Yvon, Gilles Rosée et autres, y compris les menuiseries des armoires et table de la sacristie (quit. de 1626, 1627, 1628 et 1631). — En marge, on lit : « Passé pour 445 l. 7 s. pour la façon des armoires et table de la sacristie. »

— 314 l. 2 s. à Gauvain Allain, serrurier (1626 à 1631).

— 16 l. 18 s. pour blanchisseur dans l'abbaye.

— 82 l. 17 s. à couvreur.

— 77 l. 10 s. à Jehan Perigaut, Pierre Olivier.

— 39 l. 19 s. pour vitrier et plombier.

— 410 l. 17 s. à maçons pour réparer les Fanils (quit. de 1626, et réglé à 371 l. 10 s.).

— 444 l. 16 s. pour charpentiers à Fanils, et 156 l. 2 s. pour la couverture.

112 l. 10 s. au sieur de Brouhé pour ses vacacions d'avoir vacqué aux d. réparations.

125 l. pour la jouissance du colombier de Genest à 253 l. par an.

Total des dépenses, 4 492 l. 5 s.; — des recettes 4 495 l. 5 s. 1.

*
* *

D) *COMPTES d'avril 1631 à décembre 1633.*

— 357 l. à maçons et leurs compagnons et tailleurs de

1. Dans l'état détaillé de janvier 1626 à septembre 1628, on trouve les indications complémentaires suivantes :

— 210 l. à M^e Gabriel Polignac, architecte, la première fois qu'il est venu au M.-S.-M. pour faire les devis des réparations, pour vingt huit journées, suivant sa quittance du 3 avril 1627.

— 46 l. 3 s. aux artisans qui veinrent de divers lieux et aux messagers, qui les allèrent quérir, pour autres frais faits par l'ordonnance du d. S^r Gabriel.

— 256 l. 10 s. à M^e Jehan le Poitevin, Nicolas Decolles, Jacques de Launay, Gilles Aubray, m^e maçons avec leurs compagnons pour avoir fait une muraille au bout de la sacristie suivant le dessein de M^e Gabriel,

carreau pour une cheminée qu'ils ont fait en la chambre d'hostes des pères et pour les piliers du cloître, et pour plusieurs journées employées à faire la muraille des sales, et autres besognes, 20 tonneaux d'argile (quit. de juil. août, sept. oct. et nov. 1631, janvier 1632 et mai 1633).

— 75 l. pour chaux.

— 270 l. 16 s. à charpentier pour abattre le bois, « faire appenty neuf de l'église vers le Sault-Gaultier ainsi qu'on avait convenu avec les pères ». — Bois pour le logis abbatial.

— 43 l. à menuisier pour « plancher des chambres de l'infirmerie, chassis des fenêtres de l'appenty cy-dessus ». — 215 l. 16 s. pour bois.

— 268 l. 9 s. à couvreur pour « couvrir le d. appenti de l'église, relever le donjon des soldats et autres réparations ».

— 250 l. 12 s. pour ardoises de cet appenti, et autres.

— 385 l. 3 s. à manœuvres pour monter les matériaux, — 359 l. 14 s. à charretiers.

— 273 l. 19 s. à plombier pour réparation des citernes et tuyaux neufs à porter l'eau dans la cuisine des pères, lever les vieux plombs de dessus l'aile de l'église, et faire les gouttières et tuyaux de l'appenty, y compris l'achat de léton, charbon et bois (dont 500 de fagots) par la plomberie du logis abbatial et les robinets des citernes (quit. de juil. août, sept. oct. et nov. 1631)

— 128 l. à Allain, serrurier.

— 111 l. 8 s. à Jean Pingaut, vitrier, pour les trois vitres de l'église à l'endroit de l'appenty remises en plomb neuf et pour six fenêtres ou lucarnes du d. appenty, et aux vitreries par luy faites » (quit. de 1632 et 1633).

145 l. à François et Nicolas le Pelletier, fondeurs de cloche,

pour avoir paré plusieurs portes et fenestres tant aux fanils qu'en la chambre du cellerier, et plusieurs autres ouvrages.

— 297 l. 11 s. à m^e charpentier pour travail aux Fanils, fait une petite chambre sous l'horloge en la chambre du cellerier, racommodé plusieurs portes et autres ouvrages.

— 276 l. 10 s. à manœuvres pour servir les maçons à Fanils, oster immondices de la cour et des vieux logis, et divers ouvrages.

— 759 l. pour achat de bois.

— 274 l. 16 s. à Alain, serrurier.

— 238 l. 2 s. à Gilles Laurens, et Jehan Coudes, menuisiers d'Avranches et autres menuisiers pour avoir fait de grandes armoires de laiettes pour mettre et conserver les ornements de l'église et autres ouvrages (quit. de février, mars, avril, mai 1623, déc. 1627, fév. mai 1628).

131 l. à couvreur; 280 l. à maçons et menuisiers pour travaux à Fanils et pour « ouverture faicte à la cuisine ».

On trouve ainsi les comptes des années 1626, 1627 et 1628.

pour la fonte de deux cloches avec le métal par eux fourny comme apport par leur marché et acquit en datte du 1^{er} et 16 juin 1633.

5 s. pour avoir blanchi en la chambre de M. de Brévant.

(A suivre.)

L. BOSSEBŒUF.

Qui est comme Dieu ? ¹

SUR un rocher de nos rivages,
Quel est ce pouvoir merveilleux
Qui lui garde à travers les âges
Un prestige si glorieux?
D'où viennent ces cris de victoire,
Ces bannières, ces chants de gloire,
Ces immenses processions,
Dirigeant vers la basilique
Toute la pompe catholique,
Tout l'hosanna des nations?

De temps en temps la Providence
Manifeste ses grands desseins;
L'œil simple perçoit sa présence
Dans ses œuvres et dans ses saints.
Aux yeux des foules étonnées,
De ces grèves les destinées
Sont un miracle perpétuel;
Depuis mille ans que de mystères
Planent sur ces rocs solitaires
Intitulés : *Mont-Saint-Michel*!

C'est que ces sauvages retraites
Devinrent dans les anciens temps
La terre des anachorètes,
Des moines et des pénitents;

1. Cette poésie, inédite, était dédiée au vénérable chanoine Anger-Billards, chapelain de Notre-Dame de la Délivrance, près Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), décédé en 1906, fervent admirateur du Mont-Saint-Michel.



MARIE RAVENEL ¹

De vertus ainsi parfumées,
Le Chef des célestes armées
Descendit, et dit : C'est ma part !
Ouvrant son aile archangélique
Il couvrit cette roche antique
D'un inviolable rempart.

Elle a vu les flottes hostiles
De voisins puissants et jaloux

1. Marie Ravenel, la meunière-poète, née à Réthoville (Manche) en 1811; décédée à Fermanville (Manche) en 1883.

Elle a écrit d'elle-même :

« Je suis la simple femme aux allures natives,
Qui reçut du Seigneur une part de bonté,
Un asile champêtre avec la liberté,
Comme la pâquerette et le lys de nos rives,
Comme le rouge-gorge au manteau velouté. »

La consteller de projectiles;
Elle a défié tous leurs coups.
Elle a vu leur nombreuse troupe
Tourner honteusement la poupe
Pour aller dire en leurs foyers
Qu'une roche de Normandie
Avait nargué, fière et hardie,
Leurs assauts les plus meurtriers.

Tous les jours, cités et villages
Portent là leurs dévotions;
D'innombrables pèlerinages
Se forment en processions.
Chacun sent une envie étrange
De prier au Mont de l'Archange,
Et tous, d'un même élan d'amour,
Vont mêler les hymnes sacrées
A la grande voix des marées
Qui l'embrassent deux fois le jour.

Contemplez ces masses chrétiennes
Sous l'Oriflamme du Seigneur,
Alternant les saintes antiennes
Et cheminant de tout leur cœur.
Est-ce l'altière forteresse
Ou là vaste mer qui la presse
Qui les attire en ces déserts?
Non ! C'est le Prince magnanime
Qui règne sur ce mont sublime
Dont nos riverains sont si fiers.

Pourquoi tant de saints personnages,
Aux temps passés, sont-ils venus
Creuser ici leurs ermitages
Et les embaumer de vertus ?
C'est que ces belles solitudes
Animaient leurs nobles études,
Soutenaient l'essor de leur cœur ;
Car toujours la grande nature
Apprend à l'âme ardente et pure
A contempler le Créateur.

Notre Manche a tous les suffrages,
Elle captive tous les goûts,
Nul n'a de plus beaux paysages,
Souffle plus pur, climat plus doux.

Est-il ailleurs plus d'obligeance,
 Plus de maisons de bienfaisance,
 De monuments religieux;
 Est-il plus belle histoire,
 Un plus opulent territoire,
 Et des bras plus laborieux?

O ma presque bien-aimée,
 Diocèse chéri de Dieu!
 Puisse ta juste renommée
 S'accroître et fleurir en tout lieu.
 Que ton nom soit le synonyme
 De la noblesse légitime,
 De la science et de l'honneur,
 De la sagesse valeureuse,
 De la charité généreuse,
 De la foi chrétienne et sans peur!

MARIE RAVENEL.

Fermanville, 13 août 1889.

Erratum

Une erreur de correction a rendu assez inintelligible un passage de l'article du professeur Tancrède Rothe, paru dans notre dernier numéro. Page 353, 11^e ligne, il faut lire :
 « Non, point vraiment un tel usage. Le droit limité à l'ensemble des lois relatives à nos devoirs extérieurs et envers le prochain?... »



ACTIONS DE GRACES

MARS

Ardèche. — Grâce temporelle obtenue. Remerciement à saint Michel.
 M. C.

Bouches-du-Rhône. — Prière de faire brûler un cierge devant l'autel de saint Michel, en actions de grâces. M. P., *zélatrice*.

Calvados. — Merci à saint Michel pour une grâce accordée. Veuillez allumer un cierge à l'autel du saint Archange, en reconnaissance d'une affaire qui a réussi et que j'avais mise sous sa Protection.
 C. B., *zélatrice*.

Côte-d'Or. — Ci-inclus honoraires d'une messe d'action de grâces, pour une faveur demandée l'an dernier, et obtenue par l'entremise du saint Archange. Le surplus sera pour vos Oeuvres. « Nous invoquons saint Michel tous les jours et espérons beaucoup pour notre bien spirituel de sa protection si puissante ».
 J. B., *prêtre*.

Finistère. — Actions de grâces à saint Michel pour les bons succès de notre mission. « Le diable n'a point fait tapage. » M. Q., *zélatrice*.

Hérault. — Ci-joint un franc pour un cierge à saint Michel. Reconnaissance.
 A.

Vous voudrez bien célébrer cinq messes pour les membres défunts de ma famille, ces messes ont été promises en action de grâces pour faveur obtenue.
 M. P.

Ille-et-Vilaine. — Merci à saint Michel et à la Bienheureuse Jeanne d'Arc.
 A. G.

Indre. — Je vous prie de célébrer trois messes en actions de grâces de la guérison de mon père. Le surplus sera pour la Chapelle de saint Michel.
 M. B.

Loiret — Remerciez avec nous saint Michel des dangers spirituels et temporels dont Il a préservé nos enfants pendant l'année écoulée.
 S^r M.-MAD.

Loire-Inférieure. — Saint Michel m'a préservée, il y a quelques jours, d'un accident très grave. Aujourd'hui je viens l'en remercier. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces.
 DE V.

Manche. — Veuillez célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, pour une grâce obtenue par son intercession.
 H. D.

Mille actions de grâces au Puissant Archange qui nous obtient des faveurs signalées.
 S^r S^{te}-M. DE J.

Marne. — Gloire à notre cher Archange et reconnaissance.
 A.

Saône (Haute-). — Merci à notre grand Protecteur.
 M. L.

Seine-et-Oise. — Prière d'allumer une lampe pendant un mois. Saint Michel a sauvé une première fois notre petite malade, nous la mettons à nouveau sous sa puissante Protection.
 M. M.

Un cierge à saint Michel, le 2 février, en actions de grâces pour plusieurs

faveurs dues à l'intercession du saint Archange et en vue d'obtenir de nouvelles grâces. A. M.

Vendée. — Un mandat de cinq francs pour messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et en faveur des âmes du Purgatoire, pour avoir obtenu la guérison d'une petite fille. M. L.

Hongrie. — Je dois une grande reconnaissance à saint Michel pour avoir ramené dans le droit chemin quelqu'un qui m'est cher.

Une zélatrice.

Italie. — Par mandat international, je vous adresse mon offrande à saint Michel, en actions de grâces. P. Q.

Suisse. — Que j'ai tardé à vous écrire et à remercier notre bon et cher Archange pour toutes les faveurs signalées obtenues par son intercession ! Sr A., *zélatrice.*

Louisiane. — Saint Michel vient de nous obtenir la guérison de mon petit-neveu, atteint d'une maladie déclarée incurable par deux médecins et qui ont attribué sa guérison à une cause surnaturelle. Veuillez faire brûler un cierge en actions de grâces et insérer dans les *Annales*.

A. Ph. H., *zélatrice.*

AVRIL

Calvados. — Il y a quelques mois, mon mari étant gravement malade, j'ai eu recours à saint Michel ; mon cher malade est aujourd'hui bien mieux ; je supplie le saint Archange d'achever sa guérison au plus tôt. Je mets toute ma confiance en saint Michel. *Une Personne affligée.*

Charente Inférieure. — Merci à saint Michel et qu'il daigne continuer sa protection à des enfants qui lui sont consacrés. L. B.

Doubs. — Je vous serai reconnaissante de bien vouloir célébrer trois messes, en l'honneur de saint Michel, pour une grâce temporelle obtenue. P. B.

Garonne (Haute-). — Une messe pour remercier saint Michel de sa constante protection à mon égard. F. B.

Isère. — Je viens, quoique tard, remercier le saint Archange de l'heureuse naissance de mon cher petit enfant. Veuillez le consacrer à Notre-Dame et à saint Michel et prier afin qu'il soit un bon chrétien.

M. L., *zélatrice.*

Jura. — Gloire à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, pour faveurs obtenues. Sœur E., *zélatrice.*

Landes. — Alléluia ! Nous triomphons sur toute la ligne. Merci, ô saint Archange ! *Une Associée fervente.*

Loire. — Prière de célébrer deux messes en reconnaissance pour un examen obtenu. Veuillez aussi insérer dans les *Annales* mes vives actions de grâces pour une guérison. M. G.

Manche. — Le malade que j'avais recommandé à saint Michel le 14 février nous a été conservé. Je viens donc remercier saint Michel de son intercession. Veuillez célébrer une messe en actions de grâces. C. D.

Une Associée de l'Archiconfrérie vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces au Sanctuaire de saint Michel.

Pyrénées (Basses-). — Je suis bien en retard à remercier saint Michel des grâces obtenues pendant l'année dernière. Nous unissant quotidiennement ma mère et moi aux prières des Associés de l'Archiconfrérie, nous demandons, en retour, d'avoir une part dans les leurs. M. D.

Seine. — Veuillez faire dire une messe de remerciement à saint Michel pour une grâce obtenue. Ch. D.

Je viens toute confiante en saint Michel, m'unir à la neuvaine du 11 au 19, afin d'obtenir une faveur toute particulière. Merci au saint Archange pour faveurs accordées. *Une Abonnée.*

Ci-inclus les honoraires d'une messe d'actions de grâces à saint Michel. Je demande aussi la réussite d'un examen. M. Av.

Seine-Inférieure. — Merci à saint Michel pour faveur obtenue et demande une nouvelle grâce. E. H., *zélatrice.*

Saint Michel a entendu mes supplications. Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces, en attendant que j'aie moi-même, en son sanctuaire, le remercier. B. L.

Seine-et-Oise. — Le Grand Archange continue de protéger mon cher fils. Les *Annales* de février ont relaté ma première action de grâces, plusieurs fois depuis ce temps, des combats ont eu lieu ; grâce à saint Michel, mon fils est bien portant. « J'ai encore neuf enfants, tous je les place sous la Protection de saint Michel ». *Une Mère reconnaissante.*

J'avais promis de faire dire une messe au sanctuaire de saint Michel, la chère malade que j'avais recommandée à vos prières est bien mieux. J. D.

Deux messes en actions de grâces. C. D.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons encore aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ardèche. — Alba : M^{me} Antoine Boyer, *fidèle et pieuse associée.*

Aube. — Troyes : M^{me} Ecole, née Julie Pivois.

Aveyron. — Rodez : MM. Alexis Souques ; Paul Souques ; Etienne Laporte ; Henri Laporte ; Joseph Miguel ; Jacques Puech ; Pierre Metge ; Baptiste Calmels ; Edouard Calmels ; Joseph Caussaüel ; Amand Solinhac ; Hilarion Bancarel ; François Ayrat ; Léon Méjanès ; Joseph Méjanès ; Justin Sougues ; MM^{mes} Marie Combareau ; Rose Pailhas ; Victorine Estivals ; Marie Saulnier ; Rose Miguel ; Julie Fraysse ; Marie Coufinhal ; Marie-Anne Puech ; Sophie Solinhac ; Eulalie Bancarel ; Marie-Anne Garric ; Marie-Anne Joulia ; Rosalie Laquerbe ; Emélie Méjanès ; Séraphie Savy ; Marie-Anne Savy ; Marie Solinhac.

Calvados. — Lisieux : M^{me} de Larue ; M^{me} V^{ve} Brette, née Aline Janon ; M^{lle} Mélanie Quesney. — Esquay-Notre-Dame : M^{me} V^{ve} Jean Vallée, née Léa Radiguel.

Finistère. — Brest : M^{me} Furet, née Pénisseau. — Quimper : M^{me} Louise Roy.

Ille-et-Vilaine. — Vitré : M^{lle} Sidonie Verchin.

Loire. — Saint-Pierre-de-Bœuf : M^{me} Mariette Paul.

Loire-Inférieure. — Champtocé : M. Grenier. — Nantes : M. Daviand ; M^{me} de Monti de Rezé.

Loiret. — Orléans : M^{lle} Marie Baimbault.

Lot-et-Garonne. — Agen : M. le chanoine Laffon.

Marne (Haute-). — Orges : M. Renault ; M. Denis Deruez ; M^{me} Deruez, née Elisabeth Mouchotte.

Manche. — Gouvains : M. l'abbé Ranglet, *curé*. — Avranches : M^{lle} Angèle Sanson ; M^{lle} Boulaud. — Saint-Martin-des-Champs : M. Langlois ; M^{me} Bindel. — Clitourps : M. Louis Guérard. — Saint-Hilaire-du-Harcouët : M. Gustave Florian Le Paumier. — Cherbourg : M^{me} Vadet. — Granville : M^{lle} Hélène Girardot. — Anneville en Saire : M. Edmond du Mesnildot. — Ravenoville : M^{lle} Mathilde Boulton. — Saint-Senier-de-Beuvron : M^{me} V^{ve} Holin. — Mont-Saint-Michel : M. Alfred Turgot.

Mayenne. — Ambrières : M^{me} V^{ve} Griois, née Fr. Victorine Foccart.

Puy-de-Dôme. — Saint-Julien-de-Coppel : M^{me} Mélanie Gras. — Le Quartier : M. Jean Renoux.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Henri Persin ; M^{me} V^{ve} Berneval, née Henriette Coulon. — Saint-Brice : M^{me} Lapière, née Irma Bouvet.

Seine-Inférieure. — Fécamp : M. Pascal Lachèvre, *frère de M. le chanoine Lachèvre, doyen du Chapitre métropolitain de Rouen.*

Vendée. — Vendrennes : M^{me} Alexandrine Briau.

Yonne. — Mézilles : M^{lle} Cléopie Lordonnois, *zélatrice de l'Archiconfrérie et très ardente propagatrice du Culte de saint Michel.*

Guadeloupe. — La Pointe Noire : M^{lle} Françoise Lydie Guys, *bien fervente zélatrice.*

Canada. — Québec : M^{me} Béland. — Montréal : R. P. Jean Marie, O. F. M. ; R^{de} Sœur Aimée du Saint-Sacrement, *religieuse Carmélite* ; M^{me} Gagnon, née Emilie Goulet ; M^{lle} Marie Zélire Desrochers ; M^{lle} Marie Lajeunesse.

.... *Sed Signifer, sanctus Michaël repræsentet eas in Lucem sanctam!*....



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — RÉPONSES DE NN. SS. LES EVÊQUES. — LE CINQ JUILLET. — LE PRIX DE LA FOI. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LA MADONE DES PETITS RAMONEURS. — LE CULTE DE SAINT MICHEL EN ITALIE, EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Réponses de NN. SS. les Evêques

PAR ORDRE DE DATES — (SUITE)

ÉVÊCHÉ

DE

PERPIGNAN

Perpignan, le 6 février 1910.

VÉNÉRÉ MONSIEUR,

Je m'associe de tout cœur au projet que vous avez formé d'obtenir du Saint-Siège que la fête de l'Apparition de Saint-Michel soit célébrée par toute l'Eglise de France, comme l'est celle de l'Apparition de la Très Sainte Vierge à Lourdes.

Mon diocèse Catalan, encore qu'il soit par ses traditions plus espagnol que français, sera très heureux de recevoir de votre vénérée Grandeur un nouvel accroissement à sa dévotion déjà grande à saint Michel. Il n'est pas d'église dans mon diocèse qui n'ait sa statue de l'Archange; un grand nombre possèdent des autels qui lui sont consacrés, avec de magnifiques rétables du XIV^e, du XV^e et du XVI^e siècles, reproduisant les miracles qui lui sont attribués, les vôtres en particulier, tout au moins ceux qui sont rapportés dans la Légende dorée.

J'ajoute que notre abbaye royale de Saint-Michel de Cura, aujourd'hui déserte, a été fameuse dans toute l'Espagne par les

nombreux saints dont elle a enrichi l'Eglise, et par les grands hommes qu'elle a donnés à la Couronne d'Aragon. Elle a d'ailleurs beaucoup contribué à rendre populaire dans toute la Catalogne, sur les deux versants des Pyrénées, le culte de son patron.

J'ai donc toute sorte de raisons pour m'associer à votre projet et je le fais de bien bon cœur.

Daignez agréer...

† JULES, évêque de Perpignan.

EVÊCHÉ
DE
MONTPELLIER

Montpellier, le 7 février 1910.

CHER ET VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

... Voilà que, les uns après les autres, les évêques de France vous félicitent d'avoir eu la pieuse et patriotique inspiration de solliciter du Très Saint Père, la faveur d'accorder à toutes nos églises et l'office et la consécration, qui témoigneraient de notre confiance unanime en la protection de l'Archange saint Michel; et je demeurerais muet!

Laissez-moi, sans trop insister pour m'excuser de mon trop long silence, vous dire, cher Seigneur, que je m'associe de tout cœur à votre sainte pensée. Je demande avec vous, et pour les mêmes raisons que vous, ce que vous priez le Pape de nous accorder; et je ne doute pas que Pie X ne nous exauce et ne nous obtienne ainsi du Chef de la Céleste Milice le secours que nous lui demandons.

Agréez...

† FR.-MARIE-ANATOLE, évêque de Montpellier.

EVÊCHÉ
D'AMIENS

Amiens, le 9 février 1910.

CHER SEIGNEUR,

Il m'a été impossible de prendre part à vos magnifiques solennités jubilaires et ce fut pour moi un très dur sacrifice.

Je tiens du moins à consoler mes regrets en m'associant de tout cœur au désir de la plupart de nos collègues dans l'épiscopat en vue d'obtenir l'extension à toutes les églises de France de la fête de l'Apparition de Saint Michel. Je ne manquerai pas,

en temps opportun, de rappeler à mon diocèse la formule de consécration publiée par Votre Grandeur.

Veillez agréer...

† LÉON, évêque d'Amiens.

EVÊCHÉ
DE
DIGNE

Digne, le 13 mars 1910.

MONSEIGNEUR,

Des Alpes à l'Océan, l'Épiscopat de France n'a qu'un cœur à l'égard des dévotions traditionnelles du Pays. Saint Michel est le protecteur séculaire de la France; il convient que nos diocèses célèbrent l'origine de son culte parmi nous, par la fête de l'Apparition au Mont Tombe. Notre Ordo ne porte pas de saint spécial à la date du 16 octobre. Je ne doute pas que le Chapitre de notre cathédrale n'adhère avec empressement à l'établissement de cette solennité. J'y souscris de plein cœur.

Veillez agréer...

† D. CASTELLAN, évêque de Digne.

Monseigneur l'Évêque d'ORLÉANS a envoyé à Monseigneur l'Évêque de Contances « mille profonds remerciements »;

Monseigneur l'Évêque de CLERMONT, « ses sincères et affectueux remerciements »;

Monseigneur l'Évêque de CHALONS, un « respectueux merci »;

Monseigneur l'Évêque de PÉRIGUEUX et SARLAT, un ardent « Vive Saint Michel »;

Monseigneur l'Évêque de RODEZ offre... « son adhésion la plus entière à tout ce que fait Monseigneur de Contances pour saint Michel; il le prie de vouloir bien recommander à cet Archange protecteur le diocèse de Rodez et son humble Evêque ».





LE CINQ JUILLET

VOILA une date qu'il faut se mettre dans la tête...
et ferme.

Pourquoi?

Parce que, ce jour-là, on commémorera en ce Mont-Saint-Michel un événement fameux : le Couronnement de l'Archange. Or, cet événement, — ne vous y trompez pas, — ce n'est point du tout un 5 juillet qu'il arriva, mais bien plutôt le 3 juillet 1877.

Mais... le 3 juillet 1910 est un dimanche. Ce jour-là, impossible d'organiser une grande fête au Mont-Saint-Michel, parce que, d'abord, cela risquerait de donner une entorse formidable au repos dominical; parce que, ensuite, les Compagnies de chemins de fer se déroberaient fatalement en cette occurrence et nous déroberaient machines et voitures, qui pourtant sont à nous — de ce côté-ci de la France — puisqu'elles sont à l'État...; parce que... parce que... Bref, le 33^e anniversaire du 3 juillet 1877 sera fêté le 5 juillet 1910.

Mais à quoi bon?

Ah! nous y voilà. Épiloguons un peu. Épiloguer me plait parfois.

D'abord, vous ne niez pas que saint Michel ait crânement mérité la couronne du triomphe. Il se l'est vu décerner. Saint Paul aussi l'attendait avec assurance cette « couronne de justice ». Le grand archange et le grand apôtre l'ont enlevée de haute lutte.

Dieu a couronné saint Michel au Paradis, comme Notre-Seigneur a couronné sa Mère, comme il a couronné saint Paul, comme il couronnera tous ceux qui « auront aimé son avènement ».

L'Église, quand elle nimbe de l'auréole des bienheureux ceux de ses enfants qui sont morts en odeur de sainteté, ne fait que rendre palpable en quelque sorte la sentence du divin Juge.

Elle fait plus quelquefois : à certaines statues chères à la piété populaire, elle décerne les honneurs du couronnement. Le diadème qu'elle pose à leur front est comme une ratification solennelle du culte dont le peuple entoure ces images.

* * *

Dans l'antiquité — et maintenant encore, je pense — offrir à un roi ou à son représentant une couronne était une marque non équivoque de soumission.

Le couronnement de la statue de saint Michel, sollicité par Mgr Bravard et par son successeur. Mgr Germain, accordé par Sa Sainteté Pie IX, eut lieu le 3 juillet 1877.

Au nom du Souverain Pontife, S. E. le cardinal de Bonnechose posa au front de l'Archange la couronne que l'Église et la France lui avaient tressée à l'envi, comme un témoignage de « fidélité, de confiance et d'amour »¹. C'était bien le sens que nous signalions tout à l'heure.

Près de 20 000 pèlerins et dix prélats étaient les témoins attendris de cette auguste cérémonie.

Saint Michel recevait, ici, pour la première fois, sur la terre, les honneurs du triomphe².

1. MGR GERMAIN.

2. *Annales* d'août 1877.

* * *

L'anniversaire de cet événement fut longtemps célébré avec éclat. Il y eut une interruption; le malheur des temps en fut cause.

La chaîne va être renouée, le 5 juillet prochain.

L'Eminentissime cardinal Luçon, archevêque de Reims, légat-né du Saint-Siège, a daigné accepter de présider cette fête.

Depuis le Couronnement, aucun cardinal n'était venu au Mont-Saint-Michel.

Le 5 juillet 1910 fera date, à son tour.

A l'heure où la lutte scolaire devient âpre, il n'est pas hors de propos de rappeler que Son Éminence a été la première visée, jugée et glorieusement condamnée pour avoir défendu les droits de la famille et de l'enfance chrétiennes !

Voici en quels termes le Prince de l'Église a répondu à l'invitation de M^{gr} l'Évêque de Coutances :

Cher et vénéré Seigneur,

Je vous remercie des sentiments que vous avez eu la bonté de m'exprimer à l'occasion de ma condamnation. Condamné pour la cause de Dieu, des pères de famille et des petits enfants, je suis fier de ce coup comme le soldat l'est d'une blessure reçue au champ d'honneur. Mais l'honneur en revient à tous les évêques de France qui ont tous eu part à l'acte qui nous l'a mérité. Notre cause étant celle de la justice, du bon sens, de Dieu même, nous pouvons avoir confiance qu'un jour ou l'autre elle triomphera, car la justice et le bon sens ne peuvent périr, et Dieu ne meurt pas.

Vous voulez bien m'inviter à vos fêtes du 5 juillet. J'accepte avec reconnaissance cette belle occasion d'aller honorer le glorieux Archange, Patron de la France. voir

une des merveilles de notre pays, et vous donner un gage des sentiments de vénération et de sympathie que vous m'avez inspirés lors de notre rencontre à Noyon.

Veillez agréer...

† L., card. LUÇON, archev. de Reims.

Fidèle à saint Michel, M^{gr} l'évêque de Séez ne s'est pas contenté d'assister à la fête jubilaire du 31 mai 1909. Ce jour-là même, Sa Grandeur exprima le dessein de conduire à l'Archange un pèlerinage de son diocèse. M^{gr} Guérard, qui s'était bien donné garde d'oublier la promesse de son vénéré collègue, a proposé à M^{gr} Bardel la date du 5 juillet. La lettre suivante prouve que la proposition a été acceptée avec empressement.

Cher et vénéré Seigneur,

Je n'oublie pas la promesse que j'ai faite à votre chère Grandeur de conduire un pèlerinage de Séez à Saint-Michel.

J'inscris donc la date du 5 juillet et je vous promets d'être fidèle au rendez-vous, avec un respectable accompagnement.

Nous prierons ensemble pour nos diocèses et pour la France.

Veillez agréer...

† CLAUDE, év. de Séez.

M^{gr} Dupare, évêque de Quimper, fera entendre sa parole éloquente, que la Bretagne applaudit avec une admiration aussi affectueuse que méritée.

Enfin, à côté des Evêques, nous verrons un prince de la science archéologique et liturgique, le continuateur et l'émule des Mabillon, des Guéranger et des moines bénédictins de l'abbaye micheline, le savant Dom Cabrol.

M^{gr} Guérard, dont la France entière admire le zèle apostolique pour le développement du culte de saint

Michel, accueillera les Prélats et leur fera les honneurs de la Sainte Montagne.

En vérité, le 5 juillet sera une grande journée. Ce sera la fête de la reconnaissance et de la prière.

De la reconnaissance : le Couronnement de saint Michel, après douze siècles de protection céleste, fut lui-même un honneur et un bienfait incomparables; le Centenaire, à peine clos, et si fécond en grâces, appelle, lui aussi, la reconnaissance des cœurs catholiques...

De la prière encore : nous avons tant besoin du secours de l'Archange, et notre confiance en lui est immense !

En même temps, cette fête sera une réparation et un hommage.

* * *

Des deux couronnes offertes à saint Michel, en 1877, l'une, hommage de la France catholique, a été dérobée, on sait en quelles lamentables circonstances; l'autre, modeste, offerte par le Pape, souverain prisonnier et appauvri, est restée et rayonne au front de saint Michel, toujours.

Mais voici que la France revient vers l'Archange et lui offre, non plus une riche couronne cette fois, mais une ÉPÉE SYMBOLIQUE, instrument de triomphe.

La *Ligue des Femmes françaises* a quêté pour saint Michel ce joyau et en fera hommage le 5 juillet. Ce sera une réparation.

Un jour, M^{sr} Touchet couronnait, à Ferrières, la statue de N.-D. de Bethléem. Il avait à peine couronné la tête de l'Enfant-Jésus et de sa Mère que les diadèmes tombèrent. A cette vue, un frémissement parcourut l'assistance; mais un ouvrier releva les couronnes aussitôt et les replaça sur la tête des statues.

M^{sr} Touchet fit allusion à ce petit incident dans l'allocution qu'il prononça après la procession :

« Tenez, Messieurs, s'écria-t-il, tout à l'heure, j'ai posé une couronne sur la tête de Jésus et de sa Mère. L'une et l'autre sont tombées, et j'ai entendu un frémissement dans vos rangs, comme un « ah ! » d'effroi. Allons, pas de terreurs ! ces couronnes, ce n'est pas moi qui les ai relevées c'est un ouvrier qui les a prises



LA COURONNE OFFERTE A SAINT MICHEL PAR L'ÉGLISE.
Œuvre de TH. VENTURINI.

à terre et les a remises sur la tête de la Vierge et du Christ.

« Eh bien, sourie qui voudra de mon mysticisme, j'ai vu dans ce fait le symbole prophétique des choses de demain. Oui, ces jours viennent où le peuple, ayant essayé de tout pour son bonheur, en dehors de l'idée religieuse, sera désabusé de tout. Alors il unira sa forte

main à nos mains, et ensemble nous couronnerons de notre amour et de notre foi rajeunie Marie et Jésus-Christ. J'attends, infailliblement assuré que je suis dans mon espoir. »

En citant ces paroles, nous sera-t-il permis de les appliquer à saint Michel?

Sa statue est descendue de la Basilique qui est sienne; sa couronne, celle de la France, a été ravie par une main sacrilège.

Mais le peuple français n'a pas désespéré de son angélique Patron; l'église paroissiale, l'église humble du menu peuple des pêcheurs et des bourgeois, a recueilli la statue. C'est là que les Pèlerins la vénèrent; c'est là qu'ils prient, et quand l'enceinte est trop étroite pour leur foule, ils en sortent, montent et chantent, librement, en plein air, devant les vieux remparts qui les protègent, en bas; au pied de l'abbaye qui, elle aussi, prie et chante par ses souvenirs et par ses pierres bénites.

Ainsi les hommages du peuple de France tressent à saint Michel « une vivante couronne qui remplace le diadème d'or et de pierres précieuses dont une main sacrilège a dépouillé son front »¹.

En offrant à saint Michel une épée, ne semblons-nous pas le conjurer, de la façon la plus instante qui soit, de batailler pour nous, afin de rendre à notre patrie bien-aimée et au vieux monde tout entier, « la couronne de la paix et de l'ordre social, la couronne de la force et bientôt la couronne de la gloire? »².

* * *

L'appel de M^{gr} l'évêque de Coutances sera entendu. Penser le contraire serait bien mal augurer de l'ardeur

1. MGR GUÉRARD : *Lettre pastorale du XII^e Centenaire.*

2. MGR GERMAIN : *Discours du Couronnement.*

des Pèlerins de saint Michel. Elle ne s'est pas éteinte, certes, avec les derniers feux du Centenaire.

Des groupes s'organisent déjà sur divers points du territoire.

La fête du 5 juillet sera splendide.

Elle ne sera pas la seule.

Le Prix de la Foi

IL y a des gens qui n'ont pas l'air de savoir le prix de la Foi. Et je ne parle pas seulement de ceux qui, n'ayant jamais eu de doutes sur la vérité de celle-ci, la traitent comme une étrangère, refusent de la servir et, dans les rares moments où ils s'oublient à le faire, le font dans la mesure exacte où l'intérêt, le caprice y trouvent leur compte. Il ne s'agit pas de ceux-là, Dieu ne veut pas être cru ni servi de cette manière.

Il s'agit au contraire de ceux que la vérité attire, qui voudraient, disent-ils, s'en faire les serviteurs dévoués, qui mettent pour cela tout en œuvre, et malgré leur bonne volonté ne peuvent plus voir ou ne peuvent plus croire. L'Évangile et l'histoire leur sont connus; la morale et les lois de la vie ont fait leur souci constant, la science pour eux n'a plus de secrets. Ils en parleraient longuement et montreraient avec éloquence comme tout ce qu'il y a encore de vrai, de beau et de bien dans le monde ne s'explique que dans la foi ou par la foi, ou dans la mesure même où il s'en rapproche. Ils vous diraient tout cela, et pourtant ils ne croient pas, du moins ne sont pas sûrs de croire. Direz-vous que c'est affaire intellectuelle, affaire morale; que l'éducation, le préjugé, la conduite pratique de la vie et tout ce qu'on est convenu de désigner sous le nom de milieu, d'ambiance, suffisent amplement à expliquer cet état d'esprit? Peut-être; mais on ne saurait mettre en doute, non plus, à l'heure qu'il est, la sincérité de leur désir. Ils répètent le cri de l'apôtre : *Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam* : je crois, Seigneur, venez donc au secours de mon

incrédulité!... Ou encore, et de toute l'ardeur de leur âme : Je voudrais voir Dieu! La vérité, que je m'y dévoue! Ils répètent tout cela et ils savent la réponse : « Pourquoi craignez-vous, je suis avec vous... Enfant, mon Père et moi nous ne sommes qu'un; qui me voit voit aussi mon Père; je suis la Voie, la Vérité, la Vie ». Cette réponse est pour eux lettre morte; comme à l'aveugle, il leur manque un sens, le sens de la foi et il n'y a que Dieu qui le donne. « Ce n'est qu'après beaucoup de temps, de prière et d'étude, disait le cardinal Manning, que nombre d'esprits, les meilleurs et les mieux doués, mais nés dans l'hérésie » — on en pourrait dire autant, toute proportion gardée, des catholiques du jour — « parviennent à comprendre que leur église n'est pas la véritable. Quand vous proposez à quelqu'un, même fort intelligent, une énigme dont vous-même avez la solution, vous êtes étonné de voir votre interlocuteur hésiter, chercher et ne pas trouver une solution qui vous paraît à vous-même d'une enfantine simplicité. Donnez-lui l'explication cherchée; lui-même s'étonnera de ne l'avoir pas trouvée tout de suite. Ainsi en est-il de l'hérétique le plus instruit et de la meilleure foi; il peut étudier, prier longtemps sans être éclairé; et ce n'est qu'à un certain moment, marqué par la grâce, qu'il découvre la vérité et s'étonne de ne pas l'avoir reconnue plus tôt. »

Quel est donc l'obstacle principal à la grâce? C'est l'orgueil, un orgueil étonnant qui fait de nous des monstres dans l'ordre moral et dont on ne s'aperçoit qu'après coup. Relisez l'histoire de tous les convertis. Depuis saint Augustin aux grands convertis de nos jours, ils n'auront tous qu'une voix pour redire avec Coppée : « Je cessai de pratiquer et tout le mal — le mal de ne pas croire — vint de cette première faute contre l'humilité qui m'apparaît décidément comme la plus nécessaire de toutes les vertus »¹. Ou encore, avec Graty : « D'abord je ne voulais pas vouloir. Quelque temps après, je voulais bien vouloir, mais sans vouloir encore. Il y avait toujours impossibilité. Mais, sous l'insistance croissante de la voix, j'en vins à dire : Je ne puis, mais

1. COPPÉE : *La Bonne Souffrance*, p. 6.

je ne m'y oppose pas : faites vous-même, prenez, coupez. Et alors, comme si on m'avait mis dans la main un fer tranchant et comme si on m'avait poussé le bras et pressé la main, je coupai l'artère principale de mon cœur. Je crois sentir encore le froid de cette coupure. C'était fini¹ ».

Vous avez dit adieu, dites-vous, à tous les plaisirs de la chair et des sens, vous êtes en parfait état pour recevoir le don de la foi, et si Dieu ne vous accorde ce bonheur, il n'est plus infiniment miséricordieux ni bon. J'aime à le croire, encore que saint Augustin, qui avait cru de même un moment, avait avoué plus tard que, même dans ses plus ferventes prières d'alors, ses intentions n'étaient pas très pures. Mais j'aime à le croire, vous êtes bien disposé : il vous reste encore un dernier retranchement, le retranchement de l'esprit. Vous vous taillez un Dieu à votre mesure, et aux mystères que la foi vous présente, inconsciemment vous dites non. Dieu pourtant veut être adoré. L'hommage de l'esprit fait partie de l'hommage de nous-mêmes, à l'égal de l'hommage du cœur. Vous voulez voir et comprendre; dites : je crois. Laissez-vous faire à la Vérité, comme Brunetière, car Dieu ne s'abaisse pas à des âmes si hautes.

Un soir de l'année 1822, au Théâtre-Français, un jeune homme d'une rare distinction écoutait en silence. Déjà, son âme mélancolique ne répondait plus que par un écho affaibli aux plus beaux vers de Corneille et de Racine, quoiqu'il fût, plus que personne, de taille à les comprendre et à les dire. Le monde pesait sur lui d'un poids insupportable. Le jeune étudiant sortit de la représentation plus attristé que jamais. Son âme était navrée. Quelques jours après, il entra au séminaire d'Issy; quelques années plus tard il était prêtre, il était moine, et quand il raconta lui-même sa conversion, voici comment il s'exprima : « Aucun livre, aucun homme ne fut l'instrument de Dieu près de moi... Je me rappelle avoir lu, un soir, l'Évangile selon saint Matthieu et d'avoir pleuré. Quand on pleure, on croit bientôt. Incroyant la veille, chrétien le lendemain, certain d'une certitude

1. GRATY : *Souvenirs de Jeunesse*.

invincible, ce n'était pas l'abnégation de ma raison, enchaînée tout à coup sous une servitude incompréhensive : c'était au contraire la dilatation de ses clartés, une vue de toutes choses sous un horizon plus étendu et une plus pénétrante lumière ¹. » Cet homme, c'était Lacordaire.

1. *Histoire du P. Lacordaire*, par FOISSER, t. I, ch. 1^{er}.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 7 mai et en la fête de l'Apparition de saint Michel, messe pour les Zélateurs et Zélatrices.

* * *

Neuvaine générale mensuelle du 7 au 15 mai.

Nous n'avons pas demandé aux Associés de saint Michel de faire une neuvaine pour les élections législatives assurés que nous étions de leurs intentions à cet égard. Toutes les Associations pieuses ont prié pour le triomphe des candidats catholiques. Il s'agit maintenant de conjurer le Ciel, pour que la législature qui va commencer respecte la liberté des consciences et en particulier celle des pères de famille. Ce sera l'objet de notre neuvaine mensuelle.

Saint Michel, protecteur de la France, priez pour nous.

RECOMMANDATIONS : Une excellente zélatrice très souffrante; un officier; une paroisse, ses prêtres et ses œuvres.

* * *

Indulgence plénière, en la fête de l'Apparition de saint Michel. Chaplet de saint Michel. (Conditions ordinaires.)

Indulgence plénière en la fête de l'Apparition de saint Michel. Scapulaire de saint Michel. (Conditions ordinaires.)

Indulgence plénière. Jour au choix. (Confession, communion, visite de l'église de chacun.)

Indulgence plénière pendant la neuvaine, en l'un des huit jours suivants. (Conditions ordinaires.)



La Vie de l'Œuvre

AFFILIATION D'UNE CONFRÉRIE A L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL. — Par lettres en date du 10 mars 1910, S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines (Belgique), a érigé une confrérie de saint Michel archange, dans la chapelle des Œuvres des Sœurs de Marie-Réparatrice de Schaerbeck, à Bruxelles.

Le but de cette confrérie est, comme de juste, d'honorer saint Michel et de « donner un nouveau stimulant à la piété des enfants et jeunes filles, en les invitant à imiter plus spécialement saint Michel et les saints Anges, leurs célestes protecteurs, par la pratique des vertus de pureté, d'obéissance, de ferveur, et ainsi de les préparer à faire plus tard partie d'une congrégation de la Sainte Vierge ».

Les réunions des associés auront lieu tous les dimanches ou tous les quinze jours. Deux ou trois fois l'an, le Directeur (aumônier du Couvent) présidera les réunions.

Son Éminence ayant émis le vœu que la Confrérie nouvelle fût agrégée à l'Archiconfrérie universelle de saint Michel, nous avons délivré le diplôme d'affiliation, le 1^{er} avril 1910.

ZÉLATEURS. — Le 29 mars, un diplôme de zélatrice a été décerné à M^{me} Froger, Le Mans, en remplacement de M^{me} Lallier, décédée.

INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mars au 15 avril : 969. — Dans ce chiffre sont comprises des listes formées par des zélateurs et zélatrices de Nantes : 43 noms. — Kursany (Lithuanie) : 171 noms. — Mulhouse : 59 noms. — Templemore (Irlande) : 68 noms. — Jérusalem : 65 noms. — S. Clément-sur-Valsonne (Rhône) : 138 noms. — Fribourg (Suisse) : 68 noms. —

Clermont-Saint-Paul (Réunion) : 38 noms. — Farview (États-Unis) : 14 noms. — Nouvelle-Orléans (États-Unis) : 17 noms. — York (Australie) : 8 noms. — Bucarest (102 noms).

Nous rappelons qu'il est INDISPENSABLE de nous donner les nom et PRÉNOMS des nouveaux associés. — Les enfants qui n'ont pas fait leur première communion ne sont pas reçus comme associés, mais seulement consacrés à saint Michel.

CONSÉCRATIONS A SAINT MICHEL. — Du 15 mars au 15 avril, ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges les enfants dont les noms suivent :

Marthe-Marie FÉMEL; Paul-Philippe-Jean PLANTADE; Eugénie PRYGOZKA; Joseph-Origène CREVIER; Édouard-Max FARDEL; Léon-Victor RIOULT; Marie-Madeleine LUYLIER; Alexandrine LE DON-MAILLOUX; Marie MAILLOUX; Louise MAILLOUX; Amélie MAILLOUX; Jeanne DESCOQS; Jean-Baptiste ABONDE-MÉRET; Humbert DAVID; Jacques BÉNÉVENT; Suzanne BÉNÉVENT; Raoul BÉNÉVENT; Marguerite-Émilienne CARLA; Marie Louise MELESSY; Henri CARTONGUAY; Théophile LE DUC; Joseph GAUDIN; Germaine GAUDIN; Marie GAUDIN; Ernestine GAUDIN; René GAUDIN; Roland AUGEUL; Marie-Joseph DELANOE; Anne DE BROSE; Odette LUCEAU; Pierre-Mary-Joseph RAGOT; Renée LEROY; François BOUILLY; Roger ROBERT; Georges MARGUERY; Emmanuel PUGOL; Victor CRÉACH; Marie-Suzanne CLAVEL; Jeanne-Marie-Joseph CARPENTIER; Jeanne DUMOULIN; Paul BARRAU; Jacqueline DE MONS; Renée REGARD; Jean REGARD; Pierre MICHELAND; Jean MICHELAND; Céline TARTAVEL; Jules TARTAVEL; Maurice REY-MERMIER; Eugène Louis-Hubert DENEY; Marcel-Félix-Joseph LEGALLAIS; Ernest-Eugène Henri LEGALLAIS; Marguerite CALVET; Eugène CORPS; Jeanne CORPS; Joseph-Louis-Michel MALBOIS.

RÉÉDITIONS. — Nous rééditons en ce moment :

- 1° Le Billet d'admission en langue française;
- 2° Le Billet d'admission en langue hongroise;
- 3° Les Litanies de saint Michel en langue hongroise;
- 4° La Méthode du chapelet de Saint Michel en langue hongroise;

— Incessamment sera réédité le cachet de consécration des petits garçons à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges.

Monseigneur l'Évêque de Coutances a bien voulu accorder 50 jours d'indulgence à la récitation de la prière, imprimée au verso des cachets de consécration, qui commence par ces mots : « O grand Prince du Ciel... »

Sur les nouveaux cachets sera ajoutée la prière, si courte et si touchante, que tous les enfants de France devraient dire chaque jour : « Des écoles sans Dieu et des Maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur. » Cette invocation a été enrichie de cinquante jours d'indulgence par Mgr l'évêque de Coutances.

— Une édition roumaine et une édition lithuanienne des Billets d'admission, litanie et méthode de chapelet, sont en préparation.

ANNALES. — Merci, une fois de plus, à nos amis qui ont bien voulu joindre 0 fr. 50 au prix de leur abonnement. Très peu y ont manqué.

Les Annales paraissent aujourd'hui sur trente-deux pages de papier satiné. Il en sera ainsi désormais.

Échos & Nouvelles

SOUS le titre « SAINT MICHEL », nous lisons dans le *Bulletin de la Fédération de la Jeunesse catholique de la Manche* :

« En souvenir du XII^e Centenaire de l'apparition de saint Michel à saint Aubert sur le mont Tombe, notre Fédération de la Manche, avec la haute approbation de Monseigneur l'Évêque, prend pour patron le grand Archange.

« Toutes nos Œuvres de Jeunesse sont invitées à l'invoquer à chaque réunion générale. »

Voilà bien une louable initiative et qui ne manquera pas d'être suivie. Quel plus bel exemple, quel plus haut patronage proposer à la Jeunesse catholique, que l'exemple et le patronage du Puissant Vainqueur de Satan ?

On se souvient que, le 25 juillet dernier, la Jeunesse catholique de la Manche et des contrées environnantes accomplit au Mont-Saint-Michel un très brillant pèlerinage.

Nos plus chaleureuses félicitations au bureau de la

Fédération, à qui revient l'honneur et le mérite d'avoir choisi saint Michel pour Patron.

* * *

Dimanche 10 avril, le groupe de la Jeunesse catholique de Saint-Lambert de Vaugirard (Paris) a donné une grande matinée musicale au profit de la souscription populaire pour l'érection des statues de Jeanne d'Arc et de saint Michel, exécutées par M. Paul Lefèvre, artiste statuaire. M. Fénelon Gibon, président du Comité, a pris la parole.

Mon Carnet bleu

17 mars. — Ouverture de la Retraite pascale. Grands mots qui disent une chose très simple : chaque année il convient de se recueillir avant d'accomplir le devoir pascal, de voir où l'on en est, de savoir où l'on va. C'est ainsi que tout bon chrétien le comprend et le veut. Les Montois suivent les pieux exercices de la retraite, et si tous ne s'y astreignent pas, du moins l'assiduité des uns console de l'absence des autres. Chants populaires, entretiens familiers, bénédiction de Jésus-Hostie, contribuent au succès final de ces jours de paix, de recueillement et de grâce.

18 mars. — A deux heures après midi, la tempête se déchaîne soudain, glaciale et violente.

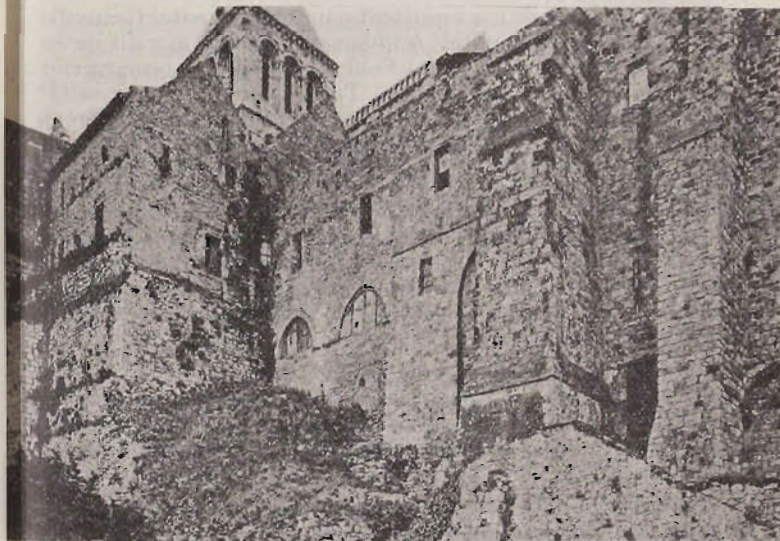
19 mars. — Sur les côtes, on aperçoit la neige qui fleurit les guérets, les arbres et les maisons. Pour fêter saint Joseph, patron de l'Église universelle, du Saint-Père et de Mgr Joseph Guérard, notre évêque, réunion spéciale à l'église paroissiale, Allocution et salut du T.-S. Sacrement.

20 mars. — Les Rameaux ! La fête des enfants, dans toute la contrée, ici particulièrement. Mémorial touchant de ces enfants des Hébreux, qui, à pareil jour, formaient cortège à Jésus sur sa route du Mont des Oliviers à Jérusalem, et chantaient : « Hosanna au Fils de David ! » Selon les traditions, les rameaux une fois bénits, l'assistance se forme en procession et enlace de ses anneaux les tombes du petit cimetière. *Et chacun de détacher du rameau qu'il porte, une branchette, une humble feuille de laurier, et de la déposer en passant sur la tombe du parent, de l'ami...* Sans doute, là-haut, les défunts dont nous saluons les dépouilles, accompagnent l'Agneau divin et chantent, eux aussi, l'Hosanna

éternel. *Et palmae in manibus eorum*, dit l'Écriture. Ils ont, comme nous, des palmes à la main. Souvenir aux morts, symbole de notre espérance pour eux et pour nous. Tel est le sens de ce geste si simple... Le ciel s'est fait élément ; le soleil est radieux.

22 mars. — Clôture de la retraite pascale. Le nombre des auditeurs a doublé depuis le premier jour.

24 mars. — Jeudi saint. L'office liturgique se fait solennel-



Phot. NEUBERG

LE MONT-SAINT-MICHEL. — CÔTÉ NORD-OUEST.
QUELQUES RESTES DE MOESTIER PRIMITIF (X^e SIÈCLE).

(Ces jardins et terrasses, où l'on distingue de précieux vestiges de cette époque reculée, viennent d'être ouverts au public.)

lement. Communion pascale très édifiante. M. l'abbé L..., de la *Croix du Nord*, assiste aux cérémonies ; il sera nôtre jusqu'au samedi saint. Le soir, sermon de la Passion. L'assistance est moins nombreuse que les années précédentes. C'était prévu. Car, le lendemain, nous devions avoir du nouveau, et il fallait s'y préparer.

25 mars. — Vendredi saint. Le nouveau? Le sifflet de la locomotive nous annonce son approche dès 6 h. 50. Un train spécial, parti de Paris la veille au soir, amène chez nous six cents excursionnistes de l'intéressante corporation des bouchers, tripiers et charcutiers. Le Vendredi-Saint, il y a relâche pour ces braves pourvoyeurs de l'humanité... et ils en profitent pour s'évader quelques heures. Leur programme comporte, outre la visite du Mont, un déjeuner maigre. Les bouchers de Paris donnent ainsi une leçon de respect religieux à la Province. Nous les en félicitons sincèrement. A midi, ils nous quittent pour courir visiter Granville et rentrer dans la capitale à 10 heures du soir. On a dit qu'en cours de route, un peu avant Folligny, le train de retour avait subi un retard de trois heures. Tous nos regrets pour ce fâcheux contre-temps. Le soir, les Montois se retrouvèrent libres pour le Chemin de la Croix et l'Adoration de la Croix, à laquelle ils avaient été empêchés de prendre part le matin.

26 mars. — Les voyageurs commencent d'arriver...

27 mars. — Pâques! La solennité se passe dans le calme et le recueillement. Le soir, au salut du Saint-Sacrement, belle assistance, devant laquelle M. le Curé commente la brève profession de foi de l'apôtre saint Thomas : *Dominus meus et Deus meus*.

28 mars. — Deux ecclésiastiques, professeurs à l'Université catholique de Lille, viennent se mettre sous la protection de saint Michel et visiter le Mont. Les jours suivants, à signaler le passage de M. l'abbé G..., aumônier militaire en retraite, et de deux prêtres du diocèse d'Angers.

31 mars. — Quelle température! Grand Dieu! Et quelle tempête! Un froid de loup, un vent de tous les diables! Et ce sera ainsi tout le jour! Ce soir, une rafale de neige passe en tourbillons fantastiques et a vite fait de blanchir les arêtes vives des pinacles et des confreforts.

1^{er} avril. — Le vent persiste au nord-est. Les habitations sont secouées littéralement. Tout tremble sous les coups de butoir. Cependant la gaieté, traditionnelle à pareil jour, ne perd aucun de ses droits. Au Mont, comme ailleurs, l'esprit gaulois est fécond en inventions et plus d'un se trouve pris par le fameux « poisson » ... qui ne s'y attendait pas... et parfois s'en fâche.

3 avril. — Une nouvelle, hélas bien triste, nous arrive. Cette nuit même, à 9 heures, un étranger s'est noyé dans le Couesnon, à l'endroit nommé le Pas-au-Bœuf, à Moidrey. Les appels de la victime ont été entendus des riverains, qui

ont essayé en vain de lui porter secours. Plus de vingt personnes ont assisté, impuissantes et terrifiées, à l'agonie du malheureux. On a retiré à grand'peine son cadavre, qu'il a été impossible d'identifier.

5 avril. — Le noyé de Moidrey est un rentier de la région parisienne. On croit à un suicide. Pauvre homme!

9 avril. — Les marées deviennent grandes et belles. Les barques sillonnent les flots.

10 avril. — Je pourrais répéter, avec plus de raison encore, ce que j'écrivais hier à propos de marées. — Pèlerinage-excursion des jeunes catholiques de Saint-Denis d'Anjou (Mayenne).

11 avril. — Deux barques se dirigent vers Tombelaine. Relâche de dix minutes au but de l'excursion et retour à la voile. Une embarcation s'échoue sur un banc de sable, à la grande surprise, j'imagine, puis, peut-être, à la satisfaction générale des jeunes promeneurs, pour qui patauger dans les mares ne manqua jamais de charme.

GINGATZ.

VARIÉTÉS

La Madone des petits ramoneurs

LE sanctuaire du Mont-Saint-Michel s'honore de posséder une *Vierge noire*, érigée, en 1863, dans la crypte des Gros-Piliers, pour perpétuer le souvenir de deux madones vénérées au moyen âge, sous les noms de N.-D.-sous-Terre et de N.-D. des Trente-Cierges.

Il faut croire que la Vierge noire du Mont-Saint-Michel est, au même titre que la Vierge du Pilier, la « sœur » de la Madone des petits ramoneurs.

Voilà pourquoi nous empruntons le récit suivant au *Bulletin Salésien* :

« J'étais à faire ma prière à Notre-Dame du Pilier. Au moment où je me disposais à partir, j'avise un petit ramoneur, tenue classique, s'avançant timidement de

cette démarche dandinante particulière aux marins et aux montagnards. Il me vint à l'esprit que l'espoir d'apitoyer quelque bonne âme religieuse n'était pas pour rien dans sa dévotion. J'en fus pour un jugement téméraire. Le petit ramoneur s'agenouilla sur la dalle en se dissimulant un peu sur le pilier gauche, et se mit à prier avec ferveur. Intrigué et conservant encore un doute sur l'authenticité de sa piété, je l'observai en prolongeant ma station. Il y allait de bon cœur, le pauvre. Immobile, fixant sur la Madone des yeux ardents, de grands yeux habitués aux larges horizons, les lèvres entr'ouvertes sur des dents si blanches qu'on aurait dit, au milieu de cette face noire, des points lumineux trouant l'obscurité, il priait avec une sincérité incontestable. J'étais surpris et édifié.

A sa sortie de l'église, nous nous croisâmes comme par hasard.

— Vous avez l'air de bien aimer la sainte Vierge, mon enfant?

— Oh! oui, Monsieur. Surtout celle-là.

— Pourquoi celle-là?

— Parce que... c'est la Madone des petits ramoneurs.

Cette parole, à deux pas de la Vierge noire, me fit sourire. Mais le regard sérieux et convaincu de l'enfant arrêta le sourire sur mes lèvres, excitant ma curiosité. Je l'emmenai sous je ne sais quel prétexte. Il accepta gentiment mon invitation à diner, fit honneur aux bonnes choses qu'on lui servit, et se laissa délier la langue par quelques gouttes d'un vin généreux. Et il parlait de son pays, de ses montagnes avec une pointe de mélancolie et un zéaiement qui ajoutait à la naïveté de son langage.

— Dans mon pays, Mousieu, tout le monde va à la messe.

— Tout le monde?

— Oh! bien sûr, Si quelqu'un n'y allait pas, on le mettrait dans le *journal*.

Cette utilisation inattendue de la presse moderne

faillit du coup me réconcilier avec l'institution. Mais ce que je voulais, c'était l'histoire de la Madone des petits ramoneurs.

Il y arriva.

— « Dans mon pays, me dit-il, il y a aussi une Vierge Noire. Elle est noire, pas de *naissance*... Voici comment la chose est arrivée... Grand'mère me l'a conté quand j'étais petit. Il y avait autrefois, dame! c'est très vieux, un petit ramoneur. Le pauvre n'avait plus sa mère. Et il était triste. Les petits qui n'ont plus de mère sont toujours tristes, on sait cela. Or, un beau jour qu'il avait vu des enfants embrassés par leurs mamans, il *languit* encore plus, et se disait : « Pourquoi n'en ai-je pas, moi, de maman? » Et, en disant cela, il allait vers l'église. Quand on languit, c'est à l'église qu'il faut aller, on sait encore cela. Une fois entré, il avisa la Madone, toute blanche et toute belle. « Oh! pensait-il, si j'avais une mère comme cela! » Il se mit à genoux devant la statue. Pendant qu'il priait, la sainte Vierge le regardait, semblait-il, et lui souriait si doucement, si doucement qu'il lui prit envie d'aller l'embrasser. Il regarda s'il était bien seul, approcha une chaise, se haussa jusqu'à la Madone et l'embrassa trois ou quatre fois. Il était sûr qu'on ne l'avait pas vu, le pauvre! Mais ses joues avaient laissé du noir : la sainte Vierge, si blanche auparavant, était devenue comme un petit ramoneur. Le sacristain ayant constaté cela, se mit fort en colère. Il apporta de l'eau, du savon pour décrasser la Madone, révérence parler. Eh bien! Monsieur, croyez-moi si vous voulez, il arriva un miracle! La sainte Vierge, se trouvant bien comme cela, ne voulut pas se laisser débarbouiller. Le sacristain eut beau laver, frotter, suer, tempêter (car il était un peu mécréant). Monsieur le curé (un saint homme pourtant) eut beau s'en mêler, la Madone, contente d'avoir été embrassée par le petit, resta comme il l'avait *arranzée*. Pour se consoler et pour consoler les paroissiens, Monsieur le Curé fut obligé, le dimanche suivant, de faire un prône où il expliqua comme quoi on peut être noir,

mais beau quand même. Il paraît que c'est écrit dans les saints Livres... La Vierge devenue noire fut appelée la Madone des petits ramoneurs. Celle de votre église est la sœur de la nôtre, faut croire ! »

Mon petit bonhomme avait débité son histoire avec un tel charme que j'en étais tout sens dessus dessous. Pas plus dégoûté que la Sainte Vierge, j'y allai, moi aussi, de mon embrassade, non sans craindre vaguement que le miracle ne se permit sur mes joues une seconde édition.

Le Culte de saint Michel

EN ITALIE, EN ESPAGNE & EN PORTUGAL

L'APPARITION de saint Michel sur le Mont Gargan (fin du ^v^e ou commencement du ^{vi}^e s.) imprima à son culte un développement extraordinaire¹. Les Italiens ne se contentèrent pas d'un seul monument au Prince des Anges; ils en élevèrent plusieurs et de diverses sortes.

A preuve, nous donnons la suite du travail de MARANGONI, dont nous devons la traduction à l'obligeance d'un savant ami.

Parmi les monuments de la piété des Italiens envers saint Michel, il convient de citer la restauration, sur ses anciennes fondations, de la diaconie de Saint-Ange in *Piscina*, l'an 755, d'après une table encastrée dans la paroi de la même église. Il ne s'agit pas de la construction d'un nouvel édifice, puisque cette diaconie, ainsi que l'atteste Panvino, existait et n'a pas subi de changement depuis l'époque de saint Grégoire.

Le pape Étienne III, qui avait été cardinal de ce titre avant de monter sur le siège de Pierre, l'enrichit des corps de saint Gétule, de sainte Symphorose et de leurs sept fils, tous martyrs

Au ix^e siècle, les témoignages de la dévotion à saint Michel sont fournis par Léon III et Léon IV, qui succéda à Sergius II.

Léon III, au commencement du siècle, élève au saint Archange, dans le quartier de Latran, un magnifique oratoire qu'il enrichit d'offrandes somptueuses, ainsi que la diaconie de Saint-Michel et l'église de Saint-Ange in *Fabiano*.

1. Voir les *Annales* de mai 1909, pages 27 et suiv.

La dernière année du pontificat de Sergius II vit les Sarrazins mettre le siège devant Rome, d'où ils furent cependant repoussés.

Sous Léon IV, successeur de Sergius, on apprit que la flotte des barbares était dans le port de Rome : les Napolitains et les peuplades voisines se portèrent à leur rencontre; mais la prière du saint pontife devança et annula leurs efforts: une horrible tempête se déchaîna et engloutit tous les vaisseaux. Le grand nombre des prisonniers qui échappa à la mort, fut employé à élever des murs et des bastions dans le quartier du Transtévère qui prit le nom de cité léonine, et ainsi la basilique vaticane fut mise à l'abri d'un coup de main.

Sachant bien à qui Rome devait le salut, le pontife érigea à cette époque, près de la basilique, le temple à saint Michel dont fait mention Baronius au 8 mai.

On accède au côté droit de l'église par un escalier en marbre grossier. C'est la coutume du peuple de le gravir à genoux, en l'honneur des 33 années de la vie du Sauveur et pendant neuf jours, à compter de la veille de la fête de l'Archange, 28 septembre, en priant pour les âmes du purgatoire. Torrigis explique l'origine de cet escalier : les corps des soldats tombés dans la lutte contre les Sarrazins avaient été ensevelis dans une grotte sur la colline, et c'est pour faciliter les visites des curieux qu'on tailla dans la rampe des marches plus tard revêtues de marbre¹.

Il y a d'autres manifestations de la dévotion des papes à saint Michel : pèlerinages, actes pontificaux. A dater de la consécration du sanctuaire du Mont Gargan, il y aurait seize papes, de Gélase 1^{er} à Urbain VI, qui ont rendu visite à la sainte montagne, s'il faut s'en rapporter au catalogue du livre de Cavalieri : *Il Pellegrino al Gargano* (p. 1, c. ix).

Quant aux actes pontificaux, rappelons les deux fêtes solennelles instituées avec office propre. Les papes ont inscrit le nom de Michel immédiatement après celui de la Reine des Anges dans les Litanies majeures. Ils ont voulu, dans les messes solennelles, le faire invoquer pour la bénédiction de l'encens à l'offertoire : « *Per intercessionem Beati Michaelis Archangeli stantis a dextris altaris incensi...* » Ils ont établi que dans toutes les messes, prêtre et servant l'invoquaient

1. Il reste aujourd'hui à Rome cinq sanctuaires consacrés à saint Michel : Saint-Ange in *Pescheria*, au milieu du portique d'Octavie, c'est l'ancienne église Saint-Ange in *Piscina*; elle est paroissiale et n'a pas cessé d'être un titre de cardinal-diacre; — Saint-Michel *inter nubes*, du fort Saint-Ange, transféré aujourd'hui près du port Saint-Michel, et Saint-Magne, fondé par Charlemagne près de Saint-Pierre; — *Sant' Angelo delle fornaci*, du 16^e siècle; église paroissiale hors la porte Cavalleggieri.

quatre fois à eux deux dans le *Confiteor*. Le rang que son nom occupe dans cette confession après la Reine des Anges, dénote qu'il est après elle le principal et le plus puissant intercesseur pour le pardon de nos offenses.

C'est pour cela que l'Église exprime sous l'image d'une trompette la puissance d'intercession de l'Archange : « *Archangelus Michael tubâ cecinit : ignosce Domine Deus noster* » (Office). Sa prière emporte pour ainsi dire de haute lutte l'acquiescement du Très-Haut.

« Quand Michel prie pour nous, dit Sylveira, il sonne de la trompette : rien n'égale dans ce cœur angélique l'humilité, la dépendance, le sentiment de la majesté divine, et pourtant, son instance est si pressante, son zèle pour nous si ardent, il va si droit au cœur de Dieu, que sa prière semble la fanfare d'un guerrier sous les armes et obtient son effet victorieusement » (*In cap. XII Apoc. Q. 67*).

Si nous ouvrons le Rituel de la réconciliation des pénitents publics, nous trouvons deux collectes dans lesquelles l'Église place le nom de saint Michel et son suffrage aussitôt après le nom de Marie. Ce document a sa valeur, car ces collectes se lisent dans les plus anciens pontificaux d'où elles ont passé dans celui de Pie V.

D'autres pèlerinages du Prince des Anges se partagent la faveur des Italiens.

Nous en avons cité plusieurs. Nous pouvons leur joindre celui d'Eboli, grotte si pittoresque dans la province de Salerne.

Les Romains dévots à saint Michel vont célébrer sa fête du 29 septembre au sommet d'une montagne qui domine la Sabine, dans le sanctuaire célèbre de la *Mantorella*, élevé d'abord au 11^e siècle en mémoire de saint Eustache dont le culte, à la faveur de l'analogie des fonctions et des attributs probablement, céda la place à celui de saint Michel.

On y a vénéré aussi la Sainte Vierge jusqu'au transfert à Lorette de la maison de la Sainte-Famille.

Le pèlerinage de Castel-à-mare, quoique relativement récent — il est du 19^e siècle — et malgré l'autorité d'une apparition, tend à tomber en désuétude.

Près de la ville de ce nom, dans l'ancien royaume de Naples, s'élève une haute montagne dont le pied s'avance dans la mer et au sommet de laquelle conduit un sentier sinueux et peu praticable. Là vivaient ensemble saint Castellus et saint Antonin, depuis abbé du monastère de Surrenti.

Un jour qu'ils étaient en araison hors de la grotte, ils virent un cierge qui brûlait à quelques pas devant eux.

La nuit suivante, un jeune homme d'une ravissante beauté

leur apparut à l'un et à l'autre en songe et leur dit : « Je veux que vous éleviez, à l'endroit où vous avez vu un cierge allumé, un oratoire qui porte mon nom.

— Nous ne savons pas votre nom, répondirent les deux solitaires.

— Je suis, reprit l'inconnu, l'Archange Michel. »

Tous deux s'éveillèrent à cette parole et, se communiquant mutuellement leur songe, ils virent qu'il ne leur était pas permis de douter de sa vérité. Ils élevèrent avec des branchages le petit oratoire, modeste par les matériaux, magnifique pourtant par la pureté d'intention et la sainteté des mains qui y contribuèrent. Aussi la renommée du prodige d'abord, puis les faveurs nombreuses de saint Michel y attirèrent une grande affluence de pèlerins. Une belle église ne tarda pas de remplacer l'humble case et la montagne reçut le nom de Mont-d'Or. Cette église subsista jusqu'au 13^e siècle (14 février).

Les grâces reçues dans ces pèlerinages faisaient surgir des monuments de reconnaissance.

Marangoni énumère quelques églises dédiées ainsi à saint Michel :

Une à Pavie par un Constantin, vainqueur des Francs ; une à Bergame, par sainte Aleyde ; à Bologne, Saint-Michel *in Bosco*, par l'évêque saint Basile.

« Saint Michel, écrit Tosti, était patron des Lombards au 6^e et au 7^e siècle. Son effigie se trouve sur les monnaies de leurs rois et des ducs de Bénévent. Le roi Didier lui avait dédié un temple, à lui et à Notre-Dame (*S. Bonol.*, p. 285).

Disons aujourd'hui que, près de Turin, le mont Caprasi reçoit tous les jours du mois d'octobre une affluence de visiteurs dans son temple et qu'il n'est pas une ville importante de la péninsule qui ne se glorifie depuis longtemps d'un sanctuaire au moins de l'Archange.

* *

Le culte de l'Espagne envers saint Michel est si ancien que c'est à peine si l'on peut remonter jusqu'à son origine. Déjà, au temps de l'invasion des Goths, plusieurs apparitions le rendirent florissant. Une des plus célèbres, arrivée dans le royaume de Navarre, fournit l'occasion de lui élever sur une haute montagne un sanctuaire appelé pour cela Saint-Michel *in Exelsis*, à la construction duquel le roi Pierre voulut concourir en transportant à pied sur cette hauteur un sac de sable.

Les Espagnols ont un autre pèlerinage très fréquenté, qui rappelle celui du Mont-Gargan : c'est la grotte de Saint-

Michel d'Hortalen au-dessus du château de Palomera, dans le diocèse de Cuencha et à cinq milles de la ville. Sa vogue date d'une apparition de l'Archange dont la statue antique orne la grotte (*Préf. XLIII*).

La fête de l'Archange rappelle un souvenir mémorable, celui de l'abjuration, dans une assemblée tenue par le roi Reccarède, des évêques et des princes espagnols engagés dans l'arianisme.

En 702, sous Vomba, prince du sang royal des Goths, la Gaule Narbonnaise, vassale de l'Espagne, s'étant soulevée à l'instigation d'Hildéric, qui s'empara encore de plusieurs places espagnoles, Vomba, très dévot aux Anges et à leur chef, se porta au devant des rebelles en recommandant au ciel la justice de sa cause. Saint Michel se montra avec des légions d'Anges au-dessus des bataillons et lui assura la victoire. (*Baronius et Michel Navé.*)

L'auteur du Martyrologe espagnol ajoute qu'en 950, saint Michel et un autre Ange, l'Ange tutélaire du royaume peut-être, se firent voir sous les traits de deux cavaliers à la tête de l'armée du roi des Asturies, Ramiro II, et lui obtinrent la victoire. Quatre temples érigés en divers lieux furent les ex-voto du prince.

Devant de telles faveurs, comment les Espagnols doute-raient-ils que le Prince des Anges ne soit leur protecteur spécial?

La nation-sœur n'est pas moins favorisée.

Henriquez, roi du Portugal, ne pouvant plus supporter les vexations d'Abante, roi maure de Séville, dont le peuple nombreux infestait son royaume, résolut de lui livrer bataille avec l'aide de saint Michel et recommanda à ses soldats d'invoquer l'Archange avant d'en venir aux mains. Entendons-le raconter lui-même, lors de l'institution de l'ordre militaire de Citaux, comment les choses se passèrent.

« Mon étendard étant tombé aux mains de l'ennemi, je sautais au bas de mon char pour le leur arracher, et tandis que je combattais ainsi à pied au milieu d'un peloton de Maures, j'aperçus à ma grande surprise auprès de moi, tout pécheur que je suis, un bras armé d'une épée qui combattait pour moi, et le haut du bras était couvert comme d'une aile d'Ange, sans que je pusse distinguer le reste du corps, ni moi, ni personne de ma suite, bien qu'un grand nombre de Maures qui tombèrent entre nos mains reconnussent l'avoir vu.

Cette apparition me remplit intérieurement de courage et je me précipitai avec ardeur dans le gros des ennemis qui périrent par milliers à mes côtés, de sorte qu'en peu de temps la victoire se déclara pour nous. Sur le champ de bataille de

Santarem jonché de cadavres ennemis, des chants d'actions de grâces s'échappèrent de nos poitrines.

Afin de perpétuer la mémoire du secours miraculeux de saint Michel et de mon Ange gardien, j'ai résolu d'instituer un ordre religieux et militaire de chevaliers qui devront porter sur le cœur une aile de pourpre rehaussée d'or, semblable à celle qui a frappé mes regards » (*La Cerda, d'après le P. Falcon, C. VIII, n° 36*).

(Traduction P. G. — *Les Grandeurs de saint Michel*, par MARANGONI.)

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Reconnaissance à saint Michel et demande de protection.

M. D.

Actions de grâces à saint Michel.

C. D.

Merci à saint Michel.

E. P.

Confiance en saint Michel.

L. P.

Reconnaissance pour diverses grâces.

A. M., *sélatrice*.

Aude. — Je vous adresse les honoraires d'une messe en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.

J. P.

Calvados. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. Nous recommandons au saint Archange nos chers enfants, et tout spécialement notre petite Michelle.

J. L. R.

Le procès pour lequel j'avais sollicité la protection de Notre-Dame des Anges et de saint Michel s'est terminé comme je le désirais. Reconnaissance.

A. L. D.

Corse. — Cinq actions de grâces.

E. D.

Côtes-du-Nord. — Une associée de l'Archiconfrérie remercie saint Michel. Prière de célébrer une messe d'actions de grâces. A. B., *sélatrice*.

Eure. — Ayez la bonté de célébrer une messe au sanctuaire de saint Michel en remerciement d'une grâce obtenue.

M. F.

Finistère. — Un jeune enfant ayant eu deux doigts coupés avait été recommandé au bon saint Michel. Il est bien guéri. Dieu soit loué et gloire au saint Archange !

St A. M., *sél.*

Ille-et-Vilaine. — Saint Michel a entendu nos prières. Mon fils a été reçu. Veuillez l'insérer dans les *Annales*.

M. L. p. M.

Une messe d'actions de grâces à Notre-Dame du Mont-Toube.

M.

Landes. — Ci-inclus honoraires d'une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.

Une associée fidèle.

Loire. — Actions de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues et demande de nouvelles grâces.

M. G.

Maine-et-Loire. — Avec mon abonnement aux *Annales*, vous recevrez les honoraires d'une messe que vous voudrez célébrer en actions de grâces. H. M.

Manche. — En reconnaissance, je vous prie de faire brûler un cierge devant l'autel de saint Michel. E. Le B.

Meurthe-et-Moselle. — Mon père entre dans sa 84^{me} année; la semaine dernière, il m'accompagnait à la Sainte Table. J'en remercie le Bon Dieu par saint Michel. B. de G.

Actions de grâces à saint Michel. V^{ve} A. P.

Meurthe-et-Moselle. — Prière de célébrer trois messes en l'honneur de saint Michel, dont une en actions de grâces. A. M.

Morbihan. — Merci à saint Michel pour une guérison obtenue. E. T.

Nièvre. — En remerciant saint Michel des faveurs obtenues, je lui recommande toutes mes intentions. M. V.

Orne. — Une associée de l'Archiconfrérie me charge de vous faire parvenir son offrande en l'honneur de saint Michel et de la bienheureuse Jeanne d'Arc. N. P.

Pyrénées (Basses-). — Une messe d'actions de grâces pour faveur obtenue, et pour cette messe, ci-inclus 2 fr. 50. M. L. FL., *zélatrice*.

Saône (Haute-). — Je remercie saint Michel de m'avoir si bien gardée jusqu'à présent, car me voici depuis cinq mois dans ma 86^e année, avec une santé assez bien conservée. Je travaillerai encore de tout mon pouvoir pour recruter de nouveaux associés à l'Archiconfrérie. V^{ve} L., *zélatrice*.

Seine. — J'ai prié saint Michel en qui j'ai la plus absolue confiance. C'est, bien portante, que je viens le remercier. G. L.

Ci-inclus les honoraires d'une messe en remerciement d'une faveur obtenue. V^{ve} G.

Seine-et-Oise. — Comme dette de vieille reconnaissance pour grâces obtenues par l'intercession de saint Michel, je veux continuer mon abonnement à vos chères et si intéressantes *Annales*. E. M.

Je vous envoie une modique somme pour vos *Annales* en remerciement de tant de grâces que je dois au glorieux Archange. E. D.

Seine-Inférieure. — Madame V^{ve} H. vous prie de célébrer une messe en actions de grâces à saint Michel. E. H., *zélatrice*.

Tarn. — Actions de grâces à saint Michel pour faveur obtenue. R. O.

Guadeloupe. — Saint Michel a entendu mes prières. J'ai réussi au delà de mes désirs. Continuez de prier pour notre colonie actuellement si éprouvée. M. G.

Je vous fais parvenir un bon de poste pour les œuvres de l'Archiconfrérie, en reconnaissance, au grand Archange, pour grâces obtenues. En raison des événements calamiteux qui frappent notre belle colonie, je viens placer ma personne, ma famille, mes propriétés sous la protection du grand Prévôt du Paradis. Est B., *zélateur*.

Ile Bourbon. — Deux associées sont venues me remettre une offrande pour vos œuvres, en reconnaissance de faveurs obtenues par saint Michel. Une messe d'actions de grâces. M. de H. de B.

États-Unis d'Amérique. — Avec le prix de mon abonnement, je vous adresse les honoraires d'une basse messe en actions de grâces à saint Michel. D. C.

Trois messes de remerciements à saint Michel de la part de M^{me} B. S. Je continue de faire le plus de zèle possible pour notre saint Archange. M^{lle} F. A., *zélatrice*.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons encore aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Pauline Bellissen, *zélatrice*.

Calvados. — Falaise : M^{me} V^{ve} Le Pelletier.

Côte-d'Or. — Beaune : M. et M^{me} Jarlot.

Côtes-du-Nord. — Binic : M. Ange Rebout; M^{me} Philomène Morice. — Tréguier : M^{lle} Marie Collas de la Baronnais; M^{me} Françoise Salaün, *servente associée*.

Cher. — Culan : M. François Barathon.

Garonne (Haute-). — Peyssiés : M. Joseph Bonni.

Ile-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Henri de Torquat de la Coulerie, née Marie-Anne de Beaurepaire; M^{me} Félicité Delalande; M^{me} de Penguern. — Bais : M^{me} Colineau, née Marie Boutmie.

Indre-et-Loire. — Tours : M. le général A. Lebrun; M^{me} Karren, née Catherine Jobert.

Loire. — Saint-Joseph : M. Jean-Baptiste Bonnard, *fidèle abonné*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} François Morel, *associée de la première heure*; M^{lle} Joséphine Guillot.

Maine-et-Loire. — Baugé : M^{lle} Marie Fronteau.

Manche. — Le Mont Saint-Michel : M. Jean Lochet. — Saint-Lô : M^{me} Lascaux. — Quettreville : M. Victor Lebsandre. — La Mancellière : M^{lle} Julie Tourout.

Mayenne. — Laval : M^{lle} Julie Mongazon.

Morbihan. — Pontivy : M^{me} Le Hossier, née E. Simon. — Ménéac : M^{lle} Edmée Apuril.

Oise. — Compiègne : M. Alfred Noël.

Orne. — Montligeon : M. l'abbé Léon Jamet, chapelain de l'Œuvre expiatoire.

Rhône. — Lyon : Sœur Thérèse J. Murigneux, religieuse de la Visitation Sainte Marie.

Sarthe. — Le Mans : M^{lle} Thérèse Lallier, zélatrice.

Savoie (Haute-). — Savoyeux : M^{me} Vve Attalin.

Seine. — Paris : M. Henry-Paul Ratel. — Bagnolet : M^{me} Lucienne Merville.

Tarn. — Castres : M^{me} Marie Rives.

Vaucluse. — Avignon : M. Laurent Duch.

Guadeloupe. — La Basse-Terre : M^{me} Ladrière, née Louise-Elisabeth Gardin.

Réunion. — Saint-Paul : M. Paul Prosper.

Alsace-Lorraine. — Vatismont : M^{me} Julie Jacquemln. — Aube-court : M^{me} Marguerite Lombard. — Morville-sur-Nied : M. Georges Conrad.

Belgique. — Bruges : M^{me} Maria-Elisa Van der Schaeghe. — Croix-les-Rouveroy : Mère Marguerite Marie, religieuse ursuline d'Amiens (France) en exil.

Grande-Bretagne. — Newry : Sœur Marie-Michel Ferrar, zélatrice.

Italie. — Turin : Mère Françoise-Rosalie Cordero de Montezemolo, de la Visitation Sainte-Marie; Dom Rua, supérieur général des Salésiens.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Pierre Rachon; M^{me} Amélie du Quesnay.

... Sed Signifer, sanctus Michaël representet eas in
Lucem sanctam!...



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (1843-10).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — RÉPONSES DE NN. SS. LES ÉVÊQUES (suite). — PROGRAMME DE LA FÊTE DU 5 JUILLET. — L'ÉPÉE SYMBOLIQUE. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — BULLETIN. — A UN ANI. SUR L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — L'ANCIEN MONASTÈRE BÉNÉDICTIN. — LE DIOCÈSE DE SÉEZ AU MONT-SAINT-MICHEL — SAINT MICHEL DE BEBERTRÉ. — LE MONT-SAINT-MICHEL AU XVII^e SIÈCLE (suite). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Réponses de NN. SS. les Évêques

(SUITE)

ÉVÊCHÉ

Valence, le 8 mai 1910.

DE

VALENCE

TRÈS VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

En vous offrant mes remerciements pour la formule de consécration que vous avez eu la délicate et pieuse pensée de m'adresser, je tiens à vous dire mes bien respectueuses félicitations pour le zèle avec lequel vous travaillez à la glorification de l'Archange protecteur de notre pays.

A tous les motifs que peut avoir un évêque français de vénérer saint Michel, s'ajoute, chez moi, le souvenir de deux années passées à la tête d'une paroisse qui lui était spécialement consacrée, années pendant lesquelles j'ai mis tout mon cœur à développer la dévotion au grand Archange.

C'est donc avec joie que je m'associe à vos démarches et que j'en recommande le succès à la Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui reçut de saint Michel sa mission de libératrice.

Daignez agréer, etc...

† JEAN-VICTOR-ÉMILE, évêque de Valence.



MARDI 5 JUILLET 1910

Fête Commémorative du Couronnement

DE

L'ARCHANGE SAINT MICHEL

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Son Éminence le Cardinal LUÇON, archevêque
de Reims, légat-né du Saint-Siège,

ASSISTÉ DE :

NN. SS. GUÉRARD, évêque de Coutances ;

BARDEL, évêque de Séez ;

DUPARC, évêque de Quimper ;

R^{me} DOM CABROL, abbé de Farnborough.



— 67 —

PROGRAMME

Lundi 4 Juillet. — Dans la matinée : Pèlerinage de Flers (diocèse de Séez). — A 8 h. 1/2 du soir. — Réunion à l'Esplanade des Pèlerinages. — PROCESSION AUX FLAMBEAUX SUR les Remparts et dans la Grande-Rue. — *Illumination générale.*

Les Pèlerins trouveront lanternes et bougies au Magasin « Au Dauphin », près l'Esplanade.

Mardi 5 Juillet. — MATIN. — A partir de 5 heures. — Messes à l'église paroissiale.

A 7 h. 1/2. — Messe de communion, célébrée par S. E. le Cardinal LUÇON.

A 8 h. 1/2. — Réception du Pèlerinage de la *Ligue des Femmes Françaises.*

A 9 heures. — Réception du Pèlerinage diocésain de Séez, présidé par S. G. Mgr BARDEL.

A 10 heures. — MESSE PONTIFICALE, célébrée à l'Esplanade, par Mgr l'Évêque de Séez. — Discours de S. G. Mgr DUPARC, évêque de Quimper.

Après la Messe Pontificale, S. E. le cardinal LUÇON bénira l'Épée symbolique qui sera remise ensuite à Mgr l'Évêque de Coutances par la Ligue des Femmes Françaises. — Procession à l'église paroissiale, où l'épée sera déposée aux pieds de l'Archange.

SOIR. — A 2 heures. — Réunion à l'Esplanade. — SALUT du T.-S. Sacrement. — PROCESSION par les Remparts et la Grande-Rue. — DISLOCATION à l'église paroissiale.

Les Pèlerins pourront reprendre le train de 3 h. 40 ou le dernier train de 6 h. 30.

L'ÉPÉE SYMBOLIQUE

Qui sera offerte en l'honneur de saint Michel, le 5 juillet 1910

PAR

La Ligue des Femmes Françaises

Nous sommes heureux de donner aux lecteurs des Annales la description de cette œuvre du maître-joaillier Mellerio, à qui revient aussi, et d'abord, l'honneur d'avoir conçu et réalisé la Couronne de Saint Michel.

M. Mellerio s'est inspiré du moyen âge pour la forme et l'ornementation de l'épée.



L'ÉPÉE SYMBOLIQUE

Au pommeau, l'inscription arabe sur un cristal signifie : *la victoire est au Seigneur*, et, sur la poignée, Dieu, représenté par une topaze triangulaire, sur laquelle est gravé le Monogramme symbolique de la Sainte Trinité, arme de ses foudres les Anges, se ralliant au cri de guerre de saint Michel : *Quis ut Deus !*

Sur les parties latérales, c'est en grec et en latin le cantique en l'honneur du Saint des Saints : Ἅγιος, ἅγιος, ἕγιος — Sanctus, sanctus, sanctus. Le derrière de la poignée est remarquable par la traduction poétique en taille-douce et à l'eau-forte repiquée au burin, d'une louange à l'adresse de saint Michel : *Explicans victor crucem.*

L'Archange, vainqueur du dragon sur un nuage d'où s'échappe la foudre, donne par sa victoire l'explication des futures humiliations du Verbe incarné, et une croix immense apparaît dans

le lointain. A terre, on découvre, à travers une porte crénelée surmontée des armoiries de l'Abbaye, le Mont-Saint-Michel, où l'Archange est honoré en France d'un culte spécial.

Les deux extrémités de la garde sont terminées par deux aventurines vertes orientales, taillées en pyramides quadrangulaires, dont la dureté symbolise la force surnaturelle. Tout cet ensemble est rehaussé par l'éclat des autres pierres et le brillant de l'or.

Sur la lame flamboyante, d'un or éclatant couleur de feu, son monogramme caractéristique, avec le dragon enchaîné, et l'invocation des chrétiens : *Defende nos in proelio*, en or, sur fond platiné, et, sur l'écusson émaillé, la croix de Constantin en jacinthes avec un brillant au centre. Saint Michel, qui a vaincu par sa foi dans la croix, indique aux enfants de l'Eglise qu'ils ne triompheront que par ce signe : *in hoc signo vinces*. Par derrière, les armoiries de Léon XIII, en taille-douce, avec la devise : *lumen in caelo*, et 1878, date de son élection à la Papauté.

Les dimensions de l'épée symbolique sont les suivantes : Longueur totale : 1^m, 175. Longueur de la lame, depuis l'écusson jusqu'à la pointe : 0^m, 86. Longueur de la poignée : 0^m, 22. Longueur de la garde : 0^m, 25.

* * *

On nous demande s'il est encore temps d'envoyer les offrandes pour l'Épée de saint Michel.

Nous répondons : OUI.

Il ne nous appartenait pas d'engager nos abonnés à le faire. La Ligue des Femmes Françaises a pris l'initiative : il convient que nous lui en laissions tout l'honneur. Mais, qui ne devine notre pensée ?...

Contribuer à l'achat de l'Épée symbolique, c'est évidemment se concilier les bonnes grâces de saint Michel.

Volontiers, nous nous chargerons de transmettre à la Ligue des Femmes Françaises les offrandes qui nous seront adressées au Mont-Saint-Michel.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Le 30 avril, un diplôme de zélateur a été décerné au R. P. Henri Blériot, supérieur du Collège du Saint-Esprit à Braga (Portugal), en remplacement du R. P. Thomas Hossenlopp, décédé; le 10 mai, un diplôme de zélatrice a été décerné à M^{lle} Françoise Dupouy, de Mauvezin (Gers).

INSCRIPTION DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 mai : **405**. Dans ce chiffre sont comprises des listes formées par des zélateurs et zélatrices de : Angers, 22 noms; — Oisy-le-Verger, 29 noms; — Levroux, 18 noms; — La Chaussée-sur-Marne, 22 noms; — Bucarest (Hongrie), 41 noms; — Louhans, 26 noms; — Ferooz (Belgique), 56 noms; — Saint-Benoit du Sault, 10 noms; — Dundalk (Irlande), 8 noms; — Levroux, 18 noms; — Condrieu, 9 noms.

Nous rappelons qu'il est INDISPENSABLE de nous donner les nom et PRÉNOMS des nouveaux associés. — Les enfants qui n'ont pas fait leur première communion ne sont pas reçus comme associés, mais seulement consacrés à saint Michel.

CONSÉCRATIONS A SAINT MICHEL. — Du 15 avril au 15 mai, ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame, des Anges les enfants dont les noms suivent :

† Léonce Delorraine; Odette Poinat; Charlotte Béraud; Edouard Béraud; Marie Hergnot; Madeleine Dagorne; Hélène Friguet; Paul Marchal; Marie Marchal; Estelle Gordon; Odette Gordon; Marie Buscal; Henri Buscal; Lucette Buseal; Arsène Morin; Marcel Lelarge; Emile Lelarge; Léon-Michel-Marie-Jules Gô; Paule-Marie-Madeleine Maurel; Ernest-René-Louis-Marie Geschwind; Jean Bihr; Robert Bihr; Elisabeth Bihr; Armande Lory; Simonne Chabazier; Yvonne Moreau; Michel Duménil; Paulette Beauregard; Marguerite-Marie Léger; Jean-Louis de Flamesnil; Gilberte-Augustine Théroude; Edmond-Gaston Legrand; Edouard-Joseph Legrand; René-Jules Legrand; Eudoxie Mugnier; Marcelle Arias; Antoine-René-Marie-Joseph Lefebvre; Michel-Augustin-Ignace-Marie-Vianney Pèlerin; Léontine-Marie-Louise Clotin; Suzanne Godin; Thérèse Godin; Fernand Mesmer; Marcel

Lamy; Marcel Quénot; Jean Bruant; Pierre Bruant; Jacques Bruant; André Bruant; Antoinette Bruant; Alice Darché.

LAMPES. — Du 15 avril au 15 mai, ont été demandées, une lampe, un an; — 3 lampes, un mois; — 8 lampes, 9 jours.

ANNALES. — La plupart de nos abonnés ont renouvelé, ces temps derniers, leur abonnement. Il en est d'autres qui retardent encore. Nous les prions de vouloir bien se hâter.

EXPÉDITIONS. — A partir de maintenant, nous adoptons la ligne de conduite suivante : Les personnes dont les commandes d'objets de piété ou de propagande ne seront pas accompagnées de leur montant, trouveront dans l'envoi un mandat-carte rempli d'avance par nos soins et qui tiendra lieu de facture. Il suffira de nous le retourner par l'intermédiaire de la poste. Ce mode de paiement très simple est usité dans beaucoup d'administrations; il facilitera la besogne de nos amis et la nôtre.

EX-VOTOS. — Deux plaques de marbre : RECONNAISSANCE A SAINT MICHEL (*Examen passé avec grand succès*). — MERCI A SAINT MICHEL (*Opération réussie*).

N.-B. — Nous recevons toujours comme ex-voto les plaques de marbre. Autant que possible, leur donner les dimensions suivantes : largeur, 0^m,25; hauteur, 0^m,20; épaisseur, 0^m,105.

Une personne qui voudrait remercier saint Michel d'une grâce obtenue serait bien inspirée de nous envoyer à titre d'ex-voto un modeste tapis, une carpette de 2^m,20 x 2^m,30 pour l'autel de l'Archange.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de Juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Samedi 4 juin, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs:

NEUVAINÉ générale mensuelle, du 11 au 19 juin.
INTENTION proposée : Le règne du Sacré-Cœur par saint Michel.
INVOCATIONS : Que le règne de votre divin Cœur arrive, Seigneur Jésus !

Saint Michel, écarter les obstacles qui s'opposent au règne du Sacré-Cœur de Jésus !

RECOMMANDATIONS : Une communauté; une personne âgée, menacée d'une opération chirurgicale; une mère de famille; plusieurs premières communions, examens et intentions particulières.

Indulgence plénière. Jour au choix (Confession, communion, visite de l'église de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

Indulgence plénière. Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Cond. ordin.).

A UN AMI

Sur l'Espérance Chrétienne

JE vous remercie, cher ami, de m'avoir confié vos craintes sur l'espérance chrétienne. La force vous manque! Espérer toujours et n'arriver jamais!

Le ciel si beau!... le ciel si pur! le ciel si ardemment désiré!... et si lointain!...

Vous avez remis vingt fois sur le tapis l'ouvrage de la perfection. Vingt fois vous êtes retombé. Aujourd'hui plus d'espoir. Ni zèle au service de Dieu, ni constance ni force, et vous n'en pouvez plus!...

Et je vous félicite de l'avoir dit. On n'est jamais si près du but que lorsqu'on le touche vraiment. Nous aurions lieu de nous inquiéter si notre espérance venait de nous, oh! oui, mais notre espérance ne vient pas de nous, cher ami, elle vient de Dieu, c'est Dieu qui la donne; nous n'avons qu'à la demander simplement et à nous en servir. Dans le domaine surnaturel où nous avons l'honneur de vivre, nous ne rêvons de rien moins, en effet, que de participer à la vie même de Dieu et d'orienter notre vie à cette lumière de la foi. Comment voulez-vous que nous le fassions quand nous ne sommes rien de nous-mêmes et qu'il n'est rien dans les choses qui nous satisfasse pleinement. Il faut que le bon Dieu nous attire, et certes, le bon Dieu n'y manque pas. Chacun suit son attrait, dit le poète; le chrétien véritable, aussi, suit son attrait qui est l'attrait de Dieu et il le retrouve partout.

Grâces de la jeunesse, virilité de l'âge mûr et sagesse du vieillard;...

Moissons dorées du laboureur, honneur militaire, dévouement à la cause sociale... Humanité, famille, patrie;...

Idéal du savant, du religieux et du prêtre, soif des âmes, de toutes les âmes;... tous idéals rêvés de vérité, de beauté, de justice et d'amour : ... d'où venez-vous? Quel est votre attrait puissant, quel est le secret de vos charmes?

Il ne vient pas de vous, non : vous n'êtes rien de vous-mêmes, vous n'avez qu'un éclat d'emprunt, un éclat éphémère qui passe comme l'ombre d'une ombre, l'ombre d'une fleur... Le matin elle fleurissait, avec quelle grâce vous le savez ; le soir, nous la vimes fanée... Il vous manque ce quelque chose qui s'appelle la grâce : il vous manque l'infini.

Votre attrait ne vient pas de nous non plus. Nous pouvons à notre gré vous parer des plus vives couleurs, vous donner dans notre cœur une place de choix et librement marcher sur vos traces. Mais nous ne faisons pas votre prix ; il s'impose à nous, notre gloire est de marcher à votre lumière, de vous reconnaître et de vous servir. Nous ne vous créons pas, nous n'en aurions pas même l'idée, et jamais nous n'oserions vous accorder un peu de crédit si nous ne savions que vous venez de plus haut que la terre.

Votre emprise sur nous, elle vient de Dieu. Elle est un vestige de Dieu dans le monde, une émanation de sa beauté, un reflet de sa gloire, quelque chose de Lui. Elle nous captive, nous séduit, nous entraîne, parce qu'elle est quelque chose de bon, de noble et de grand, parce qu'elle est chose de Dieu.

La preuve? Le bon Dieu lui-même est venu nous en informer : « Personne ne peut venir à moi, dit Jésus, si mon Père ne l'attire... Quand j'aurai été élevé sur la croix, j'attirerai tout à moi... sans moi vous ne pouvez rien faire. »

Vivez donc tranquille, cher ami, sur l'espérance que vous donne le ciel. « Venez, le bien aimé de mon père, venez posséder le royaume qui vous est préparé depuis l'origine du monde » : voilà ce que vous entendrez un jour.

Vous êtes trop coupable pour que le bon Dieu vous fasse miséricorde! — Mais alors, à qui en ferait-il, de la miséricorde? Regardez la croix. Sa miséricordieuse puissance va plus loin que votre faute, elle est capable de vous tirer d'un plus mauvais pas. L'« heureuse faute » qui nous valut un si grand, un si puissant Rédempteur, n'est-ce pas quelque chose de vrai?...

L'épreuve est trop forte, je ne puis la souffrir! — Ouvrez l'Évangile, vous répond Jésus, et une fois pour toutes croyez-moi. Lisez doucement : « Heureux les pauvres en

esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient; heureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre; heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés; heureux les affamés de justice, parce qu'ils seront rassasiés. Heureux les miséricordieux, heureux les pacifiques, heureux les purs... heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est pour eux. Heureux serez-vous quand les hommes vous maudiront, vous persécuteront, vous accableront de calomnies à cause de moi. Réjouissez-vous alors, faites éclater votre joie, car une grande récompense vous attend dans le ciel. »

Ce sont là, cher ami, des paradoxes divins auxquels il faut bien revenir. Dieu ne trompe pas; vous en conviendrez facilement, si vous jetez les yeux seulement cinq minutes autour de vous.

— Mais je demande et jamais je n'obtiens! — Avez-vous purifié votre cœur avant de prier? Etes-vous entré dans votre chambre et avez-vous dit à Dieu, comme savent dire ceux que conduit l'humilité de l'amour, que la confiance inspire : « Mon Dieu, vous qui nous avez dit que celui qui cherche trouve, vous qui savez mieux que moi ce dont j'ai besoin, je m'en rapporte à vous du soin de ma destinée et de tous les intérêts qui me sont les plus chers. Faites-moi entendre ce que vous voulez, faites-moi vouloir ce que vous entendez. Doucement, comme on prend un enfant par la main, détachez-moi de ma rancune, de ma vanité, de ma froideur, de mon amour-propre. Nous tous, délivrez-nous du mal... *Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il!* »

Mais toujours recommencer, toujours souffrir!...

Qu'importe de nous, si la souffrance donne la joie. Les Apôtres allaient par le monde heureux de souffrir et se rendaient à Dieu, sur la fin de la vie, les mains pleines de grâces. On les battait de verges, on les chassait d'une ville à l'autre, leurs sermons ne « prenaient » pas, on les lapidait, on les jetait à la mer... Et savez-vous ce qu'ils disaient : « Je surabonde de joie au milieu des souffrances... je voudrais mourir pour vous, mes chers petits, *filioli mei*, afin de vous amener tous à Jésus et que nous ne soyons tous qu'un ensemble dans l'unité de l'Esprit Saint. » — Nous, nous n'avons pas encore souffert jusqu'au sang, n'est-ce pas?... de simples

égratignures... une piqûre peut-être... et encore... Plaignez donc ceux qui ne souffrent pas, ils ne savent pas ce que c'est que se dévouer, ce que c'est qu'aimer. Ils reçoivent leur récompense, *vanî vanam*, et vous, estimez-vous heureux de souffrir. Le bon Dieu vous aime.

Voilà, cher ami, quelques-unes des choses que m'a suggérées votre lettre. J'aurais voulu vous les dire plus suavement, faire couler en vous quelque chose de la grâce de Dieu. Je ne l'ai pas pu. Mais l'espérance, une croix à la main, vous précède en chantant sur le chemin de la vie. Votre souffrance d'aujourd'hui passera comme toutes les souffrances, et elle vous vaudra pour le ciel une grande somme de gloire. Votre confiance particulière en saint Michel me touche. Vous avez fait de sa devise une devise vivante. Puisse-t-elle vous conduire à cette immensité du ciel bleu où vont vos soupirs, et croyez-moi toujours respectueusement vôtre, dans le Christ Jésus...
A. X***.

Mon Carnet bleu

En toute sincérité, j'avoue que *Mon Carnet bleu* est, ce mois-ci, aussi monotone qu'une mirlitonade, aussi livide qu'un mort, aussi vide et aussi froid qu'un paysage sibérien. La raison?? Allez donc, vous, demander à un homme de détourner le vent ou de réchauffer le temps!

Mon carnet porte, en toutes lettres et à chaque page, écrits ces mots fatidiques, et dont je vous prie de croire que nous avons éprouvé toute la cruelle vérité : TEMPÊTE! FROID! Rien, rien pour tempérer l'aridité de ces jours mornes, indécis, trompeurs, qui promettent et devraient donner du soleil et n'apportent que pluie, vent et glace. Rien, vous dis-je, ne nous a réchauffés, pas même la bataille électorale qui s'est livrée, ici comme ailleurs, j'imagine, à coups d'affiches bariolées, à coups d'injures et de contre-injures. O beauté rigide des luttes pacifiques de la démocratie consciente et apaisée!

Que la Providence est bonne, par contre, et comme elle sait à propos verser le baume consolateur sur nos plaies!

Il fait un temps affreux! Eh bien! il semble — pauvres enfants, jouets des illusions! — que la Comète qui vient, qui sera passée quand vous lirez ces lignes, en nous suggérant l'explication de nos maux ait en même temps la vertu miraculeuse de les calmer, de les guérir. Il pleut... C'est la faute

à la comète. Il vente... c'est la faute à la comète. Il gèle... c'est la faute à la comète ! Et l'on est mouillé et l'on est secoué et l'on grelotte avec résignation, presque avec plaisir, tant il se mêle aux douleurs qui nous torturent de curiosité ardente, de joie de voir enfin du neuf, un astre chevelu que les vieux ont aperçu, il y a soixante ans, et que ni vous ni moi ne reverrons plus, sans doute... On ne sait jamais ; il est possible, comme dit Faguet.

En veine de comètes, d'astres errants et déséquilibrés, ne voilà-t-il pas qu'un astronome américain (pourvu qu'il ne soit pas astrologue ! — les malins prétendent que astronome américain = astrologue !?) a aperçu au bout de sa lunette un « soleil noir » énorme et lointain — heureusement ! — en marche directe — brrr ! — vers la terre. Il a calculé



LA COMÈTE DE HALLEY. — APPARITION DE 1066

D'après la tapisserie de la Reine Mathilde, conservée au musée de Bayeux.

que la dislocation du système solaire, le nôtre, s'ensuivrait de la rencontre — que dis-je ? — de la seule approche de cet astre. Le choc serait pour dans trente, ou cinquante ou cent ans. Vous êtes avertis...

Je connais des gens qui ajoutent foi aux démonstrations de l'astronome américain et qui déjà prennent leurs dispositions. C'est prématuré ; il faut attendre, pour se prononcer et agir, que les observatoires européens, dûment invités à contrôler le savant d'outre-mer, aient donné leur avis motivé en bonne et due forme.

Mais, assez de comètes et de soleils noirs !

16 avril. — Deux sangliers — le croira-t-on ? — arpentent nos grèves. Ils ont même l'air aussi pressés que dépayés. L'arène mouillée n'a que de lointaines analogies, il faut croire, avec les halliers de la forêt de Villequartier. Les « cri-

ches » sont de bien pauvres claières, et les âpres senteurs de la chrisme marine ne disent rien qui vaille aux narines des « solitaires » fourvoyés. Ils errent en tous sens, touchent Courtils, empruntent la digue de Torin — elle aura au moins servi à cela — et poussent une pointe sur Tombelaine où ils séjournent, dans les fourrés d'épines noires. La mer les cerne une bonne partie du jour. Puis, vers le soir, tels d'aventureux excursionnistes, ils se replient en bon ordre sur les polders de Bretagne où des laboureurs, en bande, les assomment vaillamment, à coups de bêche.

20 avril. — Allons, bon ! Voici que les deux candidats à la députation s'attrapent à qui le... pire ! Les affiches deviennent rouge d'une part, jaune de l'autre. Souvent c'est ainsi : tel entre dans des colères rouges, et tel en rit jaune !

24 avril. — Le scrutin est ouvert, à 8 heures. Calme plat. Pluie froide. Dans la vieille maison du Roy, où l'urne trône, les soixante et quelques électeurs montois défilent, exerçant avec une olympienne sérénité leur pouvoir souverain ! Le soir venu, certains nez s'allongent... Mais ne nous occupons point des nez !

27 avril. — Réveil en sursaut par une bande d'énergumènes en goguette, débarquée on ne sait d'où ni comme. Mieux vaut reposer son regard sur ce mendiant qui, ce jour, accomplit dévotement son pèlerinage à saint Michel.

1^{er} mai. — Ouverture du Mois de Marie. Le 6 septembre 1867, M. l'abbé Pigeon, curé du Mont-Saint-Michel, consignait avec émotion au registre paroissial la beauté de ces mois de mai où, tous ensemble, les Montois et leur pasteur chantaient « de délicieux cantiques à la Reine des Anges ! » La tradition se maintient. Dieu merci !

4 mai. — Messe des Rogations, dans la chapelle de Saint-Aubert. C'est délices [de] prier en ce rustique sanctuaire.

5 mai. — L'Ascension. Rien à signaler. La fête se passe sans autre incident que l'incursion d'un insensé à l'église, après l'office.

8 mai. — L'Apparition de saint Michel est effacée du calendrier, cette année. La Bienheureuse Jeanne d'Arc a pris la place. Pour la première fois que la France célèbre sa libératrice, la Providence a voulu que ce fût le 8 mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans. Pour la première fois, dans toutes les églises de France, l'office est chanté sur le mode grégorien. Au Mont, belle solennité paroissiale, malheureusement contrariée par la pluie. L'illumination

projetée ne peut avoir lieu. Après un brillant panégyrique de la Bienheureuse par M. le second Chapelain, le salut du Saint-Sacrement est donné et un cantique à Jeanne d'Arc termine la cérémonie, à laquelle nombreux assistent les habitants.

12 mai. — Cette nuit, la tempête a fait rage. Ce matin, la mer est houleuse. Les vagues déferlent avec violence sur les rocs et les tours.

13 mai. — Plusieurs familles accomplissent leur pèlerinage.

Échos & Nouvelles

Mgr L'ÉVÊQUE DE QUIMPER a consacré son diocèse à saint Michel, le 8 mai, en la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc et l'anniversaire de l'Apparition de saint Michel. Ce jour-là, au salut du T.-S. Sacrement, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, a été récité l'acte de consécration prononcé, au Mont-Saint-Michel, par Mgr l'Évêque de Coutances, le 16 octobre 1909.

A Rennes, le même jour, Mgr l'Archevêque est monté en chaire, avant la Bénédiction du T. S. Sacrement, et a consacré son diocèse à saint Michel.

Cette consécration a été faite également dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Le *Bulletin de l'Œuvre du Vœu national* expose ainsi l'état des travaux de la chapelle Saint-Michel à la basilique de Montmartre.

« Tous les travaux de la chapelle Saint-Michel sont en préparation dans les ateliers des artistes; M. Faget travaille à la statue agenouillée de Jeanne d'Arc qui doit être adossée à l'un des piliers de la chapelle; le marbrier prépare le socle en marbre jaune de Sinada qui doit porter la statue et qui surmontera lui-même une saillie du socle en pierre, se raccordant avec le socle général de la chapelle. On travaille en même temps aux marches en marbre blanc, au dallage, qui sera incrusté de mosaïque d'émail, et à l'appui de communion sur lequel la mosaïque dessinera des branches de laurier : on sait que des feuilles de chêne formeront le thème décoratif de la grille de bronze. D'autre part, M. Marcel

Magne, l'artiste chargé des cartons de la mosaïque qui doit symboliser l'apparition de saint Michel à saint Aubert et la construction ordonnée de la célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel, a terminé son travail qui sera bientôt soumis à Mgr l'Archevêque, ainsi qu'au Comité. Enfin, M. Pascal Blanchard s'occupe des cartons de trois verrières du fond de la chapelle qui ont pour sujets trois épisodes de la vie de Jeanne d'Arc. Nous espérons que ces cartons seront terminés à la fin du mois de mai et que le peintre verrier désigné pour les exécuter, M. Gaudin, sera en mesure de les poser au mois de septembre, ainsi qu'il s'y est engagé. »

Quelques travaux à signaler :

1° Dans *Le Pays de Granville*, bulletin périodique de la Société d'études historiques et économiques (décembre 1909), une étude très intéressante et très documentée de P. de Gibon sur les Iles Chausey.

Dans une première partie, la seule parue, l'auteur étudie la topographie de l'archipel, l'état ancien de la Baie du Mont-Saint-Michel, la période celtique et la romaine, les temps mérovingiens et carlovingiens, les invasions normandes; la domination des ducs de Normandie, la donation des Iles au Mont-Saint-Michel, le séjour des Solitaires.

2° Dans le même bulletin (janvier 1910), un article remarquable de M. de Brachet sur les Prisonniers de l'Ordre du Roi au Mont-Saint-Michel, au xviii^e siècle.

3° Dans le *Mois Littéraire et Pittoresque* (mai 1910), une pièce de vers : *A l'Ombre de Jeanne*, de M. Louis Foisil. Tableau de l'héroïque résistance de d'Estouteville et de ses chevaliers, enfermés dans la citadelle du Mont que les Anglais assiègent (1427-1434). M. Foisil estime avec raison que ce haut fait a sa place dans l'histoire à côté des chevauchées de Jeanne :

Mais durant ces sept ans, brusquement, l'Espérance,
Au jardin dévasté du royaume de France,
Avait mis le sourire étoilé de ses fleurs.
— Des noms avaient chanté Domarémy, Vaucouleurs!
Dont un souffle joyeux et parfumé d'idylle
Avait porté l'écho très doux de ville en ville:
Puis ce murmure, enflé multiplié, grandi,
Était devenu vent d'orage, avait bondi,
Aux beffrois arraché d'assourdissants vacarmes,
Et par tout le pays jeté l'appel aux armes!

Et ton nom radieux, porté de lèvres en lèvres,
Par dessus ce tumulte et toute cette fièvre,

Dans sa chaste douceur, ô *Jeanne*, avait plané.
.....
O *Jeanne*, c'est pourtant de ce noble rocher
Que l'archange Michel partit pour te prêcher
La croisade héroïque, éclatante et sublime
Qui rendit le royaume à son roi légitime.
Quand toute ville ouvrait ses portes au plus fort
— Vierge ainsi que toi-même, — il résistait encor...
Il résista toujours!...

Ouvre-lui toute grande
La porte d'or, ô *Jeanne d'Arc*, de ta légende!
Vous avez besogné pour un commun seigneur,
Soyez donc aujourd'hui tous les deux à l'honneur!
Dans ta gloire qu'un geste auguste rassérène,
Accueille notre Mont normand, *bonne Lorraine*!

Les églises du Mont-Saint-Michel

(suite)

L'Ancien Monastère bénédictin.

DEUX dates sensiblement proches l'une de l'autre, ferment la première époque de la vie religieuse au Mont-Saint-Michel : l'an 966 marque la fin de la Collégiale, et l'an 992 la destruction de l'Oratoire de Saint-Aubert. Ce laps de temps mesure presque trois siècles; et pourtant il ne semble être que la brève annonce, comme le monastère, dont nous esquissons l'histoire, n'est lui-même que le berceau de la vie monastique et chevaleresque qui a brillé, en cet endroit, pendant huit cents ans. C'est une de ces aurores lentes qui déconcertent les assistants et qui témoignent, en réalité, d'une attention particulière de la Providence pour ses œuvres de choix; — pareilles aux débuts de ces grandes vies humaines, qui paraissent incertains, tant sont faibles les progrès et nombreux les échecs, mais qui cachent en préparation une merveilleuse destinée.

I. — LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS.

En 992, à la date où se posait la première pierre du

monastère, il y avait déjà 26 ans que les Religieux bénédictins avaient remplacé les chanoines dans leur collégiale agrandie pour eux par le duc de Normandie. Les plus anciens d'entre eux, derniers représentants de la colonie fondatrice, se souvenaient encore du jour où, des « abbayes de Fontenelles, de Saint-Pierre-de-Jumièges, de Saint-Taurin d'Evreux, de Saint-Benin, de Saint-Evroult, de Saint-Melaine près Rennes », ils étaient venus, trente, se réunir en la ville d'Avranches, auprès du duc de Normandie, Richard I^{er}, qui devait les conduire au Mont-Saint-Michel.

A travers les événements qui s'étaient succédé depuis, ils revoyaient, comme dans une gloire, l'escorte d'honneur que leur avait faite le duc avec les « evesques, abbez et seigneurs de sa cour »; ils se rappelaient les « hymnes et les cantiques » que tous avaient clamé en l'honneur de saint Michel; et les prières, qu'ils faisaient toujours à l'intention des Bienfaiteurs, ramenaient sur leurs lèvres les noms bénis du pape « Jean treizième et du roy de France Lothaire » qui avaient confirmé « par bulles et patentes » leur prise de possession.

L'état des lieux dont ils prenaient possession n'était certes pas brillant. Les hommes sans vocation, qui avaient réussi à se procurer les prébendes canoniales sans en acquitter personnellement les charges, n'étaient pas seulement « négligents et paresseux à célébrer l'office divin »; pour subvenir aux frais de leur vie mondaine, ils avaient dû vendre « les vases d'or et d'argent de l'église, les calices, croix et autres choses de grand prix »; — mais la bonne gestion des revenus qu'apportaient au trésor les terres offertes en hommage par les évêques et les ducs de Normandie eut vite fait de réparer ces dernières dilapidations.

Aux environs, la paix religieuse qu'avaient troublée, pendant plus de cent ans, les invasions normandes, était enfin rétablie, en même temps qu'un évêque remontait sur le siège d'Avranches (990), et à sa faveur les pèlerins reprenaient le chemin du Mont-Saint-Michel.

En 991, il est vrai, les Religieux avaient éprouvé un deuil cruel, en voyant mourir leur abbé fondateur. Maynard I^{er}, qu'ils entouraient de vénération, « pour son gouvernement ferme et bénin »; mais ils le sentaient revivre en la personne de son neveu Maynard II, qu'ils avaient élu à sa place. Tout allait donc au gré de tous, si un autre accident — celui-là matériel — n'était venu les surprendre en 992: l'Oratoire, qui les avait abrités pendant vingt-six ans, fut brûlé avec toutes ses dépendances, moins une.

II. — LE MONASTÈRE.

Un matin donc, les Religieux virent des ruines à l'endroit où, le jour précédent, se dressait encore la déjà vieille Collégiale. Ils n'en eurent pourtant pas de tristesse. A ces hommes qui passaient leur vie à se convaincre qu'ils n'étaient en ce monde que les instruments de Dieu, il semblait que Dieu développait ainsi le plan d'une œuvre dont il connaissait mieux qu'eux les destinées; ce que nous appelons des échecs ne leur apportait pas d'émotion; mais ils reprenaient tranquillement leur travail à la limite où l'avait laissé la tempête.

Du mieux qu'il avaient pu, ils s'étaient employés à sauver des atteintes du feu les reliques et les objets les plus précieux du culte. Après l'incendie, ils enlevèrent les décombres: ce qui dut être facile, les constructions étant modestes. Au même temps, le duc de Normandie, « fondateur du monachisme en ce Mont », averti du désastre, leur adressa des subsides en argent. Une église « fut donc vite réédifiée, assez semblable à la première » et, sur son emplacement, appuyée au flanc occidental du rocher.

Cette église demeura intacte pendant 31 ans. Puis un abbé, Hildebert II, un constructeur de génie, la renforça et l'agrandit pour en faire les gigantesques soubassements d'une basilique qu'il rêvait hardiment assise sur la cime du rocher. Elle devint depuis lors une

chapelle souterraine et fut dédiée à la Sainte Vierge. Un moine artiste du XI^e siècle, Guillaume de Saint-Pair, la connut sous ce vocable, et il la trouvait « belle ». Au XVII^e siècle, D. Huynes la montrait aux pèlerins encore enrichie d'un reste d'autel qui avait appartenu à saint Aubert, et des architectes du XVIII^e siècle en levèrent des plans qui nous ont conservé son aspect général; mais aussi peu après on y construisit, sous le portail de l'église supérieure, reculé de trois travées, un mur de soutènement qui sépara le chœur de la nef. Au cours des fouilles qui ont été pratiquées en 1908, au delà de ce mur, on a reconnu des vestiges du chevet qu'indiquaient les chroniques et les anciens plans, mais il demeure caché et cette église souterraine interceptée.

Au moins par delà cette histoire et sous ces retouches pourrait-on se flatter de retrouver le dessin exact du sanctuaire bâti au X^e siècle par les Bénédictins? Les vestiges réels, que constituent quelques fenêtres dans quelques pans de mur, sont si rares et les descriptions des chroniqueurs si peu minutieuses!... Une église à deux nefs capable de contenir environ cent cinquante personnes: voilà ce que pouvait être, au X^e siècle, en ce lieu, la résidence de saint Michel et de ses serviteurs.

Comme l'architecture, le culte a éprouvé, dans ce sanctuaire, bien des vicissitudes. Pendant 31 ans seulement, il fut le centre de la vie monastique; mais ce fut assez pour avoir comme tel encore des jours de gloire.

Des deux autels qu'il possédait, l'un — probablement dédié à saint Michel — portait le « drap vermeil » et « le marbre vert » venus du Mont-Gargan et heureusement sauvés de l'incendie; l'autre, qui était dédié à la sainte Trinité, reçut plus tard les reliques de saint Aubert qu'un chanoine avait dérobées et qui furent miraculeusement retrouvées par les Bénédictins (1009).

On y vit s'accomplir des miracles. Certains parurent même plus éclatants aux Religieux qui voulurent en

porter le souvenir aux pèlerins futurs. Entre le Mont-Saint-Michel et Tombelaine, on voyait encore au xvii^e siècle une croix, dite *Croix mi-Grèves*, qui rappelait, par exemple, qu'en cet endroit une jeune mère avait été avec son enfant miraculeusement isolée au sein de la marée montante. Les pèlerins faisaient, à leur retour, le récit de ces merveilles entendues ou vues, et d'autres pèlerins venaient les entendre ou les voir.

La sainteté était aussi devenue l'enseigne du monastère. A certains jours, la communauté s'accroissait d'un membre, duc ou évêque fatigué du monde ou bien usé dans un rude apostolat; mais d'autres fois, c'étaient, au contraire, des Religieux qui en sortaient, appelés par le clergé et le peuple, pour gouverner les évêchés des alentours. C'était toujours à la gloire du monastère!

L'an 1023 fut commencée une nouvelle église sur la cime du rocher, et la destination cultuelle de celle-ci fut changée de ce fait. La Sainte Vierge en devint la patronne et, jusqu'à la fin du xviii^e siècle, les Religieux l'y honorèrent sous le vocable de N.-D. Sous-Terre d'abord, puis de Notre-Dame des Trente-Cierges dont la statue y fut apportée d'une autre chapelle ruinée, au xvii^e siècle.

Après le passage des Révolutionnaires, et pendant près de cent ans, les prisonniers promènèrent sous ses sombres voûtes leurs tristes pensées ou leurs murmures. Aujourd'hui, il n'y règne plus de ces gloires et tristesses qu'un vague souvenir heureusement rappelé par les guides aux pèlerins sérieux.

Le Diocèse de Séez au Mont-Saint-Michel

DE l'éloquent appel que Mgr l'Évêque de Séez vient d'adresser à ses diocésains pour les inviter à l'accom-

pagner dans son pèlerinage au Mont-Saint-Michel, le 5 juillet prochain, il nous plaît de citer ce qui suit :

« L'année dernière, l'Église célébrait le 12^e centenaire de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches. Sur l'ordre de l'Archange, le Mont-Tombe s'était transformé au cours des siècles. Le monument si bien nommé la *Merveille de l'Occident* s'était élevé pendant que les peuples accouraient en foule pour honorer le Patron et le Protecteur de la France.

Ce qu'ont été les pèlerinages de jadis, nous n'avons pas à le dire. Mais volontiers nous affirmons que l'année qui vient de s'écouler n'a rien à envier au passé. Sur l'initiative pieuse et ardente de celui qui aime à se nommer avec raison l'Évêque de saint Michel, de grandioses solennités ont attiré de nombreux Évêques, des foules immenses, et le Mont si renommé a retrouvé ses splendeurs d'autrefois.

Nous avons été heureux de répondre à l'aimable invitation de notre vénéré Collègue et ami. Comme beaucoup d'entre vous, nous sommes allé prier saint Michel pour les intérêts et les besoins de notre Diocèse. Puis, sur les instances de Mgr GUÉRARD, nous avons pris l'engagement de revenir cette année visiter les lieux chers à l'Archange, mais d'y revenir avec vous.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous accompagner dans cette pieuse excursion qui aura lieu le *mardi 5 juillet...*

Cette demande, nous vous l'adressons d'autant plus volontiers que nous connaissons vos pieuses traditions et votre filiale dévotion envers le saint Archange. Le Mont, comme vous l'appellez dans votre langage ordinaire, ne vous laisse pas indifférents. Beaucoup parmi vous ont eu la joie d'y satisfaire leur piété tout en admirant l'auguste sanctuaire, véritable merveille d'architecture placé dans le plus splendide décor naturel que l'on puisse rêver. L'année dernière, près de mille pèlerins du pays Domfrontais venaient, sous la conduite de leurs prêtres, chanter les louanges de saint Michel.

Oui, le pèlerinage du Mont-Saint-Michel est entré dans vos habitudes et c'est à cette tradition que nous faisons appel afin de constituer un groupement diocésain.

Nous irons donc ensemble honorer le Saint Protecteur de notre pays, mais aussi le prier... »

Nous apprenons, à la dernière heure, que plusieurs trains spéciaux de Pèlerinage sont en voie d'organisation. La Ville de Flers, empêchée de venir le 5 juillet, accomplira son pèlerinage le 4.

RECHERCHES SUR LE CULTES DE SAINT MICHEL
EN FRANCE

Saint-Michel de Bubertré

DIOCÈSE DE SÉEZ¹

BUBERTRÉ est situé aujourd'hui dans le doyenné de Tourouvre (arrondissement de Mortagne). Jadis il dépendait du doyenné de Corbon, qui, après avoir été une ville considérable, est réduit à n'être plus qu'un hameau de la paroisse de Mauves.

L'église de Bubertré (*S. Michael de Bubertrejo*) fut donnée au riche monastère de Saint-Denis-de-Nogent par Ro-

(1) Le diocèse de Séz s'est distingué dès longtemps par sa dévotion au glorieux Archange. A preuve les nombreuses églises qu'il lui a dédiées; à preuve encore les confréries de « Michelots » ou pèlerins de saint Michel, établies en ces contrées, à Camembert par exemple, aux XVII^e et XVIII^e siècles (Voir les *Annales de février* 1904). Le sanctuaire du Mont-Saint-Michel était tellement fréquenté par les habitants du pays d'Alençon, que certains usages propres aux Michelots y étaient pris comme termes de comparaison dans la vie ordinaire. On nous communique un document curieux à ce point de vue. Dans un procès de chasse où avaient été tués deux chasseurs, l'un des témoins, « François Chevreul, âgé de cinquante quatre ans ou environ, aulneur de thuille (*sic*) demeurant en la ville d'Alençon dépose... qu'un des deux petits garçons, frère des du Bouchet de Maleffre, qui accompagnait les chasseurs au village de la Chapelle, paroisse d'Arsonné, avait une petite trompe ou cornet à chiens avec lequel il sonnet fort mal et *com font les Pèlerins qui viennent du Mont Saint Michel* ». (*Chartier de Maleffre. — Dans un cahier in-folio en papier de 48 feuillets, pages 27 et 28. — Sans date.*)

N. D. L. R.

trou II, comte du Perche, vers l'an 1077, et cette donation fut confirmée par plusieurs évêques de Séz, surtout par Lisiard en 1198.

Il existait dès lors dans cette paroisse une touchante coutume, introduite sans doute en reconnaissance de quelque grand bienfait de Dieu obtenu par les prières de l'Archange. Selon un vieux registre des droits et privilèges de l'église de Séz (folio 137), un usage très ancien, ayant force de loi, voulait qu'on donnât à saint Michel et qu'on appliquât à la fabrique de son église le tiers des biens meubles de tous les habitants de l'un ou de l'autre sexe qui venaient à décéder. Mais cette coutume fut abolie, à la réquisition des habitants, par ordre de Jean, évêque de Séz, le 4 janvier 1412.

Les prieurs-doyens du monastère de Nogent-le-Rotrou avaient une grande affection pour cette petite paroisse dédiée au Prince de la milice céleste, et, par respect pour l'Archange, ils s'efforçaient de présenter toujours à l'évêque de Séz de dignes ministres pour la gouverner.

Le premier prêtre que l'histoire ecclésiastique nous montre exerçant le ministère pastoral à Saint-Michel-de-Bubertré (*rector ecclesiae Sancti Michaelis de Bubertrejo*) est Jean Poylépée. Après avoir plusieurs années desservi pieusement cette paroisse et développé selon son pouvoir la dévotion à saint Michel, il demande à l'évêque de Séz, Jean de Péruse, la permission de permuter avec M. Jean Berril, prêtre et chapelain de Nogent-le-Rotrou.

De son côté, le prieur-doyen de Nogent le voyant sans doute accablé par l'âge ou les infirmités, présente à l'évêque de Séz la supplique suivante : « A Révérend Père en Dieu et très honoré Seigneur, Jean par la grâce de Dieu évêque de Séz. Julien, humble prieur de Saint-Denis-de-Nogent de l'ordre de Cluny, salut avec toute la révérence et l'honneur qui sont dus à un Père si digne de respect, M. Jean Poylépée, curé de Bubertré, désirant permuter avec Jean Berril, prêtre-chapelain à Nogent-le-Rotrou, a pour cet effet résigné entre nos mains cette cure, dont la collation et la provision vous appartiennent et dont le patronage et la présentation nous sont accordés. A cette cause nous vous présentons notre cher Jean Berril comme prêtre habile à remplir le ministère pastoral et capable de procurer l'honneur de Dieu à saint Michel de Bubertré, suppliant votre vénérable Paternité de l'agréer comme curé et de lui conférer tous les pouvoirs et tous les droits nécessaires pour l'exercice des fonctions pastorales. Donné sous le seing de notre doyenné le 29 septembre 1452. »

L'évêque de Séz reçoit M. Jean Berril avec bienveillance

et lui confie la conduite des âmes de la paroisse de Saint-Michel. Après quelques années d'un ministère plein de dévouement, ce bon pasteur va recevoir au ciel la récompense de son zèle (janvier 1463).

Une supplique semblable à la précédente est adressée, le 28 janvier 1463, à l'évêque de Séz par le prieur de Nogent-le-Rotrou en faveur de Nicolas Gaulteron, prêtre. L'évêque était alors Robert Cornegrue. Il s'appliquait avec beaucoup de zèle à la réforme des mœurs dans les paroisses de son diocèse. Il recommande au prêtre qu'on lui présente comme habile à conduire les âmes, d'être l'exemple des fidèles par sa piété et de les former également au bien par l'éclat de ses vertus, par la pureté de sa doctrine.

On voit encore au xv^e siècle les religieux de Saint-Denis de Nogent présenter plusieurs fois à la cure de Saint-Michel. Cependant, les seigneurs de Bubertré disputent quelquefois au prieur de Saint-Denis le patronage et la présentation à l'église de Saint-Michel. C'est ainsi que le 24 avril 1523, Marin de Faverits, à raison de son fief seigneurial de Bubertré, présente à Jacques de Silly, évêque de Séz, qui est dit « très capable et idoyne ».

A mesure que le vent pestilentiel du protestantisme souffle sur la France, les seigneurs se révoltent de plus en plus contre l'Eglise et empiètent sur ses droits. Le 26 septembre 1556, la cure de Saint-Michel étant vacante par le décès de M. Jean Boudin, Marin de Pluviers, seigneur temporel, essaye encore d'entraver l'exercice du droit de présentation accordé au prieur de Nogent. Il présente à la cure de Saint-Michel de Bubertré, Denis Clostel, un prêtre peu fervent sans doute, tandis que le prieur de Nogent présente Richard Pellé. L'évêque de Séz, Pierre du Val, trop juste et trop ferme pour céder sur un point de justice aussi évident, se prononce en faveur de Richard Pellé. Mais celui-ci, craignant sans doute d'être mal accueilli en ces temps de troubles par le seigneur et ses vassaux, se désiste de ses droits en faveur de M. Gabriel le Vaillant. Ce nouveau curé présenté à l'évêque de Séz par le prieur de Nogent, le 18 février 1557, reçoit les pouvoirs nécessaires pour l'exercice des fonctions pastorales. Sa présence dans la paroisse, sa prudence, les paroles de charité qui tombent de ses lèvres, font renaître la paix dans les cœurs; mais ce bon pasteur ne fait que passer à Saint-Michel. Il meurt au commencement de décembre 1559. Ce bon pasteur se montre zélé pour la gloire de Dieu et l'honneur de son patron. Il prêche la fidélité à l'Eglise catholique, l'attachement à la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres, mais sa charité n'empêche pas les

Protestants de ravager en 1563 son église, aussi bien que celles de Mortagne et des environs. Ces ravages se renouvellent en 1568, et, pendant plus de cinquante ans, c'est à peine si les successeurs de M. Michel le Vaillant, Etienne Galopin, présenté le 19 mars 1571, Guillaume Etienne, Simon Hochet, Thomas May et Simon Hoschet, mis en possession de la cure de Saint-Michel le 1^{er} octobre 1611, peuvent remettre l'église dans un état convenable et décent pour le culte de Dieu.

Afin de ranimer la foi et la piété des fidèles qui aussi bien que les édifices avaient été ébranlés pendant les guerres de religion, M. Simon Hoschet établit dans sa paroisse la Confrérie de Saint-Michel; il lui donne des statuts approuvés par l'évêque, Mgr Camus de Pont-Carré, et il exhorte les fidèles confiés à sa garde à réclamer fréquemment l'intercession de la Sainte Vierge et de saint Michel pour faire des progrès dans la vertu.

Nous voyons des successeurs dans la cure de Saint-Michel hériter son zèle et sa dévotion :

M. Hubert Johain, présenté par Mgr Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre et prieur commandataire de Saint-Denis de Nogent; M^e Denis Courtin, prêtre du diocèse de Chartres; M^e Michel de Ludières, prêtre du diocèse du Mans, présenté le 14 juin 1679 par Mgr Vincent François... évêque de Saint-Malo, et prieur de Nogent, sont de dignes ministres de Dieu et de fidèles serviteurs de saint Michel.

Mgr d'Aquin, évêque de Séz, faisant la visite de l'église paroissiale, nous montre avec quel zèle Michel de Ludières surtout s'acquittait de ses fonctions pastorales. Nous lisons sur le procès-verbal de cet évêque :

« L'an 1701, le premier jour d'octobre, nous Louis d'Aquin, par la permission divine et par l'autorité du Saint-Siège apostolique, évêque de Séz, conseiller du Roy en tous ses conseils, faisant les visites de notre diocèse, nous étant transportés dans la paroisse de Saint-Michel de Bubertré, doyenné de Corbonnois de notre dit diocèse, pour y faire notre visite épiscopale, dument indiquée à ce jourd'hui tant pour le spirituel que pour le temporel, accompagnez du S^r du Mesnil, docteur de Sorbonne, notre grand vicaire, du S^r Bernard, chanoine de la cathédrale, notre promoteur... où étant arrivez, nous avons été reçus par M^e Michel Ludiers, prêtre du diocèse (du Mans), curé de cette paroisse et conduits processionnellement en l'église paroissiale de Saint-Michel de Bubertré, où étant, après les prières ordinaires, avons fait l'absoute générale des vivants et des morts. Puis ayant interrogé ou fait interroger devant Nous les

enfants sur le catéchisme, Nous nous sommes informez de l'état des écoles, sur quoy on nous a dit qu'il y a un maître d'école nommé Michel Tory. Ensuite nous avons administré le sacrement de Confirmation, puis, en procédant à notre dite Visite, nous avons trouvé comme il est porté aux articles suivants :

Le Très Saint Sacrement, reposant dans le tabernacle, dont on renouvelle les hosties tous les quinze jours.—Ciboire d'argent doré dans la coupe. — Soleil d'argent. — Chapelles et autels : il y en a deux dans la nef sans ornemens et décoration.— Chaire du prédicateur, il y en a une très belle. — Eglise lambrissée et pavée, mais fort obscure dans la nef. — Revenus de la fabrique, 80 l. de rente. »

Chanoine BLIN.

Le Mont-Saint-Michel au XVII^e siècle

(SUITE)

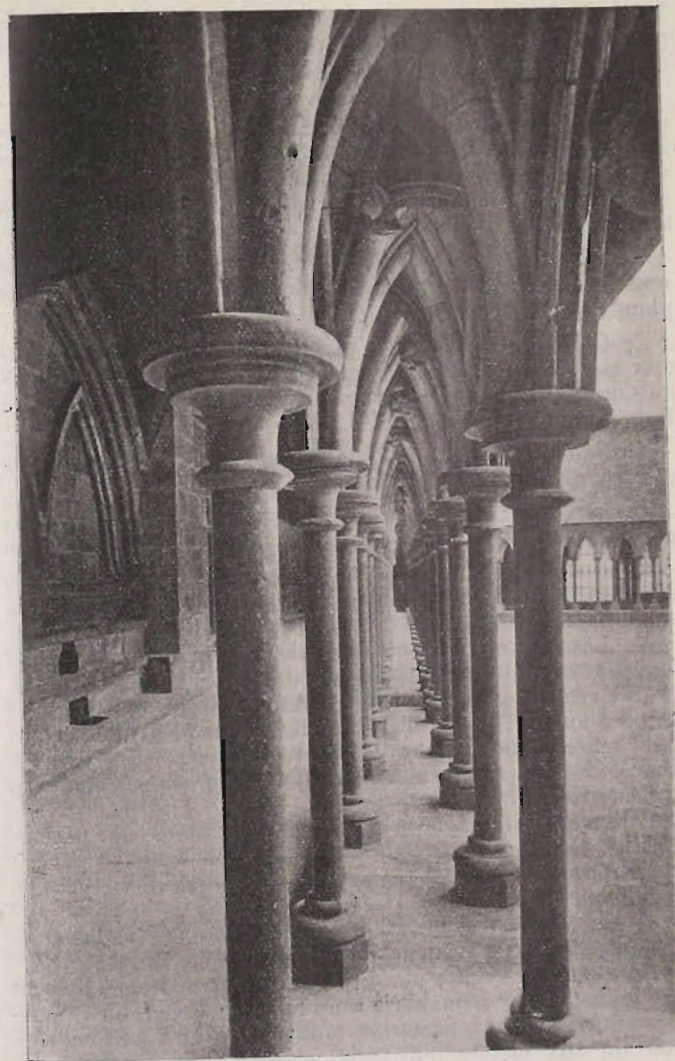
E) DIVERS ÉTATS de 1643 à 1707.

1^o COMPTES des prises pour la réparation de l'abbaye du M. S. M. et baronnie d'Ardevon de 1644 à 1670. Total de 1644 à 1670 : pour l'abbaye 22.034 l. 17, pour la sacristie 15.964 l. 16 s.

2^o ÉTAT DE LIEU des réparations à faire à la date du 5 juillet 1641 dressé en présence de Charles Le Roy, sieur de la Potherie, conseiller du roy et intendant. Il donne commission de visiter et dresser état à Allain Le Vavasseur, masson du Val de St-Pair, et Michel Le Charpentier, masson de la p^{se} de Bacilly, avec Jean Louvet habitant du Mont, plombier, et Jean Besnard, charpentier de la p^{se} de Curé, Pierre Louvet et Gilles Laurent, menuisier d'Avranches, assisté du greffier de Citatidant.

3^o PROCÈS-VERBAL de visite en 1643. — Réparations à faire (*Analyse*). — *L'Eglise*, intérieur. Grande porte à neuf. 300 l.; pavé à nef, 1,800 l.; porte du collatéral droit à fermer pour empêcher communication, 30 l.; ferrures à pourtour des chapelles (non expertisé).

Plomb sur voûtes du tour des chapelles, 1,200 l.; croisée, sous la chapelle des Reliques vers la maison abbatiale, et à costé de la chapelle de St-Sauveur, 3 toises de murailles,



LE CLOÏTRE. — GALERIE DU MIDI

105 l.; voûte du passage entre le chœur et la sacristie, 500 l.; passage du bas de la nef aux infirmeries, 3 poutres pourries et pour 6 rouais et soliveaux, 120 l.

Infirmes. — Un pilier pour soutenir les voûtes d'infirmeries, 3,000 l.; relever entièrement la maison des vieilles infirmeries, 450 l.; parachever la couverture d'ardoise des vieilles infirmeries, 1,200 l.; pour achever un pilier commencé entre les nouvelles et vieilles infirmeries, pour soutenir les voûtes, 50,000 l.

Le Plomb du four. — Les voûtes sous le plomb du four sont pénétrées de l'eau de la pluie, parce qu'on a ôté le plomb qui les couvroit.

Le Cloître. — Relever le plomb du préau, 1,600 l.; pour merrain, 25 l.; pour le paver, 600 l.; pour 60 petits pilliers autour, 500 l.; pour la charpenterie, 300 l.; relever et refondre les gouttières de plomb, 80 l.

La Salle des hostes. — Pour la charpente, 500 l.; pour la couvrir de plomb, 12,000 l.

Dortoir, au nord, pour des auges de bois pour porter la gouttière de plomb, 150 l.; plomb pour la gouttière, 160 l.

Citerne. — Pour réparer les citernes, tuyaux et conduites d'icelles, pour la façon seulement non compris le plomb, la soudure et le charbon, 200 l.

— Les autres endroits mentionnés au procès-verbal de 1641 ont tous besoin des réparations mentionnés au d. procès-verbal, exceptées les suivantes qui ont été faites et non les autres : les 2 piliers du chœur qui portent la Tour, pavé et escalier proche le Sault-Gautier, couverture et charpente du parloir, et couvertures en quelques endroits.

Sacristie : Linge et ornements.

Celerrerie : Pour faire une celerrerie dans le parloir, 150 l.

Le procès-verbal distingue les lieux réguliers et non réguliers.

— En 1643, il est question des mes maçons Nicolas Goudart et Clément Faucheur, de la paroisse de Tanys.

En allant de l'église aux infirmeries, les visiteurs passent par le lieu dit « vicquairerie », au bout de la nef, où 3 poutres pourries; aux infirmeries, toutes les voûtes sont cassées, merrain aux vieilles infirmeries et couverture; sortant des vieilles infirmeries pour entrer sous les voûtes d'entre les d. vieilles et neufves infirmeries, avons vu les d. voûtes crevées; de là au plomb du four, où voûtes crevées.

Puis allé à grandes salles sous le cloaistre. Il pleut à

travers les voûtes sous le jardin du préau, réparer la cuve de plomb, outre le vieil plomb il faut 4,000 de neuf; les piliers ou colonnes de carreau, réparer la charpente, etc.

Dud. cloaistre entré à chambre du Chapitre, où vu que la couverture de la salle appelée Lhostellerie est enfoncée et le merrain pourri, et chapentier dit voûte à refaire à neuf.

De la d. chambre du Chapitre, transporté au-dessus du grand dortoir vers le rocher, il pleut beaucoup en divers endroits sur les chambres des religieux; il est nécessaire d'y faire auges de bois pour porter les gouttières.

Visite des citernes, où réparations à faire.

La sacristie a très peu de linge.

4° On voit divers états, actes et accords pour les années 1644 et 1645.

5° PROCÈS-VERBAL de 1646. — Refaire à neuf une des chambres de l'abbatiale, pour remettre poutres et refaire le plancher (je crois que c'est la chambre joignant la terrasse du Plomb, où le feu prit il y a quelques années), 2,000 l.; pour refaire à neuf la galerie qui conduit de l'église à l'abbatiale, 200 l.; 2 gouttières à neuf le long des côtés du vieil dortoir (qui est maintenant la salle de Souvré), 300 l.; chevrons pour l'abbatiale du côté de la ville, 600 l.; pour réparer la galerie qui conduit du Sault-Gautier à l'abbatiale, 300 l.; pour sablières et lambourdes autour du cloître, 1,500 l.; pour refaire l'aire de plomb qui est à l'abbatiale (c'est, je crois, la chambre où le feu prit), 400 l.; pour relever et refondre l'abbatiale du côté de la ville, 1,200 l.; je crois que l'abbatiale n'était pas couverte de plomb du côté de la ville, et il faudrait plus de 1,200 l. pour la couvrir; pour relever le plomb de la galerie de l'église à l'abbatiale, 300 l.; pour relever les gouttières et lucarnes de la galerie du Sault-Gautier à l'abbatiale, 200 l.; pour achever de paver à neuf l'église, de pierre de grain, dont la moitié est pavée, 1,000 l.; pour avoir une chapelle complète pour servir à officier les festes solennelles, selon qu'ont remontré le prieur et les religieux, 3,000 l. Total, 110,000 l.

Je crois que M. l'abbé de Souvré eut de la coupe des bois les 6,000 l. qu'il avait données aux religieux en 1644, et les religieux reçurent 1,000 l. avec autant qu'ils mirent dans l'ornement où sont, je crois, les armes de Souvré.

Galerie conduisant de dessus le Sault-Gautier à la maison abbatiale : « vétusté des colonnes, colombes et pilastres », pour refaire 300 l.

F) ÉTATS DE LIEU de 1649 et 1666.

Donnons une analyse du dernier.

État de 1666. — Il est nécessaire de mettre bas le reste de tour du bas de l'église vers nord et d'ajuster les chevrons, en conservant l'escalier pour aller sous les voûtes (ce qui porte à faux et tire, et faire pilier de chasse pour soutenir); autre tour du midi aussi arasée, et pilier du cardinal de Lorraine. Aussi prendre garde à gros pilier des deux balcons dans la Salle des chevaliers, à fortifier par pilier de chasse, et aussi regarnir deux piliers de chasse vers l'orient. Il est question du tour de l'église et des galeries, de la lanterne et de la charpente de l'église. Il y a « beaucoup à craindre pour le pilier contre lequel est appuyé la chaire du prédicateur », et pilier avec arcade vers le grand-autel. Prendre garde à mur du couchant du plomb du four, qui est crevé en plusieurs lieux par endroit; revêtir de plomb le haut des pyramides de la lanterne de l'église. Signé : frère Georges Le Bret.

8° ETATS de 1668, 1670 où il est question de « la chambre dite la Classe ».

— 1670, 22 août, procuration donnée par Frère Etienne Texier de Hautefeuille, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, grand-croix d'icelui et ambassadeur du dit ordre près de Sa Majesté, conseiller du roi, abbé du Mont, d^t à Paris, estant de présent au camp de St-Sebastien, distant de la ville de 5 lieues ; c'est en vue de dresser un état de lieu.

Eglise : 4^e pilier à main droite en entrant, contre la chaire du prédicateur, pour soutenir ce pilier, il faut faire un pilier passant à travers la voûte de la boulangerie, 10,000 l.; la muraille des cachots sous le parvis et le plomb du four pousse en dehors (déjà pilier de Guise), 120,000 l.; pour voûte pour aller sur les cachots, 2,000 l.; pour relever la costière de la nef entre les voûtes et les bas-côtés, 20,000 l.; au Sault-Gautier, 2 piliers en partie ruinés, 5,000 l.; la voûte de la salle de l'Eschole de l'abbé Robert est fendue tout le long, faire pilier sur le roc entre les deux croisées, 10,000 l.; la muraille du bout de la salle des chevaliers du côté du soleil couchant pousse en dehors à cause des voultres; et pour la soutenir, faire un pilier de 60 m. de hauteur sur le roc, 3,500 l.

10° De 1670 à 1672. Correspondance, mémoires et observations au sujet des réparations.

11° 1676. Mémoire pour justifier que les prier et religieux au M. S. M. ne sont point obligés aux grosses réparations des lieux réguliers, églises et enceinte du monastère, mais que

dans l'état présent, elles sont à la charge de la succession de feu M. le Commandeur de Hautefeuille, dernier abbé, et de ses successeurs abbés.

1686. Réparations par le s^r Louis Robillard, m^e masson.

1703. Mémoire sur les droits et devoirs réciproques, Abbé, le Baron de Karq, chancelier de l'Électeur de Cologne.

1705. Le 30 décembre, grand ouragan sur Bretagne et Normandie, qui endommage les bâtiments. Il y eut procédure « pour les réparations causées par l'ouragan ». Le procès au grand-conseil motiva divers mémoires.

(A suivre.)

L. BOSSEBŒUF.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons encore aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Allier. — Beaulon : M. Victor Rogier.

Alpes-Maritimes. — Menton : M. Louis Volant.

Ardennes. — Hagnies : M^{me} Depaix, née Arsène Pirot.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{lle} Jeanne-Marie Recouvrot, *bien pieuse associée.*

Eure-et-Loire. — Illiers : M. Paul-François-Jules Goupy.

Finistère. — Brest : M^{lle} Le Coat-Dubois, *fidèle abonnée.*

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Jean Buche ; M. Louis Buche ; M. Henri Buche ; M^{me} Madeleine Buche ; M^{me} Yvonne Desclée ; M^{lle} Alix-Marie de Felzius.

Gers. — Lectoure : M^{me} Antoinette Naugès. — Saramon : M^{me} Jeanne Baynaud.

Hérault. — Beziers : M^{me} Maurice Hue. — Montpellier : M^{me} Vve André, née Virginie Reboul. — Saturargues : M^{me} Chrétien Bonnel.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Briac : M. l'abbé J. Chapelle, *recteur.*

Indre. — Levroux : M. Dominique Godeau ; M^{me} Duterde, née Joséphine Poirier ; M^{me} Berthon, née Gertrude Legrand ; M^{me} Vve Bandon, née Ida Pineau.

Loire-Inférieure. — Montoir-de-Bretagne : M^{me} Adeline Gade-paille. — Nantes : M^{lle} Marie Aubin, *fidèle associée de la première heure.*

Maine-et-Loire. — Saumur-Bagneux : M^{lle} Maria Sorel. — Beau-lieu : M^{me} Vve Pineau.

Manche. — Montebourg : M^{me} Jean Halley, née Louise Le Cacheux. — Mortain : M^{lle} Marie Bouleau. — Mont-Saint-Michel : M. Joseph Desdoity.

Meurthe-et-Moselle. — Dompair : M^{me} André Maury.

Oise. — Francières : M^{me} Rougé ; M^{me} Cavenel. — Estrées Saint-Denis : M^{me} Boullanger.

Pas-de-Calais. — Oisy-le-Verger : MM. César Huet, Eugène Jacob, Joseph Pannequin, François Léger ; MM^{mes} Sophie Silvain, Antoinette Cayla, Virginie Trinét.

Puy-de-Dôme. — Royat : Sœur Saint-Sauveur, *religieuse française*. — Viverols : M^{me} Marie Faure ; M^{me} Thérèse Dessaigne.

Rhône. — Condrieu : Sœur Marguerite-Elisabeth Dubuy ; Sœur Marguerite-Marie Landry ; Sœur Jeanne-Françoise Casanova ; Sœur Marie-Gabrielle Cheval ; Sœur Joseph de Chantal Duché ; Sœur Marie-Augustine Vachon ; Sœur Jeanne de Sales Abel, *religieuses de la Visitation*.

Saône (Haute-). — Vesoul : M^{lle} Louise Grosjean.

Sarthe. — Assé-le-Réboul : M^{me} V^e Houvain. — Le Mans : M^{lle} Marcelle Belleville.

Savoie. — Chambéry : M^{me} la Baronne de Morand. — La Giétaz : M^{me} Jeanne ; M. Ribollet-Ruche ; M^{me} Marie Cudraz.

Savoie (Haute-). — Epagny : M^{me} V^e Marie Rosay.

Seine. — Paris : M. Alexandre Mangerel ; Le R. P. Billot, S. J. ; M. Henry Macé.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Alphonse-Eugène Boby.

Seine-Inférieure. — Mont-aux-Malades : M. Davoust.

Vendée. — La Roche-sur-Yon : M^{lle} Aline Merland.

Alsace-Lorraine. — Dannemarie : M^{me} V^e Gaudin ; M^{lle} Hortense Welté.

Belgique. — Diest : M^{me} Auguste Walrave, née Agnès Cantillio.

Portugal. — Braga : R. P. Thomas Hossenlopp, *supérieur du Collège du Saint-Esprit, zéléateur*.

... *Sed Signifer, sanctus Michaël representet eas in Lucem sanctam!*...

Les Actions de Grâces sont remises à la prochaine Livraison.



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — RÉPONSES DE NN. SS. LES ÉVÊQUES — LA FÊTE DU 5 JUILLET. — POUR L'APOSTOLAT PAR LES VOCATIONS SACERDOTALS. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE — ÉCHOS ET NOUVELLES. — UN NOUVEAU LIVRE. — MON CARNET BLEU. — SAINT-MICHEL DE BUBERTRÉ (*suite*). — LE MONT-SAINT-MICHEL AU XVII^e SIÈCLE (*suite*). — HÉRODE ET PILATE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Réponses de NN. SS. les Évêques

(SUITE)

ÉVÊCHE

Langres, le 30 mai 1910.

DE
LANGRES

—
CHER ET VÉNÉRÉ MONSIEUR,

Je suis bien en retard avec Votre Grandeur et, ce qui est plus grave, avec saint Michel. Depuis longtemps j'aurais dû vous dire que j'applaudissais de tout mon cœur à l'idée de fêter ce grand Archange, qui s'est toujours montré si bon Français, dans toutes les églises de France, le jour où il est apparu à un évêque français, c'est-à-dire le 16 octobre.

Vous pouvez donc ajouter mon nom à la liste des évêques adhérents à votre pieux et patriotique projet. Si vous l'y mettez dans l'ordre chronologique des adhésions, il y figurera très probablement le dernier; mais si vous l'y placez dans l'ordre de la dévotion des signataires au puissant Prince de la cour céleste, dont vous avez bien raison de vous glorifier d'être l'évêque, il sera certainement au premier rang.

Recevez, etc...

† SÉBASTIEN, évêque de Langres.



LA FÊTE DU 5 JUILLET

LE programme est connu de nos lecteurs. Quand paraîtront ces lignes, tous les préparatifs seront terminés.

Quelques précisions seulement :

1° Le train de Flers, annoncé pour le lundi 4 juillet, n'aura pas lieu; il est reporté au mardi 5. De la sorte, le diocèse de Séez aura trois trains spéciaux de Pèlerinage le même jour.

2° A l'instigation d'une ardente zélatrice de saint Michel, la section de la *Ligue des Femmes françaises* du Morbihan organise, pour le 5 juillet, un pèlerinage qui ne comprendra pas moins de cinquante adhérentes. — Une caravane sera formée en Touraine; une autre à Lesneven (Finistère), etc.

3° Nous pressons nos amis de retenir leurs places dans les hôtels pour la soirée du 4 et la journée du 5 juillet.

4° Un train spécial sera formé pour la Procession aux flambeaux du lundi 4. ALLER : départ de Pontorson, 7 h. 45 ; — RETOUR : départ du Mont-Saint-Michel, 9 h. 45.

5° La musique de l'École Trégaro, de Gacé (Orne), prêtera son concours à la Procession aux flambeaux; elle se fera entendre encore, avec les tambours et clairons de l'Œuvre de Jeunesse de Coutances, aux diverses cérémonies du 5.



Concession d'Indulgences

JUSQU'À présent, toute personne priant aux intentions du Souverain Pontife, devant la statue de saint Michel sise en l'église paroissiale du Mont saint, pouvait gagner cent jours d'indulgences, une fois le jour.

Désormais, *trois cents* jours d'indulgences (applicables aux défunts) pourront être gagnés aux mêmes conditions. ainsi qu'en fait foi le rescrit suivant du Saint-Office :

S. CONGRÉGATION DU S. OFFICE

SECTION DES INDULGENCES

TRÈS SAINT PÈRE,

L'Evêque de Coutances, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, demande humblement que les Fidèles qui dévotement prieront aux intentions du Souverain Pontife, devant la statue de saint Michel Archange, sise à l'endroit de ce diocèse vulgairement dénommé Mont-Saint-Michel, au diocèse de Coutances, puissent, chaque jour de l'année, gagner une indulgence de trois cents jours, applicable aux défunts.

Et que Dieu, etc...

Le 6 juin 1910.

Notre Très Saint Père Pie X, pape par la divine Providence, en vertu des pouvoirs accordés au R. P. D. assesseur du Saint-Office, a daigné accorder cette faveur.

conformément à la demande, pour sept ans, nonobstant toutes choses contraires.

ALOISIUS GIAMBENE,
Substitut pour les Indulgences (1).

(1) Voici le texte latin :

SS. CONG. S. OFFICII

SECTIO DE INDULGENTIIS

BEATISSIME PATER,

Episcopus Constantiensis ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus, humiliter postulat ut Christifideles qui ante Imaginem S. Michaelis Arch. existentem loci dictae Dioceseos, cui vulgò nomen « Mont-Saint-Michel ». Diocesis Constantiensis, quolibet anni die devote ad mentem Summi Pontificis oraverint, Indulgentiam trecentorum dierum, defunctis quoque applicabilem, lucrari possint.

Et Deus, etc...

Die 6^a Junii 1910.

SSinus Dñus Noster Pius Divina Providentia Pp X, per facultates R. P. D. Adessori S. Officii impertitas, benignè annuit pro gratia juxtà preces ad septennium, contrariis quibuscumque non obstantibus.

ALOISIUS GIAMBENE,
Subtus... pro Indulgis.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

POUR L'APOSTOLAT

PAR LES VOCATIONS SACERDOTALES

Au temps où les ennemis assiégeaient le Mont-Saint-Michel, il s'y trouvait aussi, en face d'eux, robuste comme les tours et les bastions de sa forteresse, une garnison d'élite qui sut le défendre et le garder vierge. Elle avait seulement, sur les murailles, un veilleur dont l'office se bornait à lui signaler les manœuvres de l'ennemi et les points faibles de la place. Après elle agissait.

Aujourd'hui, les choses sont tout autres visiblement. Mais considérez bien que la scène n'a changé que pour

hausser le rôle des acteurs. On ne se bat plus pour le Mont-Saint-Michel, mais pour l'Eglise; il n'y a plus au Mont de garnison militaire, mais, en sa place, sous le patronage de saint Michel aussi, une Archiconfrérie universelle qui veut être, comme d'autres associations, un bataillon d'élite, soucieux d'aider l'Eglise par sa piété et son apostolat; et comme le veilleur d'autrefois, nous n'avons qu'à vous signaler les œuvres qui réclament à chaque instant le secours de votre zèle. Après nous savons que vous agirez.

En ce moment nous voyons, après les cours scolaires achevés et les premières communions faites, nombre d'enfants qui vont prendre un état de vie; or, tout juste quelques semaines avant, nous avons vu se conférer les ordinations sacerdotales. Ne se pourrait-il pas faire que celles-ci fussent un indice pour plusieurs? De même donc que je vous écrivis, il y a deux mois, pour les *Petits de France*, de même je vous écris aujourd'hui, pour les *Vocations sacerdotales*.

C'est encore, en effet, une œuvre à vous que celle-ci. Du fait que vous formez, dans l'Eglise, un bataillon d'élite, que les bataillons de cette sorte doivent se porter aux points nécessaires de la lutte, et qu'aujourd'hui l'un de ces points nécessaires est précisément l'Œuvre des Vocations sacerdotales, il ressort clairement qu'au premier rang des Croisés pour cette Œuvre des Vocations, doivent agir, mêlés les uns aux autres, les Associés avec le Bulletin bleu et les zéloteurs avec le Diplôme.

Puis c'est l'exemple de saint Michel, votre Chef, qui vous y entraîne plus qu'ailleurs. Vous vous rappelez son histoire. Dieu seul était avec ses Anges. Un moment vint où plusieurs de ces Esprits, étincelants de beauté et formidables de puissance, refusèrent l'hommage de leur pensée et de leur amour à Dieu qui les avait créés. Mais aussitôt, et avec plus de force que les anges infi-

dèles n'en avaient mis dans leur rébellion, saint Michel conçut et communiqua aux autres Esprits une pensée sublime dans sa brièveté et sa compréhension : *Qui donc est comme Dieu?* et cette pensée fit briller et reconnaître les droits imprescriptibles de Dieu à l'Adoration.

En même temps que la révolte commençait donc l'apostolat, ce travail sublime qui consiste à faire connaître et aimer Dieu de ceux qui L'ignorent, et c'était saint Michel qui le créait en le faisant accompagner du succès.

Premier apôtre, et apôtre éloquent et victorieux, saint Michel n'a pas borné sa tâche aux rivages du Ciel. Il a poursuivi le démon, chassé du ciel, sur la terre; il y continue son apostolat; il y recrute des auxiliaires qui seront les prêtres; et c'est dans cette Œuvre qu'il demande à ses Associés de l'aider.

Il ne vous viendra pas à la pensée, chers Associés, Zélateurs et Zélatrices, de récuser cette tâche, sous le prétexte que votre profession ne vous met pas à même d'exercer un apostolat immédiat. Sainte Thérèse eût voulu, a-t-elle raconté, se faire missionnaire; elle ne le fut pas, et pourtant elle aida si bien les prêtres par ses prières, ses sacrifices et ses communions, qu'on lui attribue autant de conversions qu'à saint François-Xavier, le grand apôtre des Indes. La même tâche au moins vous est accessible.

Vous aimerez à prier Dieu, d'abord pour que les âmes des petits enfants gardent intactes leurs droiture et leur innocence, qui formeront un terrain privilégié pour les semences sacerdotales.

Vous aimerez à prier pour que Dieu, dont la Providence dirige tous les instants de nos vies, ménage, en temps opportun, la rencontre de l'enfant et du prêtre, nouvel Ananie, qui révélera au futur apôtre la voie où Dieu l'appelle.

Vous aimerez à prier pour que le Sacerdoce idéal, non pas celui que présente le monde, mais celui qu'a voulu Jésus-Christ, apparaisse aux jeunes âmes dans la gloire dont le nimbe son sublime ministère, tout fait d'abnégation de soi et de don aux autres.

Vous aimerez à prier pour que, sur ces âmes élues de Dieu, l'action du prêtre éducateur soit féconde; pendant qu'il s'emploiera à la culture de leur intelligence et de leur cœur, vous lèverez vos mains au Ciel pour obtenir à son action une force divine, comme le faisait autrefois Moïse pour fortifier le bras de Josué.

Vous parlerez, autour de vous, du ministère du prêtre avec beauté et amour, sachant que vous n'en direz jamais toute la sublimité.

Au besoin vous mettrez, sous les yeux de ces enfants, au lieu de livres qui ne sont que des champs de rêve, des biographies d'apôtres, de saints prêtres, en face de qui plus d'une âme jeune, et pour cela belle et enthousiaste, s'écriera: Ce qu'ils ont fait, pourquoi ne le ferais-je pas ?

Puis vous appuierez toutes vos prières de vos sacrifices, aussi souvent réitérés qu'ils sont ignorés des hommes, de vos communions rapprochées le plus possible les unes des autres et dans lesquelles vous direz à Dieu le Père, avec l'Esprit de son Fils, la prière qui passa par ses lèvres : « Envoyez des ouvriers à votre moisson ! »

Vous aimerez à faire tout cela, et combien d'autres choses encore que vous suggérera l'amour de Dieu. S'il est besoin de sacrifices matériels, de l'obole sacrée qui doit pourvoir à l'éducation des futurs prêtres, vous l'offrirez avec générosité, sachant que « l'auxiliaire de l'apôtre partagera, dans le Ciel, la couronne de l'apôtre ».

Il fut un temps où les fidèles apportaient à la Messe le pain et le vin qui devait servir de matière au saint

Sacrifice : c'était une façon de s'unir bien intimement au mystère de l'autel en attendant la sainte Communion. Cela ne se fait plus. Mais vous aurez mieux fait en préparant de loin le Ministre même du Sacrifice, et quand il montera à l'autel, vous monterez presque avec lui, l'ayant suscité par vos prières, vos paroles et vos bonnes œuvres.

N'est-ce pas un idéal digne de vous?

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois de juillet, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Samedi 2 juillet, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

* * *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 9 au 17 juillet.
INTENTION PROPOSÉE : *L'Œuvre éminemment importante des Vocations sacerdotales. Demandons au Grand Défenseur des droits de Dieu que se recrute toujours en notre pays la vaillante légion de prêtres qui a fait son bonheur et sa gloire dans les siècles passés.*

INVOCATIONS : *Reine du Clergé, priez pour nous. Saint Michel, défendez les enfants appelés au sacerdoce.*
RECOMMANDATIONS : *Une guérison, une industrie et un grand nombre d'intentions particulières.*

* * *

Indulgence plénière. Jour au choix (confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants. (Cond. ordin.)

Indulgence plénière. Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Cond. ordin.)

* * *

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE (2 août). — *L'église paroissiale du Mont-Saint-Michel jouit du privilège de la Portioncule. Donc, à tout fidèle qui aura reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, indulgence plénière pour chaque visite accomplie à l'église du Mont-Saint-Michel, du lundi 1^{er} août, après midi, jusqu'au mardi soir, 2 août.*

* * *

A l'occasion de la fête du Précieux Sang de Jésus, que l'Église célèbre le premier dimanche de juillet, nous engageons fortement nos lecteurs à adopter la salutaire pratique de l'offrande du Sang précieux du Sauveur par la récitation quotidienne de la formule suivante :

O MARIE, Mère Immaculée de Jésus, daignez offrir au Père éternel le Sang très précieux de votre divin Fils pour obtenir qu'au moins un seul péché mortel soit évité pendant ce jour.

« Si tous les soirs, avant de prendre notre repos, » dit le Père Faber, « nous conjurons la très sainte Vierge d'offrir à Dieu le précieux Sang de son cher Fils pour empêcher une faute mortelle dans l'une des parties du monde pendant la nuit; et si, tous les matins, nous renouvelions cette prière pour la durée du jour, pouvons-nous douter qu'une telle offrande faite par ces mains bénies ne nous obtienne la grâce demandée. Chacun de nous préviendrait donc ainsi, tous les ans, un grand nombre de péchés. » (Tout pour Jésus.)

Nous accordons cent jours d'indulgences à ceux qui réciteront pieusement cette prière.

Permis d'imprimer :

Montréal, le 13 avril 1909.

PAUL, Archevêque de Montréal.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Des diplômes de zélatrices ont été décernés le 20 mai à M^{me} Jolly, de Châlons-sur-Marne (Marne); le 25 mai, à M^{lle} Flécy, de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

INSCRIPTION DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mai au 15 juin : 184.

Dans ce chiffre sont comprises des listes formées par les zélateurs et zélatrices de Nantes, Toulouse, Cornillé, Marchemaisons, Niort, Honfleur, Saint-Varent, Pailart, Antibes, Néchin (Belgique), Mulhouse (Allemagne), Aoste (Italie), Cornwall (Canada), Spencer Mass. (États-Unis d'Amérique).

Nous rappelons qu'il est INDISPENSABLE de nous donner les nom et prénoms des nouveaux associés. Les enfants qui n'ont pas fait leur première communion ne sont pas reçus comme associés, mais seulement consacrés à saint Michel.

CONSÉCRATIONS A SAINT MICHEL. — Du 15 mai au 15 juin, ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges les enfants dont les noms suivent :

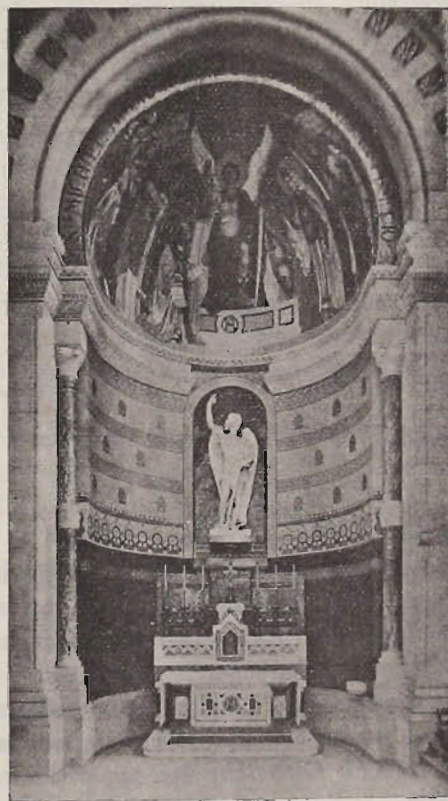
Jeanne-Lucienne *Bargain*; Anne-Marie de *Saint-Aubert*; Jenny de *Saint-Aubert*; Louise-Marie de *Saint-Aubert*; Jeanne *Reverdy*; Suzanne *Reverdy*; Alain *Videment*; Félix *Le Bihan*; Marguerite *Périgois*; Germaine *Edeline*; Anne-Marie *Coury*; Madeleine *Jamaux*; Jean *Poupard*; Jeanne *Grossin*; Elisabeth de *Lagasserie*; Emile *Naudin*; Marie-Louise *Naudin*; André *Naudin*; Antoinette *Bouvot*; Emile-Gaston *Maigros*; André-Marcel *Maigros*; Madeleine-Henriette *Maigros*; Pierre *Leduc*; Pierre *Aligé*; Jean *Aligé*; Noëlla-Marie-Josèphe-Michelle *Neveux-Lauthner*; Laure *Moinereau*; Hubert *Gourbault*; Yvonne *Robert*; Adeline *Robert*; Emile-Henri-Lucien *Bargeault*; Louis *Vieu*; Michel *Picart*; Marguerite *Wuart*; Marcelle *Gélain*.

Ex-voto. — Reçu en ex-voto : un cœur en cuivre doré. — Notre demande de carpette pour l'autel de saint Michel a été entendue. Nous avons reçu non seulement une carpette, mais deux. Merci à nos bienfaiteurs et que saint Michel continue à les protéger !

Échos & Nouvelles

DANS le *Bulletin de Notre-Dame de Brébières*, l'excellent confrère qui se dissimule sous le pseudonyme de « Sainte-Marie », consacre un article au couronnement de saint Michel. L'auteur a entrepris une série d'études sur les « Vierges de France couronnées » et c'est en appendice qu'il a eu l'heureuse pensée de parler de l'Archange, couronné le 3 juillet 1877. M. Sainte-Marie retrace d'abord à grands traits l'histoire de la Merveille de l'Occident, de ses origines, de ses pèlerinages. Il raconte ensuite la restauration du culte michelien, après les ignominies de la Prison. Il arrive enfin au couronnement, dont il dit les splendeurs incomparables. Les solennités du XII^e Centenaire ont aussi leur place dans ce rapide exposé; après quoi l'auteur revient « comme d'instinct à Notre-Dame de Brébières ». « Nous revoyons par la pensée, dit-il, la jolie chapelle de saint Michel dans le palais de notre Vierge picarde; surtout nous admirons une fois de plus, au-dessus de l'autel et de la statue du saint, la riche mosaïque qui en est le complément. Autour de saint Michel assis sur un trône et tenant d'une main son épée, de l'autre la balance des divines justices, nous saluons un glorieux passé, sainte Clotilde et saint Louis, saint Martin et la Bien-

heureuse Jeanne d'Arc. Mais nous ne saurions oublier ni le présent ni l'avenir. Aussi, avec Léon XIII, nous nous agenouillons et pieusement nous répétons la prière de ce vénéré pontife : « S. Michel archange, défendez-nous dans le combat. »



LA CHAPELLE DE SAINT-MICHEL
DANS LA BASILIQUE DE N.-D. DE BRÉBIÈRES.

Nous remercions vivement notre confrère de son article et prions saint Michel de bénir Mgr Godin, doyen d'Albert, et M. le vice-doyen, son collaborateur.

UN NOUVEAU LIVRE

Le Mont-S^t-Michel au péril de la Mer

NOTRE éminent collaborateur et ami, M. le chanoine Bossebauf, président honoraire de la Société Archéologique de Touraine, vient de faire paraître son ouvrage sur le Mont-Saint-Michel.

Ce livre était attendu par les amis de la célèbre Montagne.
« Il vient à son heure ».

Mgr Guérard, évêque de Coutances, a adressé à l'auteur une lettre élogieuse qui est bien la meilleure de toutes les recommandations. Nous la citons intégralement.

Lettre de Mgr GUÉRARD à l'Auteur.

EVÊCHÉ
DE
COUTANCES & AVRANCHES

Coutances, le 8 mai 1910,
en la Fête de Jeanne d'Arc.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Je vous remercie de m'avoir communiqué les bonnes feuilles de votre nouveau livre : *Le Mont-Saint-Michel au péril de la Mer*, et je veux, sans retard, vous adresser mes félicitations chaleureuses.

Cet ouvrage fera date dans les Annales de notre chère Montagne; c'est, en quelque sorte, le monument commémoratif du XII^e Centenaire des Apparitions de l'Ange de la Patrie à l'évêque d'Avranches saint Aubert. L'entreprise avait ses difficultés : vous avez su les vaincre toutes. D'abord, il pouvait sembler quelque peu téméraire de refaire cette glorieuse histoire après les Desroches, les Deschamps du Manoïr, les Pigeon, les Brin, les Corroyer, les Féval... Vous avez pensé — et magnifiquement prouvé — qu'il y avait place pour une œuvre

qui réunirait, dans une synthèse originale et toujours lumineuse, tout ce qui a été écrit de plus précis, de plus sûr, de meilleur, touchant la Merveille de l'Occident.

Et puis, en procédant par tableaux, vous avez rajeuni le sujet. Au surplus, vos observations personnelles piqueront l'intérêt de quiconque se sent désireux de connaître le Mont-Saint-Michel, et, davantage encore peut-être, de ceux-là qui se flattent d'en avoir pénétré les secrets. Pour les uns et pour les autres, vous êtes un maître avisé, un guide charmant. *Le Mont, le Mont-Tombe, le Mont Saint-Michiels, le Monastère, le Sanctuaire, la Cité des Livres, la Merveille, le Châtelet, la Bailliverie, Saint Michel dans la Chrétienté, le Mont autrefois et aujourd'hui*, sont comme autant d'écrins précieux où vous avez serti, avec un art consommé, les bijoux de l'histoire Micheline.

Cette histoire si émouvante, vous l'avez étudiée *con amore*; vous l'avez contée à ravir. Vos lecteurs l'aimeront à leur tour grâce à vous, et ainsi vous dédommageront du labeur de *bénédictin* (c'est le cas de le dire, ou jamais) que vous ont demandé et le dépouillement des vieux manuscrits et l'interprétation des assises énigmatiques du « Moustier ».

Vous tenant à égale distance de la critique imprudente et de l'aveugle crédulité, vous n'êtes pas de ceux qui pulvérisent, pour les piétiner, nos plus vénérables légendes. Avec une habileté trop rare, vous savez en extraire l'essentiel, le fait générateur, sans rejeter le manteau dont l'imagination populaire le vêtit au cours des siècles.

Quant au poème de granit qui déroule ses strophes incomparables au sommet du rocher fantôme, nul mieux que vous n'en a saisi les harmonies enchanteresses; nul plus que vous n'était apte à en faire admirer les beautés.

Comment donc ne vous bénirais-je pas d'avoir écrit ces pages toutes frémissantes de l'enthousiasme le plus sincère, toutes remplies du savoir le mieux informé !

J'exprime le vœu que votre livre, digne de prendre place sur le bureau du membre de l'Institut le plus exigeant, figure aussi dans l'humble pupitre des élèves de nos maisons d'éducation, elles aussi véritables cités des livres, et dans toute bibliothèque paroissiale. Nos chers jeunes gens y apprendront à aimer davantage saint Michel et sa Montagne bénie *parce qu'ils les connaîtront plus à fond*, à apprécier plus justement les époques et les hommes mêlés à cette longue et glorieuse histoire, et, par dessus tout, à bénir Dieu qui envoya saint Michel, et Jeanne d'Arc par saint Michel, à la fille aînée de l'Eglise; et partant, à ne jamais désespérer de la France !

Je prédis à votre œuvre le succès. Aussi bien, tout ce qui touche à notre Montagne est à l'ordre du jour. Les fêtes jubilaires de l'an passé ont puissamment contribué à ramener vers elle l'attention du monde religieux. Comme au moyen âge, les foules priantes y sont venues acclamer le « Prévôt du Paradis ». — Pour des motifs moins élevés et encore très graves, le monde des artistes, des écrivains, des touristes de toute nationalité a jeté, ces temps derniers, un cri d'alarme : « Le Mont, jadis au péril de la mer », se trouve, ont-ils dit, « au péril de la terre », et nous ne nous désintéressons pas plus qu'eux de « l'insularité » de la Merveille. *A tout point de vue, votre beau livre vient à son heure, et doit faire son chemin.*

En vous nommant naguère chanoine de ma cathédrale, j'ai voulu distinguer le savant ami du Mont-Saint-Michel. Vous gagnez une fois de plus, et de haute lutte, votre mosette, en donnant de votre science et de votre amour passionné de notre Montagne une preuve nouvelle et éclatante !

Je prie Dieu de bénir l'ouvrage et l'auteur, et je vous

réitère, chez Monsieur le Chanoine, l'assurance de mon très affectueux attachement.

† JOSEPH,

Evêque de Coutances et Avranches.

Ce magnifique volume grand in-8, d'environ 600 pages et 350 gravures, avec couverture or et sept couleurs, est mis en vente au prix de 5 fr. 25 (port en sus).

Le demander aux BUREAUX DES ANNALES, Mont-Saint-Michel (Manche).

Mon Carnet bleu

15 mai. — La Pentecôte. Un train spécial, organisé par le *Petit Parisien*, amène plusieurs centaines de voyageurs. Les excursions dominicales se multiplient de notre temps. C'est un mal, un grand mal. Visiblement, la franc-maçonnerie use de ce moyen pour détourner de l'église les ouvriers qui, le dimanche, chôment, et pour les pervertir. Il faut avouer que touchante quand même, et d'autant plus, fut l'action de cette femme, une pauvre ouvrière, déjà vieillie, qui, tout d'oit, de la Digue, s'en vint à l'église demander qu'on lui donnât la sainte communion. Elle avait profité de la faveur du train de plaisir pour accomplir très dévotement son pèlerinage. Eh ! mon Dieu, ceci suggère la tentation d'oublier cela. — Le même jour voit errer dans nos ruelles je ne sais combien de sociétés athlétiques, sportives, musicales, etc... Au total : deux mille voyageurs. Il fait froid et gris jusqu'à la « relevée ». Alors le thermomètre monte, cependant que son confrère le baromètre baisse. L'orage menace.

16 mai. — Voici une caravane de vingt-cinq Angevins et Tourangeaux, sous la direction de M. l'abbé F. Bosséboeuf; des prêtres des environs avec leurs paroissiens; une bonne dizaine de Religieuses d'Angers; des orphéons et des chorales, à... gosier que veux-tu; (il y avait hier, à Laval, un concours en l'espèce !); des promeneurs, des autos... Dans ce nombre, il y a des gens qui prient; il y en a d'autres qui « visitent », tout simplement.

17 mai. — Trente élèves et trois professeurs du collège Stanislas sont arrivés hier soir — autant dire cette nuit —

après une excursion fatigante à Saint-Malo et dans les environs. Gaillardement néanmoins les plus grands ont fait à pied la route de Pontorson au Mont-Saint-Michel, et tous, avant de prendre leur repos, se sont payé le luxe d'une visite des remparts au clair de la lune. — Ce matin, ils scrutent le Mont en tous ses détails... et, à deux heures, mettent le cap sur Paris

19 mai. — La comète a passé dans nos parages, cette nuit, sans que les mieux éveillés parmi les Montois aient pu voir autre chose qu'une lueur blafarde, sur Ardevon, vers deux heures du matin. Allons nous coucher ! Dans 76 ans, on tâchera de voir mieux.

20 mai. — Deux novices de la Compagnie de Jésus, en voyage d'expérience, ont été fort à propos dirigés sur le Mont-Saint-Michel.

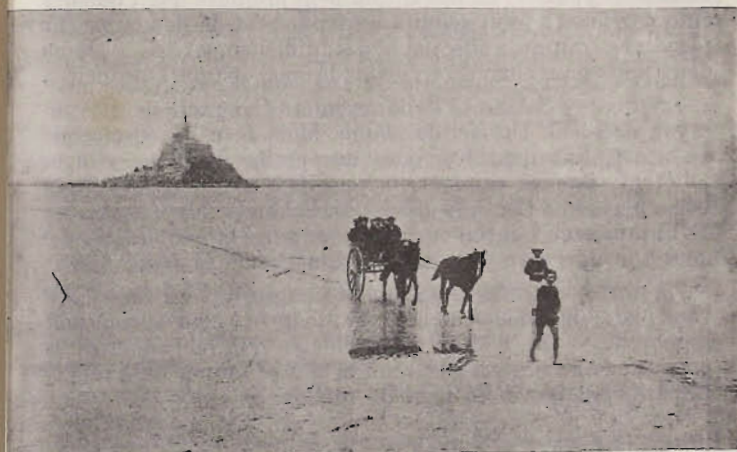
26 mai. — M. le Doyen de Pontorson fait la visite canonique de l'église et de la sacristie. Bonnes notes sur toute la ligne. — L'examen des enfants qui se préparent à la première communion a lieu ensuite. Les trois candidats sont admis avec les éloges du jury. C'est chose si importante que la science religieuse ! Au Mont-Saint-Michel, on y tient, et, Dieu merci ! les résultats ne sont pas trop inférieurs aux efforts du catéchiste.

29 mai. — La Fête-Dieu. Hélas ! les nuages sont bas, la chaleur accablante. Il n'importe ; les reposoirs sont préparés, tendus, fleuris. Pour ce premier dimanche, la procession suit le petit parcours : le haut de la Grande-Rue, l'Esplanade, le chemin des Loges, le cimetière. Un bénédictin illustre, Dom L. David, prête le concours de sa voix, de tout point magistrale. — Cependant, non loin d'ici, la petite paroisse Saint-Martin de Les Pas assiste à la première messe solennelle d'un jeune prêtre, ancien élève de l'Ecole apostolique du Mont-Saint-Michel. Allégresse générale, à laquelle nous sommes heureux de nous associer. — Pour entrer dans les intentions du Souverain Pontife, les fidèles montois sont réunis, le soir, à 8 heures, à l'effet d'entendre une instruction sur la communion fréquente. Demain et mardi, il en doit aller de même. L'empressement de ce soir augure bien du succès de ce *Triduum* inaccoutumé.

4^{er} juin. — M. l'abbé Chesnay, le jeune prêtre dont il est ci-devant mentionné, célèbre la messe, une messe de ferventes actions de grâces, à l'autel de l'Archange. — Et vers midi, l'on peut voir deux audacieux excursionnistes que la mer a cernés sur Tombelaine...

4 juin. — Un groupe de 44 pompiers (y compris les femmes et les enfants !) visite la Merveille et la trouve « belle et haute ». Au sentiment de ces braves gens de la Seine-et-Oise, la grève est passablement « large » et la marée montante « drôle un peu ».

5 juin. — Dreux nous envoie une caravane de promeneurs. Mais il y a mieux. Le Mont est paré de blanc, depuis l'Avancée jusqu'à l'église paroissiale, des deux côtés de la Rue. Ravissant décor. De-ci de-là, dans les escaliers qui descendent du cimetière à la Rue, aux draps blancs l'on a préféré les filets de pêche où des roses, des lis sauvages, des œillets



Phot. NEURDEIN.

LA VOITURE DE GENETS.

sont piqués. La procession s'avance, dans le scintillement des ors. Trois reposoirs sont dressés. A la porte de la ville, bénédiction de la mer. Que Jésus, maître souverain des flots et des vents, donne aux vivants la sécurité, aux morts, victimes de la mer, la paix éternelle !

6 juin. — Des excursionnistes toujours un peu plus. Ce soir, de joyeuses bandes d'enfants, premiers communiant d'hier, prennent leurs ébats.

7 juin. — Visite d'un professeur des Facultés catholiques

1. La vue du Cloître, parue dans notre dernier numéro, est également due à la bienveillance de la maison Neurdein.

de Lille. — A 8 heures du soir, on dirait un exercice de tir au canon, là-bas, vers Mortain. Grondements sans relâche, qui vont se rapprochant toujours. Enfin voici des éclairs; la baie s'embrase de feux multicolores. La foudre éclate; nous sommes à deux pas de l'orage; mais l'orage ne nous atteint pas; il fuit.

8 juin. — Nos premiers communicants entrent en retraite. Saint Michel les ait en sa sainte garde!

10 juin. — Cinq voitures de Genets¹ s'avancent en bon ordre. La traversée est pénible. Dans le sable mou les roues des véhicules s'enfoncent jusqu'à mi-rayons. Les chevaux sont épuisés; un instant on peut craindre que l'une des cinq carrioles ne soit réduite au triste sort de demeurer sur place. Le retour s'effectue aussi difficilement. — Depuis deux jours nous sommes en pleine brume, opaque et fumeuse.

12 juin. — Solennité de la première Communion. Pas un rayon de soleil. Un ciel de plomb. Mais Jésus, le « soleil de Justice », luit dans les âmes des petits dont les visages reflètent, avec la candeur, la joie immense d'appartenir à Dieu. M. l'abbé Chesnay officie; M. l'abbé Baudry, aumônier de l'hospice de Pontorson, prêche enfants et parents. Mais à quoi bon figer dans une note ce qui veut être vécu?

15 juin. — Grand Dieu, que de pompiers! en tenue, s'il vous plaît; baïonnette au côté. Tambours et clairons ouvrent la marche. — Entendue cette réflexion d'un chevalier de la pompe: « Ah! il n'y a pas crainte d'être inondé là-haut! » N'est-ce pas que c'est bien du métier?

GINGATZ.

RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL
EN FRANCE

Saint-Michel de Bubertré

DIOCÈSE DE SÈEZ (suite)

SUR un « tableau des articles sur lesquels les curés doivent informer par écrit Monseigneur l'évêque de Sèez » de l'état de leurs paroisses, avant la visite qu'il se propose

1. *Genets*, petite localité, sur la côte de Normandie, à deux lieues du Mont-Saint-Michel. De là on peut se faire porter au Mont, en carriole attelée de deux chevaux en flèche. Equipage pittoresque, traversée très intéressante et sans danger, avec un bon cocher et un guide expérimenté.

de faire, M. Michel de Ludières donne lui-même des détails très étendus sur l'état de son église. Il nous apprend, entre autres choses, que la fête de saint Michel, patron de l'église, est célébrée avec beaucoup de décence dans sa paroisse, qu'on n'y fait point de débauches, et qu'on n'y vend point de boisson.

L'église a 60 pieds de longueur, 18 pieds de hauteur et 24 de largeur, les murailles sont blanchies en dedans, les fenêtres vitrées; elle est seulement accompagnée du presbytère et d'une ferme; il n'y a ni bourg, ni village. Les terrains qui environnent le cimetière sont des bois taillis et pastures appartenant au seigneur du lieu; le chœur est séparé de la nef, il n'est pas si élevé. Au bas de l'église il y a un clocher couvert tout de neuf, il y a deux cloches bénites, on peut les entendre de toute la paroisse. Les bâtiments du presbytère sont tout neufs, et faits aux dépens du curé. Le curé n'a point de vicairie, le troupeau estant trop petit pour occuper deux ministres.

Comme on demande sur le tableau imprimé: « Quels sont les livres du curé », il répond:

« Les livres du Curé sont: la Bible avec plusieurs commentaires, saint Augustin, saint Thomas avec plusieurs théologiens, et les plus savants disciples de saint Augustin et de saint Thomas, la Bibliothèque des Pères, saint Jérôme, saint Ambroise, le Droit canon, les Capitulaires de Charlemagne et plusieurs Sommes et Abrégés des Conciles, plusieurs Traités de Conférences, etc. »

A cette demande: « Combien l'œuvre a de revenu fixé, » il répond: « Le revenu fixe de l'œuvre est de 80 livres; ce qui n'est pas suffisant pour payer toutes les charges, attendu qu'on a été obligé d'aliéner et de vendre beaucoup de biens pour payer les droits d'amortissements en 1690. On supplie Sa Grandeur de vouloir bien réduire les charges. » Plus loin, il est dit qu'il y a environ 40 feux dans sa paroisse, qu'il y a douze métairies ou hameaux, que tous les habitants assistent à la messe le dimanche dans l'église ou dans les paroisses voisines.

Il ajoute que le revenu de la cure est de 700 à 800 livres environ (ce qui était pour le temps une somme considérable), mais qu'il était chargé de payer d'ordinaire plus de 60 livres pour décimes et 20 livres de gros au prieur de Saint-Denis de Nogent; que le troupeau étant petit, le casuel compte pour rien; on chante la grande messe tous les dimanches et les festes principales de l'année à 9 heures l'esté et à 10 heures l'hiver, et l'on y fait le prône avec quelque petite instruction.

Pour le catéchisme, on le fait tous les jours de carême et le dimanche, à la réserve de l'hiver à cause du mauvais temps, et des mauvais chemins. Le nombre des communicants à Pâques est d'environ 160. Un seul, Christophe Blanchard, n'a pas communiqué à Pâques; depuis cette année seulement, il a négligé de faire son devoir pascal. Le trésor est redevable au curé de près de 100 livres d'avance par lui faite, pour les réparations du clocher de l'église et autres décorations faites dans ladite église. — Il n'y a point de société pour les bonnes œuvres; c'est le curé qui a soin des pauvres et de toutes les œuvres pieuses. Il y a une douzaine de pauvres qui ne peuvent gagner leur vie, et environ une trentaine de mendiants. Il y a un instituteur dont les mœurs sont bonnes, et la capacité et l'assiduité suffisantes; il est âgé de 60 ans. Le curé paye pour les pauvres qui veulent aller à l'école.

Ce digne serviteur de saint Michel eut le bonheur de recevoir encore, trois ans après (22 juillet 1704), la visite de son évêque. Celui-ci engagea les habitants de Saint-Michel à se montrer dignes de leur patron, par leur fidélité à la loi de Dieu, et particulièrement à la modestie chrétienne, qui rend les hommes semblables aux Anges; il les félicita du bon témoignage que leur avait rendu leur pieux pasteur, quand il lui affirmait, peu de jours auparavant, « que la paix régnait dans sa bonne paroisse, qu'il n'y avait point de querelles, point de procès, point d'inimitiés, point d'usures, point de superstitions, point d'impies, point de jureurs, point de blasphémateurs, point de danses les dimanches et fêtes, point de pécheurs extérieurement repréhensibles, même point de cabarets ».

M^e Michel de Ludières opéra encore dix années de bien dans sa chère paroisse de Saint-Michel. Elle eut la douleur de le perdre vers le milieu de décembre 1714.

Le 31 décembre de la même année, nous voyons Mgr Vincent-François des Marets, évêque de Saint-Malo et prieur de Nogent, présenter à la cure de Saint-Michel de Bubertré M^e Pierre le Tondeur de la Cibotière, prêtre du diocèse de Chartres, qui continue l'œuvre de Dieu dans cette paroisse. Il meurt après 31 ans de ministère aussi fructueux qu'édifiant.

Le 18 novembre 1746, haut et puissant seigneur Denis-Auguste de Polignac, prieur commendataire de Saint-Denis de Nogent, chevalier, non profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, demeurant à Paris, « bien et dûment informé des bonne vie, mœurs et capacité et bonne doctrine de M^e Jean Letellier, prêtre, vicaire de Nelle-en-Bray,

1. La paroisse avait alors 268 habitants, était de l'élection de Mortagne et de l'intendance d'Alençon.

doyénné de Neufchâtel (diocèse de Rouen), le présente à l'évêque de Séez, et le 3 décembre 1746, Mgr Noël de Christet lui confère la charge pastorale. Il travaille pendant quarante ans à procurer la gloire de Dieu et l'honneur de saint Michel, et vers le milieu de janvier 1786, il succombe aux fatigues du ministère et aux infirmités de l'âge.

Il a pour successeur François-Frédéric Gelée, prêtre du diocèse de Séez, vicaire de la paroisse de Champ, gradué en théologie, et présenté à l'évêque de Séez par Pierre-Alexandre de Langlade, prêtre vicaire général de l'archevêque de Rouen et prieur commendataire de Saint-Denis de Nogent. Dieu fait la grâce à ce bon pasteur non seulement de conduire sagement sa paroisse, mais de lui donner l'exemple d'une fermeté inébranlable en face de la persécution. Supérieur à toutes les menaces, il refuse le serment constitutionnel, et part pour l'exil en 1792. Après dix ans de cruelles souffrances, il revient prodiguer à son troupeau les marques de sa charité.

Le zèle de ce bon pasteur et celui de ses successeurs n'ont pu encore réparer les maux que la révolution a faits dans la paroisse de Bubertré, autrefois si chrétienne¹.

D'après un procès-verbal de visite épiscopale, faite en 1881, saint Michel archevêque est toujours le patron de l'église, mais sa fête passe presque inaperçue au point de vue religieux, elle donne seulement lieu à une assemblée où se tiennent des danses.

Le chiffre de la population est de 360 habitants; 250 environ sont en âge de faire la communion pascale; 115 se sont approchés des sacrements en 1881. L'église, en diverses parties, porte des caractères manifestes d'une haute antiquité. On voit encore dans les murs des traces de fenêtres romanes aujourd'hui fermées pour faire place à d'autres ouvertures sans cachet. L'église ne possède plus qu'un autel. De chaque côté de cet autel se trouvent deux reliquaires contenant des parcelles d'ossements de douze martyrs trouvés dans les catacombes, ils sont munis du sceau de l'abbé de la Trappe et de l'approbation de l'ordinaire.

1. En 1846, Louis-Philippe passa par Bubertré pour se rendre à l'abbaye de la Grande-Trappe qu'il voulait visiter. Le Curé de Bubertré, très bon ecclésiastique, mais *vir admodum simplex*, sortit de son église en procession pour aller au devant du roi; il lui fit un petit compliment qui se terminait ainsi : « Sire, jamais un si grand roi (il prononça roué), n'était passé par Bubertré ».

Louis-Philippe ne fut pas choqué de cette mauvaise prononciation, et quelques semaines après, la reine Marie-Amélie, qui l'accompagnait à la Trappe, envoya au bon Curé une riche bannière, représentant le patron de son église, saint Michel.

Saint Michel, qui êtes au Ciel le protecteur de cette paroisse, continuez de l'aimer et de la bénir. Priez le Dieu des miséricordes d'y renouveler la piété des anciens jours. Offrez à Jésus-Christ les mérites des martyrs dont les corps reposent à l'ombre de ce sanctuaire. Demandez-lui de nous renouveler tous dans la charité et de nous faire la grâce de travailler si généreusement à sa gloire ici que nous méritions un jour de participer comme vous au bonheur éternel.

Chanoine BLIN.

Le Mont-Saint-Michel au XVII^e siècle

(SUITE)

OUTRE les nombreux documents détachés relatifs au Mont, les archives de Saint-Lô conservent un gros volume ms. in-f. relié (H. 14976) de 534 feuillets. C'est un inventaire par ordre de matières, en tête duquel on a ajouté une table des lieux. Il débute par l'abbaye et par une bulle d'Alexandre III, abbaye (6-3-6), privilèges royaux (11-14), pièces de Bretagne (15), lettres et actes apostoliques (16-20), le Mont (21-41), Tombelleine (475 à 483).

On y remarque notamment les cens payés par les jardins. Ce sont : un au-dessus du cimetière, 18 d.; les jardins Ravine, 4 s.; Saint-Jean et Saint-Christophe, 3 s.; Hardy, 2 s., 6 d.; joignant le presbytère, 12 d.; joignant le Tripot et dépendant de l'office de chantre, 2 s.; le chateau dame Tifaine, Charles Cavard doit 2 s. de rente au terme de Saint-Michel sur un jardin nommé le Chateau dame Tiphaine, jardin qui joint d'un côté au jardin de Saint-Laurens, et butte à une venelle qui va de la grande rue à la porte du château; jardin au-dessus de dame Tifaine, 5 s.; sur un jardin et face de maison joignant d'un côté aux arcades du jardin nommé le Chateau dame Tifain, d'autre côté à la grande rue, d'un bout à la maison de Saint-Laurens et d'autre bout à la maison de la Lanterne (jardin possédé par Guillaume Cabry en 1647 et Jullien Cabry en 1668; la maison de Saint-Laurens, 12 s. 6 d. et 1 chapon 1/2 de rente totale sur la maison et jardin appelé Saint-Laurens, joignant d'un côté à la grande-rue.

Jardin : Guillaume Morilland doit 4 s. sur petit jardin situé dans le vieil degré à monter dans la ville au château enclos et renfermé dans les murailles du d. vieil degré (fiéffe de 1670); jardin de la Fesse : M^e Pierre Gilbert, prêtre

curé de Boucey, 15 s.; joignant d'un côté à la voyette de la Pillette, d'autre au jardin Bonnier, d'un bout au Monteux du Roy; Tripot : Fr. Richard de la Diligence 5 s.; jardin situé derrière la forge du pesant au bout du grand jardin de l'abbaye; le Treillis-Rouge, jardin à herbes et partie de marais nommée le T. R. joignant d'un c. à venelle qui conduit à l'abbaye et d'autre bout vers la mer; jardin derrière le cimetière, 6 s.; J. de la Pillette, 5 s. 1 ch. derrière le logis de la d. joignant aux religieux et à la muraille de la ville.

Autre jardin de la Pillette : 30 s. de rente : le Tripot, 10 s. sur un jardin derrière le Tr. dépendant du chantre et joignant au chemin allant à l'abbaye : place nommée le cellier Saint-Martin, 12 s.

*
* *

Rentes dues à l'aumônerie du M. S. M. et à N.-D. des 30 cierges. Le jardin des Trois Maries, joignant à Saint-Sebastien et Chaperon-Rouge, 15 s.; à Genest 8 s. 2 g., 10 s. 3 s. 2 ch., 2 s. 8 d., 7 s. 1 ch., 1 chapelle Sainte-Catherine au bourg de Genest; à Vains : 12 s. 2 ch.

Rentes hypothéquées dues au M. S. M. (f. 95-101), à Bassilly (f. 102), à Villiers (f. 103), à Balent (f. 104).

Abrégé des rentes dues aux offices claustraux. A l'aumônerie : La Licorne, Plat d'Etain, Trois-Maries, Trois-Mores, La Levrandière, La Lanterne, L'Ecu de Bretagne. A l'Infirmerie : Le Mont, Ardevon, Curcy, Cellerie, Chapelle de Sainte-Catherine, Cure de Beauvoir, Chapelle des Trente-Cierges; le Mont, Ardevon, Huisnes, Genest.

Rentes hypothéquées, autres au Mont et ailleurs (f. 113-114).

Rentes foncières (f. 115).

Abrégé des rentes hors le Mont par noms de personnes (f. 116-127).

Rentes dues à la baronnie d'Ardevon par les seigneuries et fiefs en dépendant.

Hommes d'armes dûs le jour de saint Michel : Les seigneuries de Soligny, d'Amigny, de Villiers; les fiefs de Pilalou, Fournel, de la Hacherie, Bousard, du Boschet, Coupard. Suivant le livre blanc, ils doivent être « armés de casque, Hausse-col, corcelet, gantelets, épée et lance ou hallebarde »; ils doivent, en outre, fournir « un homme armé pendant un montant et, un retirant de mer qui dort 15 jours en temps de guerre, spécialement quand il y a guerre avec l'Anglais ».

Rentes hypothéquées (f. 127 v.).

Les Quatre-Fils Edmond, chambre avec jardin où il y a

une fontaine affermée 4 l. à côté de la chambre de la butte avec cave et jardin, af. 4 l.; le petit Logis joignant le grand jardin servant à présent de forge affermée à Richard le Pesant notre serviteur, 4 l.

On voit çà et là, maison buttant à grande rue ou à venelle qui va vers la petite porte de l'abbaye; la porte Fresne; le chemin qui va de la grande rue devant le chateau dame Tyfaine à la petite porte de l'abbaye; maison entre deux ruelles, l'une allant au cimetière, et l'autre à la porte de la Pillette. Antoine de Batarnay est dit sieur de Vaugrix. Le volume finit par une table alphabétique « par les surnoms » ou noms de famille.

L. BOSSEBŒUF.

VARIÉTÉS

HÉRODE & PILATE

Nous reproduisons le récit suivant, autant pour en intéresser nos lecteurs que pour leur recommander l'âme de son auteur, si spirituel, prêtre et religieux, que le bon Dieu rappelait à Lui, il y a quelques mois.

C'était pendant la grande Révolution. L'histoire se passait sur la côte bretonne, entre Pontorson et Saint-Brieuc, pour être bien précis. Un vieux loup de mer, pas commode entre parenthèse, était couché sur son lit, et paraissait souffrir énormément. Survient un de ses compagnons, une autre vieille barbe, qui n'a rien non plus de bien attrayant. Du même âge, de mêmes goûts, du même métier, ils ont toujours vécu ensemble sans jamais se séparer. Quand on voyait l'un, on était sûr de voir l'autre bientôt, de sorte qu'une manière de Parisien, envoyé là par le Gouverneur de Bretagne, les avait appelés Oreste et Pylade. Ceux qui avaient entendu la plaisanterie la répétèrent, mais en l'altérant. Bientôt les deux marins ne furent plus qu'*Hérode et Pilate*

C'est Hérode qui est malade. Pilate secoue la cendre de sa pipe dans le foyer et dit à son camarade : Tu sais, j'ai vu le médecin qui est venu te faire visite. — Eh bien? — Il dit que, avant deux jours, on portera ta carcasse au cimetière. — Bien sûr? — Oui, il dit que la salle d'armes est attaquée et que tu vas avaler ta gaffe. — O mon ami, sauve-moi, reprend le moribond tout tremblant. — Impossible, dit l'autre; tu as donc peur de mourir? Il est vrai qu'avec la vie que tu as menée, tu ne dois pas être fier pour paraître devant le Grand Amiral du ciel et de la terre!... Et Pilate se promène à grandes enjambées, tout pensif, pendant qu'Hérode s'agite convulsivement sous sa couverture...

Deux bons loups de mer, nos hommes, mais deux tristes chrétiens. Ils avaient reçu le baptême, fait la première communion, mais depuis ils avaient couru des bordées à travers le monde, et y avaient laissé leur innocence et leur foi. Revenus au pays au moment de la Révolution, ils s'étaient mis à la tête de quelques gredins, pour terroriser leurs compatriotes. Les prêtres n'étaient pas à la noce sous un tel régime. On leur faisait la chasse et gare à ceux qui étaient pris!

Le malade jeta soudain un cri : J'ai peur, j'ai peur! — Peur de quoi? — De l'enfer. — Dame, mon pauvre ami, du train dont tu marches, tu y seras bientôt et avoue que tu l'as bien mérité. — O mon cher ami, aie pitié de moi... — Que veux-tu que je fasse? dit Pilate en haussant les épaules. — Fais venir un prêtre, reprend Hérode, haletant, les yeux hagards...

Pilate s'est arrêté à le contempler... Son regard exprime la pitié, l'ironie, l'étonnement... Un prêtre, dis-tu; où veux-tu que j'aille t'en pêcher? — Va me chercher M. le recteur. — As-tu donc oublié que nous l'avons livré aux autorités et qu'on l'a guillotiné? — C'est vrai, dit le mourant, blême de terreur, M. le vicaire

alors ! — Fusillé par les bleus. — Ah ! mon Dieu, j'oubliais, c'est moi qui l'ai désigné aux meurtriers. — Appelle M. le recteur de Pontorson. — Tu l'as fait envoyer à Cayenne...

Le malade se tord de désespoir sur son lit... — Il jette des cris de bête fauve; il étend les bras comme pour repousser un ennemi invisible. — O mon ami, aie pitié de moi. Dis-moi que je puis obtenir mon pardon. — Que veux-tu que je te dise, moi? Je suis comme toi, un sacripant, et j'irai bientôt te rejoindre chez le diable. Il n'y a qu'à se résigner. Nous ne l'aurons pas volé. — Tu en prends à ton aise. Je ne peux me faire à l'idée de souffrir éternellement. Ah ! j'y pense, ce moine chassé de son couvent, qui s'est réfugié à la ferme du Grand-Moulin. Prie-le de venir me visiter. — Arrête, le mal te fait perdre la mémoire. Il y a quinze jours, nous l'avons rencontré sur la route déguisé en gabelou. Il ne pouvait nous échapper. Tu lui as donné un coup d'épaule, et l'as jeté à la mer. Pauvre homme ! J'entends encore ses cris déchirants, nous l'avons laissé se débattre dans les flots. Fameuses canailles que nous sommes !..

Hérode tremblait... Il était effrayant à voir... son visage était vert, ses dents claquaient, ses cheveux se dressaient sur sa tête... Soudain la porte s'ouvre. Le moribond regarde... et ses yeux expriment une frayeur intense. Pilate lui-même recule épouvanté... Le moine ! dit-il, notre dernière victime ! — Ne craignez rien, dit celui-ci; je ne viens pas pour exercer la vengeance. L'autre jour, la sainte Vierge m'a envoyé un sauveteur dans la personne d'un brave marin. J'ai appris que l'un de vous était bien malade, et me voici. Voulez-vous laver votre âme par une bonne confession, avant de paraître devant Dieu?...

Hérode pleurait... Il fit bien les choses. Il narra à celui qu'il avait voulu tuer les vilénies de sa misérable

vie et en reçut le pardon... Quand il eut fini, il était transfiguré. — A ton tour, dit-il à Pilate, débrouille-toi et profite de l'occasion. Aujourd'hui tu es bien portant, mais qui sait si demain tu ne seras pas comme moi sur le bord de la tombe.

Pilate avait été trop saisi et remué pour résister. Il s'exécuta donc aux pieds du prêtre et se réconcilia avec Dieu...

Mes bons amis, leur dit le moine, quand il eut fini sa rude besogne, vous avez commis bien des crimes, mais vous avez dû faire aussi quelques bonnes œuvres, qui vous ont aidé à établir la miséricorde du bon Dieu !... Les deux hommes se regardent... Qu'ils aient quelques actions méritoires dans leur passé, c'est possible, mais elles sont si clairsemées qu'ils ne s'en souviennent plus. Tout à coup Pilate se donna un coup de poing au front. — Ça y est, Père, dit-il. Tout mécréants que nous sommes, nous avons toujours eu un certain respect pour la sainte Vierge. Jamais nous ne l'avons insultée, et même nous lui faisons une petite prière de temps en temps. vieux reste de notre enfance... et puis, ajouta-t-il d'un air mystérieux en ouvrant un vieux bahut : Regardez. — Mais, dit le moine surpris, c'est la madone de la chapelle du Rocher Noir, Notre-Dame des Flots. On la croyait détruite. — Oui, les républicains voulaient la brûler, mais nous l'avons sauvée. Pendant que mon camarade payait un coup, un bon coup, à la bande, j'ai emporté la Vierge ici. — Et cette bonne Mère vous a rendu bien-fait pour bien-fait. Soyez-lui reconnaissants...

* * *

Le lendemain, la messe se disait dans la chambre d'Hérode. — Pilate la répondait plus ou moins liturgiquement. Sur une table qui servait d'autel, Notre-Dame

des Flots présidait à la fête. Le soir, l'âme d'Hérode était partie pour le paradis.

(*Le Règne de Jésus par Marie.*)

ACTIONS DE GRACES

MAI

Ain. — Une messe pour remercier saint Michel des grâces reçues. Que le saint Archange daigne nous continuer sa protection. V^{ve} Ch.

Aisne. — Veuillez célébrer une messe en actions de grâces au saint Archange. Prière de faire brûler un cierge devant sa statue. D. J.

Aude. — Vous trouverez ci-inclus les honoraires d'une messe à faire célébrer en actions de grâces. Merci à saint Michel. M. L.

Bouches-du-Rhône. — Je vous prie de bien vouloir exprimer sur les *Annales* ma profonde reconnaissance envers saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. — « Je voudrais que toutes les âmes placent leur confiance en ce saint Archange ; elles ne seraient point déçues ».

C. P., *zélatrice.*

Corrèze. — Je viens solliciter de votre bonté une neuvaine de prières à saint Michel, tant en actions de grâces de faveurs obtenues ces derniers temps que pour en appeler de nouvelles.

Ci-inclus une offrande pour vos chères œuvres.

S^r Cl.

Finistère. — Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue.

S^r A. M.

Je vous adresse les honoraires d'une messe à célébrer à l'autel de saint Michel pour le remerciement d'une grâce qu'il m'a accordée.

M^{me} M.

Garonne (Haute-). — J'envoie les honoraires d'une messe afin de remercier saint Michel des succès répétés de mon fils à ses examens.

M. G., *zélatrice.*

Je me reprocherais de clore ma lettre sans faire mention d'une grande grâce obtenue par l'intercession du puissant et aimable Archange : Un très injuste procès nous fut intenté par des méchants. Il a duré plusieurs années et, malgré toutes les intrigues, toutes les fureurs et les audacieux mensonges dirigés contre nous, enquête et contre-enquête, la protection de saint Michel a prévalu contre les puissances infernales et nous avons reçu, le jour de l'Ascension de N. S., la nouvelle heureuse de la fin de cet odieux procès jugé en notre faveur et avec des éloges pour notre maison. Gloire donc et reconnaissance à notre angélique protecteur.

M.

Gironde. — Veuillez avoir la bonté de mentionner dans les *Annales* ma profonde reconnaissance à saint Michel pour une grande faveur accordée à un jeune séminariste.

M^{me} B.

Ille-et-Vilaine. — Saint Michel continue de nous protéger. Merci, ô bon Archange. Veuillez allumer, pendant un an, une lampe devant son autel. M. S.

Maine-et-Loire. — Vous trouverez ci-inclus une offrande pour vos œuvres. Je la fais pour remercier saint Michel des grâces obtenues par son intercession. J. G.

Mayenne. — Deux messes en l'honneur de saint Michel pour une heureuse délivrance. L. L.

Nord. — Une messe en actions de grâces pour la conversion d'un parent très gravement malade et qui a reçu les sacrements avec foi et piété.

J. L.

Pyrénées (Basses-). — Une messe d'actions de grâces. A. G.

Rhône. — Deux messes en l'honneur du saint Archange pour une faveur temporelle obtenue. Veuillez insérer dans les *Annales* ; je l'ai promis. C. C.

Saône (Haute-). — Que saint Michel, qui m'a protégée il y a quelques années, daigne encore m'aider aujourd'hui. Merci, saint Michel. M. J.

J'ai la joie de vous annoncer que saint Michel a obtenu du Bon Dieu ce que nous souhaitions. Grâces soient rendues à notre puissant Protecteur.

V^{ve} L., *zélatrice.*

Saône-et-Loire. — Je vous adresse une petite offrande pour vos œuvres en remerciement des grâces obtenues par saint Michel. M. L.

Sarthe. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel. M. A.

Seine. — En vous adressant le prix de nos abonnements à vos si intéressantes *Annales*, je veux vous dire que saint Michel nous a obtenu une grande faveur. Veuillez le remercier en notre nom. C. U.

.... Enfin je dois remercier spécialement saint Michel pour mon petit neveu consacré le 16 octobre dernier ; je lui avais rapporté de la sainte Montagne une jolie médaille du saint Archange et voilà que, le jour où on lui mettait cette médaille au cou pour la première fois, la nourrice tenait une broche ouverte que, par inadvertance, elle laisse tomber dans la bouche du pauvre enfant. La broche est avalée.... Après 24 heures de trances mortelles pour ce pauvre petit âgé de deux mois et après toutes les visites de la Faculté, on s'apprêtait à tenter une opération plus que scabreuse, quand la terrible broche ouverte fut rendue sans aucun mal — le premier samedi de novembre. — Je note avec bonheur ce jour du samedi qui est dédié à la Sainte Vierge, Notre-Dame-des-Anges et saint Michel avaient vraiment veillé sur leur petit confié. Nos plus ferventes actions de grâces.

M. H., *zélatrice.*

Veuillez faire brûler un petit cierge devant l'autel de saint Michel à mes intentions. Je suis redevable au saint Archange pour des faveurs qu'il m'a obtenues. Que ne puis-je faire davantage... je ne suis qu'une modeste ouvrière, mais c'est de grand cœur que je me réabonne aux chères *Annales*.

L.

Seine-et-Oise. — Quatre messes en actions de grâces. C. O.

Seine-Inférieure. — Une messe en l'honneur de saint Michel et des saints Anges pour une faveur obtenue. Veuillez aussi faire brûler un cierge devant sa statue. Le reste de la somme que je vous adresse sera pour l'embellissement du Bulletin.
L. A.

Somme. — Je vous demande d'allumer un cierge de un franc devant la statue de saint Michel, en actions de grâces pour la guérison bien inespérée de la jeune parente que je vous avais recommandée l'année dernière.
M. B.

Saint-Pierre et Miquelon. — Merci à saint Michel pour une faveur obtenue.
C. R.

Reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue.
V. R.

Allemagne. — Je vous prie de dire deux messes en l'honneur de saint Michel en actions de grâces.
Th. S.

JUIN

Aisne. — Veuillez, je vous prie, célébrer une messe d'actions de grâces. Depuis un an j'étais malade, je vais beaucoup mieux, je prie le Bon Dieu, par saint Michel, de m'accorder une complète guérison.
J. D.

Une messe en l'honneur de saint Michel, pour faveurs obtenues.
E. P.

Alpes-Maritimes. — J'ai à remercier le puissant Archange de ses bienfaits à mon égard. Je le supplie de me continuer sa protection et son appui.
V^{ve} L. B., zélatrice.

Aude. — Je viens tardivement remercier saint Michel de la guérison de ma fillette, elle va très bien maintenant. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces.
L. C.

Calvados. — Deux messes d'actions de grâces.
J. L. R.

Ayant demandé une grande grâce à saint Michel, et ayant été exaucée, je vous prie de dire une messe d'actions de grâces.
V^{ve} L.

Drôme. — Depuis le 30 mars dernier, j'ai le bonheur, ainsi que ma compagne, d'être à notre Maison-Mère. Mille actions de grâces à notre saint Archange.
Sr M. E.

Finistère. — En recommandant toutes mes intentions à saint Michel, remerciez-le des faveurs dont il m'a comblée et veuillez célébrer une messe en son honneur.
C. D'A.

Saint Michel m'a exaucée dans bien des circonstances, je l'en remercie et viens aujourd'hui lui recommander l'avenir de deux jeunes gens.
A. Q.

Loire-Inférieure. — Je joins à ma lettre les honoraires d'une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel d'avoir préservé ma petite fille d'une épidémie.
M. L.

Loiret. — Prière de célébrer cinq messes pour remercier le saint Archange des bons succès obtenus par nos élèves.
L. M.

Loir-et-Cher. — Je vous adresse, avec les honoraires d'une messe d'actions de grâces à saint Michel, une offrande pour vos OEuvres.
Une Associée.

Manche. — Ma mère étant très souffrante, j'ai demandé sa guérison par saint Michel, et elle m'a été accordée. Actions de grâces.
Une Dévote à saint Michel.

Prière de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, tant pour le remercier des faveurs obtenues que pour en solliciter de nouvelles.
H. B.

Meurthe-et-Moselle. — L'opération de notre Mère supérieure est en bonne voie. Merci à saint Michel.
Sr S^t-L. A.

Orne. — Une partie de l'affaire que j'avais recommandée à saint Michel a eu une bonne solution. Je lui demande de nous aider jusqu'au bout. S.

Seine. — Pour accomplir une promesse faite à l'Archange, en reconnaissance d'une guérison obtenue, je vous adresse un mandat pour vos OEuvres et veuillez faire brûler un cierge.
C. B.

Veuillez consacrer deux enfants à saint Michel et à Notre Dame. L'aînée est très difficile à élever; aussitôt que sa mère permit de la faire consacrer, elle commença à changer. Que saint Michel lui continue sa protection!
E. P.

Seine-et-Oise. — En reconnaissance d'une grâce obtenue, prière de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel.
Une Associée.

Seine-Inférieure. — Deux messes en actions de grâces.
Ch. D.

Deux-Sèvres. — Pour remercier saint Michel de sa protection sur ma famille, je vous demande de faire brûler un cierge en son honneur et à son autel.
Bl. R.

Vienne. — Remerciez pour moi saint Michel des grâces dont il ne cesse de me combler, dites-lui combien je l'aime et voudrais le voir honoré davantage. Je ferai tout mon possible pour augmenter le nombre de ses dévots serviteurs.
L. B., zélatrice.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons encore aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

LES VICTIMES DU *Fluviôse* ET DE LA CATASTROPHE DE *Villepreux*.

Calvados. — Caen : M. Louis-Robert Le More.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M^{me} Louise Avril. — Saint-Brieuc : M^{lle} Eufalie David. — Uzel-près-l'Oust : M^{me} V^{ve} A. Gallier, née Guillo; M^{me} V^{ve} Gamet.

Garonne (Haute-). — Toulouse : M^{me} Gayral.

Ille-et-Vilaine. — Hédé : M. Emile Durand. — Rennes : M^{me} Martin; M^{me} Léon Porteu. — Cornillé : M^{me} Audrain; M^{lle} Joséphine Loury.

Isère. — Vienne : M^{me} Henriette Dulac.

Landes. — Saint-Sever-sur-l'Adour : M^{lle} Jeanne-Séverine-Nelly Castandet.

Loiret. — Orléans : M^{lle} Reine Marchez; M^{lle} Joséphine Fortin.

Maine-et-Loire. — Morannes : M. Léon Fillon.

Manche. — Alleaume : M. l'abbé Gardie, *chapelain épiscopal, curé.*
— Marigny : M. l'abbé Nicolle, *chanoine honoraire, curé-doyen.* —
Valognes : M. Amédée Lecointe.

Mayenne. — Lassay : M^{me} V^{ve} Gallienne.

Orne. — Aunay-les-Bois : M^{me} Angélique Batrel. — La Lacelle :
M. Jules Richard.

Pas-de-Calais. — M^{me} V^{ve} Charles Drouet, née Constance-Claudine
Delaunoy.

Rhône. — Lyon : Le Frère Léon Bayon ; Le Frère Charles-Marie
Bayon, *de l'Ordre des Chartreux.*

Saône (Haute). — Fougerolles : M^{me} Mathilde Rapenne.

Seine. — Levallois-Perret : M^{lle} Orny. — Paris : M^{me} la Comtesse
d'Avre.

Seine-et-Oise. — Saint-Leu : M. Alfred Recullez.

Seine Inférieure. — Yvetot : M^{lle} Esther Lehucher.

Deux-Sèvres. — Saint-Varent : M^{me} Adélaïde Suire.

Vendée. — La-Chaume-des-Sables-d'Olonne : M. L. Dorion.

Belgique. — Namur : Révérende Sœur Marie-Thérèse de Jésus,
religieuse choriste de l'Ordre du T. S. Rédempteur.

.... *Sed Signifer, sanctus Michaël repræsentet eas in
Lucem sanctam !*



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AU MÊME. — BULLETIN. — LA FÊTE DU 5 JUILLET. —
DISCOURS DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER. — LA VIE DE L'ŒUVRE. —
MON CARNET BLEU. — LA COURONNE ET L'ÉPÉE (*Poésie*).

AU MÊME

Vous me demandez de vous répondre encore, et je ne
sais plus, en vérité, quelle réponse donner. Vous
parler de l'amour de Dieu, vous parler de saint Michel,
n'est-ce pas en effet vous parler de l'éternel sujet où
doivent se mouvoir nos cœurs, et que puis-je vous dire
que vous ne sachiez déjà ! Car on aime comme on pense,
naturellement, simplement, sous l'action de la grâce ;
on aime volontiers sans le dire, et saint Michel vous pa-
rait toujours le type idéal de l'amour de Dieu.

Qu'il faille aimer Dieu simplement, c'est affaire cou-
rante parmi les dévots. Aimer, n'est-ce pas s'oublier
soi-même, se donner, se complaire en un mot dans l'ob-
jet aimé et lui vouloir du bien. Oui, c'est cela. On a dit
assez l'excellence de l'amour de Dieu ; saint François
de Sales en a parlé magistralement et je ne reviendrai
pas sur un chapitre où l'on ne trouve après lui rien à
glaner. Je dirai seulement avec lui que cet amour se

traduit, pratiquement, par l'acceptation du devoir. « C'est à votre fidélité à garder mes commandements que l'on vous reconnaîtra pour mes disciples, » dit le Seigneur Jésus. Et qu'est-ce à dire, l'acceptation du devoir, sinon l'acceptation régulière et constante de l'ordre où la Providence vous a placé. Vous êtes prince, fonctionnaire, marchand : soyez-le pleinement. Acceptez franchement votre rôle, ayez l'esprit de votre vocation, ne cherchez pas à vous en détourner par des moyens indus. C'est de l'harmonie de toutes les notes que se compose le concert universel de tout; faites, vous aussi, votre partie qui est la partie chrétienne, car le monde compte sur vous, et il y compte d'autant plus que Dieu vous commet le salut de vos frères. Ne dites pas que vous ne sauriez être saint et faire valoir Dieu près d'autrui parce que vous n'avez pas de goût pour telle et telle piété que d'autres exaltent. La sainteté consiste tout entière dans l'amour de Dieu, et l'on peut aimer Dieu partout. Si longue qu'elle soit, je ne saurais résister au désir de remettre sous vos yeux cette page de saint François :

« Dieu commanda en la création aux plantes de porter leurs fruits, « chacune selon son genre » : ainsi commanda-t-il aux chrétiens qui sont les plantes vivantes de son Église, qu'ils produisent des fruits de dévotion, un chacun selon sa qualité et vocation. La dévotion doit être différemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée... Il est vrai, Philothée, que la dévotion purement contemplative, monastique et religieuse ne peut être exercée en ces vocations-là; mais aussi, outre ces trois sortes de dévotion, il y en a plusieurs autres, propres à perfectionner ceux qui vivent en états séculiers. Abraham, Isaac et Jacob, David, Job, Tobie, Sara, Rébecca et Judith en font foi pour l'Ancien Testament; et quant au Nouveau, saint Joseph, Lydia et saint

Crépin furent parfaitement dévots en leurs boutiques; sainte Anne, sainte Marthe, sainte Monique, Aquila, Priscilla, en leurs ménages; Cornelius, saint Sébastien, saint Maurice, parmi les armes; Constantin, Hélène, saint Louis, le bienheureux Arné, saint Édouard, en leurs trônes. Il est même arrivé que plusieurs ont perdu la perfection en la solitude qui est néanmoins si désirable pour la perfection, et l'ont conservée parmi la multitude qui semble si peu favorable à la perfection : Loth, dit saint Grégoire, qui fut si chaste en la ville, se souilla en la solitude. Où que nous soyons, nous pouvons et devons aspirer à la vie parfaite¹. »

Et notez que saint Michel est pour nous un idéal parfait de cet amour de Dieu. Les individus et les peuples l'aiment et le suivent, ils lui commettent leurs intérêts les plus précieux et les plus chers, ceux du temps et de l'éternité, parce qu'ils savent que rien de grand ne se produit en ce monde en dehors de son intervention puissante. A-t-on besoin, en toute espèce de vocation, de vérité, de justice et d'amour? Il est à l'aurore des temps, et vous l'entendez proclamer l'éternelle parole : Qui est comme Dieu! Qui est comme Dieu dans son éternelle justice, qui est comme Dieu dans son éternelle puissance, mais qui est comme Dieu dans son amour extrême! Nul comme lui n'est exempt de péché, nul comme lui n'est libéral et bon et nul comme lui ne sait tirer un pécheur des profondeurs de l'abîme. La société périlite, la famille chancelle, l'individu se morfond : vous voyez l'Archange, et son attitude sereine et sûre vous montre l'avantage certain qu'il a sur le diable. Avec une lucidité de regard et une fermeté de jugement que nous ne connaissons plus, il juge toutes choses au regard de Dieu. Il croit à la foi, il croit à l'espoir, il croit à l'amour, et l'amour, l'espérance

1. ST FRANÇOIS DE SALES, Introduction à la *Vie dévote*, ch. III.

et la foi lui sont le gage de la victoire. Il a voulu nous le dire, en venant au Mont, il y a douze siècles; les fêtes d'hier le redisent encore, et il n'est chrétien si timide qui ne puisse à son école accomplir des merveilles. Il suffit d'aimer. Aimez Dieu et faites ce que vous voudrez, dit un saint : *Ama et fac quod vis*. Le conseil est trop bon pour que nous ne le suivions pas...

A. X***.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'août, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.
Samedi 6 août, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 7 au 15 août.

INTENTION PROPOSÉE : *Les intentions du Souverain Pontife, attaqué aujourd'hui de toutes parts par la Franc-maçonnerie.*

RECOMMANDATIONS. — *Une conversion; la guérison d'un enfant; la persévérance d'un jeune homme;... et toutes les intentions des zéloteurs et zélatrices de saint Michel. — Un ancien chaplain de saint Michel sollicite une faveur très importante.*

**

*Indulgence plénière de la Portioncule, le 2 août.
Indulgence plénière, le 15 août. (Conditions ordinaires.)
Indulgence plénière. Jour au choix. (Conditions ordinaires.)
Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants. (Conditions ordinaires.)
Indulgence plénière. Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de Saint-Michel. (Conditions ordinaires.)*



La Fête anniversaire du Couronnement

ARRIVÉ de veille, j'escomptais pour le lendemain les plus pures joies de l'esprit et du cœur. La réalité n'a pas trahi mon attente : est-il plus grande jouissance que de voir se dérouler, dans le décor d'une merveille d'art, une grandiose manifestation de foi, et, quand déjà le spectacle offert aux yeux emporte si loin de la terre les pensées, de se sentir encore soulevé par l'élan d'une éloquence incomparable !

Vous y étiez et vous savez que je dis vrai : les absents n'iront pas se pendre, mais ils me croiront sur parole, car je ne réussirai pas à rendre ce que j'ai senti.

Donc, la veille au soir, Son Éminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims, légat né du Saint-Siège, en France, franchit vers 5 heures et demie « la Porte du Roy », en compagnie de son vicaire général, M. l'abbé Neveux. Monseigneur Guérard, « l'évêque de saint Michel », est allé avec M. l'abbé Lepetit, archidiacre d'Avranches, recevoir à Pontorson Son Éminence, qui, d'un pas alerte, monte la rue rapide. Souriant, et simple, le cardinal donne aimablement son anneau à baiser aux Montois, qui fixent d'un œil curieux la calotte et les gants rouges.

Il visite l'église paroissiale, et bientôt, malgré les fatigues du voyage, n'hésite pas à faire l'ascension de la « Merveille », infatigable à la montée des escaliers sans fin, examinant avec admiration chaque détail de la « prodigieuse Abbaye ». J'imagine que, sur ses pas, les ombres des moines, qui fouillèrent dans le dur granit les chapiteaux et les rosaces, se pressaient, silencieuses, par les cloîtres et les salles désertes ! On cède volontiers à



1. LE R^me DOM CABROL.
2. RETOUR DE L'ESPLANADE APRÈS LA MESSE.
3. LES CLAIRONS ET TAMBOURS DE COUTANCES ET LA MUSIQUE
DE L'ÉCOLE TRÉGARO (GACÉ).

cette fiction : n'est-ce pas rendre un peu la vie à ce couvent, splendide toujours, mais mort, sans ses moines !

Bien des têtes se penchaient sur les courtines, quand le cardinal rentra au « logis » Saint-Symphorien ; — et lorsque la procession aux flambeaux commença de se dérouler, à la nuit tombante, le long des remparts, c'était déjà une foule qui priait saint Michel, « le Grand



SON ÉMINENCE LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE REIMS

Archange, de nous sauver au terrible jugement ». Quel cortège pittoresque dévala, serpentant au pied de l'abbaye, où couraient, jusqu'à la statue, des lueurs tremblantes, tandis que les étoiles s'allumaient au bord de l'azur assombri. et que sur la grève obscure bruissait la plainte de la mer ! Par la rue étroite, illuminée de feux multicolores, sous la voûte frissonnante des guirlandes, des oriflammes et des drapeaux, on remonta vers « l'Esplanade » où les lanternes accoururent ensemble au

ped de l'autel. Gracieusement, elles éclairèrent les vaillants musiciens de l'École Trégaro de Gacé (Orne), qui, déjà, relevaient les charmes de cette cérémonie, et qui prêteraient demain leur concours artistique, très apprécié, aux offices solennels.

Notre-Seigneur nous bénit des mains de M. le vicaire général de Reims, que M. l'abbé Cogneau, vicaire général de Quimper, avait accompagné, au cours de la procession, avec M. l'Archidiaque d'Avranches. Celui-ci pouvait attendre en paix l'aurore prochaine : cette première



SUR LA TOUR DU NORD

cérémonie lui confirmait l'assurance d'une grande journée !

* * *

L'aube se leva paisible sur le Mont. Éveillé de bonne heure, je pus voir un rayon fugitif embraser, au sommet de la flèche légère, la statue d'or. Mais, aussitôt, la brume voilà le soleil qui, sans doute, par ordre de saint Michel, avait à se tenir derrière un léger rideau de nuées, afin de ménager la fatigue des pèlerins !

Le flot glissait, rapide, autour des remparts; dans la rue monta bientôt la rumeur de voix nombreuses.

A l'église paroissiale, Son Éminence célébra, au maître-autel, une Messe de communion : beaucoup tinrent à recevoir de sa main le corps du Seigneur. Dans la petite chapelle de l'Archange, Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, l'orateur de cette journée, offrait le Saint-Sacrifice.

Les abords de l'Esplanade étaient garnis depuis longtemps d'une foule compacte quand les notes énergiques et les batteries nerveuses des jeunes clairons et tambours coutançais annoncèrent l'approche des Évêques et du Cardinal. La bannière et la croix de Lesneven, escortées par de robustes Bretons du Finistère, ouvraient la marche; venaient ensuite, après la croix de procession: Mgr Guérard; Mgr Duparc, évêque de Quimper; Dom Cabrol, abbé bénédictin de Farnborough (Angleterre), revêtu des ornements pontificaux; enfin son Éminence le cardinal Luçon, en « cappa magna ». Il fallut passer lentement, un par un, entre les rangs serrés des pèlerins. Ceux-ci, appuyés contre les parapets, se penchaient avidement pour baiser les mains bénissantes. La longue traîne de pourpre ondulait sous la brise et fascinait les regards...

Le Cardinal prit place au trône, assisté de son vicaire général et de MM. les chanoines Mauduit et Charles Guérard. Mgr de Coutances et Mgr de Quimper avaient en face leur fauteuil; près d'eux, les très nombreuses personnalités ecclésiastiques venues des diocèses étrangers et de notre diocèse.

La Messe solennelle commença. Monseigneur Bardel, évêque de Séez, devait célébrer l'office pontifical : un deuil de famille, qui venait de le frapper cruellement, lui ravissait en même temps la joie de présider la magnifique manifestation de foi de ses diocésains : plus de 2.000 avaient répondu à son appel et formaient le noyau

de cette foule, évaluée, sans hyperbole, au chiffre de 7 000 personnes !

Sur l'offre, aussitôt acceptée, de Mgr Guérard, le Révérendissime Père abbé Dom Cabrol officia au fauteuil. Un liturgiste éminent veillait donc à l'observance exacte des cérémonies; surtout un moine, frère de ceux qui montèrent les blocs et taillèrent le granit, célébrait, d'une âme émue, les divins mystères, aux portes de l'Abbaye qui reste sienne par tant de souvenirs glorieux !

Des voix mâles, soutenues par un organiste habile, M. l'abbé Legendre, de l'École Sainte-Marie de Ducey, et par quelques instruments, chantèrent les morceaux liturgiques.

L'Évangile terminé, Mgr Duparc est en chaire. Connaissez-vous ce Breton de haute taille, aux longs cheveux blancs, aux yeux bleus et profonds comme la mer de ses rivages, mélancoliques comme elle, car elle roule ses flots gémissants sur la baie des Trépassés !

Mais, quels éclairs traversent ces yeux, dans le feu de la parole ! quelle force fascinatrice dans le regard, quelle énergie dans la voix grave qui s'échauffe et s'élance en de superbes envolées, puis peu à peu se ralentit, pour se prêter, avec la même aisance, au ton de la causerie familière ! Quelle simplicité, quel naturel, et pourtant quelle puissance, quelle emprise jetée sur toute l'âme de l'auditeur. On sourit, on est près de pleurer, on se sent emporté en haut; puis, on redescend doucement, comme soulevé et toujours soutenu par le bras qui trace le geste large.

Sans doute, la main qui fit taire, d'un signe impérieux, les applaudissements, tournera vivement cette page, sans s'y arrêter ! Pourtant, comment cacher son admiration ? N'était-ce pas un devoir de dire quelle vie animait ce discours, qu'on lira plus loin, mais auquel l'im-

primerie ne peut rendre, hélas, la chaleur de l'action et la couleur de la voix !

A l'issue de la Messe, M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère, en habit, avec ses insignes et ses décorations, remit à Monseigneur Guérard l'Épée symbolique offerte à saint Michel par la Ligue des Femmes Françaises (1). Monseigneur de Coutances, répondant à l'Amiral, remercia la Ligue tout entière du geste de foi qu'elle venait accomplir, et, en termes éloquents, il pria Son Éminence le cardinal Luçon, qui, le premier, affronta la lutte pour la protection de l'enfance dans l'École, de bénir le glaive dont l'éclair, aux mains de l'Archange, animera notre courage contre les ennemis de Dieu.

Son Éminence chanta la formule de bénédiction, puis monta en chaire, et, avec une grande énergie, commentant le cantique : *Nous voulons Dieu*, conjura les catholiques, assemblés au pied de saint Michel, d'affirmer et de faire respecter, dans la famille, dans la vie publique, et surtout dans l'éducation de l'enfance, les droits nécessaires de Dieu et de la religion.

Nosseigneurs les Évêques, devant l'autel, bénirent ensemble l'assistance. Puis, ils quittèrent l'Esplanade. Ils allaient déposer solennellement l'Épée symbolique à l'autel de l'Archange, où Mme la Marquise de l'Espinay, présidente du Comité parisien de la Ligue des Femmes Françaises, prononça, au nom de toute la Ligue, et en union avec tous les catholiques de France, la belle prière suivante :

Très glorieux Prince des milices célestes, ange gardien et protecteur de l'Église et de la France, nous voici prosternées devant vous. Nous vous supplions d'accepter cette Épée symbolique qui vous est offerte par la Ligue des Femmes Françaises, en union avec tous les catholiques, comme un

(1) Les *Annales* ont publié la photographie et la description de cette œuvre d'art.

hommage de foi et d'espérance. Revêtu de la force divine, combattez avec nous contre l'enfer déchainé, et, sous l'égide de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et Mère des hommes, Reine de l'Univers et tout spécialement Reine de la France, écarterez tous les obstacles qui s'opposent au règne du Sacré-Cœur dans nos âmes, dans nos familles, dans nos paroisses et dans la France entière.

O puissant Archange, vous avez été l'inspirateur de Jeanne d'Arc et vous l'avez soutenue dans sa mission libératrice; venez encore au secours de la France.

Quis ut Deus!

Saints Anges et Archanges, protégez-nous, gardez-nous. Saint Michel, priez, priez pour nous. Ainsi soit-il.



LA BÉNÉDICTION FINALE DEVANT L'ÉGLISE PAROISSIALE

Les âmes avaient donc reçu, en abondance, le pain spirituel, mais le corps trouverait-il sa nourriture? Les hôtels regorgeaient de convives... Beaucoup, les plus sages sans doute, prévoyant l'affluence d'un pareil jour, avaient choisi, pour faire honneur à leur menu, un coin tranquille de la grève ou des remparts.

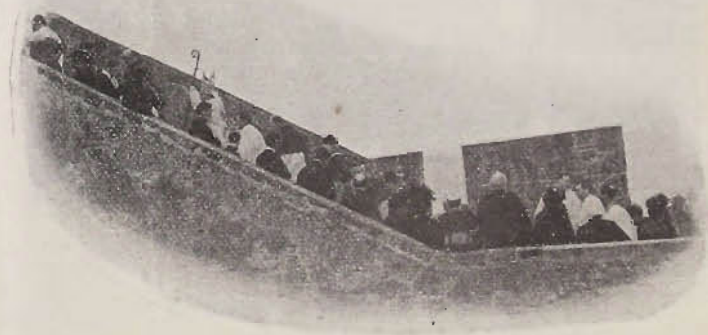
Une foule, pareille à celle du matin, mais en partie renouvelée, vint recevoir à l'Esplanade la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par Monseigneur de Quimper. Avant la procession, Monseigneur de Coutances remercia d'un mot délicat chacun de ses illustres hôtes; il n'oublia non plus aucun des groupes de pèlerins : les Bretons de Quimper et de Rennes, les Angevins... et les Normands, — au premier rang ceux de Séez, ceux d'Avranches et de Coutances.

De nouveau le cortège se mit en marche par le chemin de ronde. Que de bénédictions coulèrent sur les têtes recueillies! Chacun voulait baiser, après l'anneau de Mgr de Coutances, celui de Mgr Duparc et du Père Abbé, et surtout du Cardinal!

Moïse, autrefois, dut demander qu'on soutint ses bras défaillants! Mais quelle douce fatigue, pour un évêque, d'avoir beaucoup béni!

La procession s'arrêta au seuil de l'église paroissiale. Une dernière fois, Nosseigneurs les Evêques y donnèrent aux pèlerins leur bénédiction solennelle.

Des acclamations enthousiastes retentirent et, comme



VERS L'ESPLANADE

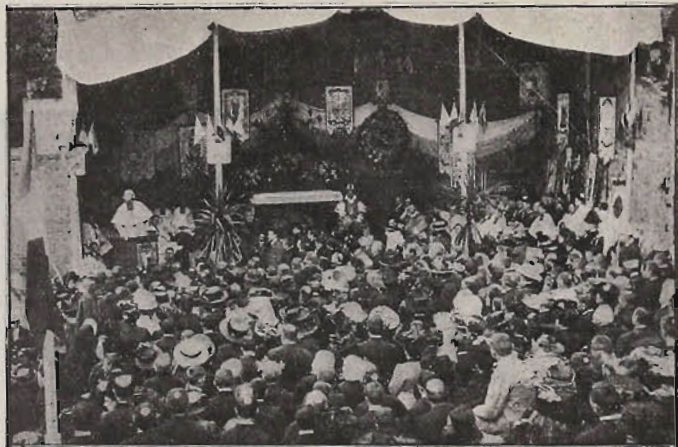
ici-bas toute chose prend fin, il fallut songer au départ !

Que le soir d'un grand jour tombe vite ! Mais le souvenir reste. Des heures pareilles ne s'oublient pas : le parfum d'une fervente prière embaume l'âme, l'image d'une grande manifestation de foi y renaît comme un réconfort ; le son d'une voix vibrante retentit encore à l'oreille, et ranime, dans un cœur tenté de s'assoupir, « les longs espoirs et les vastes pensées ».

P. JOURDAN.



1. MGR DE QUIMPER PRONONCE SON DISCOURS.
2. S. E. LE CARDINAL LUÇON EN CHAÎRE.
3. LA BÉNÉDICTION DES ÉVÊQUES APRÈS LA MESSE.



PENDANT LE SERMON

DISCOURS

PRONONCÉ SUR L'ESPLANADE DES PÉLERINAGES

PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER

LE 5 JUILLET 1910,

EN LA FÊTE COMMÉMORATIVE DU COURONNEMENT

DE SAINT MICHEL.

« *Quis ut Deus?*
Qui est comme Dieu? »

ÉMINENCE,
MONSEIGNEUR,
MON RÉVÉRENDISSIME PÈRE,
MES FRÈRES,

Un Breton, même en Normandie, se croit un peu chez lui, quand il est aux pieds de saint Michel.

Il se rappelle ses aïeux bretonnants arrivant ici en foule, tout le long des siècles, le cœur plein jusqu'aux lèvres de prières et de cantiques, depuis Quimper, Saint-Brieuc, Vannes et Saint-Pol de Léon, à travers la voie traditionnelle de Pontorson, hospitalière aux pèlerins fatigués.

Il a salué en route, sur les humbles monts de granit de sa Bretagne, des chapelles plus humbles encore, d'où l'Archange domine la Province entière et la bénit, comme s'il voulait consoler ceux qui

n'ont pas eu l'honneur de posséder dans leurs frontières le mont glorieux de ses apparitions.

Il évoque la mémoire des braves qui mêlèrent leur sang dans des luttes cruellement fraternelles, à la bataille d'Auray, en la fête de saint Michel, — et celle des martyrs de la Révolution, dont saint Michel a reçu les nobles reliques dans son ossuaire de la même Chartreuse d'Auray, — et celle du plus grand filleul et du plus dévot serviteur que saint Michel ait eu en Bretagne, ce Dom Michel Le Nobletz, qui, par son apostolat, fortifia la Cornouaille et la Léon d'un nouveau rempart de foi et de vertu.

Et puis, l'âme remplie de si grands souvenirs, il vient, Éminence et Messeigneurs, s'unir à vous pour affirmer au nom de sa province, comme vous-mêmes au nom des autres provinces françaises, la fidélité de la grande Patrie à son céleste Patron, et lui offrir, par la main de l'Évêque breton de Coutances et d'Avranches, l'épée symbolique de la Ligue des Femmes Françaises, bénite par le Cardinal-Archevêque de Reims, pour qu'elle proclame, au nom de l'Archange et au nom de la France, les droits de Dieu. *Quis ut Deus?*

I. — Mes Frères, qui est comme Dieu? Ce mot est toujours la devise nécessaire de la terre et du ciel. Jamais il n'a été plus à propos de le redire pour affirmer les droits de Dieu sur ce monde. Puisqu'on les lui conteste, nous, ses enfants, qui n'avons ni pouvoir, ni armée, qui avons pour unique richesse notre foi catholique, nous revendiquons pour Dieu ses droits, et nous disons à nos frères, infidèles ou fidèles : « A genoux devant le Père et le Maître ! Il vous a donné la vie. Il vous la conserve. Il a sauvé votre âme. Il a créé votre société et il en est l'unique espoir. Son empire sur vous, il le montre, en se mêlant à tous les événements de votre histoire publique et privée. Vous pouvez le nier. Vos négations ne changeront rien aux réalités de l'histoire. Il les dirige souverainement. Il ordonne ou il permet. Au fond, du mal comme du bien, il sait toujours faire éclore sa gloire et procurer la perfection de vos âmes. A genoux ! Faites-le régner sur tous vos actes. Qui est plus grand, plus saint, plus puissant, qui est plus juste, qui est plus sévère, mais aussi qui est meilleur et plus miséricordieux que Lui ? *Quis ut Deus?* »

J'appuierai sur cette pensée toute mon allocution, mes Frères. Nous verrons très simplement comment le Prince des Anges a été le chevalier fidèle des droits de Dieu au ciel et sur la terre. L'épée que vous lui donnez n'a pas d'autre sens. Elle ferait sourire, si elle était autre chose qu'un symbole. Mais, comme symbole, elle traduit de la façon la plus expressive la doctrine traditionnelle; et elle rappelle en même temps qu'il y a une force plus pénétrante que tous les glaives militaires et moins facilement émoussée ou brisée, c'est la force de l'idée chrétienne. Les anges ne combattent qu'avec des idées, qu'avec des vérités, et avec l'amour qui se nourrit de la vérité et qui donne à la vérité tout son élan. Or, il n'y a pas d'idée plus vraie, plus juste et plus digne d'être défendue avec passion que celle des *droits de Dieu*.

Cela surprend d'abord que Dieu prenne sur la terre un champion

de ses droits. A quoi bon? ne saurait-il donc pas les défendre lui-même? Est-ce que son bras fut jamais raccourci, ou son esprit surmené par le gouvernement des mondes, ou son cœur refroidi à la longue, pour qu'il ne veuille plus s'occuper personnellement de chaque être qu'il a créé? A-t-il besoin d'auxiliaires? Non certes. Mais il veut en avoir pour honorer ses créatures, et pour établir de lui à elles, et des unes aux autres, toute une hiérarchie d'affections et d'influences d'origine divine qui se répercutent depuis le sommet des cieux jusqu'aux extrémités du monde moral et de la nature physique, au service du Père. Nous-mêmes, dans le jeu quotidien des forces créées, nous sommes ses délégués pour une part de l'action commune. Mais, bien au-dessus de nous, il emploie les Anges à la direction générale de son œuvre. Il mêle d'une façon mystérieuse leur action à la nôtre. Il s'ingénie à faire naître, de leur volonté toujours sainte et de notre liberté toujours chancelante, les résultats décrétés pour sa gloire. Dans le tableau confus des faits dont le rôle précis nous échappe souvent, ils font circuler comme une âme directrice, la volonté de Dieu. Ce dessin très simple des vues de la Providence dans le tissu très compliqué des événements humains nous apparaîtra clairement quand nous verrons l'histoire du haut du ciel.

Après le Christ, le grand ordonnateur de ce travail délicat est saint Michel. Nul n'est l'égal de Dieu. Mais, après Dieu, dans cette fonction particulière, nul n'est l'égal de celui-ci. C'est lui qui crée ce qu'on a appelé la philosophie de l'histoire, en déterminant le sens et le lien religieux des grands faits qui se déroulent ici-bas depuis six mille ans.

Il était tout désigné pour ce rôle. Avant de l'aborder avec des certitudes joyeuses de succès, il avait connu, et les autres bons Anges avec lui, les angoisses d'une épreuve qui dura moins que la nôtre, mais qui fut bien plus poignante. Il s'agissait de savoir si les purs esprits adoreraient ou non le Verbe fait chair entrevu dans un avenir lointain. C'était la question même qui se pose aujourd'hui dans le monde. Elle se posait alors tout au bord des cieux, et parmi ceux qui étaient destinés à en devenir les premiers habitants. Vous vous rappelez la scène tragique. Lucifer se raidit. Il tomba, tête en avant, et dans sa chute vertigineuse des millions d'Anges le suivirent. Saint Michel soumit son esprit à sa foi, dans l'humilité fière de l'amour. « Adorons tous, s'écria-t-il. Qui donc est comme Dieu? Le Christ, c'est le Verbe. Le Christ, c'est la nature divine unie dans la personne du Verbe à la nature humaine. Il est toujours le Dieu des Anges. » Et les neuf chœurs des Anges fidèles, inclinés dans leur victoire, saluèrent au loin Jésus et sa Croix.

C'est pour être sorti vainqueur de cette épreuve, au cri belliqueux du *Quis ut Deus*, que saint Michel a mérité l'honneur de continuer parmi nous la campagne commencée dans la création invisible. Satan ne désarme pas. Quand on saura dans tous ses détails l'histoire de ce temps-ci, on verra qu'il y a été plus puissant que jamais. Mais aussi on y verra, parant ses coups, déjouant ses manœuvres, entourant la vérité de lumière et assurant dans les plus furieux orages le triomphe des droits de Dieu, le Prince tout-puissant Michel, sublime et debout à notre tête.

11. — Je ne vous parlerai plus de ses exploits du ciel. Puisque nous sommes en pleine bataille sur la terre, je l'y fais descendre avec nous. Ce n'est pas de l'histoire rêvée. C'est de l'histoire vraie. Inspirons-nous de ce qu'il a fait pour nous dans le passé et essayons d'en faire sortir des motifs d'espérance et des leçons pour le présent.

En pleine bataille! ai-je dit. Avec le démon, il y fallait compter. Jamais l'Église n'a été en paix, quoiqu'elle soit l'institution pacifique par excellence. Toute la vie de l'Église n'est que la longue histoire de la guerre de Satan contre Dieu. Proscrit du Ciel, il veut proscrire Dieu du monde. Et vraiment, après la chute de l'homme, après la corruption universelle qui nécessita le déluge, après le tableau lamentable des trahisons du peuple de Dieu, après l'aveuglement juif poussé jusqu'au déicide, dira-t-on que Satan a échoué? Dirait-on qu'il a été vaincu, quand il a tenu en ses mains le corps du Christ tenté, jeté au tombeau son cadavre, enfoui sa Croix pendant 300 ans sous un temple de Vénus, emprisonné ses apôtres et tué ses martyrs, déchaîné contre l'Église les Barbares après les empereurs, les légistes après les bourreaux, les schismatiques après les hérésiarques, déchiré son unité sainte, soustrait au Pape de Rome des millions d'âmes, et organisé contre l'Église franche et loyale du Christ l'Église satanique, à la fois cachée et insolente, secrète et audacieuse, qui, d'un bout à l'autre du monde, essaie d'asservir les consciences sous le joug d'un paganisme légal, et croit avoir ébranlé bientôt le trône du divin Crucifié, dans tous les États civilisés, sous l'assaut des Loges et des hommes qui se font leurs esclaves? Est-ce que, en vérité, le grand organisateur de ce combat sans fin n'est pas le vainqueur du duel formidable engagé depuis la naissance de l'humanité?

On serait tenté de le croire, car il y avait de quoi tuer l'Église. Mais quelqu'un veillait; et ce qui aurait dû la tuer n'a fait que procurer sa gloire et celle de Dieu. Interrogez le Saint dont la statue d'or monte de votre flèche vers le ciel où il règne.

« Église de Dieu, je t'ai sauvée.

« J'ai chassé Adam, ton premier fils, sur le chemin de l'exil. Mais je l'ai conduit sur le chemin de la pénitence et du salut. C'était déjà l'Église naissante.

« J'ai guidé sur l'Océan du Déluge l'Arche du sauveur Noé.

« J'ai suscité, au milieu des païens d'Égypte, le Moïse qui devrait rendre son peuple à Dieu et à la liberté.

« J'ai habité cette nuée, tantôt obscure, tantôt lumineuse, qui conduisait les Hébreux au désert.

« Celui qui portait les tables de la loi au Sinai, c'était moi.

« Celui qui inspirait à Gédéon la tactique des armes lumineuses dans la lutte contre les Madianites, qui brisait les liens des captifs de Babylone, qui, sur un coursier aérien, brandissait un glaive enflammé, pour exhorter à la victoire les soldats de Judas Machabée, c'était moi. »

Et saint Grégoire le Grand vient nous dire, au nom de l'Église : c'était lui. Tout ce qui demande une vigueur miraculeuse, saint Michel est envoyé pour l'accomplir. : *Quoties miræ virtutis aliquid agitur, Michael mitti perhibetur.* C'est son ministère propre, afin

que le monde voie bien, par son acte comme par son nom, que Dieu seul peut accomplir ce qu'aucun homme ne pourrait faire : *Ut ex ipso actu et nomine detur intelligi, quia nullus potest facere quod facere prævalet Deus.*

C'était lui, lui qui reconfortait le Christ au désert comme à Gethsémani; lui qui l'adorait au sépulcre et l'annonçait ressuscité; lui qui, sur les chaînes brisées de saint Pierre et sur le labarum de Constantin, faisait briller le reflet libérateur de son angélique épée. C'était lui. — Si les Barbares s'arrêtent aux portes de Rome, si la peste qui la dévaste s'apaise brusquement, si les Germains se convertissent à la voix de saint Boniface, si les Sarrasins s'enfuient devant Léon IV, l'Église n'hésite pas dans sa reconnaissance : toutes les fois qu'un exploit de ce genre s'accomplit en sa faveur, elle se retourne, elle regarde, et elle fait son acte de foi : « C'est saint Michel », s'écrie-t-elle. Passez des persécutions aux hérésies. Cherchez de siècle en siècle. Allez de ceux où l'on nous égorge par le glaive à ceux où l'on nous étouffe sous l'injustice des lois. Partout où vous voyez surgir un Pape qui résiste, un Évêque qui se laisse tuer, un peuple qui réclame le droit de sa conscience pour le service de son Dieu et qui refuse de se laisser sans protestation traîner aux galères de l'erreur ou de la tyrannie païenne, dans l'effort de ces âmes vaillantes, reconnaissez hardiment saint Michel. C'est lui qui bataille pour Dieu. Il est partout, toujours, l'ennemi du péché public et du péché privé. Vous le lui confessez, après Dieu le Père, après Marie toujours Vierge, *et beato Michaeli Archangelo*. Aussi, quand le Vatican nous demande, au siècle dernier, un mouvement unanime de prière en faveur de l'Église, à qui nous adresse-t-il? A saint Michel. Il met sur nos lèvres, et sur les vôtres, mes Frères, un appel tout militaire au Prince de l'armée angélique, pour qu'il repousse en enfer les démons qui nous oppriment. *Divina virtute in infernum detrude.*

C'est la prière de l'angoisse en même temps que de l'espérance.

Quel est le peuple qui n'a pas aujourd'hui besoin de faire cette prière?

Mais quel est surtout le Français qui ne s'y sent pas plus strictement obligé que le fils de toute autre nation catholique?

Obligé par reconnaissance pour le passé! Obligé par désolation du présent et pour garder quelque confiance dans l'avenir!

Il n'y a pas de nations nécessaires, et il n'y a pas d'hommes nécessaires. Dieu n'a besoin ni de vos têtes, ni de vos cœurs, fussiez-vous des génies ou des héros.

Mais il y a, par un choix spécial de Dieu, une nation, qui a été entourée de soins providentiels, formée par une éducation plus chaude et plus virile, comblée de privilèges plus nouveaux, parce qu'elle était appelée à des devoirs plus élevés. Elle avait dans ses veines le sang de plusieurs races généreuses. Elle avait dans son âme, avec un mélange de traditions gauloises et d'habitudes romaines, toute l'ardeur des passions barbares. Lentement, malgré des accès de paganisme dans les mœurs, l'âme du peuple et de ses rois s'éclaira, s'adoucit en se fortifiant, passa de la brutalité à l'énergie réfléchie et chevaleresque, et s'imprégna de la moelle évangélique au point de réaliser sur la terre l'union idéale de la foi.

de la bonté et de la force, en montant harmonieusement de Clovis à saint Louis dans la vertu et la victoire, et en fournissant à l'Église, même aux plus tristes périodes de son histoire nationale, ses meilleurs apôtres et ses plus grands docteurs, ses hommes d'État les plus loyaux et ses soldats les plus fougueux, avec son or, ses sueurs, son sang et tout ce qui pouvait lui donner, comme à un peuple apôtre et soldat, parmi les fils de l'Église de Rome, le droit de primogéniture auquel il ne veut pas renoncer.

Je dis que ce peuple a plus de raisons que d'autres pour parler à l'Archange le langage de la confiance chrétienne : « Tu m'as choisi. Tu m'as mis à l'avant-garde. Je fais donc partie de l'élite de ton armée. Rappelle-toi. Tu as voulu que, seule nation d'Europe au ^v^e siècle, je me sois baignée au baptême catholique sans même effleurer l'hérésie Arienne. — Tu as pris possession de mon sol et de mon Océan sur la montagne druidique qui porte aujourd'hui ton nom. — Tu as pris possession de mes étendards. — Vers toi Charlemagne est venu, disant : dans les voiles mystérieux qui t'enveloppent, je te reconnais : tu es le protecteur de mon empire. — A toi Rolon, le farouche roi de la mer, a soumis son épée. — A toi Guillaume, le duc normand cherchant en Angleterre une couronne, a demandé sa victoire. — Et toi, quand ses fils, au nom de sa conquête anglaise, ont prétendu, ingrats et ambitieux, conquérir aussi la France maternelle, pour la domestiquer sous la griffe du léopard, tu n'as pas voulu. Tu as vu la France menacée de devenir plus tard avec ses vainqueurs esclave du protestantisme, tu n'as pas voulu. Tu as été le bon gardien du mont. Tu as mis en prière ici des générations de moines, des armées innombrables d'enfants, des processions ininterrompues de grands seigneurs et de grands rois. Et tu as veillé! Tu as subi des sièges de vingt-sept ans, unissant pour défendre ton granit hérissé de remparts, la vigilance des chiens à la vaillance des chevaliers.

« Et à l'autre bout de la Patrie, par-dessus dix provinces, aux marches de Lorraine, tu as fait retentir, dans l'âme virginale de Jeanne d'Arc, l'appel du combat et du martyre. Par elle, tu as chassé l'Anglais. Tu as été le bon gardien de la France. Et la terreur de ton glaive d'Archange a été aussi efficace contre le protestant que contre l'étranger. Tu as bien mérité du pays. On t'a couronné. C'a été un grand jour, nous en célébrons aujourd'hui le souvenir. On t'a couronné bien tard. Mais l'âme française n'a pas attendu le ^{xix}^e siècle pour te chanter son hymne de reconnaissance, et elle ne va pas, au ^{xx}^e siècle, cesser sa prière. C'est l'heure plutôt de la redoubler. Pourquoi nous gardais-tu avec un soin si jaloux! Tu pensais: voilà des soldats comme il en faut pour le service de Dieu. — Ah! nous avons dû mal faire le service commandé. L'ennemi est dans nos murs. La défense est désemparée. Nous avons les bras liés. Nous avons le cœur sans courage. Nous avons l'esprit sans lumière. Sommes-nous frappés de déchéance irrémédiable? Ou pouvons-nous encore espérer et agir? Ta protection, si nous la demandons bien, si nous l'acceptons bien, sera-t-elle pour nous aussi efficace que dans le fier passé dont nous ne sommes peut-être plus dignes! »

III. — Pourquoi non, mes Frères ?

L'Église est persécutée au lieu d'être triomphante. Est-ce une raison pour que son céleste Patron l'abandonne? Nous ne voyons plus la main de saint Michel apparaître ex térieurement dans notre histoire française. Est-ce une preuve de son inertie et de notre condamnation?

Écoutez bien.

L'Archange agit d'une façon éclatante et solennelle dans certains grands faits de l'histoire. Il intervient alors, selon le mot de saint Grégoire, pour bien montrer que Dieu seul était capable d'un pareil exploit. *Quoties miræ virtutis aliquid agitur*. Mais il faut autant de force merveilleuse pour agir d'un mouvement invisible, régulier, profond, sur l'âme d'un peuple, dans les périodes obscures ou tourmentées de sa vie, que pour frapper les grands coups qui émeuvent bruyamment le monde. *Miræ virtutis!* Il en a fallu de l'action, savante, intime, constante dans les âmes, à toutes les heures humiliantes et douloureuses où l'humanité a paru échapper au gouvernement de Dieu, avant comme après Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour que l'Église d'Israël et l'Église catholique, à travers les colères des tyrans et les faiblesses des sujets, à travers les voyages dans le désert et les captivités de Babylone, à travers les catacombes romaines et les invasions barbares, à travers les fureurs hérétiques, les relâchements catholiques, les siècles d'indifférence et les passions contraires des classes sociales armées pour des guerres inexpiables, soient demeurées vivantes, actives, confiantes dans l'avenir, indépendantes des pouvoirs humains, et capables, sous la tempête et dans leur sang, de continuer leur apostolat et la défense des droits de Dieu et des droits des âmes qui veulent l'aimer et le servir. Saint Michel a accompli cette mission invisible, comme il avait accompli la mission visible dont je vous ai retracé à grands traits les étapes. L'œuvre humble et pénétrante, qui a échappé au regard des historiens inattentifs, mais qui a assuré la vie de l'Église obscure ou persécutée, n'est pas moins glorieuse que l'autre. C'est une œuvre de ce genre, semble-t-il, que saint Michel est en train d'accomplir encore, non seulement pour l'Église qui n'eut jamais rien à craindre des entreprises humaines, mais pour notre chère et malheureuse France.

On dit que la vocation française et la protection spéciale qui nous était due à cause d'elle vont prendre fin en même temps. Depuis quatre siècles déjà, la politique, avant de devenir ouvertement païenne, a cessé d'être franchement chrétienne. Sous prétexte de mieux garder leurs intérêts humains, les chefs d'État ont ordinairement sacrifié les intérêts de Dieu. Dans cette confusion, qui de jour en jour s'aggrave, le bras de l'Archange n'a pu, par suite de la mauvaise volonté humaine, que s'attacher à ralentir les progrès du mal, guérir les consciences atteintes, ranimer le zèle languissant, et exercer les catholiques, au milieu des difficultés bientôt devenues des persécutions, à garder tout leur courage, à supporter noblement leur malheur, à préparer, par leur constance et leur esprit de foi, l'avenir meilleur.

Les heures consolantes n'ont pas manqué pourtant dans la période d'orages quatre fois séculaire, — depuis les grandeurs un

peu mêlées du xviii^e siècle chrétien jusqu'aux gloires réparatrices du xviii^e siècle finissant dans l'auréole des victimes de l'échafaud et des héros de la sublime bataille vendéenne et bretonne, — depuis la renaissance catholique au xix^e siècle, jusqu'aux coups d'épée des volontaires de la France dans les guerres de l'indépendance pontificale, et jusqu'à ce spectacle d'union filiale donné au monde par le clergé et le peuple fidèle sous la main du Pape saintement régnant, à l'heure de la Séparation, qui hélas! était une apostasie d'État, mais qui, je l'espère, ne sera jamais une apostasie du peuple.

L'Archange a rempli sa mission avec le même soin pendant ces siècles d'incertitude et d'agitation. Il a sauvé ce qui pouvait être sauvé.

Et maintenant? Ah! maintenant tout est possible, — possibles certainement les suprêmes défaillances, — mais possibles aussi, possibles surtout, nous y comptons bien, les résurrections souhaitées, possibles dans le déluge l'arche libératrice, et la nuée dans le désert, et les retours de fortune providentiels pour notre foi et pour notre pays, possibles la rupture des chaînes de Pierre, et l'ascension lente de la croix à la cime des sociétés rebaptisées. A ce possible, quel qu'il doive être, l'Archange donnera son coup d'aile, et l'inspiration de sa pensée, et l'énergie de son amour pour Dieu et pour nous. Mais ce possible, n'en doutez pas, demeure lointain.

Le présent immédiat, auquel l'Archange se dévoue, est un présent, non pas triste ni découragé, mais austère, pénible, chaque jour plus inquiétant. Il faut le voir sans illusion. Je ne sais pas comment l'Archange y travaille, comment il éveille, instruit et dirige les âmes en vue de la persévérance des croyants dans le bien et du relèvement du peuple qui ne croit plus. Il a ses méthodes que nous ne connaissons pas bien, et qui pourtant s'accorderont avec les nôtres pour ménager le résultat final.

Ce que nous savons de science certaine, parce que la Sainte Écriture interprétée par la prière de l'Église nous le dit, c'est qu'il est un des maîtres du Paradis, où nous allons, *Præpositus Paradisi* : c'est qu'il doit venir au secours du peuple de Dieu : *Veni in adiutorium populo Dei*; c'est qu'il est chargé de parler aux âmes en son nom, *Dei nuntius pro animabus justis*; c'est qu'il porte au ciel l'encens de nos repentirs et de nos prières, *data sunt ei incensa multa ut adoleret ea ante altare aureum*; c'est qu'il prend part victorieusement à nos batailles contre le démon, *pugnavit cum eo et fecit victoriam*; c'est qu'il a mission de recevoir nos âmes pour les présenter au juge du combat, *principem super omnes animas suscipiendas*.

A vrai dire, par les paroles de Dieu et de l'Église, je ne sais rien de plus sur son plan de campagne. Mais, par la devise de l'Archange, je sais tout ce que nous avons besoin de savoir. Elle nous apprend, non pas le secret de ce qu'il fera, mais la règle précise de ce que nous devons faire nous-mêmes.

Croyez-vous, mes Frères, qu'il puisse y avoir pratiquement quelque obscurité ou quelque hésitation dans la ligne de conduite catholique ?

Quis ut Deus ! Ce mot d'ordre dit tout. Il commence par nous rappeler que, dans les événements actuels, il faut penser un peu moins à nous et un peu plus à Dieu. Nous nous plaignons, comme si les coups nous étaient destinés. Supposez-vous vraiment que la guerre présente est dirigée contre nous ? Détrompez-vous. Elle vise notre Dieu. C'est pourquoi nous ne devons pas perdre notre temps à nous lamenter des coups reçus. Nous y perdriions toute énergie. C'est Dieu qu'il faudrait plaindre s'il courait quelque risque. Mais qui donc est comme Dieu ? Notre premier devoir est d'avoir toujours confiance en lui, de proclamer loyalement ses droits comme le fit l'Archange, et de les défendre de tout notre pouvoir.

Quis ut Deus ! Cette simple parole suffit à rassembler en armée compacte, autour de leur chef aussi jeune qu'eux, tous les Anges humbles et croyants. La concentration catholique se fera, d'après le même principe, au nom de Dieu seul. Notre cœur est grand, notre esprit large. Nous n'oublions aucun des vrais intérêts de la France. Nous ne reconnaissons comme adversaires irréconciliables que les ennemis déclarés de Dieu. Nous acceptons comme amis tous ceux qui respectent ses droits. Mais, pour l'action, nous entendons nous grouper sur le terrain nettement catholique, et sous l'étendard du Christ Jésus, *sub uno vexillo Christi Jesu*.

Quis ut Deus ! Nous devons garder dans son intégrité la doctrine de Dieu, ne pas la laisser dénaturer par des systèmes hasardés ou faux, ne pas la voiler sous des atténuations indignes de notre baptême, ne pas la passer sous silence, sous prétexte qu'elle pourrait froisser ou déplaire, ne pas permettre qu'on l'attaque dans l'âme des enfants que la Providence nous a donnés.

Quis ut Deus ! Dieu a son représentant ici-bas. C'est le Pontife du Vatican. Nous devons obéir à ses ordres et suivre ses conseils, et accepter toutes ses directions. Elles sont l'écho de celles que le grand Archange donnait à ses frères les Anges.

Que ce mot d'ordre, qui devrait être celui de tous les peuples, redevienne peu à peu, par notre prière et notre action, celui de la France. Le Saint bien-aimé qui n'a pas cessé de présider à ses destinées, même en nos temps troublés, lui rapprendra à connaître, à aimer, à servir Dieu, et à poursuivre ainsi dans le monde son histoire de fidélité et de courage, comme il convient à la nation qui est toujours la Fille aînée de l'Église.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Un diplôme de zélatrice a été décerné, le 30 juin, à M^{me} Roger, de Bucy-les-Pierrepont (Aisne), en remplacement de M^{lle} Zélie Potin, décédée.

INSCRIPTION DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 juillet : **346**.

Dans ce chiffre sont comprises des listes formées par les zélateurs et zélatrices de Lonlay-l'Abbaye, Saint-Clément-sous-Valsonne (20 noms), Quimperlé (17 noms), Auch (13 noms), Maves (11 noms), Le Mans, Pau, Niort, Lons-le-Saulnier, Clémont, Mulhouse (55 noms), Sassari (70 noms), Jérusalem (65 noms), La Nouvelle-Orléans.

Nous rappelons qu'il est *indispensable* de nous donner les nom et prénoms des nouveaux associés.

Les enfants qui n'ont pas fait leur première communion ne sont pas reçus comme associés, mais seulement consacrés à saint Michel.

CONSÉCRATIONS A SAINT MICHEL. — Du 15 juin au 15 juillet, ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges les enfants dont les noms suivent :

Pierre *Guellec*; Marie-Thérèse *Stoltz*; Louis *Stoltz*; Jean *Eldine*; Gabrielle *Bonnette*; Marie-Joseph-Pierre *Cose*; Marcelle *Bordères*; Jeanne *Poublan*; Joseph *Janini*; Marguerite *Janini*; Jeanne *Janini*; Pierre *Janini*; Eugène *Janini*; Marie *Capel*; Juliette *Capel*; Marcel *Fara*; Michel *Lebes*; Jeanne *Gillet*; Pierre *Gillet*; Paul *Bodereau*; Roger *Hervé*; Pierre *Hervé*; Pierre-André-Jean-Baptiste *Béal*; Hermann *Secrétant*; Pierre *Martin*; Pierre-Jules-Joseph *Houellebecq*; Edith *Houellebecq*; Michel *Roubeaud*; Gabriel *Roubeaud*; Raphaël *Roubeaud*; Fabien-Jeanne d'Arc *Dargains*; Léontine *Sougarret*; Jean-Michel *Sougarret*; Marie *Boisson*; Jean-Emmanuel *Osnat*; Albert-Emeline *Osnat*; Andrée-Clémence-Isaure *Osnat*; Marie-Marguerite-Octavie-Simonne *Cottrell*; Marie-Joséph-Adèle-Berthe *Cottrell*; Michelle *Audemard*.

Ex-voto. — Reçu plaque de marbre *ex-voto*: « *Reconnaissance. Consécration. Patronage S. Michel. Châtillon-Paris.* »

Une garniture de nappe d'autel; onze mètres de soieries; une carpette.

Lisez à la page II de la couverture du présent numéro un Avis important.

Félicitations

M. Fr. Simon, imprimeur et gérant des *Annales du Mont-Saint-Michel*, juge au Tribunal de commerce de Rennes, vient de recevoir les palmes académiques. Nous prions M. Fr. Simon d'agréer nos félicitations pour cette distinction très méritée.

LA DIRECTION DES *Annales*.

Mon Carnet bleu

14 juin. — C'est une fatalité! Tous les pompiers de l'univers ont donc pris pour but d'excursion le Mont-Saint-Michel. Il est vrai que si nous sommes gratifiés de pompes toutes neuves, il ne nous manque que des pompiers. Alors, on y supplée en faisant défiler dans la Merveille les traditionnels uniformes bleus épaulés de chaînettes de cuivre.

15 juin. — Etudes d'autotomie sur les crabes de Tombelaine. Chasse aux insectes de l'ilot. Retour mouvementé à marée basse... pas assez.

18 juin. — Un train spécial débarque 220 jeunes touristes. Le *Touring-Club de France* a organisé cette excursion scolaire qui entre de plus en plus dans les mœurs. A 7 h. 1/2 du soir, réception officielle par la Municipalité. Remarqués, parmi les touristes: M. Combarieu, inspecteur de l'Académie de Paris; M. le Secrétaire du Comité de tourisme scolaire; M. Espérandieu, directeur des fouilles d'Alésia; M. Marius Vachon, membre du Comité des sites et monuments; etc., etc.

Le drapeau du T.-C. F. flotte sur la porte de la Bavole. Après dîner, les jeunes collégiens organisent une Retraite aux flambeaux.

19 juin. — Réveil matinal... Y eut-il un réveil? Pas pour tous. Les Técéfistes n'ont dormi guère, pas du tout même et leur rire a fusé une bonne partie de la nuit sous les fenêtres des Montois, inaccoutumés à tant de vie joyeuse. En bon nombre les jeunes gens assistent à la sainte messe avec un édifiant recueillement. A 11 heures, heure marquée au programme, ils visitent l'église paroissiale sous la conduite de M. le Curé. « Quel dommage, disait en sortant un personnage distingué, que cette église passe inaperçue! Elle est vraiment remarquable! » C'est la vérité. — Il est deux heures lorsque la voix vibrante de M. Marius Vachon se fait entendre sous les remparts, tout proche la fontaine de Saint-Symphorien, vestige vénérable des origines montoises. M. Marius Vachon a devant lui, dans un cadre pittoresque, les excursionnistes du *Touring-Club* et il les convie à marcher, à sa suite, contre la Digue et les Polders qui menacent l'insularité du Mont. Il est d'ailleurs convaincu de mener ses jeunes auditeurs, « non pas à Waterloo, mais à Austerlitz. » Cette vibrante harangue soulève de fréquents applaudissements. A 3 heures, les Técéfistes empruntent — bon gré mal gré — la Digue et le train qu'elle porte, pour regagner Paris. Car il est des choses dont on use, bien qu'elles soient un abus condamnable et condamné.

20 juin. — Notre collègue, M. l'abbé Bellenger, reçoit sa nomination au vicariat de Saint-Paul de Granville. Nos félicitations et nos regrets.

22 juin. — A Pontorson, réunion des chefs de famille catholiques du canton. Conférence documentée de M^e Frain de la Gaulayrie, du barreau de Rennes. Constitution d'une Association de chefs de famille pour l'éducation chrétienne de l'enfance.

23 juin. — Un genre de mendicité qui ne manque pas de cachet: voici un cul-de-jatte dans une voiture rustique, traînée par un bouc vigoureux aux cornes longues et torsés. L'homme — belle tête de profil oriental — chante des romances; son épouse distribue des cartes postales illustrées du sujet.

24 juin. — Ondées fréquentes et terribles. A 5 heures, ce matin, deux pêcheurs, surpris en pleine grève, rentrent ruisselants sous l'averse. Pauvres gens!

25 juin. — Continuation du même rafraichissant chapitre.

27 juin. — Pèlerinage des jeunes catholiques de N.-D. de Lorette, conduits par M. l'abbé Guébout, deuxième vicaire. Ceux-là prient véritablement et en toute sincérité. Leur spectacle console de la banalité des purs excursionnistes qui courent, sans les comprendre, à travers les merveilles de la Religion et de l'Art.

28 juin. — Un phénomène curieux attire l'attention des promeneurs. Là-bas, vers la Roche Torin, une buée épaisse ou un tourbillon de sable fait tache à l'horizon, durant plus de deux heures de la matinée. Est-ce évaporation des flaques? Est-ce soulèvement des sables? A distance, il est impossible de se faire une idée nette d'une chose qui ne l'est pas.

30 juin. — Ce matin, un groupe scolaire déambulait par les ruelles; ce soir, c'est le tour d'une noce. Les poêles après les képis!

2 juillet. — Les préparatifs immédiats de la fête du 5 sont commencés et vont leur train. Du haut en bas du Mont-Saint-Michel, on se remue, on tresse des guirlandes et des couronnes de verdure, on tend les oriflammes et les drapeaux...

3 juillet. — ... Mais la pluie a tombé, cette nuit, en abondance et les drapeaux pendent, lamentables, le long des hampes. — Au prône de la grand'messe, M. le Directeur, vicaire général Lepetit, adresse un adieu ému à M. l'abbé Bellenger et souhaite la bienvenue dans le ministère paroissial à M. le chapelain Bouteloup. Il expose ensuite, pour le plus grand profit de l'assistance, les leçons qui ressortent de la chute et du relèvement de l'apôtre saint Pierre, patron de la paroisse, dont c'est la fête en ce jour.

4 juillet. — Veille de fête! Hélas, ce matin, sur les 2 heures, il tonnait ferme et pleuvait dru. Mais saint Michel veut, ce soir, une belle procession aux flambeaux. Le soleil dissipe les nuages; la dernière main est mise à la décoration de la rue et de l'Esplanade, lorsque, à 11 heures 1/2, les cloches annoncent l'entrée de Mgr de Coutances dans sa bonne ville du Mont-Saint-Michel...

5 juillet. — Ciel gris, nuages hauts cependant. Donc, la crainte et l'espoir se tempérant l'un l'autre. Dieu veuille que la pluie nous soit épargnée! Le premier train des pèlerins de Séez est arrivé; les clairons et tambours de l'Œuvre de Jeunesse de Coutances et la musique de l'École Trégaro

1. D'ici deux jours, je m'interdis d'empiéter sur le domaine du confrère obligeant qui a assumé la charge de raconter les fêtes. Je noterai seulement quelques incidents auxquels je serai mêlé personnellement. — G.

de Gacé (Orne) ouvrent la marche. L'Esplanade est vite remplie. Déjà les hauts degrés sont envahis. Il faut garder la porte pour assurer les places réservées au clergé, à la Ligue des Femmes Françaises, — ne convenait-il pas qu'elle fût à l'honneur? — aux musiques et chorales... Cela ne fait pas l'affaire de certain confrère de la Presse, qui, nouveau venu, ignorant le Mont et méconnaissant les avantages de la situation qui lui est offerte, veut forcer la consigne et pénétrer sur l'Esplanade. Las! que son indignation me peine, que sa grâce farouche a donc d'attraits! Mon béotisme m'a valu de sa part : 1^o un gentil billet, 2^o deux lignes aimables dans son compte rendu. Je ne regrette que les deux lignes; quant au billet, je l'aime...

6 juillet. — Il n'est pas six heures et déjà Son Éminence reprend le chemin de Reims. Le R^{me} Dcm Cabrol nous a quittés hier soir. A 10 heures, c'est le tour de Monseigneur de Quimper, qui regagne la Bretagne. — Après une cérémonie, une autre. Des paroisses voisines de Beauvoir, Ardevon, Huisnes, Les Pas, voici que viennent, en voitures, en tram ou à pied, pour se joindre aux enfants montois, premiers communiantes et premières communiantes avec leurs parents. L'église paroissiale s'en trouve remplie, lorsque, après l'allocution d'usage, Monseigneur fait son entrée. Le sacrement de confirmation est conféré solennellement à ces quatre-vingt-douze enfants. Puissent-ils être, tous et toutes, de vaillants défenseurs des droits de Dieu, à l'image de saint Michel!

14 juillet. — C'est dimanche! M. le chanoine Bossebœuf chante la grand'messe, à laquelle assistent quatre prêtres de Saint-Sulpice.

11 juillet. — Pèlerinage des Sœurs de la Charité de Saint-Briec et des enfants confiées à leur religieuse sollicitude.

12 juillet. — L'orage est dans l'air, dès le matin. A 4 h. 1/2, il éclate soudain. Le tonnerre gronde, puis une trombe d'eau et de vent s'abat sur le Mont. En un instant la rue est changée en torrent impétueux et la grève elle-même est sillonnée de rivières soudain gonflées, comme au reflux des grandes marées. — Ah! les pompiers de l'autre jour en sont bien pour leurs pronostics optimistes : on est inondé partout, cette année.

13 juillet. — Pèlerinage des amis de l'École libre de Cérances (Manche) et d'une École libre d'Ille-et-Vilaine.

10 juillet. — La Fête nationale. Beaucoup de promeneurs venus ce matin, en train de plaisir. Du bruit, des cris, des rires, des réflexions plus ou moins spirituelles... et c'est tout.

GINGATZ.

Après les Fêtes du Mont-Saint-Michel

5 JUILLET 1910

A « L'ÉVÊQUE DE SAINT-MICHEL »

La Couronne et l'Épée

AUTREFOIS, sur le Mont de l'antique Merveille,
Une couronne d'or en beauté sans pareille
Au front du noble Archange, en un jour glorieux,
Fut mise par les soins d'un Pontife au grand zèle,
Sous les yeux éblouis de son peuple fidèle,
Venu par milliers de tous lieux.

L'Évêque avait redit de sublime manière
Ce qu'était saint Michel, sa vaillance guerrière,
Son amour tant marqué pour notre sol français,
Et la dévotion de notre Normandie,
Du pays tout entier, pour celui que l'on prie
Comme le vainqueur du Mauvais.

L'ennemi de Satan jadis fit cent prouesses
Sur la terre de France, et, parmi nos détresses,
Suscita l'humble enfant dont l'héroïque foi
Arrachait à l'Anglais, merveilleuse épopée,
L'autorité royale, un instant usurpée,
Et rendait le royaume au roi.

L'Archange des combats, gardien de la patrie,
Preux chevalier du Christ, de l'Eglise meurtrie,
Ainsi que d'Israël généreux défenseur,
Avait bien mérité ce riche diadème.
L'enthousiasme fut grand et tout le ciel lui-même
Applaudissait à cet honneur.

Mais voilà maintenant que pour nous des jours sombres
Se sont levés, hélas! de leurs funestes ombres,
Comme d'un crépe noir endeuillant l'horizon.
C'est affreuse pitié! chez nous se renouvelle
L'angoisse dont souffrait le cœur de la pucelle
Prête à payer notre rançon.

Les méchants ont pillé par une audace étrange
Les trésors de l'Eglise, et l'on osa de l'Ange
Dérober la couronne en une triste nuit.
Saint Michel aurait pu contre la violence
Défendre au moins son bien; sachant notre indigence,
Il en prit une part pour lui.

Il semble qu'en ces temps d'épreuves douloureuses,
De guerre sans merci faite aux âmes pieuses,
Il préfère le casque à sa parure d'or,
Et qu'il ait résolu de s'armer de l'épée,
Pour arrêter bientôt l'infemale équipée,
Nous sauvant une fois encor.



M. L'AMIRAL
DE CUVERVILLE

M. MELLERIO

L'ÉPÉE SYMBOLIQUE

Or, un autre Pontife, autour de son image,
Sur le rocher fameux, devant l'immense plage,
L'an passé, ralliait la foule des chrétiens :
Il voulait célébrer de façon magnifique
Les douze fois cent ans de son règne angélique
Sur nos rivages neustriens.

Après lui, qui le fit en pages admirables,
D'éloquents orateurs en discours mémorables

Ont chanté de Michel les gestes éclatants,
Saint Aubert bâtissant la modeste chapelle,
Et les moines dressant dans l'air l'œuvre immortelle
Qui se rit des flots et des vents.

Puis enfin par les mains d'un vieux marin de France,
Un illustre amiral dont on sait la vaillance,
Était offert hier au bon soldat de Dieu
Un glaive étincelant, don d'une sainte ligue
Où l'on est de son cœur comme d'argent prodigue,
Où pour le Christ on est de feu.

Ce jour-là, le Mont-Tombe a vu la multitude,
Plus que jamais nombreuse, acclamant ce prélude
Des exploits de l'Archange en lutte pour les Francs.
Ses échos ont au loin répété la parole
Des prélats assemblés; sur la brise s'envole
Le cri des vivats triomphants.

Ces fêtes resteront aux fastes de Coutances,
Comme une gloire insigne et gage d'espérances,
Inscrites pour toujours; sans cesse, à l'avenir,
On y lira des noms que doit garder l'histoire
Et que dès à présent nous mettons en mémoire
Au premier rang du souvenir.

A. B.

Nous devons les vues qui illustrent ce numéro à l'obligeance de MM. LECHARPENTIER, BOURGET, LEPROVOST, MADELIN et DEPÉRIERS, à qui nous adressons nos remerciements.



Le Gerant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — MOIS DE SAINT MICHEL. — BULLETIN. — FÊTES DE SEPTEMBRE.
— AU MÊME : PRUDENCE. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MON CARNET BLEU.
— ÉCHOS ET NOUVELLES. — LE TOMBEAU DE SAINT MICHEL. — LE NOUVEAU
MONASTÈRE. — LE CULTE DE SAINT MICHEL EN ANGLETERRE. — UN GRAND
COMBAT DANS LES CIEUX. — L'USAGE DE LA CHEMISE ET L'IMPRIMERIE. —
ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Mois de Saint Michel

LA sainte Liturgie, dans son office de saint Michel (2^e nocturne) offre à nos méditations une pensée vraiment encourageante : « En honorant saint Michel, dit-elle, les peuples attirent sur eux d'innombrables bienfaits. » D'autre part, saint Alphonse de Liguori n'a-t-il pas écrit que « la dévotion à saint Michel est un signe de prédestination ».

Pour les individus comme pour les peuples, honorer saint Michel est salulaire.

De cette vérité, les orateurs qui se sont succédé dans la chaire de l'Esplanade, depuis tantôt dix-huit mois, ont établi une démonstration éclatante. Naguère, le très éloquent évêque de Quimper reprenait, dans un discours mémorable, ce thème toujours nouveau, que les âmes catholiques ne se lassent point d'entendre, parce qu'il a sa base dans l'histoire et répond aux aspirations de l'heure présente.

En 1884, S. S. Léon XIII ordonna à tous les prêtres de réciter, après leur messe, la prière que l'on sait, pour supplier l'Archange de « refouler en enfer Satan et ses suppôts. »

En 1891, le 29 septembre, le Saint Père faisait réciter



SAINT MICHEL, TRIOMPHANT DU DÉMON.

(Bannière offerte par les Pèlerins de Valognes (1909).)

à Saint-Pierre de Rome une autre formule où l'on trouve ces mots : « O Saint Michel, prince très invincible, daignez secourir le peuple de Dieu et donnez-lui la victoire. »

A son tour, le Souverain Pontife glorieusement régnant est venu affirmer sa foi à l'intervention de saint Michel. « Nous devons croire fermement, a-t-il écrit, que la lutte actuelle *se terminera par le triomphe, avec le secours de cet Archange béni.* »

Le triomphe? « Nous devons y croire fermement... » et il viendra « avec le secours de saint Michel. »

C'est le Pape qui nous a dit cela.

Saint Michel travaille donc à nous sauver, et c'est pourquoi « le présent immédiat, a dit Mgr de Quimper, est un présent, non pas triste ni découragé, mais austère, pénible. »

L'austérité, la peine, voilà pour nous. Au moins prenons cette part qui est nôtre, exclusivement nôtre, sans laquelle, généreusement acceptée et vécue, rien ne s'opérera d'effectif pour le triomphe prédit, attendu.

Or, cette austérité, qu'elle règne d'abord dans nos idées, dans nos principes, dans nos saintes croyances. Arrière, et bien loin, le libéralisme qui souffre l'erreur voisiner avec la vérité et s'établir dans l'esprit sur le pied d'égalité.

Arrière le naturalisme qui supplante dans le cœur les saintes et hautes affections, qui s'insinue dans toute la vie, ne laissant à Dieu, à son amour, à son service, que peu ou point de place. L'inspiration divine est-elle consultée et suivie? Le surnaturel a-t-il chez nous la place qui lui convient, c'est-à-dire est-il le maître?

Toutes ces sublimes choses, saint Michel nous les prêche superbement. Dans la mesure où nous lui emboîterons le pas, il sera notre auxiliaire, notre défenseur et, finalement, l'instrument de nos communs triomphes.

Que pendant ce mois, consacré par la piété catholique à l'ange des combats et de la paix, — des combats qui se livrent pacifiquement et procurent la paix, — tous nous essayions d'établir en nous d'abord le règne de Dieu. Règne absolu, règne sans conteste et sans bornes!

Prions aussi. La prière soulève l'âme au-dessus des tristes contingences : elle donne courage, elle purifie.

Prions — spécialement dans la neuvaine du 21 au 29 septembre — pour que les catholiques, désabusés de toutes théories fausses, où la paille s'allie au métal pur, ne fassent qu'un en Dieu, docteur des esprits et centre des cœurs, à l'instar des Anges et de leur chef, saint Michel.

Nos lecteurs de France nous comprendront à demi-mot; ils prieront plus que tous; ils s'examineront devant Dieu, plus minutieusement que tous.

Nous demandons à nos frères de l'étranger une prière à saint Michel pour les catholiques de France.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de septembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Chaque samedi du même mois, et le 29 septembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

* *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 21 au 29 septembre.

INTENTION PROPOSÉE (Voir l'article : MOIS DE SAINT MICHEL).

RECOMMANDATIONS. — Toutes les intentions de nos associés, zélateurs, zélatrices, et particulièrement la prospérité d'une maison de commerce, l'avenir de plusieurs jeunes personnes, des vocations, deux guérisons ardemment sollicitées, une faveur très importante, un militaire qui demande au saint Archange aide et protection, une personne très affligée, deux communautés, une paroisse, le Congrès Eucharistique de Montréal, la prochaine béatification de la vénérée Fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, un patronage, deux retraites de première communion.....

Indulgence plénière, le 29 septembre : Archiconfrérie.

Indulgence plénière, le 29 septembre : Chapelet de saint Michel.

Indulgence plénière, le 29 septembre : Scapulaire de saint Michel.

Indulgence plénière : Neuvaine à saint Michel, ou l'un des huit jours suivants.

Indulgence plénière : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

Pour les Indulgences ci-dessus : Conditions ordinaires.

Indulgence plénière, jour au choix : Archiconfrérie. Conditions : Confession, Communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

Fêtes de Septembre

LE samedi 10 septembre, fête de saint Aubert, évêque d'Avranches, fondateur du sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

A 7 heures, messe dans la petite chapelle de Saint-Aubert, hors les murs.

* *

Le jeudi 29 septembre, FÊTE DE SAINT MICHEL, archange, sous la présidence de M. le vicaire général LEPETIT, archidiaque d'Avranches, directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel.

Messes à 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2 et 8 h. 3/4.

A 10 heures, Grand'Messe, chantée par M. le Vicaire général Lepetit.

Sermon par M. l'abbé Aubry, directeur de la Croix de la Manche, à Cherbourg.

A 2 h. 1/2, Vêpres solennelles et Salut du T. S. Sacrement.

* *

Chaque jour du mois de septembre, consacré à saint Michel, messe à 7 h. 1/2. Pendant cette messe, exercice du mois de saint Michel. Le dimanche, cet exercice aura lieu après les Vêpres¹.

1. Nous recommandons le Nouveau Mois de saint Michel, par la Rédaction des Annales. Aux bureaux des Annales : 0 fr. 35 l'unité; 3 fr. 50 la douz. franco.

LE 16 OCTOBRE

LE dimanche 16 octobre, solennité de la Dédicace de saint Michel au Mont-Tombe, sous la présidence de S. G. Monseigneur l'Évêque de Coutances, qui officiera pontifica-

lement. — *Sermon par M. le chanoine RABEC, archiprêtre de Valognes.*

Nous faisons remarquer que cette fête, tombant un dimanche, attirera de nombreux pèlerins.

Le programme détaillé sera publié dans la prochaine livraison.

Au Même : Prudence

... Aimez Dieu, vous disais-je, et faites ce que vous voudrez... Encore convient-il de marquer qu'il faut avoir l'esprit juste et raisonnable en tout, et ne se déterminer qu'en vue de la fin. Où conduit ce chemin, se demande l'homme prudent? Conduit-il à Dieu? Si oui, je le prends, et sans m'arrêter aux détails de la route, avec l'aide de Dieu, je le suivrai. Tel est le langage de l'homme prudent. Maints obstacles surgiront, sans doute, qui lui viendront à propos de tout et de rien, de lui-même et des autres, et ses voies ne seront pas leurs voies. Mais pour le moment, il ne s'en inquiète pas, il se repose en Dieu, qui ne lui ménagera pas la lumière au moment propice, et il prend conseil.

Il ne se presse pas. L'expérience et l'histoire l'informent que rien de grand ne se fait que lentement. Malgré les apparences contraires, le Vrai triomphe toujours, il le sait, et c'est pourquoi, assuré du succès, il ne se décide jamais que par les principes surnaturels du Vrai.

Une circonstance difficile surgit? Il ne présume point de ses forces, il craint l'équivoque à l'égal du feu. Le front reflète la pensée; la franchise est son unique astuce, et dût le sourire percer sur des lèvres amies, il ne s'émeut pas. La conscience lui dicte le devoir, et si vous lui demandez comment il le fera passer, c'est très simple: il n'y pense pas...
A. X...

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Un diplôme de zélatrice a été décerné le 26 juillet à M^{me} Mary Gordon, de Cornwall (Canada).

INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juillet au 15 août: 850. Dans ce chiffre sont comprises des listes formées par les zélateurs et zélatrices de: Angers, Arèches, Buigny-Saint-Maclou, Calais, Cholet, Dax, Faramans (236 noms), Grenoble, Le Louvesc, Marseille, Montpellier, Neuilly-sur-Seine, Nancy, Petit-Yvry, La Pouéze, Paris, Pau, Quimperlé, Quet-en-Beaumont (122 noms), Reims (98 noms), Saint-Loup-sur-Semouse, Saint-Étienne, Saint-Germain-les-Couilly, Sommières, Toulouse (65 noms), Troyes, Vesoul (57 noms), Valence (269 noms), Budapest et Scheibs (Autriche-Hongrie), Montréal (43 noms), Québec et Cornwall (Canada), York (Australie).

Donner toujours les nom et prénoms des nouveaux associés.

Les enfants, jusqu'à leur première communion, sont consacrés à saint Michel.

CONSÉCRATIONS A SAINT MICHEL. — Du 15 juillet au 15 août, ont été consacrés à saint Michel et à Notre Dame des Anges les enfants dont les noms suivent:

Théophile-Pierre-Aimé-Roger *Saulnier*; Albert-Roger-Auguste *Saulnier*; René *Chapdelaine*; Louis *Bregaint*; Marie *Gautier*; Marc-René de *Biolley*; Albert-Hippolyte *Iremblay*; Solange-Marie-Georgette *Duvivier*; Jean-Denis-Henri *Martin*; Jeanne *Bonnissant*; Pierre *Besnard*; Marie *Petit*; François-Lucien *Lethimonnier*; Emmanuel-Jean-Baptiste-Eugène *Lethimonnier*; Lucien-Ernest-Charles *Lethimonnier*; Eugène-Albert *Heslouin*; Yvonne *Heslouin*; Eugénie-Marie-Bernadette *Heslouin*; Louise-Lucienne-Marie *Piquois*; Madeleine de *Coster*; Louise-Marie de *Brabandière*.

EX-VOTO. — Reçu une plaque de marbre *ex-voto*:
« *Merci à saint Michel. 7 août 1910. M. K.-I. V.* »

COURRIER. — *D'une « revenante », cette touchante lettre :*
« .. Une zélatrice bien négligente vous envoie la liste des associés recueillis avant les années de trouble et de désordre qu'elle vient de passer. Après avoir erré de maison en maison, expulsée de partout, me voici, depuis quelques mois à V..., dans un pensionnat transformé en maison-mère, puisque même celle-ci nous a été prise.

« Le remords me presse depuis longtemps : je me rapproche de ne pas mettre sous la protection de saint Michel tant de jeunes élèves et de grandes personnes... Si je n'avais confiance en la bonté de saint Michel, je n'oserais me présenter. J'ai bien reçu, il y a déjà longtemps, une lettre du Mont-Saint-Michel, qui me rappelait à l'ordre; alors il m'était impossible de faire du zèle. Depuis six ans bientôt, je suis plus libre et j'aurais dû reprendre ma tâche de zélatrice. Je l'avoue à ma honte, je n'ai rien fait. J'ignore si j'aurai, ici, plus de facilités; je vous promets néanmoins de recueillir autant de noms que je pourrai... »

SŒUR M. K....

LA BONNE SEMENCE. — Pour répondre au désir de nombreux amis de saint Michel, il a été fait un tirage supplémentaire du numéro d'août des *Annales*, qui contient le récit détaillé et copieusement illustré de la fête du 5 juillet, ainsi que le discours magistral de Monseigneur l'Évêque de Quimper. Que nos zélateurs et zélatrices s'empressent de jeter aux quatre vents ce bon grain de la parole de Dieu qui produira cent pour un.

L'exemplaire : 0 fr. 25 franco.

AVIS AUX ABONNÉS. — Ceux de nos abonnés qui, au 30 septembre, n'auraient pas réglé leur abonnement de l'année courante, sont priés de faire bon accueil à la quittance qui leur sera présentée par la poste dans la première quinzaine d'octobre. Le prix de l'abonnement sera majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement.

Mon Carnet bleu

16 juillet. — Un pensionnat de jeunes filles accomplit son pèlerinage à saint Michel. Tout ce petit monde prie avec une exemplaire ferveur.

20 juillet. — Toujours la pluie, la pluie, désespérément tenace et triste. Aussi les visiteurs, nombreux à pareille date en des années plus clémentes, se font désirer, avec quelle ardeur!

22 juillet. — De blanches pancartes étalent sur les murs gris, ruisselants d'eau, un mot prestigieux : « L'Abbaye. » Une flèche indique la direction à suivre. Ça, c'est pour les voyageurs anxieux. Au moins, les pancartes ne tromperont personne, elles, et c'est à l'Administration des Beaux-Arts, cette bonne mère, que les touristes devront de marcher toujours dans la bonne voie.

24 juillet. — Il paraissait qu'un train de plaisir était en formation à Argentan. On l'attendait; sa marche était tracée, minutieusement, à l'encontre de certain train de pèlerinage, qui, naguère, circula sur le réseau de l'État, sans que même la gare du départ en eût été informée! Or donc, ce train de plaisir... eh bien, on ne l'a pas vu. Trente voyageurs se sont présentés : l'État les a véhiculés par convois réguliers. — Par exemple, voici treize autos, battant pavillon jaune au chiffre de l'A. C. F., et une joyeuse bande remorquée par une agence de voyages économiques. — De braves petits soldats — oh! bien plus intéressants, certes — suivent les offices en bons catholiques qu'ils ne craignent pas d'être. — Enfin, on vote pour un membre du conseil général...

25 juillet. — Scène suggestive de mœurs contemporaines, là, sur le rempart. Un jeune ménage parisien : lui, ouvrier endimanché, petit, trapu, voix de commandement; elle, élancée, nonchalante dans son vêtement bleu de ciel, parole langoureuse avec des sursauts soudains de violence très féminine. Robert, le gosse, quatre ans, pimpant dans son costume marin. — « Robert, veux-tu marcher?... Tiens, vois-tu ton fils, il descend les marches sur les... fesses. » *Clac! Cris d'orfraie : Robert a des aptitudes pour le Conservatoire.* — « Rends-moi cet enfant; tu le martyrises! » *Redoublement de cris : Robert se sent appuyé... et reprend sa descente à gratte... culotte.* — « Robert, veux-tu marcher? » *Clac, clac.*

— « Mais, ma fille, corrige donc ton garçon. — Je l'ai corrigé. (A Robert) N'est-ce pas, chéri? (A Monsieur) Je ne peux pourtant pas le tuer. — Tu es folle! » Robert se dressant sur ses ergots : « C'est toi, qui es fol! » (sic). Clac sur le gosse! Oui, mais Madame claque Monsieur, qui, blême de colère, rugit : « Ah! tu m'as giflé, tu m'as giflé! » Et vous pensez si le chapeau de 1^m 20 de diamètre en a fait une danse et si Robert a hurlé. Conclusion : Monsieur s'accoude sur le parapet ; Madame, réassujettissant son chapeau, se déclare offensée : « Je rentre à Paris ce soir. Viens, mon loup, viens ! Ton père qui m'a battue ! » Et s'opère la séparation. Lui, contemple l'espace ; Elle s'éloigne avec son « loup », son Robert. Pauvres enfants ! Pauvres, pauvres parents !

26 juillet. — Le bicorné des gardiens des Beaux-Arts apparaît sur les remparts. Le service commandé est inauguré, ce jour.

27 juillet. — Une musique sans instruments. Une colonie scolaire de petites filles, musette au côté.

28 juillet. — Au son du tambour, il est fait « à savoir » que l'aviateur Forest, partant d'Avranches, doublera le Mont, ce soir, entre 6 et 8 heures et que, si le temps est défavorable, ce sera partie remise à demain, samedi ou dimanche. La finale vous a une telle saveur de sagesse normande que l'on peut s'y fier. On s'y fie donc... avec raison, puisque, ce soir, pas de biplan à l'horizon, quoi qu'on en dise. Un orage passe, un arc-en-ciel se dresse, grandiose... et c'est pourquoi le biplan n'est point venu.

29 juillet. — Au feu ! — Rien de grave ! Un fourneau à essence qui s'est enflammé, dans un café, près de l'église. Je vous ai dit que nous avions des pompes, mais pas de pompiers. M. le Ministre, hâtez-vous de nous donner des pompiers, en cas de malheur. — L'aviateur ne paraît pas encore...

30 juillet. — Un patronage d'Evreux. Une trentaine de jeunes gens, très édifiants.

31 juillet. — A 7 h. 1/4, alors que le soleil couchant dore de ses rayons obliques les sables d'argent et les flaques nacrées, un ronflement de moteur en pleine activité se fait entendre. Tout le monde est sur pied, court, vole, appelle, acclame. De la pointe du Sud, l'aéroplane se dirige vers le Mont, à une hauteur moyenne de 25 mètres. Il prend le Mont à revers, côtoie le petit bois, franchit le Couësson et revient, longeant le rempart, jusqu'à la Tour du Nord. Là, avec une remarquable aisance, il décrit une boucle savante, salue et

s'élançait vers Courtils, le Val-Saint-Père et Avranches, où il arrive 24 minutes après son départ, ayant franchi l'espace de 30 kilomètres. C'est un coup de maître. Le jeune aviateur, monté sur appareil Voisin, a montré beaucoup de sang-froid et d'habileté. Lui-même a raconté que, vers la pointe du Sud, pris dans les courants, il était littéralement ballotté. Il persévéra quand même. A lui donc l'honneur d'avoir, le premier, doublé le Mont-Saint-Michel.

1^{er} août. — Qui voit le Mont, ce matin, ne pourra jamais dire qu'il manque de vie, de vie jeune et débordante. 1200 gymnastes catholiques, retour du concours de Fougères, montent à l'assaut de l'abbaye. Spectacle curieux par le barriolage des multiples équipes que rallient des pancartes décorées de laurier vert, à défaut de médailles et de palmes. Ce fut un flot rapide. Arrivés à 7 h. 1/2, les gymnastes s'en vont dès 10 heures. A peine deux ou trois équipes s'attardent-elles jusqu'au soir.

7 août. — Pèlerinage du patronage de la cathédrale de Laval.

13 août. — La colonie Montrougiennne de l'Ermitage Saint-Michel de Genets franchit les grèves et, devant l'Archange, laisse parler sa foi et sa confiance. Que le saint Protecteur de l'antique baronnie de Genets bénisse ces fidèles servantes!

14 août. — Dimanche et veille de l'Assomption. Affluence énorme. Trains bondés de Parisiens en ballade et de Provinciaux en goguette.

15 août. — Offices suivis par bon nombre d'excursionnistes. — Hélas ! la nouvelle de l'épouvantable catastrophe de Saujon nous arrive. Hier, 1100 promeneurs, comme ceux-ci, quittaient joyeusement Bordeaux pour Royan, la plage à la mode. Train de plaisir ! Train de mort ! A 9 kilomètres du but, le convoi s'est brisé sur une machine en manœuvre, et les premières victimes sont dans la prime jeunesse : fleurs épanouies, fauchées soudain ! Et comme un malheur ne vient jamais seul, Bruxelles voit ce même jour flamber son Exposition, si brillante et dont elle était si fière !...

GINGATZ.



Échos & Nouvelles

Le 28 juillet, sur la proposition de M. Jules Roche, la Commission du budget de 1911, discutant le budget des Beaux-Arts, s'est prononcée à l'unanimité pour la suppression de la digue qui relie le Mont-Saint-Michel à la terre ferme. « On sait, ajoutent les journaux, que cette suppression est jugée nécessaire pour la préservation de ce site et de ce monument admirables. »

Sans doute, mais... voici que d'entendre émettre des idées aussi subversives certains pacifistes ont déjà perdu le sommeil. Dans un article récent, où se lisent des tirades, grandiloquents autant que dénuées d'à-propos et de vérité, M. Victor Margueritte se lamente :

« Construite à grands frais en 1880, elle (la Digue) a permis aux sables mouvants de se fixer, aux polders du rivage de s'étendre, et ainsi un vaste domaine agricole a été lentement conquis sur le ravage du flot; on voudrait aujourd'hui, sous prétexte que seules les grandes marées d'équinoxe rendent au Mont sa mouvante ceinture de jadis, démolir la digue, et rendre à la mer les cultures qui lui ont été si péniblement arrachées. — Et ce, afin que, quelques heures par jour, à chaque marée, le Mont reprenne sa physionomie d'antan. La bonne plaisanterie! La reprendra-t-il jamais complète, sa physionomie d'antan?... Pour donner satisfaction à quelques rares esprits, assoiffés de sensations rares... la Commission du budget a donc, sur l'initiative de M. Jules Roche, adopté une proposition tendant à la suppression de la digue... On peut se demander s'il n'y a point en France de plus urgentes dépenses à faire.. »

A cette boutade, qui ne signifie rien — on peut poser le même point d'interrogation après chaque article du budget, — que faut-il répondre? M. Victor Margueritte s'imagine — est-il sincère? — que l'on va « démolir » la digue, tout uniment, et « rendre à la mer les cultures qui lui ont été si péniblement arrachées. »

Voyons, il suffit d'avoir visité le Mont une seule fois, pour savoir que pratiquer dans la digue certaines coupures ne comporte nécessairement ni démolition totale ni, encore moins, restitution à la mer des emprises formidables que l'on a faites sur son domaine.

La Commission du budget a voté la suppression des crédits affectés annuellement à l'entretien de la digue. Nous appelons

de nos vœux le jour où l'on adoptera une solution plus radicale encore.

Nous ne pensons pas que les humanitaires, genre Margueritte, fassent école et que le Parlement passe outre aux conclusions de la Commission.

Les Mille et une Légendes du Mont-Saint-Michel

LE TOMBEAU DE SAINT MICHEL

Il n'y a pas très longtemps, nous avons reçu, aux bureaux des *Annales*, une lettre conçue en ces termes :

« ... Les Amis de l'École laïque organisent dans mon arrondissement une excursion au Mont-Saint-Michel pour le dimanche ... juin. J'ai le plus grand désir de prier auprès du *Tombeau de saint Michel*, et je vous serais reconnaissante de me faire savoir les heures des messes au Mont-Saint-Michel... »

M^{lle} X,

Institutrice publique à Y. »

Nous garantissons l'authenticité de cette lettre et sa sincérité. On comprendra que nous taisions le nom de son auteur.

Il n'est pas rare, du reste, de rencontrer dans l'église paroissiale des personnes — de purs touristes, évidemment — qui nous abordent et, désignant le tombeau de Dame Jaquet, vous demandent avec une ingénuité renversante : « C'est le tombeau de saint Michel, n'est-ce pas ? »

D'autres fois, apercevant la grande vitrine du maître-autel ou bien encore les deux reliquaires de l'autel de l'Archange, de bonnes âmes chuchotent : « Ce sont des reliques de saint Michel... »

Enfin, pas plus tard que l'an dernier, on nous écrivait de l'Est de la France : « Serait-il vrai qu'au Mont-Saint-Michel vous conservez et présentez à la vénération des pèlerins une plume de l'aile de saint Michel? Ce matin même, je lis cela dans un journal, qui n'est pas le mien. La feuille anticléricale paraît très documentée : elle affirme avec un aplomb imperturbable que Cologne détient une plume de l'aile de l'Archange; vous, vous en auriez une autre... »

Je ne sais plus ce qu'il fut répondu à l'institutrice de... ni comment l'on rassura l'excellent lecteur de la gazette

anti-cléricale. Probablement on renvoya la première à la leçon du catéchisme qui apprend aux enfants que les Anges sont « des créatures intelligentes et qui n'ont point de corps ». Saint Michel est un ange ; il n'a point de corps ; il n'a point de tombeau.

Sans doute encore l'honorable correspondant de l'Est fut invité à couper les plumes du bout de l'aile à son canard, vraiment longues celles-là, presque à l'égal des oreilles du plumitif mauvais qui avait imaginé cette grossière facétie.

Il n'empêche que l'on continuera de nous demander où se trouve le tombeau de saint Michel...

LES ÉGLISES DU MONT-SAINT-MICHEL

Le Nouveau Monastère

I. — L'Œuvre matérielle.

C'ÉTAIENT, en vérité, des hommes entreprenants que ces religieux qui vivaient au Mont-Saint-Michel au début du XI^e siècle. Nul avant eux, pendant trois siècles, n'avait osé tenter, s'il l'eût ambitionné, d'élever de larges et hautes constructions en un endroit qui n'offrait naturellement aucune surface plane. Saint Aubert avait appuyé son église au flanc occidental du rocher, et, quand elle fut brûlée en 992, les premiers Bénédictins s'étaient bornés à construire leur monastère sur ses ruines et presque dans les mêmes proportions, visiblement commandés, eux aussi, par la forme conique du roc.

Or, au temps d'Hildebert II (1017-1023), une occasion nouvelle s'offrit de reprendre la construction du monastère. Le duc de Normandie, Richard II, fils et successeur de Richard I^{er}, et comme lui dévot à saint Michel, était venu célébrer au Mont son mariage avec Judith de Bretagne. L'exiguïté des locaux l'avait frappé, et, sur-le-champ, il avait offert à l'abbé des subsides en argent pour en élargir les proportions.

Hildebert abandonna le plan de ses prédécesseurs et prit résolument son parti de ne plus bâtir son église contre le roc ; mais, au lieu d'aplanir le terrain en rasant la cime du rocher, il conçut le plan hardi d'élever à son niveau même, au moyen de chapelles accolées à ses flancs, une plateforme artificielle et de dresser sur elle la basilique élancée et spacieuse qu'il rêvait. Conception géniale vraiment, qui triomphait des accidents du sol et réalisait du même coup deux églises superposées : l'une qui reposait sur le sol et enlaçait le rocher de ses bras ; l'autre qui s'élevait sur les voûtes de la première ! Les lignes de ce plan furent sans doute embellies plus tard, mais le tracé n'en fut jamais changé et le nom de son auteur mérite d'être remarqué dans la lignée des abbés montois.

On se mit aussitôt à l'œuvre. La modeste et l'unique église de l'ancien monastère fut prolongée et ses piliers fortifiés ; plus tard furent bâties, à l'est, au midi et au nord du roc des chapelles qui réalisèrent la plateforme nécessaire à la construction de la basilique. Après la mort d'Hildebert II, qui arriva en 1023, et pendant près de deux siècles, six abbés reprirent en main l'œuvre inachevée et souvent contrariée par des chutes ou des incendies. Radulphe de Beaumont (1048-1058) la poursuivit jusqu'aux « quatre gros piliers du « chœur » inclusivement ; Ranulphe de Bayeux (1060-1084) entreprit la construction de la nef qui s'écroula du temps de son successeur Roger I^{er} (1084-1106) et ne fut définitivement relevée qu'une trentaine d'années plus tard, par Bernard du Bec (1131-1145) ; enfin Robert de Thorigny (1154-1186) y mit la dernière main en accolant au portail deux belles tours romanes qui sont aujourd'hui détruites mais dont le clocher de *Saint-Pair sur la mer*, bâti à la même époque, nous donne assurément la reproduction exacte. C'était donc une merveille déjà que cette église à trois nefs avec un transept et des chapelles absidiales, élevée à 78 mètres au-dessus de la mer qui enlaçait son piédestal

de granit, et dominant de toute sa hauteur la cime des plus grands arbres qui restaient de l'antique forêt de Scissy ! On l'eût voulue indestructible !

Hélas ! le chœur s'écroula en 1421. Les Religieux ne purent pas le relever de sitôt : le Mont était alors en



LE CLOCHER DE SAINT-PAIR SUR LA MER.

état de siège sous les boulets des Anglais et la défense réclamait toute l'activité et toutes les ressources des moines ; mais pour avoir été plus durement éprouvée, la patiente audace de ces bâtisseurs impénitents ne s'était pas découragée. Dès que la dernière victoire eut définitivement éloigné les Anglais du Mont (1450)

et eut garanti aux Religieux la sécurité pour l'avenir, ces mêmes hommes qui avaient bâti des remparts se mirent sans relâche à reconstruire leur église.

L'abbé de ce temps-là était le cardinal Guillaume d'Estouteville, le frère du capitaine qui s'était illustré en conduisant la défense du Mont. On devra toujours blâmer l'ambition de ce prélat qui eût voulu être Pape, et, ne pouvant le devenir, avait réuni sur sa tête les bénéfices de plusieurs abbayes ; mais on ne pourra jamais mettre en doute l'ardeur de son zèle pour la beauté des édifices religieux, et on conviendra qu'en cette circonstance il intervint heureusement pour amener au trésor appauvri les ressources nécessaires à la reconstruction de l'église.

Avec les 6 000 livres qu'il put recueillir en quelques années, il fit recommencer les constructions par la base. Pour édifier, sur la déclivité du roc, le chœur qu'il rêvait, il remplaça l'ancienne crypte romane visiblement trop faible par celle qui se voit encore intacte aujourd'hui et dont les piliers titanesques défient toute comparaison. Il conduisit ensuite la construction du chœur avec ses dix piliers jusqu'à la hauteur des chapelles. Mais ce fut tout, car il mourut en 1483. Guillaume de Lamps (1499-1510) continua dignement l'œuvre commencée en y ajoutant le triforium vitré qui forme un des joyaux de cette merveille, et son frère Jean, qui fut abbé de 1513 à 1523, « paracheva » le tout avec les grandes verrières et la voûte où il fit mettre ses armes après celles de France et de l'abbaye.

En 1625, le chœur était donc reconstruit en style flamboyant, appuyé par des contreforts en granit couronnés de pinacles fleuris et reliés par des galeries finement ajourées ; mais ce ne devait pas être la fin. Une châsse, qui se voyait encore avant la Révolution et qui représentait en relief le plan de la future basilique, témoignait, comme l'annoncent encore les pierres d'attente des arc-boutants, que l'intention des religieux était de détruire

la nef et de refaire toute l'église dans le même style. Ces hommes-là étaient vraiment étonnants !

Mais Jean de Lamps fut le dernier abbé régulier; les abbés commendataires¹ ne furent point des bâtisseurs; les Religieux de la Réforme de Saint-Maur, qui furent introduits au Mont au xvii^e siècle, s'ils étaient de grands savants, n'avaient pas reçu de leur siècle le goût de l'architecture médiévale; les révolutionnaires qui les chassèrent en 1793 n'étaient que des démolisseurs; l'art a donc disparu du Mont avec la fin du xv^e siècle !

La règle bénédictine voulait que les bâtiments claustraux fussent groupés autour de l'église. Au Mont, elle fut appliquée autant que le permit la configuration du sol.

Les premiers Bénédictins avaient appuyé les lieux réguliers au nord de leur église : Roger II réédifia au même endroit ceux du nouveau monastère; mais une dernière chute de la nef, qui arriva de son temps et qui creva les voûtes du Dortoir et du Réfectoire avertit suffisamment les moines que les lieux réguliers n'étaient pas ici en sûreté, et qu'il fallait les reconstruire plus loin vers l'Est indépendamment de l'église : Roger II les commença lui-même après 1112; mais il était réservé aux abbés du xiii^e siècle de donner à ces constructions un plus grand essor et d'en faire cette Œuvre à qui la hardiesse de conception et la finesse du trait ont mérité le nom de merveille : œuvre de plusieurs génies où, pendant plus de 25 ans, des artistes, moines et laïques, qui faisaient leur nom sous celui des abbés, mirent leur science à concevoir, bâtir et orner ces salles que nous appelons le *Réfectoire des Hôtes*, la *Salle des Chevaliers*, le *Cloître*, le *Réfectoire des moines* et qui font aujourd'hui évoquer le temps où les Vandales ne les avaient pas encore mutilées !

Mais je me hâte d'ajouter, sans recherche du para-

1. Dom le Roy les appelait malicieusement les abbés « comédétaires » parce qu'ils « mangeaient » tout le revenu de l'abbaye pour leur usage personnel.

doxe, que ces mutilations ont rendu hommage, d'une certaine façon, au génie des moines; car la tenue et la perfection de l'œuvre qui a résisté à ces dégradations révèlent d'autant mieux et la science de bâtir que possédaient ces religieux et les hautes sphères où ils allaient chercher leurs modèles.

Un homme, à qui d'ailleurs les arts ne sont pas étrangers, disait un jour que les Bénédictins avaient fleuri leurs constructions pour égayer la morne solitude de leur résidence. J'ai le regret de n'être pas de cet avis, pour cette raison générale d'abord que je ne crois pas triste ordinairement la vie des cloîtres, et pour cette autre assez vraie, je pense, que les âmes appesanties par la tristesse n'ont pas chez elles de telles conceptions ni de telles activités. Des âmes dégagées de souci, où chantent en harmonie des facultés libres, semblent plus appropriées à une œuvre qui appelle des génies pour la concevoir et des géants pour l'exécuter; et à bien considérer le grand œuvre qu'est le Mont, ce durent être des âmes de cette trempe que celles de nos moines constructeurs ! L'âme pleinement religieuse a toujours été le meilleur miroir où se reflètent les types de Beauté qui se trouvent en Dieu !

(A suivre.)

Le Culte de saint Michel en Angleterre

LA dévotion à saint Michel ne s'est pas confinée parmi les races latines. Une preuve qu'elle était florissante en Irlande dans les temps anciens, ce sont les sept temples érigés en son honneur sur une haute montagne, la *Roche Saint-Michel*, à la suite d'une apparition célèbre¹. Ce lieu était un pèlerinage très fréquenté, parce que tous les malades y trouvaient leur guérison dans les eaux de la source miraculeuse qui y jaillissait (*Navé et Nieremberg*).

Rappelons un autre témoignage de la protection angé-

1. Ne laissons pas d'ajouter que les Bollandistes n'admettent ni cette apparition ni l'existence de l'ordre même de Ala, parce qu'ils ne sont mentionnés dans aucun auteur ancien, ce qui n'est, après tout, qu'une preuve négative (*Bolland.*, t. 48, 29 sept., p. 88).

lique : le pays du roi Elga délivré d'un dragon monstrueux par l'épée et le bouclier minuscules de saint Michel.

Les Irlandais s'enrôlent en foule aujourd'hui dans la Confrérie du Mont Tombe, avec une ardeur que le peuple anglais ne partage pas. Albion a été cependant à un autre âge l'objet des singulières prédilections du Prince des Anges. Racontons-les pour rompre la prescription d'un oubli séculaire et réveiller dans son cœur l'étincelle de foi ensevelie dans la poussière des générations.

Il semble, en effet, que l'amour de saint Michel embrasse la nation anglaise et la nôtre comme deux enfants rivaux d'instinct, dont il ménage la susceptibilité en feignant d'égaliser les faveurs.

Les Anglais ont un Mont-Saint-Michel comme le nôtre¹ et nous retrouvons au berceau de leur monarchie le même Ange dont la protection fut si avantageuse à Clovis².

Voici l'histoire du Clovis anglais. Il s'agit d'un prince dont le nom reste éternellement attaché à la forteresse, Acropole barbare, qu'il bâtit à l'embouchure de la Forth, et qui a donné son nom à la ville d'Edimbourg : *Edwin's burgh*, château d'Edwin.

Vers la première moitié du VII^e siècle, Redwald, roi des Est-Angles, avait donné asile au fils encore enfant d'Ella roi des Déiriens, détrôné par son beau-frère, le terrible Ethelfrid. Ce jeune prince, nommé Edwin, avait grandi auprès de Redwald qui lui avait même donné sa fille en mariage. Ethelfrid, voyant en lui un rival ou un successeur, employa tour à tour auprès de Redwald la menace et la corruption pour se faire livrer le royal exilé.

Redwald était au moment de céder quand un des amis d'Edwin vint de nuit informer celui-ci du danger et lui offrit de le conduire en lieu sûr. « Non, répondit le généreux exilé; je te remercie de ton obligeance, mais je n'en ferai rien. A quoi bon recommencer la vie errante à travers toute les régions de l'île? S'il me faut mourir, que ce soit plutôt de la main de ce grand roi que d'une main vulgaire. »

Cependant, ému et attristé, il sortit et alla s'asseoir sur

1. Le Mont-Saint-Michel de Cornouailles a plus d'une ressemblance avec le Mont Saint-Michel de France. Au point de vue physique, même aspect. Les deux monts doivent aux incursions de la mer leur caractère insulaire. Au point de vue historique, leurs destinées ne sont pas sans analogies. L'an dernier, les journaux et revues ont établi un parallèle entre les deux rochers, couronnés, l'un et l'autre, par des moustiers. Voy. *Annales*, 1875, p. 216).

2. Revendiquant la même protection, les Anglais avaient, comme nous, une monnaie à l'effigie de l'Ange. Ils ont continué de la frapper jusqu'au commencement de ce siècle.

une pierre devant le palais, où il resta longtemps seul dans l'obscurité, en proie à une poignante incertitude.

Tout à coup, il vit paraître devant lui un homme dont le visage et le costume lui étaient inconnus, qui lui demanda ce qu'il faisait là, seul dans les ténèbres, et ajouta : « Que promettrais-tu à celui qui te délivrerait de ta peine en détournant Redwald de te livrer à tes ennemis? »

— « Tout ce qui sera jamais en mon pouvoir, » répondit Edwin.

— « Et si on te promettait de te faire roi et roi plus puissant que tous tes ancêtres et que tous les autres rois anglais? »

Edwin protesta que sa reconnaissance serait à la hauteur d'un tel bienfait.

Alors l'étranger reprit d'un ton plus grave : « Et si celui qui t'aura exactement prêté de si grands biens te donne des conseils plus utiles pour ton salut et ta vie qu'aucun de tes pères ou de tes proches n'en a jamais reçus, consens-tu à les suivre? »

Edwin jura qu'il obéirait en tout à celui qui lui procurerait de si grands biens. Aussitôt le mystérieux personnage lui passa la main droite sur la tête en disant : « Quand un pareil signe se représentera à toi, rappelle-toi des discours et ta promesse. »

Sur quoi il disparut si subitement qu'Edwin crut avoir eu affaire non à un homme mais à un esprit. Un instant après, son ami accourut lui annoncer qu'il n'avait plus rien à craindre et que le roi Redwald, ayant confié son projet à la reine, avait été détourné par elle de cette trahison.

Grâce aux inspirations généreuses de la princesse, Redwald, non content de repousser les offres d'Ethelfrid, lui déclara la guerre. Ethelfrid défait et tué, Edwin fut établi roi en Northumbrie par son protecteur, Redwald, devenu le chef de la fédération anglo-saxonne.

Comme Ethelfrid, Edwin régna sur les deux royaumes de Déira et de Bernicie, et, chef redouté des Angles du Nord, il se vit recherché de ceux de l'Est, qui, à la mort de Redwald, lui offrirent la royauté. Il la laissa au fils du défunt et se contenta de la suzeraineté militaire dont Redwald avait hérité du roi de Kent, et qui, à partir d'Edwin, fut attachée à la royauté Northumbrienne.

A la mort de sa première femme, Edwin épousa Ethelburge, sœur du roi de Kent, à laquelle il dut promettre la pleine liberté de pratiquer la religion chrétienne.

L'évêque Paulin, qui s'était fixé à la cour avec la jeune reine, mit tout en œuvre pour conquérir du Christ le peuple

et le prince dont il était l'hôte. Le succès tarda de répondre à ses desirs jusqu'à ce qu'un événement providentiel vint ébranler Edwin mais sans le vaincre encore.

Le jour de Pâques qui suivit les noces royales, Edwin échappa, grâce au dévouement d'un seigneur, au poignard d'un assassin envoyé par le roi des Saxons de l'Ouest et, par surcroît de bonheur, les prières de Paulin obtinrent à la reine des couches faciles sans aucun des accidents qui mettaient d'ordinaire sa vie en danger.

Paulin crut le moment venu pour mettre Edwin en demeure d'embrasser le christianisme.

Sans s'offenser de ce zèle, le roi promit de renoncer aux idoles pour servir le Christ, si le Christ lui accordait la vie et la victoire dans la guerre qu'il allait entreprendre contre le roi qui avait attenté à ses jours. Comme gage de sa foi, il donna à l'évêque, pour la consacrer à Dieu, la jeune enfant qui venait de naître.

Revenu victorieux de son expédition, Edwin, bien qu'il eût renoncé au culte des idoles, ne voulut pas recevoir sur-le-champ le baptême. Naturellement circonspect, il méditait longuement le pour et le contre de sa détermination, s'éclairait auprès de l'évêque et conférait avec les plus sages de sa noblesse sur le parti qu'ils devaient prendre. Paulin souffrait de ces lenteurs. Informé de la prédiction et de la promesse qui avaient terminé l'exil du roi, il crut le moment arrivé de les lui rappeler.

Un jour qu'Edwin était assis tout seul, plongé dans ses réflexions, l'évêque entra à l'improviste et lui posa la main droite sur la tête, comme avait fait l'inconnu, en lui demandant s'il reconnaissait ce signe. Le roi, tremblant, voulut se jeter aux pieds de l'évêque, qui le releva et lui dit doucement : « Eh ! bien, vous voilà par la bonté de Dieu délivré de vos ennemis et pourvu du royaume que vous souhaitez. Souvenez-vous d'accomplir votre troisième promesse qui vous oblige à embrasser le christianisme, afin qu'après avoir été comblé de la faveur divine ici-bas, vous entriez en participation du royaume éternel. »

— « Oui, répondit Edwin, je le sens : je dois et je veux être chrétien. »

Mais, toujours fidèle à son caractère mesuré, il ne stipula que pour lui-même, promettant d'en conférer avec les nobles ses amis et avec ses conseillers afin que s'ils se décidaient à suivre son exemple, ils fussent tous ensemble régénérés dans la fontaine de vie.

Tous ayant été unanimes pour reconnaître la fausseté

de leurs dieux, le roi déclara publiquement qu'il renonçait au culte de ses ancêtres pour embrasser la foi de Paulin.

Toute la noblesse et une grande partie du peuple reçut le baptême à la suite du roi, le jour de Pâques 627, à York, de la main de Paulin, dans une église en bois élevée à la hâte pour la cérémonie et autour de laquelle le royal néophyte fit construire une vaste église en pierre qui devint l'admirable *Minster* d'York et la métropole du nord de l'Angleterre.

S'il plut aux Anges de réunir dans la personne d'Edwin la gloire surnaturelle avec la prospérité de ce monde, sa carrière fut courte et brusquement rompue par le martyre, dont il cueillit les palmes dans un mouvement offensif des Saxons païens de Mercie contre la propagande chrétienne.

Notre héros pouvait s'endormir en paix : les six années qui s'écoulèrent depuis sa conversion jusqu'à sa mort (633), les plus heureuses qu'il ait été donné à un prince anglo-saxon de connaître, eurent une ample bénédiction de fécondité : son peuple et la plupart des peuplades voisines étaient gagnées à la foi du Christ et la Northumbrie restait définitivement à la tête de l'heptarchie anglo-saxonne.

L'apparition prophétique qui ouvrit la merveilleuse série de ces événements était bien d'un bon Ange et du premier des Anges. Quand un Ange apparaît pour appeler un peuple à la foi chrétienne, pour consacrer le berceau d'une monarchie puissante, capable à son heure d'un vaste apostolat, nous sommes deux fois autorisés à saluer dans cet ange saint Michel, parce que de tels soins sont de ceux de l'Ange tutélaire de l'Eglise, et nous le reconnaissons là plus sûrement que dans cette apparition qui se désigne comme telle à saint Wilfrid, simple évêque exilé par le prince de son pays.

Nous avons un témoignage de la fidélité des nations anglo-saxonnes au culte de saint Michel dans les lois ecclésiastiques publiées en 1104 par Ethelred : ces lois prescrivent, comme préparation à sa fête, trois jours de jeûne et de processions, usage qui se transmet aux Goths et aux Suèves.

Traduction P. G. (*Les Grands de S. Michel*, par MARANGONI.)



Un grand combat dans les Cieux

LE monde entier, jusque chez les peuplades non civilisées, a gardé le souvenir de la chute des Anges. Nous sommes heureux d'apporter à l'appui de cette assertion, chaque jour mieux établie, le récit d'un savant missionnaire, D. Antoine Malan, qui a étudié spécialement la religion de la tribu des Bororos, au pays de Mullo-Grosso (Brésil).

Primitivement les *Bopi* et les *Mareba* vivaient heureux et contents dans leurs huit cieux d'égale beauté, illuminés par la gloire de l'Être inconnu et faisant la cour à *Tupà* résidant dans le dixième ciel. Celui des *Baraques* n'existait pas, car on ne rencontrait pas encore trace des *Bororos*. Quant à l'*Hayge*, ses trois fils et ses serviteurs, ils résidaient dans un dernier ciel qui fut plus tard transformé en un antre ténébreux à l'éternelle tempête.

Les *Bopi*, les *Mareba*, *Tupà* et *Hayge* étaient dix-huit frères sans aucune descendance. Les esprits, obéissant aux trois premiers, étaient divisés en dix-huit légions connues sous les noms de *Bopecogue*, de *Bopedogue* ou de *Marebacogue* ; ceux de *Tupà* formaient une seule légion appelée *Tupadogue* ; ceux de l'*Hayge*, *Haygedogue*. Les cieux en ce moment ne comptaient pas de mauvais esprits et conséquemment vivaient en bon accord. Mais les frères *Bopi* ainsi que les *Mareba* pensèrent qu'ils perdaient de leur dignité en faisant la cour à *Tupà*, étant tous égaux entre eux ; aussi se retirèrent-ils dans leurs cieux respectifs avec leurs cours. *Tupà* resta donc abandonné dans le dixième ciel avec ses fidèles. Les dix-sept frères voulant affirmer plus sûrement la tranquillité de leurs royaumes se partagèrent les cieux ; la partie est échut aux frères *Bopi*, la partie ouest aux frères *Mareba*.

Mais il advint que ces huit esprits commandant dans les quatre premiers cieux enviaient la gloire de l'Être inconnu et ils invitèrent à donner l'assaut aux cieux des *Tupà-dogues* leurs frères qui, connaissant la grande puissance de *Tupà*, refusèrent de les suivre. Les huit, irrités de leur échec, réussirent cependant à entraîner dans leur parti les courtisans de leurs frères, et une petite partie seule resta fidèle à *Tupà*. Les rebelles, s'estimant alors suffisamment nombreux et forts, s'avancèrent jusqu'au ciel des *Tupà-dogues*, avec l'espoir que s'ils parvenaient à le conquérir, ils pourraient expulser de leurs trônes l'Être inconnu lui-même et tous leurs frères qui avaient refusé de les suivre dans leur conspiration. Mais à

peine eurent-ils atteint le dixième ciel qu'ils furent complètement battus par les *Tupà-dogues* et plongés au fond des abîmes.

Alors vinrent les châtements. Les six frères qui étaient à la tête du premier, du second et du troisième ciel s'en virent dépossédés et soumis à la dure condition d'esclaves, car ils avaient été les plus exaltés dans leur rébellion. Les deux chefs du quatrième ciel perdirent les qualités naturelles qu'ils avaient, à l'exception de la science, et furent transformés, comme nous l'avons déjà dit, en des êtres à un seul bras et à une seule jambe. En punition de leur orgueil, ils furent réduits à être les capitaines des mauvais esprits. Ils sont assis sur des trônes de feu, le *Bope* à l'occident, le *Mareba* à l'orient. Les courtisans qui avaient participé à la révolte de *Tupà* prirent la forme de chauves-souris ; ceux de l'*Hayge* furent condamnés une partie à résider dans l'air, dans les arbres, sur les montagnes, dans les abîmes, tandis qu'une autre partie suivit les deux fils de l'*Hayge* avec leurs serviteurs...

L'Être inconnu, outré de colère et indigné de la lâcheté des *Bopi* et *Mareba* bons, de *Tupà* et de *Hayge*, les priva de jouir de sa gloire et les éloigna de sa présence. Il chassa *Hayge* du ciel que celui-ci habitait et lui ôta sa suprématie sur *Tupà*, mais ce dernier reçut dans son ciel son frère. Enfin l'Être inconnu ordonna qu'une grande pierre noire fût placée entre les régions des bons et des mauvais et que toutes les armes qui se trouvaient dans le ciel de *Hayge* fussent supprimées, transformant ce ciel en un antre ténébreux où il réunit tous les éléments pouvant donner la mort, de manière à en empêcher l'entrée à ceux qui ne seraient pas des *braïdes* (des civilisés).

VARIÉTÉ

L'Usage de la Chemise et l'Imprimerie

L'ORIGINALITÉ du quatorzième siècle, en fait de vêtement, est d'avoir été le siècle du linge, et l'usage universel de la chemise est, à le bien prendre, l'événement le plus considérable de ce temps. Dérivée d'un vêtement de dessous appelé *chains* ou *chainse*, en usage aux onzième et douzième siècles, dont le tissu était de fine laine ou de crêpe de soie

aussi bien que de fil, la chemise ou vêtement de linge qu'on porte sur la peau a longtemps passé pour n'avoir pas été connue de nos pères du moyen âge. On n'avait fait d'abord attention qu'aux miniatures des manuscrits qui représentent des personnes au lit ; et comme ces personnes y apparaissent dans un état de nudité complet, on en avait conclu qu'à l'époque où ces peintures ont été exécutées, on ne portait pas de chemises. On ne s'en serait pas tombé dans cette erreur si l'on avait su qu'au quatorzième siècle, on avait toujours soin d'ôter sa chemise avant de se mettre au lit. Le dernier et savant historien du costume en France n'avait garde de s'égarer sur une question de cette importance. Arrivé à la période comprise entre 1190 et 1340, il dit : « La chainse se transforma en chemise, la chemise dans le sens où nous l'entendons, pièce fondamentale en toile de fil que toute personne aisée voulut porter sur la peau. » Quoique cette assertion, émanant surtout d'une autorité aussi considérable, ait le rare mérite de corriger une erreur très répandue et presque invétérée, elle n'est pas encore complètement exacte. La vérité est que, dès la première moitié du quatorzième siècle, la chemise ne fut pas réservée aux personnes aisées ; elle devint alors d'un usage universel. Non seulement l'inventaire d'un valet de chambre, dressé en 1361, comprend jusqu'à treize chemises, mais encore nous voyons que des serviteurs de l'ordre le plus humble, de simples valets de ferme ont une chemise à ôter quand ils se mettent au lit, et une chemise à mettre quand ils en sortent. Dans un acte où il est question de jeunes garçons qui viennent de se débarrasser de leur vêtement de dessus pour jouer à la paume, on constate qu'ils sont tous en chemise. De pauvres femmes volent une grande toile à battre le blé pour s'en faire des chemises. Au fond des campagnes, on est déjà si riche en draps et chemises qu'on fait une lessive à part pour le linge.

Un jour que Charles de Blois, au retour d'un voyage à Paris, passe par Saint-Aubin-du-Cormier, village situé sur ces marches de Bretagne et de Normandie qui ont tant souffert des guerres, il apprend que deux malheureux qui viennent de mourir ne laissent ni draps, ni chemises, ni linge d'aucune sorte pour les ensevelir. Le bon duc est tellement frappé du degré de misère dont cette absence du linge est l'indice, qu'il s'arrête aussitôt, préside lui-même à l'inhumation des deux défunts, leur fait dire une messe et donne quinze sous pour les draps dont on les a enveloppés ainsi que pour les frais de la cérémonie funèbre.

S'il était besoin de faire ressortir l'importance de cet usage universel du linge en général et du linge de corps en parti-

culier, il suffirait de faire remarquer qu'il amena, comme une conséquence naturelle, le développement d'une industrie qui, seule, pouvait rendre pratique la plus grande découverte du siècle suivant et même des temps modernes. Antérieurement au quatorzième siècle, quand on rédigeait un acte quelconque, on se servait pour fixer l'écriture, de parchemin, matière qui s'était substituée peu à peu au papyrus des anciens, conservé encore à l'époque mérovingienne. Le parchemin avait continué de régner à peu près sans partage dans l'Europe occidentale jusque vers le milieu du treizième siècle où le papier de coton, importé à la suite des Croisades, commence à être employé, principalement dans le midi de la France : mais ce papier, fabriqué d'ordinaire en Orient, est d'un prix trop élevé pour passer dans l'usage courant et suffire aux besoins de la consommation journalière. Le monopole du parchemin n'est sérieusement menacé qu'au moment où, grâce au progrès de l'aisance, à l'abondance croissante du linge, à l'emploi universel de la Chemise, on se met à fabriquer sur une grande échelle du papier de chiffon, c'est-à-dire dans les premières années du quatorzième siècle. Avant cette date, on ne trouve écrits sur ce papier que des documents courts et isolés, des lettres par exemple ; mais une matière adaptée à l'écriture ne peut être considérée comme usuelle que si elle arrive à former des registres plus ou moins volumineux. Or, ces registres sur papier de chiffon apparaissent pour la première fois, dans notre pays du moins, sous le règne de Philippe de Valois. Le papier fabriqué avec des chiffons de linge devient dès lors de plus en plus commun et de moins en moins cher, jusqu'à ce que cette abondance et ce bon marché viennent, un siècle plus tard, solliciter, pour ainsi dire, le génie de Jean Gutenberg de Mayence.

Tout le monde comprend, en effet, que si l'on n'avait pu confier qu'au parchemin les caractères de l'écriture, la rareté de la matière n'aurait jamais permis à la découverte de l'imprimerie de prendre un caractère vraiment pratique. Peut-être même l'immortel imprimeur, qui était un industriel et un commerçant aussi bien qu'un inventeur, en supposant qu'il eût eu l'idée de sa découverte, n'eût-il pas été tenté, à défaut du papier de chiffon, de la mettre à exécution. Voilà pourquoi il importe au plus haut degré de signaler ce lien étroit, ce rapport de cause à effet qui unit l'usage universel de la chemise à la fabrication du papier fait avec des chiffons. Voilà pourquoi, sans tomber dans le paradoxe, il est permis de considérer cette innovation relative à un détail du vêtement, cet essor donné à une industrie nouvelle, comme les deux événements les plus considérables à l'époque où vécut

Duguesclin. L'économiste et le moraliste y verront, par un exemple saisissant, comme un perfectionnement insignifiant en apparence, apporté dans l'hygiène du peuple, peut devenir le point de départ de l'invention la plus féconde dans l'ordre intellectuel et d'une ère nouvelle pour la civilisation générale. L'historien en conclura que ce quatorzième siècle, si misérable au point de vue politique, si abaissé au point de vue de la ferveur religieuse et de l'invention littéraire, n'en est pas moins, pour cela seul qu'il est le siècle du linge de corps et du papier de chiffe, le digne précurseur ou, pour mieux dire, l'indispensable préparateur du siècle de l'imprimerie.

SIMÉON LUCE.

ACTIIONS DE GRACES

AOÛT

Ain. — Ci-inclus 6 francs pour vos OEuvres, afin de remercier saint Michel des faveurs obtenues pendant ces 6 derniers mois. Je lui demande de nouvelles faveurs. F. P.

Aude. — Je vous prie de faire célébrer, à mes intentions, une messe d'actions de grâces à l'autel de saint Michel. E. G.

Calvados. — Pour remercier saint Michel de la réussite d'un examen, veuillez faire célébrer une messe. L. DE M.

Ille-et-Vilaine. — Je remercie le puissant Archange de la faveur qu'il m'a obtenue le 4 mai 1909. G. C.

Une messe d'actions de grâces. P.

Finistère. — Prière de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en remerciement de grâces obtenues. Je lui demande la guérison de mes deux petits enfants, dont l'état de santé m'inspire de vives inquiétudes. A. CH. ou B.

Loire. — Nous sommes bien en retard pour remercier saint Michel. Veuillez faire célébrer une messe en son honneur. M. et G.

Loiret. — Je remercie saint Michel de tout ce qu'il a fait pour nous. L. M.

Maine-et-Loire. — Que d'actions de grâces j'ai à rendre à saint Michel ! M. D.

Manche. — Je vous prie de célébrer le 12 une messe pour remercier le Bon Dieu, par saint Michel, des grâces obtenues. Une Abonnée.

Saint Michel m'a exaucé en rendant la santé à notre malade, je tiens à lui témoigner ma vive reconnaissance. C. S. O.

Saône-et-Loire. — Je viens me recommander à saint Michel qui m'a obtenu de grandes grâces. Prière de célébrer une messe en son honneur. M. L.

Saône (Haute-). — Je vous adresse une offrande en actions de grâces pour une faveur obtenue. Sr B.

Savoie (Haute-). — Depuis longtemps je voulais vous écrire pour vous demander de remercier saint Michel pour les grâces qu'il a obtenues à mon cher fils pendant l'année. M. C.

Seine. — En reconnaissance pour une conversion et une guérison obtenues, je vous fais adresser 4 mètres de tulle brodé or, pour garnir l'autel de saint Michel. C. B.

Seine-Inférieure. — M^{me} A. B. vous prie de célébrer une messe en actions de grâces à saint Michel. E. H.

Martinique. — Une pieuse associée remercie le saint Archange pour l'avoir fait échapper à un grand danger. Je recommande à saint Michel toutes mes intentions. A. D.

États-Unis d'Amérique. — Prière de faire brûler un cierge devant l'autel de saint Michel, pour plusieurs grâces temporelles obtenues par ce puissant Protecteur. A. PR. H.

SEPTEMBRE

Aisne. — Vous trouverez ci-inclus un bon de poste. Prélevez les honoraires d'une messe, le reste sera pour vos OEuvres, en reconnaissance à Notre Dame et à saint Michel. Mon fils vient de subir avec succès ses examens et a obtenu son diplôme. Que saint Michel daigne toujours veiller sur lui afin qu'il reste bon chrétien ! Une Mère reconnaissante.

Calvados. — Prière de célébrer une messe en l'honneur du saint Archange, en actions de grâces d'une faveur obtenue. Cette messe a été promise par un jeune homme qui fait actuellement son service militaire. Je le recommande tout particulièrement aux prières de l'Archiconfrérie. A. P.

Creuse. — Veuillez avoir l'obligeance de dire une messe d'actions de grâces à saint Michel pour les succès d'examen d'un jeune homme. H. C., zélat.

Finistère. — En reconnaissance de l'heureuse naissance de mon petit-neveu, je vous prie de célébrer une messe à l'autel de saint Michel. M. M.

Garonne (Haute). — Actions de grâces à saint Michel pour un brillant examen de médecine. M. G.

Indre. — Remerciements pour une grâce obtenue. E. M.

Indre-et-Loire. — Veuillez célébrer une messe en actions de grâces pour faveurs obtenues. Allumez aussi, à l'autel de saint Michel, une lampe pendant neuf jours. M. B.

Loire. — Aux 2 francs que je vous adresse pour la consécration de mon cher petit, je joins 3 francs pour votre œuvre, en reconnaissance à saint Michel d'une grâce obtenue. M., zélat.

Loire-Inférieure. — Je vous demande une messe d'actions de grâces pour le succès des examens de mes petits-fils. Vve B.

Je viens m'acquitter d'une reconnaissance à saint Michel, je vous demande deux messes et une neuvaine pour les âmes du Purgatoire, en actions de grâces d'une guérison et d'une protection spéciale dans un voyage important. M. P.

Maine-et-Loire. — Une messe en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph, pour une grâce temporelle obtenue. H. M.

Manche. — Veuillez faire célébrer quatre messes en l'honneur de saint Michel pour grâces obtenues : examens... M. V.

Je viens remercier saint Michel d'une grâce accordée et lui en demander une nouvelle. L. R.

Morbihan. — J'ai gagné un procès. Merci à mon bon protecteur et veuillez dire une messe en actions de grâces. B. DE C.

Orne. — Actions de grâces à saint Michel pour la bonne liquidation d'un fonds de commerce. X.

Sarthe. — Mille remerciements !!! Mon petit-fils a obtenu son diplôme d'ingénieur. D'A.

Seine. — En remerciement d'un vœu exaucé, veuillez accepter, pour vos œuvres, l'offrande que je vous adresse ci-inclus et veuillez nous continuer vos prières. M. P.

Notre chère malade va beaucoup mieux. Merci à saint Michel. A.
Actions de grâces au saint Archange pour sa protection visible. Le 30 juin, j'ai reçu un secours inattendu. *Une Dévote à saint Michel.*

Seine-et-Oise. — Quatre messes en actions de grâces, s. v. p. C. O.

Seine-Inférieure. — Je vous adresse les honoraires de sept messes en l'honneur de saint Michel pour une grâce obtenue. C. D.

Tarn. — Insérez dans les « Annales » ma vive reconnaissance à saint Michel et veuillez célébrer deux messes. L. P.

Vienne. — Remerciez en mon nom le puissant Archange pour grâces obtenues au delà de ce que l'on sollicitait. L. B.

Alsace-Lorraine. — Reconnaissance à saint Michel. M. L.

Belgique. — Actions de grâces au saint Archange pour les bons succès des examens de quatre jeunes gens, associés de l'Archiconfrérie. S. M., zélat.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

AOUT

Aisne. — Bucy-les-Pierrepont : M^{lle} Zélie Potin, zélatrice.

Aveyron. — Veyreau : M^{me} Eulalie Parguel.

Côtes-du-Nord. — Moncontour : M^{me} Castel ; M^{me} Dupré ; M^{me} Perrin ; M^{me} Marie Ruffet ; Sœur Celeste.

Garonne (Haute). — Rieumes : M^{me} Victoire Marceille.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Adelaïde Belugon.

Ille-et-Vilaine. — Miniac-Morvan : M. Gaston de Villele, ancien officier des zouaves pontificaux. Il avait une grande dévotion à saint Michel.

Loire. — Saint-Martin-Lestra : M^{lle} Claudine Rose, zélatrice ; M^{me} Boinon, née Perrine Chavand ; M^{me} Guillet, née Pierrette Garel ; M^{lle} Pierrette Mure ; M^{lle} Philomène Prothière.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Léontine Aubry ; M^{lle} Adèle Lamy, associée très servente. — Le Grand-Auverné : M^{lle} Anne Gandon.

Loiret. — Orléans : M^{me} V^{ve} Pochon, née Florentine Lambert.

Loir-et-Cher. — Monteaux : M. Hyacinthe Lesaint.

Maine-et-Loire. — Angers : M. et M^{me} Giroard ; M. et M^{me} Judon ; M. René Toussaint ; M. Louis Judon.

Manche. — Tréauville : M. l'abbé Lair, curé. — Le Rozel : M. l'abbé Langlois, curé. — Bricquebec : Le Frère Maximien, religieux profès de l'Abbaye de N.-D. de Grâce. — Hudimesnil : M. l'abbé Lechevallier, clerc tonsuré. — Beauvoir : M. Constant-Théophile Rébillon. — Savigny-le-Vieux : M. Auguste Prével ; M. Joseph Pommereul. — Saint-Sauveur-de-Fierrepont : M. Louis Lebleu.

Marne (Haute). — Wassy : M^{me} V^{ve} Suchet, née Elisabeth Ferrey.

Mayenne. — Landivy : M^{me} V^{ve} Echan, née Marie Lalande.

Nord. — Lille : M^{me} André Dansette, née Félicie Bieswal.

Orne. — Lonlay-l'Abbaye : M. Benjamin Desmottes ; M. Jean-Baptiste Bouvet.

Pyrénées (Basses). — Pau : M^{lle} Pauline Marianne, pieuse et servente associée.

Savoie (Haute). — Annecy : M^{lle} Madeleine Chabard ; M^{lle} Marie Chabard, bien fidèles associées.

Belgique. — Neufvilles : M. le Vicomte Jules d'Herbais de Thun et de Cambrai.

Canada. — Saint-Remi : M. Ferdinand Provençal ; M^{me} Delphine Poirier. — Saint-Hyacinthe : Sœur Marie du Calvaire, religieuse adoratrice du Précieux Sang.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Henri Para ; M. Joseph Horatio Lange ; M. John Benedic ; M^{me} Marie-Joséphine Lassalle ; M^{me} Rita Maëstri.

SEPTEMBRE

Charente-Inférieure. — Les victimes de la catastrophe de Saujon (14 août).

Aisne. — Menneville : M. l'abbé Ch. Lefèvre.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Cécile Rey.

Calvados. — Bayeux : M^{me} Le Sénécal, née Louise-Berthe le François. — Bellefontaine : M^{lle} Albine le François, une des premières zélatrices de l'Archiconfrérie.

Creuse. — Dun-le-Palleteau : M^{me} Marguerite Bérigaud ; M^{lle} Anne Lagoutte. — Evaux-les-Bains : M^{me} Maria Gouyer.

Finistère. — Brest : M. Salomon Félix ; M^{lle} Victorine Villeneuve.

Garonne (Haute). — Toulouse : M. Pierre Gauthier ; M. Henri Gauthier ; M. Gabriel Mothe ; M. Bertrand Fages ; M. Dominique Fages ;

M. Jean-Marie Fages; M^{me} Marie Gauthier; M^{me} Marie-Thérèse Bandru; M^{me} Marie Debrien.

Indre-et-Loire. — Tours : M^{me} Vve Joseph Blanchet, née Adèle Durand.

Isère. — Grenoble : M^{me} Laroche.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Emmanuel Burgaud; M^{lle} Marie-Anne Pichou, *fidèle associée*; M^{lle} Désirée Lamy, *bien dévouée au culte de saint Michel depuis de longues années.*

Manche. — Marcey : M. l'abbé Martel, *curé.* — Pont-l'Abbé-Picauville : M. l'abbé Coubrun, *chapelain épiscopal, premier chapelain de la communauté du Bon-Sauveur.* — Biville : M. l'abbé Coquoin, *chapelain épiscopal, directeur de l'école apostolique des petits clercs du Bienheureux Thomas.* — Avranches : M. l'abbé Fougeray, *ancien aumônier de l'hospice de Pontorson.* — Saint-Nicolas de Coutances : M. l'abbé Dauvergne. — Granville : M^{lle} E. Deshogues.

Nièvre. — Anthien : M^{me} la marquise de Certaines, douairière, née Marie-Thérèse de Rougé.

Oise. — Chantilly : M. Léopold Delisle.

Orne. — Mortagne : M^{me} Soyer.

Pyrénées (Basses-). — Bétharram : Le R. P. Estrade, *supérieur général des Pères de Bétharram*; le R. P. Jean Soubirous, *neveu de Bernadette, la Voyante de Lourdes*; M^{lle} Pauline Marianne.

Rhône. — Lyon-Fourvière : Sœur Marie-André Landon, *religieuse choriste de la Visitation Sainte-Marie.*

Saône (Haute-). — Sainte-Marie-en-Chamois : M. François Mange.

Seine. — Paris : M. Joseph Benoît; M^{lle} Céleste Benoît.

Seine-et-Oise. — Versailles : M^{lle} Blanche-Marguerite-Éléonore Baudry. — Villiers-le-Bel : M. Victor Martin.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{me} Maurice Boissard-Grandmaison, née Louise-Marguerite Paris. — Yvetot : M^{lle} Mélanie Valin.

Tarn. — Castres : M^{me} Martiu; M^{me} Rosalie Bastoul; M^{me} Julie Sirvin.

Alsace (Haute-). — Dannemarie : M^{me} Vve Mass, née Boëglin.

Belgique. — Bruges : Sœur Thérèse, née Rosalie de Vos. — Schaerbeck-les-Bruxelles : M^{me} Neveyon-Baert.

Italie. — Aoste : M^{me} Brigitte Carrel.

Canada. — Lacolle : M^{me} Xavier Denatte, née Poissant. — Montréal : Sœur Saint-Michel; Sœur Saint-Thomas d'Aquin; Sœur Saint-Théogène; Sœur Saint-Claude; M^{me} Justine Gagné.

... *Sed Signifer, sanctus Michaël repræsentet eas in Lucem sanctam!*...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (3773-10).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA BONTÉ QUI SE DONNE. — BULLETIN. — LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — SAINT-PAIR ET LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — LES ÉGLISES DU MONT-SAINT-MICHEL (*suite*). — L'ABBAYE DE HAMBYE. — LE CULTE DE SAINT MICHEL EN ALLEMAGNE, EN DANEMARK, EN AUTRICHE ET AUX INDES. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

La bonté qui se donne

J'ÉCRIS ce titre, mes chers amis, avec l'intention de vous parler — encore — de la bonté que nous devons avoir dans le cœur et manifester dans notre conduite envers autrui. La bonté qui se donne! Voilà bien une vérité que M. de la Palisse ne renierait pas, certes. Serait-il bon le cœur qui ne se donnerait pas, bon pour ses frères l'homme qui jamais ne franchirait le cercle étroit de son égoïsme?

Je voudrais insister sur une donation de soi, qui me paraît en quelque façon plus difficile et plus rare que les autres, peut-être parce qu'elle est plus nécessaire!

Un chrétien ne saurait se dispenser de l'exercer, et nous voudrions voir les Associés de l'Archiconfrérie

placée sous l'égide du magnanime saint Michel, se pénétrer de plus en plus de sa nécessité.

La bonté d'âme consiste essentiellement à se donner, à donner le meilleur de soi, son âme. Lors donc qu'un homme se rencontre sur votre route, soyez prêts toujours à lui donner votre âme; soyez à sa disposition, comme le bon Maître, au cours de sa vie terrestre, se tenait en toute circonstance à la disposition de ses contemporains..., comme Il est, aujourd'hui encore, à notre disposition au saint tabernacle et, plus intimement, au sanctuaire de notre âme divinisée.

Il convient de rappeler ici ce mot de Jésus : *Soyez simples comme des colombes...* La défiance excessive est proche parente de la dureté; ce n'est pas la prudence du serpent : c'est la férocité du sauvage. Bannissez-la sans pitié, et si l'on vous dit naïf, résignez-vous à porter ce nom... en toute simplicité.

Soyez bons ! Que l'étranger qui vous aborde discerne en vous, à côté d'une réserve qui est de rigueur, une bienveillance non équivoque. Qu'il puisse se convaincre que votre âme, quand elle s'ouvre, s'épanouit et se livre toute.

Lui, l'étranger, il est vrai, vous jugerait inconsiderés de vous abandonner à lui, tout de suite, sans avoir pu l'apprécier à sa juste valeur; il ne vous en voudra pas de lui laisser ignorer beaucoup de choses qui sont votre secret. Nul n'a droit de vous envahir malgré vous; vous, au contraire, vous avez le devoir de ne vous donner qu'à bon escient.

Mais ne croyez-vous pas qu'il y ait lieu de manifester, à cet homme qui vous aborde, autre chose qu'une froide défiance ?

Pour ma part, je le crois. Vous ne pouvez vous en tenir à ce sentiment à l'égard d'un frère; aucune raison équitable ne justifierait votre attitude. Vos paroles,

vos visages doivent refléter la charité qui est en vous. Accueillez donc avec des témoignages de bonté l'étranger qui vient à vous ou que le hasard de la vie met sur votre route. Soyez prêts — et montrez que vous l'êtes — à vous donner à lui.

Il est un autre don de soi qui réclame une qualité particulièrement difficile à acquérir et que je voudrais appeler la spontanéité. Que l'on me pardonne de rapprocher des mots qui n'ont pas coutume de voisiner.

Voici comment j'entends ce don spontané de soi.

Il n'y a rien qui coûte autant à l'homme que l'abdication d'une idée chère. L'esprit humain est un sanctuaire orné d'idées, d'opinions, de préjugés de toutes sortes. A la porte de ce sanctuaire veillent, tels de redoutables cerbères, nos passions, et surtout celle qui les résume toutes : notre égoïsme. Nous ne permettons que difficilement et à regret à autrui de pénétrer dans notre esprit, d'inventorier nos idées et d'en faire l'estimation. Surtout, nous éprouvons une souffrance véritable à nous dessaisir de ce que nous estimons être le vrai. Nous démontre-t-on jusqu'à l'évidence la fausseté d'une opinion, nous sommes tentés de nous y accrocher quand même, tant il nous paraît exorbitant de pratiquer l'abnégation de l'esprit.

Voilà pourquoi, sans doute, lorsque l'on émet devant nous une idée qui nous paraît en contradiction avec nos idées personnelles, notre premier mouvement est de la repousser. Comme ces fleurs qui se referment aussitôt qu'elles sont touchées, notre âme se replie sur elle-même, dès qu'elle éprouve le contact d'une opinion étrangère, qui ne cadre pas avec elle. Alors, elle se défend avec parti pris, avec passion, avec aigreur. On l'aveugle de lumière; elle ne voit pas, parce que, hypnotisée par son idée fixe, elle ne veut pas considérer les raisons qu'on lui apporte. Pourtant, ou bien l'inter-

locuteur est dans le vrai, et l'adhésion s'impose; ou bien il est dans le faux manifestement, et le devoir de la charité devient plus impérieux que jamais. Seulement, alors, la charité s'appellera la pitié.

La première attitude de tout homme qui se heurte à une idée, étrangère à lui, doit être la bienveillance. Ecoutez votre interlocuteur, quel qu'il soit, loyal ou non, avec intérêt ou avec indulgence, toujours, avec dédain jamais. Le dédain blesse l'amour-propre. C'est une arme dont il nous est interdit d'user. Ne voyez-vous pas qu'en traitant avec dédain un homme qui a la prétention — aussi déplacée que vous voudrez — d'avoir des idées à lui, vous le vexez singulièrement? Que sera-ce si votre interlocuteur est un convaincu de bonne foi absolue? A ses yeux vous passerez pour un sectaire inintelligent, peu sûr du bien-fondé de ses opinions, et donc incapable de les discuter. Ce serait déplorable. Non, on ne résout jamais une question en la dédaignant.

Au contraire, allez-y avec tous, comme l'on dit, bon jeu bon argent, sans détours et sans haine. Si vous êtes capable de redresser l'erreur, ne retenez pas la vérité captive. Exposez-la crânement et clairement, selon vos moyens et en vous excusant de n'être pas plus savant ou plus éloquent. Défendez votre thèse par les meilleurs arguments et en toute loyauté. Cela fait, ne vous entêtez jamais à forcer votre interlocuteur à penser et à dire comme vous. Vous ne le gagneriez pas: vous réussiriez seulement à l'indisposer contre vous et à vous faire passer pour ce que vous êtes peut-être: un homme qui recherche le succès de sa parole avant celui de la vérité. Laissez faire le temps et sachez clore la discussion, avant qu'elle ne dégénère en dispute.

Enfin, mettez toute votre vertu à plier votre esprit aux raisons d'autrui. Ce n'est pas un mince mérite que de se laisser convaincre. Cela suppose beaucoup de sin-

cerité, beaucoup de loyauté et une dose considérable d'humilité. Mais, me direz-vous, quel rôle joue en tout cela la bonté? --- Précisément, elle joue le rôle principal, elle donne l'âme: elle dispose l'esprit à donner son assentiment de bon cœur, le sourire aux lèvres, avec un mot de reconnaissance. Encore une fois, c'est en cela que consiste d'abord la bonté: elle donne une âme à une autre âme.

L'Ecole avait adopté une maxime d'une sagesse admirable que nous recommandons à tous nos amis et dont ils sauront tirer plus et mieux que de tout cet article décousu: *In necessariis unitas; in dubiis libertas; in omnibus caritas*. Dans la certitude, l'unité; dans le doute, la liberté; en tout, la charité!

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 1^{er} octobre et le dimanche 16 octobre, en la fête de la Dédicace de saint Michel au Mont-Tombe, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

* *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 9 au 16 octobre.

INTENTION PROPOSÉE. — L'application du récent décret de la Sacrée Congrégation des Sacrements concernant l'âge de la première communion.

Ce décret, de la plus haute importance, bouleverse des usages séculaires, condamne des pratiques abusives et instaure un nouvel état de choses. Cette réforme est très grave et soulève des difficultés d'application de plus d'une sorte. Nous demandons à tous les Associés de prier saint Michel, ange gardien de la Sainte Eglise et protecteur de l'Enfance, pour que par son secours les difficultés soient vaincues. Les Pasteurs ont besoin des lumières de l'Esprit Saint pour agir sagement; les Fidèles ont besoin de grâces de foi et de soumission. Demandons les unes et les autres, afin que la Sainte Eucharistie, mieux connue et mieux aimée, soit reçue comme Elle doit l'être.

* * *

RECOMMANDATIONS. — Toutes les intentions des zélateurs, zélatrices et associés de l'Archiconfrérie, et spécialement la nouvelle année scolaire, la vocation de trois jeunes personnes, l'une d'entre elles ayant à soutenir de rudes combats de sa famille, une Congrégation et ses œuvres, un noviciat, l'avenir de plusieurs jeunes gens, la conversion de pécheurs très endurcis, l'aplanissement de difficultés pour une famille, la vente d'une maison, deux paroisses, deux Communautés en fondation au Brésil; une mère de famille bien désolée sollicite à nouveau la protection du saint Archange, pour une faveur temporelle ardemment désirée depuis longtemps.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o le 2 octobre, fête des SS. Anges gardiens. (Récitation quotidienne du Chapelet de S. Michel.) — 2^o le 16 octobre, fête de la Dédicace de S. Michel au Mont-Tombe. (Archiconfrérie.) — 3^o le 24 octobre, fête de S. Raphaël. (Récitation quotidienne du Chapelet de saint Michel.) — 4^o Jour au choix pendant la Neuvaine à S. Michel ou l'un des huit jours suivants. — 5^o Jour au choix. Récitation quotidienne du Chapelet de S. Michel.

Pour toutes ces Indulgences, conditions ordinaires.

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie. Jour au choix. Conditions: Confession, communion et visite de l'église paroissiale de chacun.

* * *

NEUVAINES DES MORTS. — Dans le courant du mois de novembre, une neuvaine de services funèbres sera célébrée dans l'église du Mont-Saint-Michel, pour le repos de l'âme des zélateurs et zélatrices, des associés et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie de saint Michel. On peut y faire participer ses parents et amis défunts. — Prière de nous envoyer dès maintenant les offrandes et les recommandations.



Dimanche 16 Octobre 1910

FÊTE de la DÉDICACE de SAINT MICHEL

au Mont-Tombe

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque
DE COUTANCES & AVRANCHES

Messes à 6 heures et 6 h. 1/2.

A 7 h. 1/2 : Messe de Communion, célébrée par M. le Directeur de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

A 10 heures. — GRAND'MESSE PONTIFICALE, célébrée par Monseigneur l'Évêque de Coutances.

Sermon par M. le Chanoine RABEC, archiprêtre de Valognes.

A 2 h. 1/2. — Vêpres solennelles et Salut du T. S. Sacrement. Rénovation de la consécration à saint Michel.

Départs du Mont-Saint-Michel, dans la soirée : 3 h. 40 et 6 h. 30.



Saint-Pair et la Baie du Mont-Saint-Michel

I

SAINTE PAIR — autrement Paier, Paer, Paern, Paterne, *Paternus* — est l'un des personnages de l'ère mérovingienne les plus dignes de fixer l'attention, et, grâce à son biographe et quasi contemporain, saint Fortunat, le docte évêque de Poitiers, nous possédons des renseignements très précis sur la vie du religieux et du prélat.

Né dans le diocèse de Poitiers vers 482, Pair se fit moine à l'abbaye d'Enson ou Saint-Jouin de Marnes, dans les Deux-Sèvres, sous la direction de saint Génomex. Il y vécut avec saint Scubilion, et tous deux, épris de solitude, cherchèrent une retraite sur les bords de la Manche, au diocèse de Coutances. Les voyageurs plantèrent leur bâton sur les rives de Laigue, à Scessi ou Scissi — *Scessiacum* — à l'orée de la forêt de ce nom qui s'étendait sur la côte et peut-être dans une partie de la baie.

Les ermites s'installèrent dans une « grotte » creusée au flanc de la colline, à l'emplacement occupé depuis par l'église paroissiale, où l'on a découvert leurs tombeaux, et par le cimetière, où l'on a retrouvé des « cavernes », dans le coteau regardant la rivière. Non loin de là, s'élevait un fanum consacré au culte des dieux, vraisemblablement à Mercure, et qui était bâti le long de la voie romaine de *Condate* (Rennes) à *Cosedia* (Coutances), probablement à l'endroit où l'on voit le prieuré Saint-Michel de Saint-Pair, à la partie supé-

rieure du bourg, domaine actuellement possédé par M. Laas d'Aguen, dévot de l'Archange et de tous les nobles souvenirs.

Hospitaliers pour « le voyageur » — ce qui accuse la proximité de la voie antique — et zélés pour le Christ, Pair et Scubilion combattirent le culte des idoles, firent des conversions nombreuses et groupèrent des disciples qui formèrent un couvent. Saint Génomex, venu d'Enson après trois années pour visiter ses religieux, mit saint Pair à la tête de la pieuse colonie, avec l'agrément de Léontien, évêque de Coutances. En même temps, il usa de son influence pour modérer les mortifications que s'infligeait le saint ermite et le porter à se servir d'un « charriot » pour les voyages qu'il aurait à faire.

La prédication de saint Pair et de ses religieux fut si efficace que le « temple perdit ses sectateurs et fut livré aux troupeaux », cependant que des essaims d'ermites, partis des grottes de Scissi comme « de la ruche maternelle », portaient la bonne nouvelle dans les régions voisines et les pays environnants. « Des monastères furent fondés par saint Pair « dans les diocèses de Coutances, de Bayeux, d'Avranches, du Mans et de Rennes ».

Saint Pair avait atteint « l'âge de 70 ans », dans l'exercice des vertus les plus parfaites, lorsque le siège épiscopal d'Avranches devint vacant par le décès de Orgidius, qu'on voit au Concile d'Orléans, en 549. Malgré son humilité profonde, il ne put refuser la houlette pastorale, et il s'appliqua à répandre le règne du Christ, faire le bien, « restaurer les églises et en bâtir de nouvelles ». On le voit siéger, en 557, au Concile de Paris, où il signe « Paternus ». On sait qu'à sa mort, arrivée le 16 avril 565, à l'âge d'environ 83 ans, il reçut la sépulture dans l'église abbatiale de Scissi où l'on a retrouvé son tombeau.

Parmi les monastères établis par saint Pair, il en est vers lesquels nous voulons porter ici tout particulièrement notre attention pour essayer d'en préciser la fondation.

II

Au nombre des diocèses dans lesquels l'abbé de Scissi fonda des couvents, se place celui d'Avranches, selon le témoignage de saint Fortunat. Bien plus, le biographe nous apprend que saint Pair en avait institué un dans la ville épiscopale et qu'il ne manquait pas de le visiter. A l'occasion d'une de ces visites, il guérit d'une paralysie des doigts la servante d'un Avranchin nommé Ursus. L'un de ces pieux voyages fut l'occasion d'une scène délicieuse et bien digne de tenter le pinceau d'un artiste. L'évêque Fortunat la raconte en ces termes :

« Un jour que saint Pair quittait Scissi pour se rendre à Avranches, il demanda à son frère Scubilion de lui permettre d'emporter deux petites colombes qu'il avait élevées. Celui-ci répondit : « Je désire garder tes colombes pour me consoler de ton absence. » Saint Pair lui dit alors : « Qu'elles restent auprès de celui qu'elles aiment le mieux ! » Lorsqu'il fut arrivé au monastère, éloigné de près de dix-huit milles, les colombes, qui avaient suivi sa trace, vinrent le rejoindre le lendemain ».

L'Avranchin ne renfermait-il pas d'autres couvents fondés par saint Pair? On sait que le Mont-Tombe, avant de devenir le Mont-Saint-Michel, était habité par de pieux ermites réunis autour d'un oratoire. Soit que cette chapelle primitive ait été sous le vocable Pierre, d'où serait née l'église paroissiale, soit qu'elle ait été dédiée à saint Symphorien, qui a laissé son nom à une source au bas du rocher, toujours est-il qu'il y eut là, de bonne heure, une chapelle avec ses logis monastiques,

connus sous la désignation de *Monasterium ad duas tumbas*. Or, rien ne s'oppose, bien plus, tout incline à ce que l'on admette que ce monastère avait été établi par le zèle de saint Pair, soit lorsqu'il n'était encore qu'abbé de Scissi, soit depuis son élévation à l'évêché d'Avranches.

De fait, saint Pair jouissait au Mont d'un culte tout particulier. Une chapelle lui avait été dédiée dans l'église abbatiale. De son côté, l'église paroissiale conservait la preuve de cette dévotion spéciale dans une peinture murale du xv^e siècle, laquelle figurait, entre autres sujets, un évêque près duquel nous avons lu et relevé en caractères gothiques : [S. PAT]JERNUS.

Convient-il d'aller plus avant et de soutenir, avec quelques historiens justement considérés, comme D. Piolin, MM. Lecanu et Pigeon, que c'est au Mont qu'on doit placer le monastère fondé par saint Pair et qui était appelé *Maudanum* ou *Mandanum*? S'il faut en croire ces auteurs *Man danum* ou *dunum* serait l'équivalent de *Mont-Tombe*. Mais cette équivalence n'est pas moins en opposition avec les règles de la philologie qu'avec les éléments de la géographie et les documents de l'histoire. Des origines à nos jours, la désignation de *Mont-Tombe*, en aucune circonstance et dans aucun acte, n'a été accompagnée de celle de *Mandane*, *Maudane*, ou tout autre analogue. Encore moins y a-t-il lieu de s'arrêter à l'idée de situer ce monastère dans l'îlot de Tombelaine, dont on connaît l'histoire par les Chroniques du Mont.

Mais alors, dira quelqu'un, en quelle localité se trouvait ce monastère mystérieux? Puisque la question est posée, nous allons tenter d'éclaircir ce problème d'histoire.

III

Afin de procéder avec méthode, du plus connu au moins connu, commençons par exposer ce que l'on sait d'une façon certaine.

Au témoignage de saint Fortunat, lors de sa visite à Scissi, saint Généroux, après avoir institué saint Pair abbé du couvent des bords de Laigue, ramena Scubilion au monastère poitevin d'Ensiou. Puis, « peu de temps après, il lui permit de revenir près de son frère », et ils continuèrent de travailler ensemble à la propagation de l'Évangile. Saint Pair fonda le Monastère de *Maudanum*, que certains auteurs ont appelé Mandanum, ou Mandane; mais les meilleures éditions, acceptées notamment par Mabillon, au xvii^e siècle, et par Krasch, au xix^e siècle, portent *Maudanum*.

Saint Pair, soit avant son épiscopat, soit au moment de son élévation, plaça son frère et ami Scubilion à la tête du Monastère de Maudane. C'est dans ce couvent que saint Scubilion se trouvait à la veille de rendre le dernier soupir. Le récit de cet événement, fort édifiant, nous a été rapporté par saint Fortunat, et nous le transcrivons parce qu'il porte avec lui la lumière qui doit éclairer nos pas dans les sentiers obscurs de notre sujet.

« Lorsque l'homme de Dieu (saint Pair) accomplissait la 13^e année de son épiscopat, il désira visiter ses frères de Scissi; mais il tomba malade le lendemain de Pâques. Saint Scubilion fut également pris de maladie dans son monastère de Maudane. Désireux de se revoir avant de quitter cette terre, ils s'envoient des messagers, qui se rencontrent et pressent le bienheureux Scubilion de hâter sa marche pour rejoindre son frère; mais il avait à traverser un bras de mer, et il ne put le faire pendant la nuit.

« Enfin, les deux saints n'étaient plus séparés que par un intervalle de trois milles (environ une lieue) lorsque, dans la même nuit, le bienheureux Pair et son saint frère rendirent au Christ leurs âmes pieuses... Saint Lo, évêque de Coutances, qui était venu huit jours auparavant visiter saint Pair, conduisit le corps de ce saint à Scissi pour y célébrer ses obsèques. L'évêque Lascivus (ou Laucius, de Bayeux) y conduisit, de son côté, le corps de saint Scubilion. Les deux cortèges se rencontrèrent sans l'avoir prévu, en chantant des psaumes, et les deux saints furent ensevelis, le même jour, dans le lieu de prières qu'ils avaient édifié. »

Ici, nous sommes en face de deux points connus : Scissi (ou Saint-Pair), point d'arrivée comme lieu de sépulture, et Avranches, ou son voisinage, que quitte l'évêque, car on ignore quelles sont les localités, éloignées de trois milles, dans lesquelles les deux saints, allant à la rencontre l'un de l'autre, ont rendu le dernier soupir. Mais en quel endroit situer le troisième point, Maudane, où habitait l'abbé Scubilion? Examinons les différentes opinions.

Suivant les uns, ce serait le Mont-Tombe ou Tombe-laine; mais, on a vu précédemment que ces deux îlots, dont le nom primitif s'est conservé, ne peuvent prétendre à ce rôle. Un autre historien a voulu retrouver Maudane dans Malduine ou Mauduine, ancien monastère du diocèse de Coutances; mais il ne semble pas que ce couvent, d'ailleurs en bonne position au point de vue de la philologie, réponde aux données historiques qui doivent diriger nos investigations.

D'un autre côté, la présence de l'évêque de Bayeux aux obsèques de saint Scubilion a porté tel auteur, comme M. Tardif dans son intéressante notice sur saint Pair, à placer Maudane dans ce diocèse; le bras de mer que devait traverser l'abbé serait la baie des Veys,

formée par la réunion de la Vire, de l'Ouve et de la Taute, ou bien le passage au confluent de la Soule et de la Sienne; quant au couvent, il aurait été détruit par les Danois ou Normands et son souvenir se serait ainsi perdu.

Une opinion place Maudane dans une des îles Chauvey. On n'a pas oublié que, venus dans le Cotentin pour y suivre la vie érémitique, saint Pair et saint Scubilion pensèrent tout d'abord à se retirer dans « une île voisine » de Scissi. Une fois fixés en cette dernière localité, la pensée dut leur revenir de fonder un monastère dans une de ces îles que leur regard apercevait en mer, tant l'on revient par un cours naturel aux inspirations premières de la vie. Le « bras de mer » à traverser devient ainsi plus compréhensible, aussi bien que la rencontre des deux cortèges dans la région ou dans la localité même de Scissi. De fait, une carte de l'année 1792 montre un Mardanum ou Maudanum dans la baie, à 8 kilomètres au large de Carolles.

Dans cette hypothèse, la présence de l'évêque de Bayeux aux funérailles de saint Scubilion s'explique aisément. Saint Lô, en qualité de collègue, d'ami et aussi de diocésain de l'abbaye-ruche de Scissi, préside les obsèques de l'évêque d'Avranches. Le soin de présider celles de saint Scubilion est remis à Lascivus, de Bayeux, qui, d'ailleurs, entretenait des relations fraternelles avec saint Pair et saint Scubilion.

¶ Nous avons exposé avec une impartialité absolue l'état de la question et les raisons qui peuvent incliner vers telle ou telle opinion, en attendant que quelque document forme une conviction inébranlable. Quoi qu'il en soit, le Mont-Saint-Michel est en droit de revendiquer l'existence d'un groupe de pieux ermites dès l'époque mérovingienne, et l'on peut penser que ce premier monastère se rattache à saint Pair lui-même. C'est un

motif de plus pour y garder un culte particulier envers le bienheureux évêque d'Avranches.

L. BOSSEBQUEF.

La Vie de l'Œuvre

INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 août au 15 septembre : **396**. Dans ce chiffre sont comprises les listes formées par les zélateurs et zélatrices de : Angers, Appeville, Arras, Bielle, Brest (35 noms), Clémont-sur-Sauldre, Granville, Juzet d'Izaut, Louthans (56 noms), Libos, Monistrol-sur-Loire, Montpellier, Nancy (60 noms), Nantes, Niort, Oisy-le-Verger, Paris, Pont-Authou, Pont de Veyle, La Pouèze, Rennes, La Roche-sur-Foron, Roubaix, Siran, Troyes, Valence, Vitteaux, Saint-Etienne, Saint-Laurent-sur-Sèvres, Sainte-Croix de Saint-Lô, Saint-Lô d'Ourville, Saint-Loup-sur-Semouse (France); Leuze (Belgique); Liverpool (Grande-Bretagne) (40 noms); Montbovon (Suisse); Montréal (Canada) (22 noms); New-York, La Nouvelle-Orléans (U. S. A.)

Donner toujours les nom et prénoms des nouveaux Associés.

Les enfants, jusqu'à leur première communion, sont consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. Un cierge brûle à l'intention de l'enfant dans le sanctuaire de saint Michel. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande. Donner les nom et prénoms, lieu et date de naissance.

Consécrations à saint Michel. — Du 15 août au 15 septembre, ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, les enfants dont les noms suivent :

Joséphine-Marie-Françoise Paour ; Alix de Kergorlay ; Aymar de Kergorlay ; François de Clermont-Tonnerre ; Geoffroy de Clermont-Tonnerre ; Joseph-Ernest Doré ; Joseph-Léopold Doré ; Joseph-Germain Langevin ; Joseph-Paul-Emile Debien ; Joseph-Paul Caron ; Joseph-Gaston Bédard ; Joseph-Alban-Gérald Bédard ; Marie-Lucile Langevin ; Maurice Violles ; Valentine-Germaine-Augustine Riveau ; Berthe-Augustine-Simone-Eugénie Simon ; Renée-Marie-Clémence Denou ; Michel-Félix-Auguste-Joseph Malanne ; Jeanne Blazy ; Pierre-Joseph-Marie Martin ; Philippe-Marie-Julien Délivré ; Léonie-Cécile Varin ; Yvonne-Marie Dufresne ; Hélène de La Londe ; Hermine de La Londe ; Jeanne-Marie-Claudia Reydet ; Joseph-Marius Reydet ; Pierre-Joseph Reydet ; Constance-Léontine Rat ; Claire Mouque ; Marcel Mouque ; Gabriel Mouque ; Marie-Agnès Mouque.

NOS ZÉLATEURS. — D'un vénérable et très actif curé d'une grande paroisse du Nord, dédiée au saint Archange : « Pour la première fois je vais lancer, le 24 septembre, la neuvaine à saint Michel. J'aimerais avoir des chapelets de saint Michel, avec la méthode pour le réciter... Cette année j'ai mis trois vitraux au-dessus du maître-autel : Saint Michel apparaissant à saint Aubert, saint Michel apparaissant à Jeanne d'Arc, et, dans celui du milieu, la France aux pieds de saint Michel, avec, dans le lointain, le Mont Saint-Michel. Je suis content de l'effet. »

De l'excellente zélatrice d'Yvetot : « Chaque soir de ce mois de septembre, M. l'archiprêtre nous fait lire un chapitre d'un ouvrage de M. l'abbé Soyer. — Le 29, nous aurons messe et salut solennel. »

D'une pieuse Brestoïse : « Nous n'avons pas encore de statue de saint Michel à la paroisse. Pour honorer quand même le grand Archange, nous récitons chaque soir ses litanies en commun à l'issue de la supplique à Notre-Dame du Perpétuel-Secours. »



Mon Carnet bleu

17 août. — Avec l'Assomption est revenu le beau temps... et les voyageurs ont suivi. La grande marée des touristes déferle, houleuse, sur le granit de la vieille citadelle. C'est la revue de l'année pour les Montois : bariolage et frivolité, vue superficielle, course à l'inconnu, envie de tout voir sans rien approfondir. Mon Dieu, que d'erreurs s'entassent dans les cervelles humaines ! L'extrême facilité des voyages a créé le tourisme, et le tourisme véhicule les légendes, les colporte, les grossit. Dans cette foule, agrégat anonyme de gens qui se coudoient sans se connaître, l'excentricité domine, dans ce qu'elle a de plus sot et de plus tyrannique. En particulier, les innombrables escaliers du Mont se chargent de mettre en valeur la singulière idiotie des robes-entraves que subissent, cette année, les esclaves des maîtres-couturiers !

18 août. — Une colonie scolaire passe : petits Parisiens et Parisiennes, pauvres gosses de la mansarde et de la rue, que la laïcité de nos Maîtres a logés dans l'Abbaye-Blanche de Mortain, en place des propriétaires légitimes, brutalement mis dehors.

20 août. — Ouverture des fêtes d'Aviation sur l'aérodrome de Beauvoir. Depuis plusieurs semaines on nous promettait ce meeting. De grandes affiches l'annonçaient, où un Icare, un peu noir, à dire vrai, luttait de vitesse avec un monoplan tout blanc ! D'aucuns, amateurs d'antithèses oratoires et faciles, ont pris ce brave homme d'Icare pour Satan. C'était bien trouvé, n'est-ce pas ? L'ange des ténèbres montant à l'assaut du Mont pour détrôner l'ange de lumière ! Vous voyez ça d'ici... Eh bien, non, restons dans la bonne vieille légende, et rendons-nous à Beauvoir. Plusieurs milliers de spectateurs y sont déjà groupés. Une compagnie du 70^e d'infanterie et cinquante gendarmes à pied et à cheval font le service d'ordre. Des trois aviateurs attendus, deux seulement sont arrivés : de Pischof, avec un monoplan de sa fabrication ; Busson, avec un monoplan Blériot. Ce dernier n'est point prêt encore, et de Pischof, un Autrichien très sympathique, exécute, seul, un beau vol. La stabilité de son appareil et son parfait atterrissage sont très remarquables.

21 août. — Deuxième journée d'aviation. 10 000 voyageurs sont passés au Mont, aujourd'hui. Pendant la messe de dix heures, un ami nous donne deux très beaux morceaux de violoncelle, qu'il interprète avec un art consommé. L'église

est comble. L'après-midi, on évalue à 15 000 le chiffre des spectateurs présents sur l'aérodrome ou dans les alentours immédiats. La réunion est un peu contrariée par la pluie; néanmoins de Pischof s'envole, fait un tour de piste et se dirige vers le Mont qu'il double à hauteur de la Basilique. Inutile d'ajouter que la foule l'ovationne d'importance. Busson, plus capricieux, s'enlève à son tour et voltige du pesage à la pelouse, au-dessus des tribunes, un peu partout. — Pendant ce temps, le gendarme Lemauf, du Mont-Saint-Michel, désarme un alcoolique qui menaçait la foule avec un revolver chargé de cinq balles. Félicitations au courageux gendarme !

22 août. — Il y a foule encore à l'aérodrome. Pour tromper l'attente un peu longue que font subir les aviateurs, la musique du Cercle catholique d'Antrain donne les meilleurs morceaux de son répertoire. Enfin, vers 6 heures 1/2, de Pischof et Busson se décident à sortir et exécutent de jolis vols, qui font regretter leur parcimonie vraiment trop grande, aussi grande que la patience du public, et ce n'est pas peu dire.

25 août. — Clôture du meeting d'aviation. Ce matin, vers 10 heures, Busson a volé de son hangar à la Caserne, puis il a rebroussé chemin. Ce soir, une vraie douche s'abat sur la contrée. Entre deux éclaircies, de Pischof et Champel, dont l'appareil, retour d'Écosse, est enfin arrivé, exécutent quelques vols. L'infortuné Champel échoue son biplan dans la tanguière de Moidrey. Quant à Busson, il déclare qu'il ne volera pas... Dont acte, dit le Comité. Mais la foule ne le prend point par le bon côté. L'aviateur est vigoureusement conspué; la police est obligée d'intervenir pour disperser les manifestants. Ainsi, parfois, finissent les meilleures choses. Disons que la gare de Pontorson a distribué 22.000 billets pendant les quatre jours qu'ont duré les épreuves d'aviation. Ces 22.000 — sans parler des voyageurs en auto ou autrement — en ont-ils eu pour leur argent? A eux de le dire.

27 août. — Pèlerinage des Sœurs de S. Vincent de Paul de Saint-Servan et de leurs élèves.

28 août. — A 9 heures 50, voici que cinquante touristes d'Évreux font irruption dans le Mont. Pensez donc : ils ont cinquante minutes à passer ici. C'est insensé.

30 août. — Enfin paraît la lettre du Pape qui condamne le « Sillon » et met au point, une fois de plus, la vérité catholique et sociale. — *Veritas liberabit vos*. C'est la vérité qui vous délivrera, non la liberté. Vive le Pape !

1^{er} septembre. — Inauguration du mois de saint Michel. — Est-ce pour cela qu'un groupe de touristes, une demi-dou-

zaine seulement, et pour la première fois de l'année, va tantôt se tenir mal à l'église? C'est la revanche du diable. Mais ne faites pas attention, c'est la première fois et c'est bien piètre. Ecoutez plutôt ce bout de dialogue, recueilli sur les remparts : « Qui a construit tout ceci? Les moines. Ils ne demandaient qu'à être tranquilles, et on les jette dehors!... Les moines, vois-tu, ils avaient la patience et le temps, et avec cela on va loin; et puis dans ce temps-là, on ne faisait pas de grèves... ». Je suis sûr que les indigènes du royaume lointain qui, sur les tours du Nord, promènent au soleil d'or leur profil doré, ne manqueraient pas de souscrire à de pareilles parotes, s'ils comprenaient le français. Hélas! ils parlent japonais !

2 septembre. — Adresse des Montois à M. Paul Gôût, architecte en chef du Mont-Saint-Michel, qui a établi un gardien pour le service des Beaux-Arts, le long de la ville. « Pour le service des Beaux-Arts. » Prière de ne pas confondre...

Un gendarme, de concert avec le garde champêtre municipal, s'en va dans les salles abbatiales cueillir un poivrot, en veine de lyrisme. Notre homme obtempère au nom de la loi, et sur le plan incliné qu'offre le Mont il a dessiné déjà quelques zigs-zags lorsque, arrivé en haut de la Rue : « Je marche pus... dit-il. — Allons! il n'y a plus que quarantecinq marches, ou je vous f... au clou. — Eh! j'sais bien, pardi, qu'y n'y a pus qué qu'arante-cinq marches. Moi, j'connais bien le Mont-Saint-Michel, et pis... » Mais, psst... sans faire ni une ni deux, notre loustic se défile, atteint la Porte du Roi, saute la digue d'un bond, et, sans se douter qu'il y a des lises dans la grève, fuit d'une haleine jusqu'à Genêts... — « C'est ce que je voulais ! » dit là-haut le gendarme.

4 septembre. — Un groupe de jeunes gens de Bois-le-Roy, près Fontainebleau, a le privilège insigne de jouir de tous les intérêts de la grève à marée montante. Cinq d'entre eux — dix-huit ans! — s'amuse à dresser des tas de sable ou à pêcher des coques entre Tombelaine et le Mont. La mer les suit, ils le savent; la mer les tourne, ils ne le savent pas et ne veulent pas le savoir. Criez-leur : Gare! de la Tour du Nord, ils vous feront la nique et de là-bas vous riront au nez. Mais soudain la mer a grandi. Les voilà quasiment cernés. En avant, Messieurs! hâtez-vous! De l'eau jusqu'à la ceinture... et nos hommes rentrent honteux comme des pêcheurs que la mer aurait pris, serrant la veste et portant bas l'oreille...

5 septembre. — Une nouvelle colonie de vacances, 80 garçons et 30 filles, venus de l'Abbaye-Blanche à Mortain, dévalent à travers les remparts ou la rue. On dit que plusieurs

d'entre eux, trompant l'œil, pourtant vigilant, de leurs maîtres. ont senti passer dans leurs âmes quelque chose de Dieu. Mais on n'a garde de leur faire voir l'église paroissiale et l'Archange. Ça, paraît-il, ça sent le romain...

6 septembre. — Les garçons d'hôtel du Mont-Saint-Michel, universellement réputés pour leur empressement auprès des voyageurs à la descente du train, se voient dresser procès-verbal par MM. les gendarmes, pour avoir franchi les bornes les plus larges de la discrétion. Comparution devant le juge de paix. Ci, un franc d'amende.

Autre colonie de vacances, celle-ci en résidence à Saint-Pair, depuis le 22 août. Ce sont les élèves de l'école libre et du patronage de Saint Pierre de Neuilly-sur-Seine. Comme ceux d'hier, les jeunes gens écarquillent les yeux aux détails du chemin : mais mieux qu'hier ils cherchent l'église paroissiale, prient devant la statue de l'Archange, chantent un refrain joyeux, et donnant à leur visite son sens plénier, font hommage d'eux-mêmes à la France et à Dieu. — Que Dieu vous garde, jeunes enfants, qu'il garde vos maîtres !...

7 septembre. — Quinze voitures de Saint-James, richement instrées, amènent un joyeux concert. C'est une noce. Gibus des messieurs et fleurs d'oranger, romances, éventails des dames, ... tout y est.

10 septembre. — Fête de saint Aubert, « celui à qui saint Michel fit un trou dans la tête pour le faire obéir plus vite » ! (On nous a écrit ça hier !)

En la chapelle Saint-Aubert hors les murs, M. l'abbé Mouchel, vicaire à Pontorson, célèbre la messe. M. l'abbé Bellen-ger, ex-chapelain, s'acquitte heureusement des fonctions de grand chantre. Communion.

Au Retour : Arrivée de la mer dans le Couesnon.

Un ouvrier de l'abbaye tombe du second étage du Châtelet et se fait des fractures. Le malheureux s'estime heureux d'en être quitte pour si peu, et, comme disent les journaux, son état est satisfaisant. — Plaignez-le tout de même.

12 septembre. — M. l'abbé Sauvanaud, premier vicaire au Grand Montrouge, préside un groupe de pèlerins en villégiature à Genêts. — Reprise des catéchismes que de longues vacances ont rudement mis à l'épreuve.

Visite de Mgr Le Roy, Supérieur général des PP. du Saint-Esprit et du Cœur de Marie, évêque d'Alinda, intime ami de l'Archange. Je ne sais si les nègres du Congo et les indigènes des royaumes Bantous pensaient à lui ce jour-là quand il priait aux pieds de l'Archange ; mais lui, certainement, pen-

sait à eux et, en apôtre heureux, confiait leurs intérêts à l'Archange vainqueur¹.

14 septembre. — Un certain nombre de prêtres viennent très pieusement mettre sous la protection de l'Archange la vingtième année de leur sacerdoce.

GINGATZ.

1. Aux lecteurs qu'intéresserait particulièrement l'Histoire des Religions, nous nous plaignons à recommander l'ouvrage de Mgr Le Roy : *La Religion des Primitifs*, œuvre de science autant que de zèle, où l'auteur aboutit naturellement à cette conclusion que, sous toutes les formes qu'elle eut à subir et sous toutes les latitudes, la Religion demeura essentiellement une en son fond. « En réalité, il n'y a qu'une religion, dit-il, il n'y en eut jamais qu'une, il n'y en aura jamais qu'une, il ne peut y en avoir qu'une : la religion universelle ou catholique. »

Échos & Nouvelles

LE 17 août dernier, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer dans le sanctuaire de saint Michel un éminent professeur de l'Université Laval, pèlerin de saint Michel pour la deuxième fois depuis quatorze ans. Par lui nous avons su qu'au Canada la dévotion à saint Michel fait des progrès notables. Nombreux sont les fidèles qui invoquent la protection de l'Archange, dont une statue a été érigée récemment dans la basilique de Québec. Notre interlocuteur voulait bien nous confier que, personnellement, il avait obtenu par saint Michel des grâces importantes, et que son pèlerinage de ce jour il le faisait en action de grâces.

* * *

D'autre part, nous avons reçu la relation suivante :

« A l'église du Sacré-Cœur de Jésus à Montréal, récemment une foule considérable de fidèles se réunissait pour assister à la bénédiction de deux statues de marbre, l'une de saint Jean-Baptiste, le patron du pays, l'autre de saint Michel Archange, et placées dans les deux niches principales du portail de l'église. Hautes de deux mètres cinquante, ces statues — sorties de la maison Carli — font superbe effet.

La bénédiction, sur le vaste perron de l'église, en présence de la foule, fut faite par M. le chanoine Adam, curé de la paroisse, et le sermon de circonstance par le Révérend Père Marin Raymond, gardien du couvent des Franciscains à

Montréal. La pieuse cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. »

* * *

Dans le *Gaulois*, M. G. Delafosse, député du Calvados, signale deux espèces de vandalisme, également redoutables à nos monuments d'art chrétien : le vandalisme des sectaires « ignorants et vains, boursoufflés et bêtes à l'envi » (M. Delafosse en cite des exemples typiques) et le vandalisme des ingénieurs. Ce dernier nous intéresse particulièrement... d'autant plus que l'honorable député vise le Mont-Saint-Michel. Le portrait qu'il trace de l'ingénieur ne manque pas de piquant.

« L'ingénieur, dit-il, est le roi du monde moderne. Il engendre incessamment des merveilles, et c'est aujourd'hui le plus grand des conquérants ; mais il est aussi le plus implacable des dévastateurs. Il y a nombre d'ingénieurs qui sont des hommes de génie ; je n'en connais pas qui soient des hommes de piété. Je veux dire qu'aucun monument du passé, pour peu qu'il les gêne, ne trouve grâce devant eux. Ce sont des ingénieurs qui ont élevé la digue du Mont-Saint-Michel, et ce sont des ingénieurs qui la défendent et la maintiennent contre l'unanime clameur de protestation qui retentit depuis vingt-cinq ans contre elle. Demandez-leur de respecter un cloître, une chapelle, une façade, ils n'auront pas plus d'égards à votre supplique qu'un conseiller municipal socialiste ou franc-maçon. »

Voilà qui est plus clair et plus vigoureux que les plaintes à la Margueritte !

* * *

Nous avons recommandé à nos lecteurs le repos de l'âme de M. Léopold Delisle, enlevé subitement par la mort, le 21 juillet dernier. M. Léopold Delisle appartenait à la Normandie par sa naissance, puisque c'est à Valognes qu'il reçut le jour. Au cours de sa longue et féconde carrière, il a consacré plusieurs travaux à la Merveille de l'Occident ; en particulier, il a publié la *Chronique du Mont Saint-Michel*. Nous savons qu'il s'appretait à faire paraître les comptes du monastère montois au xvii^e siècle, lorsque la mort l'a surpris. « Sa vie et ses œuvres, a-t-on dit, prouvent, comme celles de Pasteur et de tant d'autres grands hommes, que la science et la foi n'ont aucune peine à s'accorder. »

* * *

Le 10 septembre s'est éteint dans sa 86^e année le célèbre sculpteur E. Frémiet, membre de l'Institut, grand officier de



Cliché NEURDEIN.

STATUE DE SAINT MICHEL

PAR E. FRÉMIET.

la Légion d'honneur. On sait que Frémiet est l'auteur de la belle statue de saint Michel qui domine la Basilique du Mont. Cette statue en cuivre doré, martelé et repoussé, mesure 3^m50 de hauteur et pèse 800 kilos. Le nombre et la diversité des œuvres du grand artiste défient l'énumération : nous ne pouvons cependant omettre de signaler son saint Georges terrassant le Dragon, sa *Jeanne d'Arc* de la place des Pyramides (dont on a rappelé naguère, et encore à propos de la mort de Frémiet, la délicieuse histoire), son *Bertrand Duguesclin* de la place de Dinan, etc. Un publiciste a écrit de lui : « Honnête homme et retiré dans son art, M. Frémiet a mérité le tranquille progrès d'une gloire assurée... Cette gloire est d'une bonne étoffe et qui durera. »

LES ÉGLISES DU MONT-SAINT-MICHEL

Le Nouveau Monastère

(SUITE)

II. — L'Œuvre spirituelle.

C'EST dans ce cadre, digne d'être chanté par les Anges puisqu'il semble avoir été fait par eux, que se déroula pendant près de 800 ans la vie bénédictine prodigieusement féconde en œuvres de toutes sortes. Il convient donc de terminer par elle cette courte étude. Si belle que soit, d'ailleurs, l'œuvre matérielle, ce n'est pas, en réalité, par là que les Bénédictins ont le plus valu dans la création.

Ils étaient religieux; et si quelques-uns, aux temps des décadences, gangrenés par les vices du monde qui les entourait et qui avait ensuite l'inconséquence de s'étonner de leur mal, si quelques-uns ont cessé de regarder leur idéal, la plupart ne l'ont pas oublié et l'ont toujours poursuivi.

Avec la claire vue des services qu'ils pouvaient rendre

à la société, les religieux du Mont, comme ceux des autres monastères bénédictins, avaient pris le lot du travail intellectuel et de la prière.

Un des premiers que nomment les Chroniques, l'abbé Suppo, commença à doter la bibliothèque de quelques livres pour favoriser les études de ses religieux; Robert de Thorigny l'augmenta de ses propres œuvres; Pierre le Roy, très érudit lui-même, y ajouta ses ouvrages ainsi que divers manuscrits qu'il acheta fort cher; puis, à côté des abbés, de simples religieux comme Guillaume de Saint-Pair, au XII^e siècle, Dom Huynes et Dom Le Roy, au XVII^e siècle, y déposèrent des travaux goûtés qui sont restés les premières sources de l'histoire micheline; d'autres, enfin, dont on n'a pas si souvent relevé les noms, y laissèrent aussi de lourds volumes, travaux propres ou copiés à la main : ouvrages de Théologie, d'Histoire, de Sciences naturelles, voire même d'Astronomie.

Plusieurs abbés, qui s'appelaient de Thorigny, Geoffroy de Servon, Pierre Le Roy, dirigeaient même la société, entraient au conseil des ducs et des rois. Eh oui ! n'en déplaise à certains esprits qui tout ensemble qualifient les moines d'inutiles en leur reprochant leur solitude, et les accusent d'être importuns en leur faisant un crime de se mêler aux affaires du monde, ces religieux accomplissaient une tâche et une haute tâche en se livrant à l'étude puisqu'ils nous ont sauvé la science, et en dirigeant le monde, puisque par leur formation ils étaient de ceux qui voyaient plus clair dans les besoins de l'époque.

Ils faisaient mieux encore : ceux qui ne s'obstinent pas à enserrer les réalités dans les bornes du monde matériel savent qu'il y a, dans le développement des faits historiques, d'autres facteurs que ceux que nous voyons et qui sont utilisés par la Providence. Si donc

l'histoire de France signale, avec honneur et avec raison, comme des sauveurs de peuple les bourgeois de Calais qui assumèrent le rôle de victimes pour écarter de leurs compatriotes la vengeance du roi d'Angleterre, nous verrons bien d'autres remplacements, et des plus beaux, quand l'histoire du monde se déroulera complète et que nous la lirons à la lumière éternelle. Nous y verrons, en face des peuples et chefs de peuples coupables d'oubli et de préméditation, une armée d'âmes réparatrices, âmes ignorées du monde, qui prient et se mortifient, âmes des cloîtres, de religieux ou de religieuses qui offrirent à Dieu leurs souffrances et leurs veilles, qui passèrent leurs nuits à implorer la miséricorde de Dieu. Or, les Bénédictins se savaient et accomplissaient la mission de la prière sociale et du sacrifice social qui intercède et paie pour les autres; et il en fut ainsi au Mont pendant près de 800 ans!

On y venait même d'ailleurs prier saint Michel, comme si l'on eût cru qu'il était plus prodigue de faveurs en un endroit qu'il s'était choisi de préférence à d'autres. On vit les cardinaux et évêques, les rois de France et d'Angleterre, des ducs de Normandie et de Bretagne venir s'agenouiller dans la basilique du Mont, précédés et suivis des gens du peuple, des jeunes gens surtout dont les grandes caravanes ne retrouvent leur image que dans les pèlerinages de Lourdes!

Et à tant de foi saint Michel répondait par des grâces signalées : guérisons corporelles ou délivrances spirituelles, dont la mention forme les meilleures pages de notre histoire et auxquelles se rattachent de nos jours des conversions qui sont encore bien des coups de grâce.

La Révolution française brisa l'entente cordiale que saint Michel et la France avaient nouée sur ce rocher au VIII^e siècle et resserrée à Domrémy au XV^e, auprès de Jeanne d'Arc. Elle voulut même effacer du Mont le

souvenir de ses origines religieuses, en faisant de l'abbaye une prison.

Le mal ne se répare pas aussi vite qu'il se fait : l'abbaye demeura prison jusqu'en 1863. Il fallut deux ans pour nettoyer la place. Vingt et un ans de culte, de 1865 à 1886, y réapparurent comme un éclair de soleil dans un ciel obstinément assombri. Puis l'abbaye fut de nouveau laïcisée; le silence s'y fit, non plus hélas! le silence fécond des cloîtres, mais celui des tombes. Il y règne encore, et le pèlerin, qui le trouble de ses pas, murmure involontairement une des strophes du *Rate* que l'Église chante au temps de l'Avent :

Cieux, envoyez votre rosée...
Voici que Sion est déserte, ô Seigneur!
Jérusalem, la demeure de votre gloire,
Où nos ancêtres vous ont loué, a été pillée.
Cieux, envoyez votre rosée...

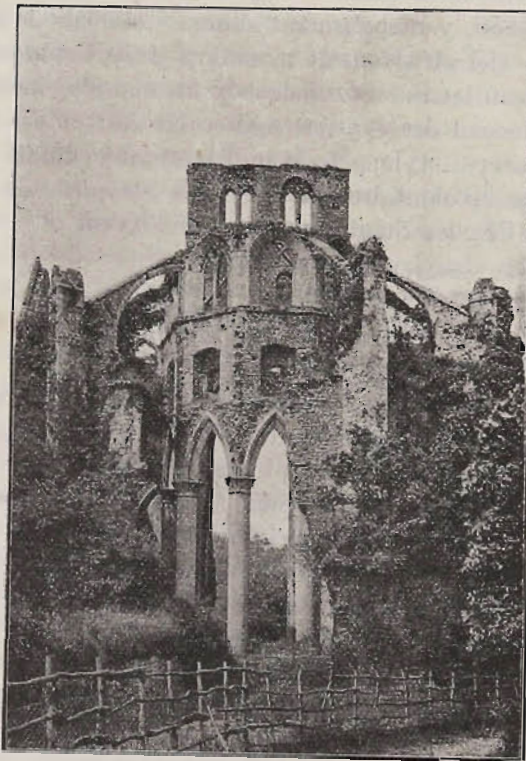
L'historien non plus ne peut s'empêcher de la redire. Pour ma part, j'aurais voulu mieux chanter les gloires d'un si beau passé si ma plume et le temps n'avaient trahi mon cœur; mais vous autres, pierres sacrées, dites bien que ce fut une pensée religieuse qui vous conduisit là, que nous n'avez été placées et ciselées que pour Dieu et que vous serez souillées tant que vous n'abriterez pas son peuple à genoux!

Nous ne perdons pas l'espoir de voir ce beau jour. De pareils corps ne restent pas intacts pour demeurer sans âme

L'Abbaye de Hambye

L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS (service des M. H.) va procéder incessamment à de sérieux travaux, en vue de conserver les restes imposants de

l'abbaye bénédictine de Hambye. Fondée vers 1154, cette abbaye, sœur de la nôtre, est située à 3 kilomètres environ du bourg de Hambye, canton de Gavray (Manche), au pied d'un coteau boisé que baigne la char-



Cliché NEURDEIN.

LES RUINES DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE DE HAMBYE.

mante rivière la Sienne. Du monastère nous avons encore une partie du cloître à arcades cintrées, une élégante salle de chapitre (xiii^e siècle) et surtout des débris considérables d'une église ogivale de fort belles

proportions, avec déambulatoire et chapelles rayonnantes, des xiii^e et xiv^e siècles. Une grande tour centrale domine les ruines.

Rappelons que le Chartrier du Mont-Saint-Michel possède une belle Vierge en pierre, du xv^e siècle, provenant de l'abbaye de Hambye. Elle y fut déposée par Mgr Bravard, évêque de Coutances (†1876), qui, le premier, eut l'idée de consolider ces restes de l'antique abbaye et y parvint dans la mesure des faibles ressources dont il disposait.

Le Culte de saint Michel

EN ALLEMAGNE, EN DANEMARK, EN AUTRICHE
ET AUX INDES

DE l'Angleterre, la dévotion à saint Michel passa en Germanie avec saint Boniface et en Danemark avec saint Anschaire.

Au xii^e siècle, les soldats de Waldemar, roi de Danemark, avaient, dans une guerre contre les infidèles, arboré leur étendard ordinaire, l'aigle, et ils furent mis en déroute. Mais tout à coup, ayant reçu du ciel par l'entremise de saint Michel, je me le persuade aisément, un autre étendard marqué d'une croix blanche sur un fond rouge, les soldats reprirent, à cette vue, le courage de l'offensive, rompirent avec entrain les bataillons ennemis et remportèrent une insigne victoire.

Cet étendard fut conservé avec grande vénération, comme le Palladium de l'État dans les entreprises militaires.

Le fait inverse s'est produit en Allemagne.

Si c'est à saint Boniface qu'on doit l'introduction dans ces contrées du culte de saint Michel, il est vrai d'observer que le grand Archange avait daigné le prévenir.

Un jour que, dans ses courses apostoliques à travers la Thuringe, le saint s'était égaré sur les bords du fleuve Oraam¹, saint Michel lui apparut éclatant de lumière, encou-

1. C'est peut-être le Bham, torrent qui descend de l'Egadine et va grossir l'Adige.

ragea ses travaux, lui promit la grâce du martyr et lui prescrivit de lui élever un temple à cet endroit même. C'est l'origine de l'église de Hambourg.

Longtemps le catholicisme fit le bonheur du peuple, et saint Michel avait dans les diverses provinces des églises moins somptueuses que celles de Salzbourg, mais toujours fréquentées, et il figurait au drapeau national. Un perfide génie suggéra aux gouvernants de lui substituer l'oiseau de proie du Danemark, qui était le fanion des armées romaines; l'Empire, on peut le dire, était découvert: Luther parut; la révolte, dont il fut l'apôtre, déclina les guerres religieuses qui furent, la guerre de Trente ans surtout, le signal d'horreurs telles que les historiens s'étonnent des lenteurs du ciel à foudroyer les coupables.

A côté de l'Allemagne apostate, l'Allemagne et les nations fidèles ne cessent pas d'éprouver la protection de saint Michel, surtout contre les Turcs, ennemis-nés du Christianisme.

Le siège de Vienne, en 1683, est dans toutes les mémoires. Une armée turque de 400 000 soldats campait aux portes de la ville. Léopold, donnant à sa capitale le funeste exemple du désespoir et de la lâcheté, s'était empressé de fuir, entraînant à sa suite 50 000 personnes. Il ne restait guère dans la ville, au début du siège, que 14 000 hommes de troupes régulières; l'héroïsme de la population suppléa au nombre. La résistance des assiégés et les calculs ambitieux de Kara-Mustapha, le général turc, qui pour se ménager cette capitale d'un empire qu'il rêvait ne voulait se rendre maître de Vienne que par capitulation, donnèrent le temps d'accourir au roi de Pologne et aux princes alliés.

Au premier choc de l'armée chrétienne, les barbares furent mis dans une complète déroute.

Cette victoire était tellement inespérée que nous nous rendons sans peine aux motifs qu'allègue le P. Th. Alfani pour l'attribuer à l'action du Prince des Anges, si l'on songe surtout qu'elle accentua plus irrémédiablement pour le formidable empire le mouvement de décadence qui lui avait été imprimé dans la bataille sous les murs de Belgrade et plus tard le combat naval de Lépante où saint Michel daigna se rendre visible aux soldats de l'armée chrétienne¹.

(A suivre.)

Traduction P. G. Les Grandeurs de saint Michel, par MARANGONI.

1. Avant la victoire de Belgrade, le pape, afin d'attirer la bénédiction céleste sur les armes des Hongrois, avait ordonné de sonner les cloches à midi chaque jour dans toute la chrétienté, pour réciter trois salutations angéliques. C'est l'origine de l'Angelus, monument impérissable d'un exemple insigne de la protection des Anges.

ACTIONS DE GRACES

Cher. — Une messe en reconnaissance au puissant Archange pour une grande grâce obtenue. R. R.

Corse. — Prière de célébrer deux messes à la gloire de saint Michel. Recommandez bien au saint Archange toutes nos intentions. D. O.

Côte-d'Or. — Une associée me charge de vous adresser une offrande, en l'honneur de saint Michel, pour une grâce obtenue par l'intercession de ce saint Protecteur. M. J.

Garonne (Haute-). — Je viens remercier le saint Archange, sous la protection duquel j'avais placé ma famille, de la faveur insigne qu'il lui a accordée. V. S.

Loire. — Je remercie saint Michel de l'heureux mariage de ma fille et je mets ce jeune ménage sous sa protection. M. M.

Lot-et-Garonne. — J'ai l'honneur de vous adresser les honoraires d'une messe d'actions de grâces à saint Michel pour le remercier de certaines faveurs obtenues. M. C.

Manche. — Rentrée d'un très long voyage effectué dans les meilleures conditions (j'arrive de Lourdes), je me fais un doux devoir de remercier mes protecteurs; saint Michel compte pour un des premiers. En reconnaissance, je vous adresse une offrande pour vos œuvres. O. L. T.

Le 10 septembre, en la fête de saint Aubert, une mère est venue avec sa jeune fille remercier saint Michel, en son sanctuaire. Cette enfant a été guérie d'une méningite par l'intercession de saint Michel, après promesse de conduire l'enfant le remercier si elle était guérie. Actions de grâces.

Une Mère reconnaissante.

Je vous prie de dire une messe le 5, jour de la rentrée des classes, pour remercier Dieu des grâces obtenues et pour mettre sous la protection de saint Michel et des saints Anges la nouvelle année scolaire. J. B.

Marne (Haute-). — Saint Michel m'a exaucée en bien des circonstances, c'est pourquoi aujourd'hui, toute confiante, je viens lui recommander une affaire importante et très pressante. A. B.

Morbihan. — En reconnaissance des faveurs que j'ai obtenues, par l'intercession de saint Michel, j'avais promis de m'abonner aux *Annales*; je tiens aujourd'hui à m'acquitter de ma promesse. J. D.

Orne. — Une petite prière d'actions de grâces, s. v. p., pour ma nièce qui fut guérie, il y a onze ans, à Pontmain. On l'avait bien des fois recommandée à saint Michel; elle vient d'entrer en communauté, je demande au bon Dieu, par saint Michel, qu'elle soit une sainte religieuse. T. V.

Seine-Inférieure. — M^{me} J. V. vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, à l'occasion du mariage de son fils; veuillez aussi faire brûler un cierge devant la statue du saint Archange pour une faveur à obtenir. E. H., *célat*.

Une messe à célébrer à l'autel de saint Michel en actions de grâces d'une faveur accordée et une seconde pour obtenir la conversion d'une personne qui m'est chère. L. D.

Tarn. — Je vous adresse les honoraires de deux messes en actions de grâces. C'est de la part de la famille S., bien dévouée au culte de saint Michel et qui a été très éprouvée: leur fille vient d'être aux portes du tombeau et a dû subir une opération des plus sérieuses. Elle est, jusqu'à présent du moins, hors de danger. On veut, dès aujourd'hui, remercier saint Michel de lui avoir aidé à revenir de si bas et aussi le supplier de lui obtenir un très prompt et complet rétablissement.

Pour une faveur temporelle précédemment obtenue, la famille S. a fait placer une plaque de marbre, dans notre église, pres de saint Michel, avec ces mots : Reconnaissance à saint Michel. J. S., 1910. L. P., *zélât.*

Canada. — Je vous envoie cinquante cents pour une messe que j'ai promise à saint Michel en lui demandant une faveur très importante ; ayant été exaucée, je viens m'acquitter de ma promesse. M. Pr.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Les victimes de la catastrophe de **Bernay** (*Eure*).

Aube. — Troyes : M^{me} Leclerc ; M^{me} Baltier ; M^{me} Milleret.

Drôme. — Valence : Sœur M. Célestin ; Sœur M. Cécile ; Sœur Marie ; Sœur Jeanne ; Sœur Saint-Albéric ; Sœur Saint-Elzéar ; Sœur Saint-Daniel ; M^{me} Justine Bossuet ; M^{me} Germaine Piednoël.

Hérault. — Montpellier : M. le chanoine de Barral d'Arènes, *secrétaire général de l'Evêché.*

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Caroline Boscher-Delangle,

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Maria Cottineau ; M^{me} de Cabrières, *fidèle associé.*

Maine-et-Loire. — Le Mesnil en Vallée : M. l'abbé Adde, *professeur à l'Institut secondaire libre de Saint-Lô (Manche).*

Manche. — Avranches : M. René Louiche-Desfontaines. — Beauvoir : M^{me} Mélanie Monquet. — Carnet : M. Charles Lesage.

Orne. — L'Aigle : M^{me} veuve Robergel, née Zoé Julien. — Le Sap : M^{me} veuve Thébaut.

Pas-de-Calais. — Oisy-le-Verger : M^{me} Constance Richard.

Pyrénées (Hautes-). — Lourdes : M. l'abbé Albert Carpentier, *élève de l'Ecole de théologie de Carantan (Manche).*

Seine. — Paris : M. L. Bernard, *ancien sous-directeur de l'Œuvre de la Sainte-Agonie.*

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} veuve Burel.

Sèvres (Deux-). — Niort : M^{me} Marie-Anne Gourbeau.

Tarn. — Castres : M. Antoine Basségni ; M. Marius Violles.

Grande-Bretagne. — Liverpool : R. P. Berry ; M. Christophe Collen.

Canada. — Sherrington : M^{me} Demers, née Léonore Vendalle ; M^{me} MacGrail, née Hélène Murphey. — Saint-Gilbert : M. Dominique Letourneau ; M. Léon Lamarre. — Montréal : M. l'abbé Ch. O. Hébert, P. S. S. ; M. Joseph Paré, *élève du Collège* ; M. Joseph Ernest Grondin ; M^{me} Saumur, née Parmélie Goulet ; M^{me} Fortin, née Adélaïde Déladeau.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{me} Mathilde Sachs ; M^{me} Haydée Strawbridge ; Mère de Sales, *religieuse de la Merci.*

... *Sed Signifer, sanctus Michaël repræsentet eas in Lucem sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (4241-10).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE REPOS DES MORTS. — BULLETIN. — LA FÊTE DE SAINT MICHEL. — SERMON PAR M. L'ABBÉ AUBRY. — CURIEUX PHÉNOMÈNES. — 1910. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

LE REPOS DES MORTS

CE vent de la Toussaint, qui chasse les feuilles mortes de nos platanes et les accumule aux abords des trottoirs et dans les angles des murailles, suggère des pensées funèbres ; et voici la fête annuelle de la Commémoration des Trépassés. Ne cherchons pas plus longtemps matière à philosopher.

Aussi bien, ce culte des morts est-il pratiqué partout avec la plus touchante fidélité. Que ceux qui nous accusent d'être frivoles aillent visiter nos cimetières : ils y trouveront à chaque pas les preuves émouvantes que nous savons éprouver des sentiments durables et profonds. Cette année, comme d'habitude, les journaux publieront à cet égard de convaincantes statistiques et nous diront quelle foule immense s'est portée auprès des tombes, quel chiffre énorme a atteint le commerce des fleurs et des emblèmes.

Interrogez votre cœur, vous tous qui regrettez un

être aimé avec une si fidèle tendresse. Ne découvrez-vous pas au fond de vous-même, malgré le désespérant silence de la nature, un secret espoir de retrouver tôt ou tard le cher disparu? Ce n'est pas à un nom sur une pierre, à un cadavre qui achève de se décomposer, que nous allons porter des fleurs et des couronnes. C'est à ce qu'il y avait dans le mort de plus pur, de supérieur, disons le mot : c'est à son âme. Si nous étions bien persuadés que celui qu'on a enterré là n'existe plus, absolument plus, que signifieraient nos pèlerinages, et pourquoi nous ferions-nous un devoir de lui prouver que nous ne l'oublions pas et que nous l'aimons encore? Non, non. Quand nous rentrons dans un cimetière, le cœur lourd de souvenirs, les mains chargées de présents symboliques, nous confessons, bon gré, mal gré, notre espoir en une autre existence, ou, du moins, notre désir d'une survie personnelle.

J'irai plus loin. Ce mort, à qui nous apportons cet hommage fleuri, n'apparaît pas à notre pensée tel qu'il était de son vivant. Nous ne pouvons nous empêcher de nous dire qu'il a franchi le seuil d'un monde inconnu, qu'il en sait maintenant plus que nous sur le mystère, qu'il est désormais d'une essence autre que la nôtre, supérieure à la nôtre. Si nous lui parlons, si nous osons nous adresser directement à lui, c'est avec une émotion, un respect qui nous fait trembler. Misères de l'homme! Il se révolte orgueilleusement contre l'Infini et montre au ciel un poing chétif. Mais son pied se heurte au tombeau des siens; il tombe à genoux.

Penser aux morts, c'est prier.

Voilà, dira-t-on, de bien sérieuses réflexions. Que voulez-vous? Ce temps de la Toussaint est de nature à les susciter, et, d'ailleurs, elles m'ont assailli, plus impérieuses que jamais, l'autre jour à un enterrement.

Je ne connaissais pas la personne qui venait de mourir,

et je n'étais venu que pour exprimer ma sympathie à l'un des membres de la famille, qui est mon ami. Comme il occupe une haute situation, il y avait là l'élite de la société parisienne, et cette élite, — vous le savez, — est une cohue.

Le luxe et la foule, dans une cérémonie funèbre, me donnent toujours une sensation pénible, et jésuis, malgré moi, un peu choqué de voir, derrière le cercueil, ce long cortège d'indifférents. Certes, ce sont là des rites facilement explicables. Je conviens très volontiers que le sentiment est respectable, qui fait déployer par la famille tant de pompe et de solennité, et qui groupe un si grand nombre de sympathies, plus ou moins sincères, autour des affligés.

Néanmoins, dans ces circonstances-là, je ne sais pourquoi je pense toujours à une bière sous un drap noir, tout simplement posée sur deux tréteaux, dans une pauvre paroisse de village, — à la bière d'un brave homme de mort, entourée seulement par quelques parents et amis ayant pour de bon les yeux rouges, et derrière laquelle une vieille servante, agenouillée, égrène, en pleurant, son chapelet.

Pour revenir à l'enterrement tumultueux et magnifique de l'autre jour, je vous avouerai que j'entrai dans l'église et que je pris place sur ma chaise à housse noire sans aucun recueillement.

Cependant l'orgue gémit, les chants éclatèrent, et la sublime et poignante musique de la liturgie romaine produisit son effet accoutumé. Les physionomies devinrent graves, les chuchotements s'éteignirent, un silence imposant régna. On se souvint qu'il y avait une morte dans ce cercueil qui disparaissait sous les roses et les chrysanthèmes; et, mêlé aux plaintes déchirantes de la maîtrise et aux parfums entêtants et amers des fleurs

d'automne, on sentit flotter dans l'espace on ne sait quoi de formidable et de majestueux.

Me suis-je trompé? J'eus alors le sentiment que tous ces hommes, réunis par un simple devoir de civilité, que tous ces Parisiens sceptiques, pensaient à la mort.

Moi, j'écoutai les chants, les admirables prières dans lesquelles revenaient à chaque instant le même mot : *Requiem... Requiem æternam... sempiternam...* Le repos!

Qu'elle est touchante — et qu'elle est profonde — cette pensée de l'Église chrétienne qui, lorsqu'elle prie pour les morts, supplie Dieu de leur accorder, avant tout et surtout, le repos! Quelle sagesse! Quel jugement définitif porté sur la vie, où tout — même ce que nous appelons le bonheur — est une fatigue!

Celle qu'on enterrait ce jour-là était morte pleine d'années et avait droit à ce repos que les prêtres et les chanteurs demandaient pour elle. Mais, sur tous les visages qui m'entouraient, visages d'âges différents, même sur ceux des jeunes gens, sur ceux des jeunes femmes en pleine éclosion de beauté, je voyais distinctement les traces de l'usure et de la lassitude. Tous, ils étaient épuisés déjà par leurs travaux, par leurs passions, par leurs douleurs, par leurs jouissances.

Chez tous, — chez cet homme de génie comme chez cette mondaine, chez ce soldat comme chez ce penseur, — je retrouvais le signe fatal, à peine apparent quelquefois, visible toujours, cette moue de la lèvre, cette tristesse du regard, qui trahissent, dans toute physionomie qui s'abandonne, la faillite quotidienne de la vie, la déception ou l'assouvissement.

Le repos! Combien la belle prière avait raison de demander le repos pour moi, pour nous tous!

Mais ce qu'elle implore avec tant d'insistance et d'ardeur, ce qu'elle promet aux justes et aux hommes de bonne volonté, ce ne peut pas être le repos dans le néant.

Car la vie, cette vie à laquelle nous nous cramponnons avec désespoir, parce que nous ne connaissons qu'elle, la vie n'est qu'une lutte sans trêve et une longue souffrance; et les plus insoucians d'entre nous, ceux que peut encore endormir l'opium éventé de l'optimiste, se réveillent parfois couverts d'une sueur froide d'épouvante.

Non, ce n'est pas vrai! Nous ne nous résignerons jamais à croire que la vie n'a pas d'autre but qu'une chute dans un gouffre, et que nous n'avons vu la lumière du soleil que pour vider jusqu'à la lie cette coupe de misères et d'iniquités! Et à des dates fatidiques, une angoisse nous étreint, nous voulons en savoir davantage. Humbles et pieux, nous allons vers les morts qui nous aimèrent, nous nous inclinons sur leurs tombeaux, et nous leur demandons le secret de l'éternité.

François COPPÉE.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de novembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 15 novembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

* * *

NEUVAINNE GÉNÉRALE MENSUELLE, du 12 au 20 novembre.

INTENTION PROPOSÉE. — Le soulagement des âmes du Purgatoire, en particulier des pauvres âmes délaissées, pour lesquelles personne jamais ne prie. — C'est encore une pratique salutaire que d'offrir prières, sacrifices, indulgences pour les âmes les plus proches de leur délivrance. Les théologiens nous disent qu'il est plus parfait d'agir ainsi, et c'est facile à comprendre, puisque, par notre fait, grâce à nous, une âme s'envole de suite au Ciel, où elle contemple, loue et adore Dieu. Qui dira ce que vaut, aux yeux de Dieu, l'entrée d'un élu dans la Gloire?

RECOMMANDATIONS. — Le succès d'un procès injustement intenté à une famille; un père de famille, malade et sans res-

sources pour élever ses enfants ; une mère bien désolée par la conduite d'un de ses fils ; une personne menacée d'une opération chirurgicale ; la conversion ardemment désirée d'un octogénaire ; un jeune officier de marine partant pour un long voyage, sa vieille mère bien désolée ; l'avenir de plusieurs jeunes gens. Des examens, des vocations, deux prêtres et leurs paroisses, quatre communautés, le clergé et les communautés religieuses du Portugal et un grand nombre d'intentions spirituelles et temporelles.

* * *
INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine à S. Michel ou l'un des huit jours suivants. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du Chapelet de S. Michel. — Conditions ordinaires. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de S. Michel : Confession, communion. Visite de l'église paroissiale de chacun.

* * *
NEUVAINES DES MORTS. — Du 12 au 20 novembre, sera célébrée dans l'église du Mont-Saint-Michel une neuvaine de services funèbres pour le repos de l'âme des zélés, bienfaiteurs et associés de l'Archiconfrérie de saint Michel. Nous répétons que l'on peut faire participer au mérite de ces messes les défunts dont on voudra bien nous envoyer les noms avant le 10 novembre. Les offrandes seront reçues avec reconnaissance. N'oublions pas nos morts. Que saint Michel les introduise dans la Lumière, le repos et la paix de l'éternelle Vie!

La Fête de saint Michel

On a dit que la note caractéristique de cette fête fut « la piété et le recueillement ». Le narrateur ajoutait : « L'assistance était remarquable plus par la distinction que par le nombre. »

Je m'empresse de souscrire à ces deux appréciations. Elles ont l'avantage d'être succinctes et de donner une idée exacte de la journée du 29 septembre, au Mont-Saint-Michel.

Piété et recueillement, dès la veille, lors du salut de la Neuvaine, qui réunit devant la statue de l'Archange, aux paroissiens du Mont, les pèlerins du lointain, de la Bretagne et du Maine, de l'Alsace et de la Flandre.



BANNIÈRE OFFERTE PAR LE DOYENNÉ DE SAINT-HILAIRE DU HARCOURT (MORCE),
16 OCTOBRE 1909

Piété et recueillement, pendant ces vingt messes matinales que célèbrent le lendemain jeudi, des prêtres aussi distingués que vénérables, accourus de Cambrai, du Mans, de Vannes, de Strasbourg, de Luçon, de Paris,

de Quimper, voire même de Jérusalem, sans parler de Coutances, qui s'honore d'être chez lui, sur le rocher michelin. Les communions sont très nombreuses. Jésus aura été consolé par les âmes d'élite qui l'ont reçu, et les âmes auront puisé, dans le Sacrement de l'Amour divin, la force de suivre l'Archange dans les combats.

Les pèlerins du diocèse de Cambrai sont arrivés hier au soir, au nombre de quarante exactement, chiffre respectable si l'on songe aux difficultés de ce voyage qui ne paraît court et facile que sur la... carte. M. le chanoine Streck, doyen-curé de Saint-Sauveur de Lille, est le digne président de la caravane, comme M. l'abbé Pétilion, de *la Croix du Nord*, en est le pourvoyeur, aimable et diligent.

Les diverses cérémonies sont présidées par M. le vicaire général Lepetit, notre Directeur, représentant Monseigneur l'Évêque de Coutances. Il est entouré de MM. les doyens de Pontorson et de Sourdeval et d'une trentaine de prêtres. La grand'messe est chantée par M. le chanoine Streck, assisté de MM. Ambler, du clergé de Paris, et Pétilion, du clergé de Cambrai. L'orgue est tenu par M. Alix, organiste de la Sainte-Trinité de Cherbourg.

M. l'abbé Aubry, directeur de *La Croix de la Manche*, donne le sermon d'usage. Nous n'entreprendrons pas d'en faire l'éloge; plus loin nos lecteurs le trouveront *in extenso*.

Après la messe, M. le vicaire général prend la parole. « Nos Pèlerins de Cambrai doivent partir dès 2 heures, dit-il, et je serais inconsolable de ne pas leur transmettre la bénédiction de Monseigneur de Coutances, présent de cœur parmi nous. Veuillez porter, M. F., au vénérable archevêque de Cambrai, qui fut un des premiers de l'Épiscopat français à nous féliciter des fêtes jubilaires de l'an dernier, la fidélité de nos prières. Veuillez dire au

vaillant Coadjuteur la fierté que nous éprouvions de le posséder, voici un an, à pareil jour. Alors Sa Grandeur voulait bien me dire, en me montrant son bâton pastoral, orné de l'image de l'Archange : « Voyez si je suis fidèle... » et Elle ajoutait : « Quand je viens à Cancale, je regarde, chaque matin, si quelque nuage malencontreux ne va pas dérober à mes regards la statue dorée du cher Mont. En tout cas, les yeux du cœur la voient toujours. »

M. Lepetit remercie M. le Doyen de Saint-Sauveur de Lille et ses deux assistants : M. Petillon, « dont la plume est une épée »; M. Ambler, « le fondateur de la *Voix de saint Michel*, et qui n'oublia jamais saint Michel, pas plus que ne l'oublie l'éminent archevêque normand de la capitale, qui va, le 16 octobre prochain, à Montmartre, inaugurer la superbe mosaïque de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert. »

Dans l'assistance compacte qui remplit l'église, M. le vicaire général salue les familles normandes et bretonnes « aussi nobles par les sentiments que par la naissance » et en particulier « ce pèlerin, soldat sans peur et sans reproche, qui résume toutes nos amours et tient toujours d'une main assurée le gouvernail, et auquel, ces jours derniers, le Souverain Pontife adressait une lettre, universellement applaudie. » Tout le monde sait qu'il s'agit de M. l'amiral de Cuverville, toujours fidèle à son poste, qu'il s'agisse de prier ou de combattre... N'est-ce pas tout un ?

M. le vicaire général réplique au prédicateur qui s'était plaint de n'avoir plus qu'à glaner : « Vous avez trouvé une belle gerbe d'épis, pleins et dorés à souhait... » et résume le discours en ces deux mots : « Fidélité et amour jusqu'au bout. Constance dans la lutte contre soi-même, les passions, le monde... Obéissance à la consigne donnée, la victoire est à ce prix. M^{me} de Sévigné avait fait graver sur le cadran solaire de son château des Rochers : *Uti-*

mam time! (Attention à la finale! a-t-on traduit). Il faut bien en convenir, hélas! cette heure-là inspire une crainte très sérieuse. Mais n'est-il pas vrai qu'il sera moins épouvanté, le disciple de saint Michel, qui pourra se dire que son protecteur, son ami, est commis à la réception des âmes en l'autre monde, ainsi parle l'Écriture; et ne serait-il pas en droit d'espérer que l'Archange lui sera fidèle, lui aussi, jusqu'au bout? »

En terminant, M. Lepetit donne rendez-vous aux Pélerins pour la fête du 16 octobre.

La sortie de la messe nous réserve cette constatation mélancolique : ainsi que l'an passé, le 29 septembre, la pluie tombe, oh! pas très dense, mais fine et pénétrante.

L'épée symbolique est exposée tout le jour sur l'autel de saint Michel. Elle fait l'admiration de chacun. On prie sans cesse ; à deux heures le chapelet de saint Michel est récité en commun pour la France.

Les vêpres sont chantées ensuite et le salut du T. S. Sacrement clôt par la bénédiction de Jésus une journée toute de « piété et de recueillement ».

RANULPHE.

SERMON

PRONONCÉ

LE 29 SEPTEMBRE 1910, EN L'ÉGLISE DU MONT-SAINT-MICHEL,

PAR

M. L'ABBÉ AUBRY,

DIRECTEUR DE LA *Croix de la Manche*.

Quis ut Deus?
Qui est comme Dieu ?

MES FRÈRES,

Tout est dit, depuis bientôt deux ans qu'il y a des fêtes suivies à la Sainte Montagne où nous sommes, qu'il y est venu des orateurs et qui parlent. Sur ce qui concerne saint Michel,

le plus beau et le meilleur est enlevé, car les chefs sont passés, qui ont brillamment servi dans l'armée du Christ, laissant au simple soldat que je suis le soin de gianer après eux. De leurs accents, qui émurent tant vos âmes, quand ils vous jetèrent, dans le recueillement de vos esprits et le silence de ces grèves, la parole de vie, je ne veux retenir que le cri superbe de l'Archange vainqueur : *Quis ut Deus?*

Nous n'avons d'ailleurs pas foulé aux pieds ce sol, visiblement béni des Cieux, que tout ici nous la rappelle la sublime parole : et la mer « glauque et profonde » qui nous enserme, et ce roc qui défie les tempêtes comme les remparts les siècles, et ce palais des Anges qu'est la basilique aérienne, et, tout là-haut qui la domine, saint Michel, aux ailes d'or éployées, qui étincelle dans l'azur, et ce glaive qu'il brandit, symbole du gigantesque combat dont nous parle l'Apôtre en son Apocalypse, et que nous allons méditer au pied de cet autel, où repose la majesté divine.

I

De toute éternité, dans la possession de son être, Dieu seul suffisait à sa gloire. Néanmoins, il a voulu s'épancher au dehors et donner de sa plénitude à des êtres tirés du néant par sa puissance infinie. Il lui a plu de contempler les rayons du jour et les étoiles des nuits, les flots des mers et le sommet des montagnes : mais il lui a plu surtout d'entendre les chants d'amour et les cantiques d'actions de grâces que feraient monter vers sa souveraine grandeur ses créatures, les Anges, et, au-dessous d'eux, les hommes.

Encore qu'ils soient l'image de Dieu par la raison et la volonté, les hommes n'en sont pas moins composés d'une âme et d'un corps, tandis que les Anges, totalement dégagés de la matière, n'étaient, au sortir des mains de Dieu, que de purs esprits, éclairés et pénétrés par Lui comme l'air par la lumière. Ses volontés exécutées, ils ne devaient à leur créateur qu'un perpétuel *hosanna*. Mais, de même que la vie est un bienfait, le Ciel est un don, et personne n'y entre s'il ne l'a mérité. Et voilà pourquoi des Anges, que leur nature n'inclinait pas au mal, mais portait au bien, devaient subir l'épreuve redoutable de la liberté.

Or donc, les temps sont accomplis. Dieu vient de dévoiler aux millions d'anges qui l'environnent les abaissements de son Verbe qu'Il leur prescrit d'aimer. A leur tête, Lucifer est là. Il se complait en lui ; il se préfère aux chérubins comme aux séraphins. Loin de s'humilier, il va lever l'étendard de la rébellion. Il veut monter au-dessus des astres, y établir son trône et devenir semblable au Très-Haut. Les révoltés font école. Il est suivi. Mes Frères, vous savez le reste. Son rival, en lumière et en gloire, vient affirmer devant l'erreur les droits de la vérité, confondre l'orgueil en exaltant l'humilité. *Prælium magnum*. Ce fut un grand combat, mais dont l'issue ne pouvait être douteuse. *Quis ut Deus?* dit S. Michel.

trionphant, cependant que du Ciel, qui se ferme sur eux, « tombent comme un éclair » Satan et ses suppôts.

— L'épreuve, Mes Frères, ne nous a pas été moins épargnée qu'aux Anges. La lutte, qui mit aux prises saint Michel avec Lucifer, se poursuit au milieu de nous. Autour du Verbe, c'est le même combat qui est engagé. Deux armées sont toujours en présence : l'une que commande la haine, l'autre qui sert l'amour. D'un côté, les superbes, qui se faisant un dieu de leur raison, lui demandent l'explication de tous les mystères ; de l'autre, les humbles qui reconnaissent l'incommunicable souveraineté du Très-Haut et ne rougissent pas des abaissements du Verbe dans l'Incarnation et l'Eucharistie. Chez les révoltés, tous ceux qui ne veulent pas dompter leur chair, pour accomplir en elle ce qui manque à la passion du Christ ; chez les fidèles, tous ceux « qui détachent Jésus de son infâme gibet, ainsi que parle Lacordaire, pour faire équivalement à ses pieds le triple vœu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté ».

Les premiers s'appellent : Agrippa, qui emprisonne les Apôtres ; Julien l'Apostat, qui tue les chrétiens ; Néron, qui brûle les vierges pour éclairer ses orgies ; Mahomet, qui s'arme du cimetière pour faire admettre le Coran ; Henri IV d'Allemagne, qui viole les droits du sacerdoce ; Photius, qui rompt avec le Pape et Luther avec la morale ; Voltaire et « ses fils », qui veulent « écraser l'infâme ! »

Les seconds se nomment : saint Jean-Baptiste, qui condamne l'adultère royal ; saint Pierre et saint Paul, saint Etienne et sainte Agnès, qui paient jusqu'à l'effusion de leur sang le bonheur de croire ; saint Ambroise et saint Grégoire VII, qui en imposent aux empereurs, quand ils s'écartent du droit chemin ; Blanche de Castille, saint Louis et Jeanne d'Arc !...

Dans les rangs, quelles figures dissemblables ! Mais aussi, quel œuvre différent ! Qu'ont-ils laissé derrière eux, ces disciples de Lucifer, qui s'en sont pris à Dieu dans leur dépit de ne lui point ressembler ? La désolation et la mort. Au contraire, pour s'être ralliés au cri du *Quis ut Deus ?*, des hommes, qui ont vécu une vie austère, drapés dans la coule, le capuchon conique rabattu sur les yeux, ont, ici, d'un flot fait une merveille, d'un Mont-Tombe un Mont-Saint-Michel, miracle de génie et miracle de foi, et mérité ailleurs, dans un millénaire, ce compliment d'un académicien d'avoir été « les pionniers de la civilisation au moyen âge, les apôtres de l'Evangile et de la paix, les gardiens de toute science, les fondateurs de toutes œuvres de charité, les initiateurs de progrès littéraire comme de progrès agricole ! »

De ce sol classique de la loyauté, de cette nation chevaleresque qu'a toujours été notre chère France, ils n'en sont pas moins, à l'heure actuelle, des exilés, comme tant d'autres, ces anges de piété, ces princes de la science et, qui plus est, aux yeux des hommes qui ne voient pas au delà de la tombe, dans le duel qu'ils ont soutenu, ce sont eux les vaincus. Mes Frères, qu'en est-il ?

II

Tout autant que l'amour, la haine a une force créatrice. Prisonnier de la Justice divine, Satan ne désarme pas. Il a résolu de conduire l'homme aux abîmes où il se trouve avec ses suppôts. Mais, vaincu il a été et vaincu il sera.

C'est sur son inspiration que le malheureux Adam porte la main au fruit défendu et consomme ainsi la faute qui nous engendre à la mort. La désobéissance est grave ; elle n'égale pas, consommée sur terre et loin de Dieu, celle de Lucifer, qui le fut dans le Ciel et près de lui. Aussi le Créateur n'a-t-il que compassion pour sa créature ; si sa Justice lui envoie l'Ange exterminateur, sa Bonté lui réserve le « prévost » du Paradis, l'Archange Michel, qui la conduira sur le chemin de la pénitence et du salut. Toutefois, que de luttes à soutenir, avant que d'y arriver !

A l'abri, par sa nature, de toute autre tentation, l'Ange ne pouvait succomber que par orgueil. L'homme, qui n'est ni pure intelligence, ni pur amour, subit les effets de la triple concupiscence. Mais, dans ce combat de la nature révoltée, saint Michel est là qui nous aide en revendiquant fièrement les droits de son Maître.

Quis ut Deus ? nous crie-t-il, quand il voit résister à Dieu des hommes qui ont tout reçu de Lui, qui méconnaissent son autorité et sa puissance et même se conduisent comme s'il n'existait pas ! des hommes qui ne sont pas loin de penser qu'un jour viendra où la science, maîtresse de l'univers, en supprimant Dieu légitimera toutes les révoltes après avoir secoué tous les jougs ! des hommes pour qui les plus belles découvertes, dont puisse légitimement s'enorgueillir l'esprit humain, ne sont que l'occasion d'un défi au Très-Haut. Mais, s'il leur pousse des ailes, n'est-ce pas pour s'envoler aux Cieux ? Et qui donc est comme Dieu qui, le premier, peupla les airs de petits oiseaux pour chanter ses louanges et bénir ses merveilles, qui, dans le désert, conduisit Elie et au Ciel l'enleva dans un char de feu ?

Quis ut Deus ? nous répète saint Michel, quand il voit se porter vers la terre des yeux qui ne devraient être levés que vers l'azur ; car, là-haut, c'est Dieu, infiniment saint et infiniment pur ; ce sont les Anges fidèles, qui chantent le cantique sans fin de l'éternelle Sion ; ce sont les Saints, qui partagent leur bonheur pour avoir sur terre voulu leur ressembler en soumettant leur corps à leur âme. *Quis ut Deus ?* Mais, ils ne l'entendent pas ce cri libérateur des malheureux qui s'aveuglent dans la fange où fourmillent toutes les impiétés et toutes les turpitudes. Pour s'être attardé dans l'atmosphère des tavernes et les orgies des mauvais lieux, leur cœur s'est endurci et leur âme, parce qu'elle ne se nourrit plus du pain des Anges et du vin qui fait germer les vierges, n'est plus capable de prendre son vol au-dessus de toute jouissance grossière. *Quis ut Deus ?* Et qu'est-ce donc encore que la richesse et les honneurs, la grande ambition des humains ?

Tout n'est-il pas vanité et rien que vanité ! Pour reposer plus tard dans un cercueil sur un oreiller d'or, la terre nous serait-elle moins froide ou moins lourde à porter ? Quand Louis XIV descendit dans la tombe et que la Cour — la plus brillante de l'Europe — se fut assemblée pour lui rendre les honneurs suprêmes, Massillon parut en chaire et, dans une éloquente paraphrase du cri de guerre qui retentit dans les Cieux à l'origine de la Création, s'écria : « Dieu seul est grand, mes frères ! »

Ah ! nous l'avons oublié dans l'orgueil de notre génie et la folle ivresse des plaisirs. Sur la mer en furie vogue aujourd'hui, désemparée, la barque de Pierre. Son pilote, qu'on poursuit de sarcasmes et qu'on abreuve d'outrages, est pourtant de ceux qui forcent le respect et qui commandent l'amour. Mais il n'est pas jusqu'à la France, la fille aînée de l'Église, qui ne se fasse entendre dans le concert de haine qui s'élève autour du Vatican ! Satan serait-il donc vainqueur ?

Et le fut-il jamais, Mes Frères ? Au sein du collège apostolique, il a jeté la trahison dans l'âme de Judas et, plus tard, mis les fers aux mains des apôtres ; il a combattu la divinité de Jésus-Christ avec Arius et avec Nestorius la virginale maternité de la Très Sainte Vierge ; il a suscité le schisme d'Occident et favorisé l'éclosion du Protestantisme ; il a déchainé la Terreur et, plus près de nous, armé contre Rome la main des légistes. . . A-t-il triomphé ?

Mais si l'Église vit toujours, si elle a déjoué le calcul des traîtres et la perfidie des hérésiarques, si les trônes se sont ébranlés tandis qu'elle seule reste debout, si de sa retraite le Vicaire du Christ se moque, à l'égal de son Maître, des vains complots des hommes et domine, de sa haute taille, les ruines accumulées autour de lui, n'est-ce donc pas à saint Michel, chevalier des droits de Dieu, que nous le devons ?

Et vous le savez, Mes Frères, pour l'avoir entendu maintes fois au cours de ces inoubliables cérémonies du XII^e centenaire des Apparitions de l'Archange, et ceux qui vous l'ont dit ont, en le disant, élevé à la gloire de saint Michel comme autant de superbes monuments où l'on peut se promener pour voir et admirer à son aise, mais où il est interdit de porter une main trop profane.

N'essayons pas de reprendre ce qui a été dit si magnifiquement ; contentons-nous de revivre les espérances qui nous ont été laissées. Saint Michel, vainqueur dans le Ciel, l'a été et le sera sur la terre ; c'est le prix de sa fidélité. Il a protégé l'Église et il l'a sauvée ; il a aimé notre pays et il l'a secouru. Du Mont qu'il s'est choisi, du piédestal que la foi lui a dressé, il continue, n'en doutons pas, de veiller sur la France et la Papauté et jamais il n'est plus près de nous qu'aux heures d'angoisse et de tribulation.

Pèlerins de Saint-Michel, invoquons-le donc pour obtenir de lui ce qu'à Dieu nous demandons chaque jour : la victoire

dans la tentation de la triple concupiscence et, présentement, le succès de nos armes dans la lutte engagée contre nos croyances religieuses. « Je me charge de la victoire, disait, à Sadowa, Benedek, le général autrichien, pourvu que Dieu reste neutre. » Neutre, Saint Michel ne l'est pas plus que son maître, et quand il combat, c'est pour vaincre. C'est vous dire aussi, Mes Frères, qu'à votre tour chevaliers des droits de Dieu, vous devez garder au cœur grand espoir dans le résultat final. Il peut se faire attendre. Dieu est patient parce qu'il est éternel. Peut-être ne saluerons-nous pas l'aube du jour où la victoire se rangera sous nos plis ! Mais, ce jour se lèvera et il importe que nous en hâtions l'avènement par notre fidélité aux ordres de Dieu et de ceux qui commandent en son nom. En l'attendant, ne cessons de répéter le « *Quis ut Deus* » de l'Archange et de jeter les yeux vers la montagne d'où nous viendra le salut : *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. Amen !*

Dans la Baie du Mont-Saint-Michel

CURIEUX PHÉNOMÈNES

IL y a quelques jours, non loin de la plage de Carolles, entre Genêts et Saint-Pair (Manche), un curieux phénomène attira l'attention de plusieurs touristes. Il était entre minuit et une heure. Les promeneurs qui revenaient eurent l'impression de se trouver dans le faisceau lumineux d'un gigantesque phare. Ce faisceau jaillissait directement du ciel et se dirigeait vers la terre. Pendant que nos amis l'admiraient, surgit dans le ciel étoilé un astre avec une chevelure analogue à celle des comètes. Cette constellation illumina la baie du Mont-Saint-Michel, puis éclata soudain en répandant une pluie d'étincelles. Le phénomène fut suivi d'un autre identique, mais sans projection lumineuse.

Le 15 août, à six heures du soir, les baigneurs de Saint-Pair, venus sur la plage pour y respirer le frais, assistèrent aux mêmes manifestations sidérales. Tantôt

écarlates, tantôt blancs, les astres dardèrent leurs flammes au-dessus de la baie du Mont-Saint-Michel, dans la direction de Cancale. On se demanda tout d'abord si un phare ne venait point de se démasquer tout à coup. Mais comme ces météores se déplaçaient, il fallut renoncer à cette hypothèse. Pendant plus d'une heure, les curieux émerveillés contemplèrent ces jeux de lumière. Est-il besoin de dire que les commentaires allèrent leur train? Les spectateurs virent dans ces phosphorescences des signes de troubles et de guerre. Mais à quoi bon mentionner ces interprétations fantaisistes?

Ce n'est pas la première fois que la baie du Mont-Saint-Michel sert de théâtre à des illuminations crépusculaires ou nocturnes que la science n'explique pas.

Au XI^e siècle, Norgot, évêque d'Avranches, assis à l'une des fenêtres de son palais épiscopal, portait le regard du côté de la mer : il lui sembla que la célèbre abbaye était tout en feu. Il fit prendre aussitôt des informations, et l'abbé déclara que lui et ses moines n'avaient rien vu ni rien entendu de ce que disait l'évêque¹. Alors, ajoute le chroniqueur montois dom Huynes, qui rapporte cette légende, tous reconnurent que ce feu qu'avait vu le prélat n'était autre chose que la présence des bienheureux esprits qui visitaient cette montagne, et l'évêque Norgot n'eut rien de plus pressé que de se démettre de sa charge épiscopale pour se faire moine au Mont-Saint-Michel. Le monastère du Mont-Saint-Michel apparaissait, non sans raison, aux hommes du onzième siècle si au-dessus de la terre, qu'il leur semblait se confondre avec le ciel et n'être pas indigne de la vénération même des anges.

Au XVII^e siècle, la même vision s'offre aux regards d'un

1. Nous devons à la vérité de dire que, pas plus que les moines du XI^e siècle, les Montois du XX^e « n'ont rien vu » des curieux phénomènes signalés par M. S.-H. MacLeod (Note des *Annales*).

vicaire général de l'évêque d'Avranches, Mgr Froullay de Tessé.

Voici dans quels termes l'observateur, l'abbé Julien Nicole, raconte lui-même le phénomène :

« Nous, Julien Nicole, prêtre licencié, curé de l'église baptismale de Sainte-Marie-de-Carnet, vicaire général au spirituel et au temporel de l'illustrissime et révérendissime *Gabriel-Philippe de Froullay de Tessé*, revenant le 18 septembre de l'an du Seigneur 1688, de la ville d'Avranches, où nous avait appelé notre charge de vicaire général pour y vaquer d'office aux expéditions et autres fonctions attachées à notre titre; revenant, dis-je, par la route royale de Pontaubault, et traversant le village ou paroisse de Sainte-Trinité de la Croix-Avranchin pour nous rendre directement à notre résidence presbytérale à Carnet, afin d'y célébrer le lendemain qui était un dimanche, et y accomplir d'autres devoirs, nous fûmes tout surpris et étonné, étant arrivé au lieu dit la Birolière, sur les six heures du soir, d'apercevoir une flamme intense qui, s'élevant du pied du Mont-Tombe, ou, comme on l'appelle, du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, s'étendait non seulement jusqu'au sommet de « la Merveille » mais aussi jusqu'au faite des édifices du Mont, de sorte que la montagne entière et le terrain environnant nous semblèrent enveloppées de feu.

« Stupéfait, nous ne pouvions comprendre ce phénomène, où brillait une grande flamme, éclatante, douce, pure et radieuse. De cette masse ardente ne s'élevaient ni tourbillons de feu, ni fumée, ni sombres et lugubres vapeurs, ni bruit de flammes. Tout ce vaste globe de feu nous apparaissait tranquille et d'une douce sérénité. Ce spectacle nous inspirait d'abord de l'admiration et non de la terreur. En effet, nous ne voyions qu'une immense clarté et non l'affreuse confusion d'un incendie.

Cependant nous ne pouvions croire enfin que ce fût un phénomène de vision, et alors nous déplorions la perte de tant de richesses, de tant d'édifices, de tant de reliques de saints contenues en des châsses d'or et d'argent enrichies de pierres précieuses, tant de riches offrandes, dues à la libéralité d'un nombre infini de rois et de hauts personnages. Nous gémissions que cet incendie détruisit l'œuvre admirable de la piété des siècles, un tel monument consacré à la gloire de l'archange si célèbre, non seulement en France, mais encore à l'étranger. Notre cœur se serrait au spectacle d'un malheur qui faisait disparaître en un instant ce monastère qui avait abrité tant de saints, où Dieu est adoré le jour et la nuit.

« Chemin faisant, nous nous retournions fréquemment et toujours le même spectacle de désolation frappait nos yeux. La flamme ressemblait parfois à des tours, parfois elle effleurait doucement et se suspendait aux flancs de l'édifice; en revenant doucement sur elle-même elle offrait la forme d'une couronne à aigrettes crénelées. De place en place, on voyait sur le fond de l'incendie comme une colonne de couleur verdâtre et azurée. Ces formes qui tranchaient sur le fond, comme l'arc-en-ciel sur les nues, n'étaient que d'autres flammes qui passaient fugitivement comme des ombres. Ce spectacle dura pendant tout notre trajet depuis la Birolière jusqu'à l'endroit compris entre le village de la Croix-Avranchin et celui de Carnet, c'est-à-dire jusqu'aux landes de la Gautraye...

« Le lendemain et les jours suivants, je demandai à beaucoup de personnes si le Mont-Saint-Michel n'était pas brûlé et tout le monde de me répondre qu'il n'était ni brûlé ni même qu'il n'y avait eu aucun commencement d'incendie. Extrêmement peu de personnes virent cet étonnant phénomène, et quoique beaucoup de monde suivit la même route que moi, chacun ne vit le mont que dans son apparence ordinaire. Le curé de *Villiers* fut

pourtant du nombre de ces très rares témoins du prodige qui nous avait si fort ému et préoccupé.

« Je remerciai alors Dieu dont l'infinie bonté renouvelait ses anciennes merveilles même en notre temps et permettait qu'un lieu voué à la dévotion des anges parût tout enflammé de célestes et angéliques lumières. »

Nous avons cru devoir placer sous les yeux de nos lecteurs cette relation si précise, traduite du latin. D'après une autre version qui nous est communiquée, les contemporains se demandèrent si le phénomène du 18 septembre 1688 n'était pas l'annonce d'un fléau du ciel. Sous le consulat de M. Fallières, comme sous le règne de Louis XVI, l'âme humaine en présence des manifestations de la nature ne peut se défendre d'une secrète inquiétude. Le 15 août 1910, bien des baigneurs du littoral bas-normand se sont posé les mêmes questions qui sollicitaient au XI^e siècle l'évêque Norgot, et au XVII^e, le vicaire général Julien Nicole. L'Écriture ne nous invite-t-elle pas elle-même à faire attention aux signes célestes?...

S.-H. MAC LEOD.

(*Univers* du 24 septembre.)

* * *

Dans la *Gazette de France* du 30 septembre, M. Charles Vincent insiste sur le même phénomène et observe à son tour que « beaucoup ont commenté ces apparitions comme des menaces de fléaux et de guerres... Peut-être, ajoute l'écrivain, a-t-il une cause très naturelle... Il n'importe. Dans l'admirable sanctuaire placé sous l'invocation du vainqueur de Satan, assez d'autres prodiges sont accumulés d'une manière permanente pour que ce dernier n'ajoute rien à la ferveur d'un croyant. Et, néanmoins, qui donc oserait dire que l'Archange dompteur du Dragon, « Michel, votre Prince », ainsi que le nomme l'Écriture, n'a pas choisi, pour manifester sa

présence, le jour consacré à la Femme qui broie la tête du Dragon? Les temps sont bien noirs, en effet, le blasphème y sonne bien haut, tant à Quiberon, par la bouche du Frère Sarraut, qu'à Rome, par celle du Frère Nathan. Est-ce que ces défis multipliés de l'orgueil humain ne seraient pas précisément, selon les propres termes du Juif italien, « l'électricité négative » provoquant la colère du Ciel et contraignant la foudre à rétablir l'ordre sur la terre en rébellion? »

1910

Annus redemptionis nostræ venit?

NOUS insérons volontiers l'article suivant qui nous est communiqué par un religieux de nos amis.

Dans un article sur le grand Pardon de Notre-Dame du Puy qui a lieu les années où l'Annonciation tombe le Vendredi saint, *les Études* (5 mars) rappelaient une antique observation notée par Nicolas de Savigny sur les événements extraordinaires qui signalaient de telles années, « *stupenda eveniunt* ».

L'an 1429, l'année de Jeanne d'Arc, était une de ces années jubilaires. Il y avait alors grande pitié au royaume de France, et les fidèles qui se rendaient au Puy étaient sous le pressentiment que le salut viendrait de Notre-Dame.

Il y a des analogies entre 1429 et 1910, et le parallèle s'ébauche instinctivement : même coïncidence liturgique et même grande pitié au beau royaume. Pour que le parallèle se suivit, il faudrait à 1910 quelque chose de Jeanne d'Arc et de l'épée de Fierbois et de l'Archange.

Et précisément, de Jeanne d'Arc, n'avons-nous pas sa fête? De son épée et de l'Archange, n'avons-nous pas l'épée que les femmes de France offrirent le 5 juillet au Protecteur?

Ce parallélisme est un rayon d'espoir. Cette année serait-elle une année de prodiges, puis de rédemption? Depuis le premier de ses 12 mois, elle n'offre qu'inondations et ruines des espérances agricoles.

Simple jeu des lois de la nature, ou fléau de la colère divine?

Nous avons un critérium pour le discerner. Dès l'année 1909, des âmes pieuses ont eu la connaissance prophétique de ces événements :

L'une voyait sous différents symboles une mortalité extraordinaire dans les eaux d'un fleuve grossi et ailleurs, puis, sinon une famine, ce qui n'est pas de notre époque, mais une disette désolant une partie de l'Europe.

Je n'ajoutai d'abord aucune foi à la communication ; l'inondation de Paris me donna à réfléchir.

Notre critérium est précisément dans cette prédiction.

Ouvrons le livre de Tobie :

« *Hoc pro certo habet omnis qui te colit, quod vita ejus si in probatione fuerit, coronabitur; si autem in tribulatione fuerit, liberabitur: et si in correptione fuerit, ad misericordiam tuam venire licebit.* » Ch. III, 21.

Il y a donc trois causes de nos calamités : les lois de la nature, « *si in tribulatione fuerit* » ;

La sainteté de Dieu jaloux d'éprouver ses fidèles, « *si in probatione fuerit* » ;

La justice de Dieu punissant les fautes de l'homme, « *si in correptione fuerit* ».

La calamité résultant des lois de la nature disparaît comme elle est venue, si elle n'a pas de cause morale et nous n'avons qu'à la subir en patience, « *liberabitur* ».

Si elle a une cause morale, ce ne peut être, quand il s'agit d'un peuple, que la colère de Dieu irrité par ses prévarications; c'est la prédiction même de ce fléau qui nous en garantit l'origine morale.

Quand Dieu nous fait annoncer d'avance un fléau, il veut nous faire rentrer en nous-mêmes et nous donner à entendre que nos fautes ont allumé sa colère et que ce n'est que par la componction et la pénitence que nous pouvons en prévenir ou en atténuer les menaces, « *ad misericordiam venire licebit* ».

Les fléaux sont envoyés aux méchants et l'annonce des fléaux est faite aux justes — *prophetiæ fidelibus* — qui trouvent dans cette prévision même un adoucissement à la misère commune.

Mieux encore, qui sait s'ils ne trouveront pas dans les fléaux actuels le solution même de la crise qu'ils traversent?

La démocratie aujourd'hui espère tout de l'Etat qui s'est constitué sa Providence — lui apprenant à faire peu de fondement sur l'autre — et qui songe à lui jeter en pâture l'épargne et même le fonds de ceux qui possèdent. Mais que

le fléau fasse disparaître la matière imposable, la démocratie qui sentira la première et le plus durement les effets de la disette, sommera le Pouvoir de tenir ses promesses et, frustrée, se tournera contre lui avec la violence de tant de convoitises allumées à l'envi.

Ce n'est qu'une hypothèse. Combien de bonnes âmes préféreraient le salut et l'apaisement de tous dans l'universelle abondance !

P. GRAND-CLÉMENT.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Des diplômes de zélatrices ont été décernés le 17 septembre à Sœur Ph. Michaud, de Louhans (Saône-et-Loire); à M^{me} Voiart, de Saint-André (Réunion); le 21 septembre à M^{lle} Noémi Bizet de Bahia (Brésil), comme auxiliaire de Sœur Marie Pény; le 29 septembre, à M^{me} Hollart, d'Arras (Pas-de-Calais).

INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 septembre au 15 octobre : **811**. Nous comprenons dans ce chiffre les listes formées par les zélateurs et zélatrices de : Ancenis, Annecy, Aubin, Auch (20 noms), Baho, Baugé (17 noms), Beaulieu-sous-Parthenay, Beaurain, Bourges, Brest (47 noms), Calais (15 noms), Chartres, La Chaussée-sur-Marne, Cherruex, Chicheboville, Clémont-sur-Sauldre, Cluses, La Combe, Coutances, La Ferté-Saint-Aubin, La Forêt-Fouessant, La Fouillouse (169 noms), Grand-Croix, Granville, Landéda, Landivy, Lourdes, Luc-sur-Mer, Ludres, Lyon, Maillezais, Marseille, Mauves, Mirecourt, Milly, Montory, Montpellier, Morlaix, Nantes, Niort, Orléans, Orto, Paris-Grand-Montrouge, Pau, Pontmain, Lanroze, La Pouèze, Quet-en-Beaumont, Quimperlé, Rennes, Rohan, Sauveterre, Sedan (115 noms), Sermontot, Saint-Dolay, Saint-Jouan, Saint-Pair-sur-la-Mer, Saint-Sauveur-en Rue, Taninges, Thury-Harcourt, Trun (France); Muddesholz (Alle-

magne); Chelsea, Falkland (Grande-Bretagne); Montréal (Canada), Jérusalem.

Donner toujours les nom et prénoms des nouveaux associés.

Les enfants, jusqu'à leur première communion, sont consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Auges. Un cierge brûle à l'intention de l'enfant dans le sanctuaire de saint Michel. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande. Donner les nom et prénoms, lieu et date de naissance.

CONSÉCRATIONS A SAINT MICHEL. — Du 15 septembre au 15 octobre, ont été consacrés à saint Michel et à N.-D. des Anges, les enfants dont les noms suivent :

Émilienne *Jingue*; Simon *d'Herbais de Thun*; Charles-Marie-Emanuel-Joseph-Michel *Houssard*; Xavier *Arcellin*; Jules *Rivière*; Henri-Jean *de la Languinière*; Marcel *Tison*; Louise *Tison*; André *Hébert*; Rémi *Hébert*; Marie *Chappey*; Roberte *Jonchier*; Geneviève *Jonchier*; Marcelle *Benoît*; Maurice *Benoît*; Eugène-Henri-Léonce-Auguste *Dersoir*; Jean-Yves-Marie-Joseph *Balier*; Jeanne *Dutrech*; Pierre *Castan*; Hélène *de Fierlant*; Jacques *de Fierlant*; Yvonne *Lieffroy*; Jean *Lieffroy*; Mary *Moran*; Alphonse-Albert-Jean *Dorlhac de Poorne*; Yves *Rivière*; Alain *Rivière*; Jeanne-Hélène *Rivière*; Marie-Thérèse *Le Texier*; Marie *Leblanc*; Jeanne *Leblanc*.

S. V. P. — La direction des *Annales* serait profondément reconnaissante aux personnes qui consentiraient à se défaire en sa faveur des numéros des *Annales* ci-après désignés, et dont elle a besoin pour compléter des collections qui lui sont demandées :

Année 1880 : Avril.

— 1881 : Octobre.

— 1885 : Juin.

— 1886 : Février.

— 1892 : Juin.

— 1903 : Juin.

— 1904 : Avril, mai, juin, juillet, août, octobre et décembre.

— 1905 : Février, mars et juin.

— 1906 : Juin.

— 1907 : Octobre.

Mon Carnet bleu

15 septembre. — Une vieille dame, pantelante, ensanglantée, à demi évanouie, que l'on descend de l'Abbaye en chaise à porteurs. Dans un escalier obscur, elle a glissé, au risque de se briser les reins ou la tête sur le granit. Heureusement il n'en est rien, rien qu'une forte contusion à la nuque.

16 septembre. — Aujourd'hui, un train de moins, déjà ! La grande saison est finie avant que l'on ait pu en apprécier la beauté. L'express Mont-Saint-Michel-Saint-Malo est supprimé. A l'année prochaine !

20 septembre. — A trois heures après-midi, Monseigneur l'Évêque d'Évreux arrive au Mont. Parti de Saint-Pair, où il passe quelques jours de vacances, le vénéré prélat a pris place dans une de ces pittoresques et primitives carrioles, peintes en jaune, universellement connues sous le nom de Voitures de Genets, qui franchissent, en quelque trois quarts d'heure, les grèves entre Genets et le Mont-Saint-Michel. Sa Grandeur est accompagnée par M. le chanoine Castel, directeur au grand séminaire d'Évreux. Elle veut bien nous dire que c'est un pèlerinage « de dédommagement et de revanche » qu'elle accomplit aujourd'hui. Le dédommagement et la revanche, devons-nous ajouter, sont aussi en notre faveur, certes, et pour une part très large. L'an dernier, en effet, Monseigneur d'Évreux, dont on sait la grande dévotion à saint Michel, fut empêché par la maladie d'assister à la fête jubilaire du 29 septembre... — Monseigneur, qui fait aux chapelains l'honneur de descendre... c'est-à-dire de monter chez eux, prie longuement devant la Statue de Saint Michel, visite l'Abbaye, dont il admire l'heureuse restauration, assiste enfin à l'arrivée, véritablement imposante ce soir-là, de la grande marée.

21 septembre. — Monseigneur d'Évreux célèbre la Sainte Messe sur l'autel de l'Archange, puis, à bord de la *Mouette*, fait le tour du Mont, illuminé par les rayons d'une idéale matinée. A deux heures — beaucoup trop tôt au gré de tous — Sa Grandeur reprend le chemin de Genets.

22 septembre. — Un fidèle pèlerin de Saint-Michel. M. l'abbé Léonard, curé de Chicheboville (Calvados), préside le Salut de la Neuvaine préparatoire à la fête du 29.

24 septembre. — Elles sont vraiment touchantes nos réunions vespérales, dans le silence du petit sanctuaire, devant

l'autel d'argent scintillant de lumières, au-dessus duquel plane la statue couronnée. Peu d'assistants, mais un recueillement profond, une prière intense, sincère, des chants où passent les supplications du cœur et les protestations de la fidélité.

26 septembre. — Fidèles, comme ils méritent bien ce nom-là les 345 pèlerins qui, ce matin, nous arrivent de Landivy (Mayenne), par train spécial. C'est Notre-Dame de Pontmain qui les envoie, qui les conduit, je dirai, vers saint Michel. Notre Dame de la Prière n'a-t-elle pas dit à ses petits amis, en 1871 : « Mais priez, mes enfants, mon Fils se laisse toucher. » Et voici que, dans « la grande pitié », ceux-ci se sont levés et courent vers l'« Ange qui monte la garde près de l'autel du temple, balançant son encensoir d'or ». Procession d'arrivée aux accents du *Cri à saint Michel* : le drapeau tricolore de la Jeunesse catholique, en tête ; la bannière des Enfants de Marie au centre. Toutes les paroisses du canton sont représentées ; les hommes sont très nombreux, plus nombreux que les femmes. Or l'an dernier, à pareille époque, le même canton fournissait 500 pèlerins, sans compter les 200 de Pontmain, venus à part. L'organisateur, infatigable, est M. l'abbé Auguste, curé de Saint-Berthevin-la-Tanière. Le vénérable doyen de Landivy préside : ses 83 ans ne l'empêchent ni de faire l'ascension du Mont, ni de célébrer la messe du pèlerinage, après un voyage matinal et pénible, ni de suivre la procession du tantôt. M. le chanoine Roulleaux, supérieur des chapelains de Pontmain, porte la parole et explique, avec l'éloquence pénétrante qui le distingue, ce qu'est saint Michel et ce que les braves pèlerins de ce jour viennent demander à saint Michel. Disons-nous que le chant était parfait ? Certainement, puisque M. Plot, maître de chapelle de la Basilique de Pontmain, était à l'orgue et que tous, unanimement, suivaient son habile direction. Avant la procession du soir, ou récite le chapelet de saint Michel, puis M. le premier chapelain, à la demande des pèlerins, explique le symbolisme de l'Épée d'honneur récemment offerte à l'Archange. Il remercie, il félicite, il encourage... le thème habituel en pareille circonstance. Le cortège suit le parcours que l'on sait et rentre à l'église, tous s'inclinent sous la bénédiction de Jésus-Hostie. Un dernier couplet, une dernière invocation, un dernier regard vers le sanctuaire où l'on prie si bien... et le train emporte les pèlerins de Landivy, les fidèles par excellence.

27 septembre. — M. l'abbé Ambler, deuxième vicaire de Sainte-Marthe de Pantin, qui commence sa retraite dans la solitude du Mont assagi, donne le salut de la Neuvaine.

29 septembre. — Tout ce qui concerne ces jours sera dit ailleurs et autrement... et le *Carnet bleu* se refermera jaloux sur ses secrètes pensées.

1^{er} octobre. — L'exode en masse des serviteurs des hôtels et des magasins...

4 octobre. — A 3 heures 45 du matin, voici que partent douze pèlerins, habitants du Mont-Saint-Michel. Suivez-les : à Pontorson, ils prennent le train de Bretagne : voici Dol et sa cathédrale, dans la pénombre d'une aube lente et brumeuse. Voici Combourg et son château, hanté par le souvenir de Chateaubriand, puis les délicieux paysages de Montreuil et Saint-Germain-sur-Ille. Enfin, Rennes. Nos pèlerins se dirigent en car électrique vers Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, où les deux prêtres de la caravane célèbrent la Sainte Messe. Merci à M. le chanoine de la Villeaucomte pour son accueil si cordial ! — Visite rapide de quelques monuments et du Thabor, et en route pour Redon et Sainte-Anne d'Auray. Car c'est là le but du voyage. Malensac, Questembert, Vannes, Sainte-Anne. Ici, oh ! mes amis, quel débat passionné, épique, entre les cochers, à notre sujet ! « C'est mieux qu'au Mont, dit un loustic. » C'est vrai. Enfin on s'installe très confortablement dans une grande victoria. Auray est visité, avec sa belle promenade du Loch, son église, son boulevard ; la Chartreuse nous ouvre ses portes : « *Gallia mœrens posuit.* » Nous sommes dans la chapelle sépulcrale, élevée en 1823 à la mémoire des victimes de Quiberon (1^{er} à 25 août 1795.) Une religieuse de la Sagesse nous fait les honneurs du mausolée tout rempli de souvenirs lugubres. A sa suite nous pénétrons dans l'église des Chartreux et dans le Cloître, illustré de la copie des célèbres peintures de Lesueur (*Vie de saint Bruno*). De là, il n'y a qu'un pas à la Chapelle expiatoire, élevée sur les bords du Loch, à l'endroit précis où furent fusillés les 952 champions de la royauté : *Hic ceciderunt !* Nous déposons l'hommage ému d'une prière et, par la pente raide qui borde la vallée, nous gagnons Sainte-Anne. On nous attend ; une première visite à la Basilique, puis le dîner, et, de nouveau, devant l'autel illuminé les pèlerins chantent et récitent le rosaire, de concert avec les habitants du village. C'est délices de prier dans ce vaste et riche sanctuaire, si cher à la piété bretonne.

5 octobre. — Les pèlerins Montois sont fidèles au rendez-vous et assistent à la messe, dite pour eux à l'autel de sainte Anne. La *Sancta Scala* est gravie à deux genoux, la Fontaine miraculeuse est vue, vus également le Cloître des Carmes, avec ses stations du Chemin de la Croix et le musée Nicolazic.

Une prière encore à la vénérable aieule de Notre-Seigneur, et nous voici en gare de Sainte-Anne, prêts à partir pour Lorient, dont le pont suspendu de Kérentrech, l'église Saint-



LA BASILIQUE DE SAINTE-ANNE D'AURAY

Louis, le port militaire et, dans celui-ci, le croiseur *Jurien de la Gravière*, sont visités... Alors, c'est l'heure du retour. Ces deux belles journées, belles de tout point, ont passé bien vite. A minuit, nous atteignons le Mont. Les étoiles scintillent au firmament, tous les bruits sont apaisés sur l'im-

mense grève : seuls les pèlerins murmurent encore leurs refrains pieux.

6 octobre. — Nous constatons que le vide s'est fait plus grand, en ces deux jours d'absence, autour du Mont-Saint-Michel. Deux trains aller et retour supprimés depuis mardi ! Néanmoins, il fait un temps splendide : c'est l'été, le tardif été de Saint-Denis. — M. l'abbé Sauvanaud, premier vicaire de Saint-Jacques du Grand-Montrouge, a commencé hier sa retraite, et préside le salut du Rosaire.

9 octobre. — M. l'abbé Sauvanaud chante la grand'messe.

12 octobre. — Fini l'été Saint-Denis ; finis les beaux jours. La tempête charrie les feuilles jaunies et la pluie tombe à torrents. — Et les cheminots du Nord sont en grève et ceux de l'O.-E. s'apprentent à les imiter.

15 octobre. — C'est chose faite, les cheminots de l'O.-E. se mettent en grève. Toutes les gares sont occupées militairement. Le tram marche encore, Dieu merci ! Mais, voici un télégramme de notre directeur : « Grèves cheminots permettant pas certitude pouvoir accomplir pèlerinage projeté, Monseigneur a profond regret renoncer aller dimanche... » Nous étions en train — nous — d'établir le trône épiscopal. C'est fait, hélas !... Union de prières quand même et plus que jamais !

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

DANS *Touche à tout*, du 15 août, Charles Canivet, historien et romancier normand, journaliste de renom sous le pseudonyme de Jean de Nivelle, a évoqué d'une manière saisissante les péripéties de la longue et âpre lutte qui s'est poursuivie autour du Mont-Saint-Michel pour la possession des polders qui l'avoisinent. Il a tracé, en particulier, d'une façon très amusante, le portrait de M^{lle} Palix, qui soutint contre l'État un procès retentissant et dont l'issue lui fut enfin favorable, à elle et à l'homme de loi qui avait pris l'affaire en main, à condition de devenir le légataire universel de la « petite vieille. » Ce juriste perspicace s'appelait Fontenier ; il fut maire du Mont-Saint-Michel, conseiller général et mourut le 30 décembre 1901. — Revenons à M^{lle} Palix : « C'était, dit Ch. Canivet, une petite vieille femme maigre, étriquée, acharnée à défendre un bien qui lui appartenait par héritage et pour lequel elle était disposée à lutter

jusqu'au bout, du moins tant qu'elle pourrait. Enveloppée dans une sorte de robe sans taille, avec une pèlerine qui lui couvrait les épaules et retombait, sans plis, plus bas que la ceinture, elle ressemblait à un de ces capucins de terre blanche, vernissée à l'intérieur, que l'on plaçait alors sur les chandelles fumeuses, pour les éteindre ; la tête à bandeaux plats et blancs, enfoncée dans une de ces énormes capotes du temps, attachée sous le menton par un large nœud de rubans déteints, s'apercevait à peine, dans le fond de cette immense prison, d'où seul émergeait le bout de son nez, et à la main, elle tenait, en guise de réticule, — on disait alors *ridicule*, — un énorme sac de tapisserie, en forme de cabas, rempli de toutes sortes de choses et où du pain, quelques fruits, parfois un morceau de fromage, voisinaient avec des rouleaux de paquets poudreux, attachés par des faveurs étroites et ternies... Dans ce corps frêle et que l'on aurait pu, semblait-il, renverser rien qu'en soufflant dessus, brûlait une énergie extraordinaire, que l'on admirait, mais que, charitablement, on taxait de folie, parce que l'on ne comprenait pas que, sans ressources, M^{lle} Palix osât lutter contre une puissance telle que le génie qui voulait son bien et se croyait à peu près sûr de se le faire attribuer par les tribunaux. »

« Son bien, c'était une portion considérable des conquêtes effectuées, au détriment de la baie, par les Quinette, les de Bastard, les Combe, les Pallix et C^{ie}. Que de procès pour aboutir à... ensabler la Merveille de l'Occident !

* * *

La municipalité sectaire de Granville vient de faire un coup d'État : une rue, très modeste, de cette ville portait le nom de Saint-Michel. Les édiles granvillais ont eu l'idée géniale de la débaptiser pour la consacrer au conventionnel Le Carpentier, que l'un de ses collègues qualifiait justement de « bourreau de la Manche. » Pourquoi cet excès d'honneur... et de malhonnêteté ? Le Carpentier, quoi que l'on dise, n'a pas sauvé Granville de l'invasion vendéenne ; Granville ne lui doit rien que l'incendie, d'ailleurs injustifié, de ses faubourgs. Il n'empêche ; Granville, reconnaissante, aura sa rue Le Carpentier. Que saint Michel lui pardonne !

Le *Pays de Granville* publie une étude très intéressante et très complète (172 pages grand in-8°) de M. le Vicomte A. de Brachet sur le fameux conventionnel. Quelque désir que nous en ayons, nous n'entreprendrons pas d'en faire l'analyse ; nous voulons seulement signaler les dernières pages dans lesquelles l'auteur raconte la captivité et la mort de Le Carpentier, au Mont-Saint-Michel, de 1820 à 1829. Le farouche

régicide vécut ici, on peut le dire, les meilleures années de sa triste vie : il revint aux sentiments religieux de son éducation première; il servait la messe avec ferveur, tous les jours, excepté le 21 janvier, anniversaire de l'exécution de Louis XVI. « Ce jour-là il se confinait dans sa cellule, seul avec ses pensées. » Son acte de décès figure à l'état civil du Mont-Saint-Michel (28 janvier 1829). On ignore l'endroit où son corps fut enterré; les registres de la paroisse n'offrent aucune trace de son inhumation.

La fête du 29 septembre a été célébrée partout avec la plus grande piété. On nous signale que la statue de l'Archange, sur l'Esplanade de Lourdes, était illuminée et que le saint sacrifice fut célébré solennellement à l'autel de Saint-Michel dans l'église de la paroisse. — A Castres, mêmes cérémonies que les années écoulées, même affluence et même ferveur. — Dans la cathédrale Saint-Pierre de Fort-de-France (Martinique) la fête fut magnifique, nous écrit M. le Vicaire général Cauchard. — A Yvetot (Seine-Inférieure), messe et salut, auxquels les Associés ont assisté en grand nombre. — Etc...

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Prière de célébrer une messe en actions de grâces et en l'honneur de saint Michel. C. T.

Aude. — Je vous adresse les honoraires d'une messe, en remerciement à saint Michel, pour une grâce obtenue. Fr. G.

Bouches-du-Rhône. — Le 29 septembre, j'ai bon espoir d'être au sanctuaire du Mont-Saint-Michel, avec ma sœur. Nous voulons témoigner notre reconnaissance à saint Michel, « chez lui », et demander, pour l'avenir, son secours si puissant. C. P.

Côte-d'Or. — Je remercie le saint Archange pour faveurs obtenues et le prie de me continuer sa protection. M. M.

Finistère. — Prière de célébrer trois messes en l'honneur de saint Michel et faire allumer un cierge en remerciement d'une grâce obtenue. Je sollicite la complète guérison de ma petite-fille. M. L. T.

Gironde. — Je remercie saint Michel de la protection qu'il a accordée à deux personnes pendant un voyage et je le supplie de nous continuer son secours. M. C. D.

Ille-et-Vilaine. — Je vous adresse les honoraires d'une messe d'actions de grâces, en reconnaissance d'un bienfait obtenu. A. F.

Loire-Inférieure. — Deux messes d'actions de grâces en l'honneur du saint Archange et veuillez faire brûler un cierge à son autel. M. T.

Loiret. — J'ai joint mon offrande à M^{lle} L. N. Notre intention est de remercier saint Michel de la protection accordée à nos chers orphelins. Plus que jamais je recommande au puissant Archange l'OEuvre que nous dirigeons. Qu'il veuille bien nous susciter quelques bienfaiteurs.

Sœur M. M., *religieuse.*

Manche. — Je vous serais très obligé de bien vouloir acquitter ma dette de reconnaissance envers saint Michel et inscrire dans les Annales : Succès dans un examen; merci au saint Archange. L. M.

Morbihan. — Veuillez faire célébrer une messe à l'autel de saint Michel afin de remercier ce saint Protecteur de plusieurs faveurs obtenues dans ces dernières années. M. Fr.

Sur la somme que je vous envoie, veuillez prélever les honoraires d'une messe, en actions de grâces de la guérison d'un enfant, dont je vous ai donné le nom pendant sa maladie, afin de la consacrer à saint Michel. Relatez cette guérison dans les *Annales*. V^{ve} G.

Savoie. — Nous avons été grandement exaucés. Merci à saint Michel. O. B.

Seine. — Saint Michel continue de veiller sur mes quatre enfants, c'est pourquoi je viens vous demander, selon ma promesse, d'allumer quatre cierges, devant son autel, le jour de sa fête. Publiez toute notre reconnaissance. P. P.

Je vous adresse un mandat-poste de dix francs pour les OEuvres du Mont-Saint-Michel. Une affaire que je désirais voir terminée dans de bonnes conditions vient de finir comme je le désirais. Merci à saint Michel. V^{ve} G.

Ayant confié à saint Michel et aux saints Anges les vacances de mes fils et ayant récité chaque matin le chapelet de saint Michel à cette intention, j'ai vu disparaître tous les soucis que j'avais; aucun ennui n'est venu troubler nos vacances; cependant j'avais le droit d'être inquiète. La paix, le calme et le bon accord ont régné entre tous et le Ciel a pourvu aux nécessités matérielles avec une si grande bonté que je tiens à proclamer ici mes vives actions de grâces. Une Mère reconnaissante.

Actions de grâces au bon saint Michel. E. B.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces. M. P.

Var. — Saint Michel m'a obtenu une grande partie de la faveur que je sollicitais. Toute ma confiance est en lui. M. L.

Vienne. — Merci à saint Michel pour une faveur déjà en partie obtenue. M. Th. G.

Vosges. — Reconnaissance à saint Michel pour la guérison de mon fils. M. G.

Yonne. — J'avais promis à saint Michel une offrande pour les OEuvres du Mont, à l'occasion d'une grave affaire dont je lui avais confié l'issue. Ayant été pleinement exaucée, je tiens à remplir ma promesse. E. C.

Nous venons, mon mari et moi, remercier saint Michel pour sa protection à notre égard. P. R.

Belgique. — Comme j'aurais souhaité aller au Mont, remercier moi-même le saint Archange pour tous ses bienfaits, mais impossible... veuillez me remplacer et lui dire toute ma reconnaissance. M. DE G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ardennes. — Sedan : MM. A. Rouget; Rémy Varlet; Lucien Perrin;

françois Côchon ; Paul Rouget ; Léon Côchon ; M^{mes} Céline Perrin ; Césarine Lorreau ; Madeleine Lefèvre ; Adèle Goubert ; Eugénie Blin ; Joséphine Rouget ; Thérèse Rouget.

Calvados. — Caen : M^{me} Florent-Michel d'Annoville, née Louise-Félicité du Faÿ.

Eure. — Verneuil : M^{me} Marais.

Finistère. — Brest : M^{me} Le Coispellier ; M^{me} Ursule Le Floch.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Thual : M^{me} Anne-Marie Piel.

Indre-et-Loire. — Ecueillé : M^{lle} Angèle Pénin.

Landes. — Dax : M. René Serres, élève de l'Institution Notre-Dame.

Loire. — Saint-Chamond : M. Marc Béthenard. — Grand-Croix : M. Pierre Forissier ; M^{me} Joséphine Goy.

Loiret. — Baule : M^{lle} Valentine Quatrehomme.

Manche. — Précey : M. l'abbé Fautrat, curé. — Neufmesnil-Blanchelande : Mère Marie de Saint-Anselme, des Auxiliatrices du Purgatoire. — Villedieu-les-Poêles : M^{me} veuve Leligny, née Adèle Legrand, bien dévouée au culte de saint Michel et très fervente zélatrice. — Clitoups : MM. Bien-Aimé Le Maître. — Bréal : M^{me} Mahé.

Maine-et-Loire. — Baugé : Sœur Rochard ; Sœur Thérèse, communauté du S.-C. de Marie ; M^{me} Cassin.

Morbihan. — Le Palais : M^{lle} Theresia Loréal ; M^{lle} Aimée Loréal ; M^{lle} Augustine Grange.

Nord. — Estaires : M. Jean-Baptiste Ernout ; M^{lle} Bernadette Ernout.

Orne. — Les Yveteaux : M. Isidore Guillon.

Pyénées (Basses-). — Anglet : La très honorée Mère Marie-Isabelle des Auges, supérieure générale des Sœurs Servantes de Marie.

Rhône. — Lyon : M. Gabriel Mermel ; M^{me} Irma Mermel.

Seine. — Paris : M^{me} Favier.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{me} Emma Wilkins, religieuse de la Providence.

Tarn. — Castres : M^{me} Chamayon, née Mathide Salvaire.

Vendée. — Maillezais. — M^{me} Grimaud, née Olive Boureau ; M^{me} Simonneau, née Aglaé Berton.

Belgique. — Verviers : R^{de} Mère Marie-Agnès ; R^{de} Mère Marie du Sacré-Cœur ; R^{de} Mère Alphonse de Liguori ; R^{de} Mère Saint-Paul, des Sœurs Ursulines de Bourges (France), en exil.

Grande-Bretagne. — Dublin : M^{me} Kate Scott.

Ile Maurice. — Port-Louis : M^{me} Rey-Laborde.

... Sed Signifer, sanctus Michaël representet eas in Lucem sanctam!....

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (4793-10).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR LA COMMUNION FRÉQUENTE. — BULLETIN. — LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MOTU PROPRIO. — L'UNION DANS LE CHRIST. — MON CARNET BLEU. — A MONTMARTRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — NÉCROLOGIE. — SAINT MICHEL A VALENCIENNES. — LE CULTE DE SAINT MICHEL EN POLOGNE ET AUX INDES. — LA VENGEANCE DU PENSEUR. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Pour la Communion fréquente



ON sait assez que saint Michel est l'ange de la Communion fréquente, lui qui se nourrit sans cesse de la Divinité, et nous ne reviendrions pas sur un sujet connu de nos lecteurs si des raisons spéciales ne nous en faisaient un devoir. Le Décret sur la Communion fréquente entre à peine dans la pratique que déjà paraît un nouveau Décret, celui-ci sur la première Communion des enfants, et la rapidité comme l'opportunité avec laquelle les Décrets se succèdent — décembre 1905-août 1910 — n'a d'égale trop souvent que la crainte ou l'angoisse avec lesquelles cer-

tains catholiques les accueillent. Communier souvent, avec la simple intention droite!... Communier à sept ans!... Peut-être demain!... N'est-ce pas la Révolution introduite dans l'Église!

Et les commentaires vont leur train, les uns respirant la paresse à bien faire, les autres appelant la lumière.

Hommes de peu de foi! dirons-nous avec notre Maître, qu'avez-vous à craindre de la part de l'Église? Notre Seigneur n'est-il pas avec elle jusqu'à la consommation des siècles; et n'a-t-il pas dit: Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. — Conclusion: Réfléchissons un peu et voyons.

1. — L'Eucharistie n'est pas un sacrement dont on puisse se priver à son gré. Elle est bel et bien l'aliment spirituel de nos âmes, et — cette interprétation du *Pater* n'est pas du tout chimérique — elle répond peut-être à ce pain substantiel que nous demandons au Père de nous donner chaque jour. *Panem nostrum...*

2. — La place de l'Eucharistie dans l'Église et son importance dans l'économie du salut nous avertissent de ne pas la traiter à la légère. Tous les sacrements tendent vers elle: le Baptême, pour nous en ouvrir les portes; la Confirmation, pour nous y conduire; la Pénitence, pour nous y ramener, l'Ordre pour la consacrer ou la distribuer, le Mariage pour lui multiplier les convives, etc. Elle est source de Vie parce qu'elle est elle-même la Vie.

3. — Notre-Seigneur a prescrit sous peine de péché grave la réception de sa chair. « Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang, dit-il, vous n'aurez point la vie en vous. » Le précepte est formel. Et je sais bien que l'Église, interprète inerrant des sentiments de l'Esprit-Saint dans la conduite des âmes, ne prescrit de communier qu'une fois l'an sous peine de péché. Cela peut suffire, à la rigueur, à ceux à qui cela peut suffire. Mais écoutez ce qu'en pense l'Église: « Le Concile de

Trente souhaiterait que les Fidèles vécussent assez saintement pour s'approcher tous les jours de la Table Sainte. » Pour notre paresse, ce n'est pas flatteur. Et croyez-vous par hasard que les premiers Apôtres se soient trompés sur les sentiments de Jésus, eux que l'on voit si fidèles, chaque jour, à la fraction du pain, ou même, malgré le désordre, lamentable parfois, de leurs assemblées, si empressés à se nourrir du Seigneur? Non, ils ne se trompaient pas: l'Eucharistie est l'aliment des âmes. C'est ainsi que le comprend l'Église à son berceau; elle le comprendra de même plus tard au sortir des catacombes et sous l'invasion des Barbares; elle le proclame dans ses discours, dans ses assemblées, hier encore à Montréal dans un sublime congrès; et cette attitude confiante et sereine vengera l'Église des étroitesse d'esprit de confesseurs et de théologiens même graves, à plus forte raison de fidèles timorés qui, négligeant de recourir souvent à l'Eucharistie, négligent en même temps pour une bonne part de vivre ou de faire vivre.

Que faut-il donc pour la recevoir? L'état de grâce et l'intention droite. Rien de moins, rien de plus. Rien de moins, car assurément ce serait profaner le corps du Sauveur que de le recevoir en Judas, en ennemi ou en traître; et suivant la forte expression de saint Paul, ce serait encourir la damnation que de le manger ainsi sans discernement. Mais aussi, rien de plus. Que faut-il de plus pour prendre un repas que d'avoir la vie et l'appétit? Demanderez-vous autre chose à Paul que la vie et l'appétit de la vie, que l'intention droite, pour prendre



son repas? Non! — Eh bien! Je veux me nourrir du Seigneur, je veux me fortifier, je veux me délecter du Seigneur; le Seigneur m'invite; je ne me sens coupable de quoi que ce soit. Qu'attendrai-je de plus? Je vais au Seigneur. Il faut que le jansénisme ait été singulièrement perverti d'esprit ou que l'esprit humain soit tombé bien bas pour ne pas comprendre ces choses. Mais voilà : nous ne sommes pas bons, nous; nous ne sommes pas larges; nous rapetissons la religion de Jésus à nos dimensions étroites, et croyant lui faire plaisir nous mourons près d'elle sans en comprendre les grandeurs. Il est bien meilleur que nous, le bon Dieu; il se donne à nous, à nous les indignes, et il se donne précisément à nous parce que nous ne pouvons de nous-mêmes nous donner suffisamment à Lui sans danger de tomber. — Dirai-je pour autant que la Confession sacramentelle précédant la Communion est superflue et qu'on peut s'en abstenir régulièrement? Dieu m'en garde, et cela n'est pas la pensée de l'Église : « que l'homme s'examine avant de communier, dit-elle, et qu'il ne s'approche jamais de ce sacrement, si contrit qu'il s'estime, sans avoir obtenu le pardon de ses fautes mortelles par l'absolution. » Je dis seulement que la Confession sacramentelle n'est nullement de rigueur quand on n'a que des fautes vénielles, et encore qu'il soit très utile même alors de se bien confesser, la Communion porte en elle-même la vertu de nous nourrir et de nous pardonner.

On comprendra sans peine maintenant qu'il n'y ait pas lieu de s'étonner du décret sur la Communion précoce. Pourquoi retenir captive la vie quand l'enfant connaît déjà cette vie, qu'il l'apprécie à sa juste valeur — cet âge est sans détours, — et qu'il en a l'appétit? Dès cette heure même il est tenu à la loi de la Communion au moins une fois l'an, et le décret *Quam singulari* n'est que l'application rigoureuse des principes précédemment

émis, l'aboutissant légitime d'une longue histoire de la foi.

CONCLUSION : Vivre de la grâce pour communier, et communier souvent pour bien vivre!...

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois de décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Le samedi 3 décembre, messe pour les zélés et bienfaiteurs.

* * *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 décembre.

INTENTION PROPOSÉE : *La préservation de la jeune fille chrétienne. — On sait quels dangers attendent la jeune fille à son entrée dans ce qu'il est convenu d'appeler le monde, et les pièges qui y sont tendus à sa foi et à son innocence. D'autre part, c'est un fait d'expérience que telle est la jeune fille, telle sera la femme, la mère de famille. Or l'influence de l'épouse et de la mère de famille est énorme et l'on a pu dire que d'elle dépend l'avenir de la société chrétienne. Il importe donc souverainement que nous priions pour la préservation de la jeune fille, que nous encourageons par tous les moyens en notre pouvoir les œuvres qui ont ce but, que nous ne ménagions rien pour leur venir en aide. L'école athée prépare des jeunes filles frivoles dont l'esprit est meublé de lubies. Elle vide de tout sentiment religieux des cœurs d'enfants, qui ont éminemment besoin de Dieu. De toutes nos forces luttons contre cette plaie sociale, source de tant de désespérances, cause de tant de ruines dans la famille et la Patrie.*

Nous plaçons notre Neuvaine de décembre sous les auspices de la B. Vierge Immaculée. Lys virginal. Elle a donné Jésus au Monde. Puisse une génération de femmes chrétiennes rendre Dieu à notre société déliquescence!

Un petit sacrifice à l'intention proposée!

RECOMMANDATIONS. — *Cinq missions, plusieurs prêtres, leurs paroisses et leurs œuvres, particulièrement l'achèvement d'une église nouvellement édifiée sous le vocable de S. Michel; des directeurs et directrices d'écoles libres, maisons de bienfai-*

sance et hospices; cinq communautés (dont l'une, d'Espagne, sollicite le secours immédiat de l'Archange); une institutrice chrétienne partant pour le Portugal; la conversion de plusieurs personnes, en particulier celle d'un octogénaire et celle, ardemment désirée, d'un jeune protestant; des jeunes gens et leur avenir; un jeune homme possédé du démon, un autre faisant le malheur des siens; des mariages, un grand nombre de ju-



MARIE-IMMACULÉE, TIGE DE JESSÉ.

milles; la vocation de quinze jeunes gens; la réussite d'examens; un officier; le prompt retour d'un navigateur; la bonne solution d'affaires très inquiétantes; les associés inscrits dans l'Archiconfrérie pendant ce mois; les enfants consacrés à saint Michel et à Notre-Dame; beaucoup d'autres intentions, spécialement celles de nos zélateurs et zélatrices.

Nous demandons un souvenir particulier pour un ancien apostolique du Mont-Saint-Michel, qui recevra l'ordre du sous-diaconat le 24 décembre.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière: 1° Le jour de Noël; 2° Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 3° Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. Conditions ordinaires; 4° Jour au choix. Archiconfrérie de S. Michel: confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Fête du 16 octobre

MONSIEUR DE COUTANCES la présiderait; Sa Grandeur l'avait promis et Dieu sait si cette promesse lui tenait au cœur. M. le chanoine Rabec, archiprêtre de Valognes, porterait la parole devant une assistance sélecte et nombreuse, réunie autour du premier Pasteur du diocèse. Autrement, clergé et fidèles célébreraient à l'envi, une fois de plus, le glorieux Archange et son privilégié, le saint évêque d'Avranches...

On avait compté sans la grève des Chemins de fer, qui, en jetant dans la plus invincible et la plus cruelle des incertitudes, rendit impossible la préparation de la fête, telle qu'elle avait été annoncée par les *Annales*. Mieux valait y renoncer et faire contre mauvaise fortune bon cœur et de nécessité vertu.

Nous essayâmes donc, selon nos pauvres moyens, de suppléer aux éminentes et chères absences, en rendant plus intime une journée que l'on avait rêvée éclatante.

En union avec Montmartre, le Saint Sacrement fut exposé après la messe de 7 heures et demie, — c'était dimanche — à laquelle un grand nombre d'habitants du Mont avaient assisté. Notons que parmi eux se trouvaient quinze pèlerins intrépides que les grèves de toute

nature ne sauraient rebuter jamais et qui avaient dit sans nul doute : « Fussions-nous seuls, au moins nous y serons. » Ils y étaient donc.

Au prône de cette messe, M. le sous-directeur du Pèlerinage avait parlé de saint Michel, modèle de foi lumineuse, profonde, intrépide.

Un peu avant 10 heures, la Providence nous envoya, dans la personne de M. le chanoine Godefroy, supérieur de l'École Sainte-Marie de Ducey, un secours aussi précieux qu'inespéré. Accompagné d'un de ses professeurs, M. le Supérieur prit rang parmi les « intrépides », ou, pour mieux dire, se trouva mis en tête de ce bataillon d'élite. Il était téméraire, tout au moins, de demander à M. le Supérieur de prêcher l'assistance; nous l'osâmes pourtant, sachant d'expérience que M. le chanoine Godefroy trouve toujours, sans peine, des paroles éloquentes pour toucher les cœurs et les enflammer. Ses élèves ne me contrediraient pas.

Nous eûmes donc l'avantage d'entendre un orateur de distinction. L'Hostie exposée dans l'ostensoir d'or offrait à M. le Supérieur l'occasion de dire les merveilles de l'amour de Jésus-Eucharistie pour les hommes : il parla du Tabernacle, de l'Autel et de l'Ostensoir. Au tabernacle, Jésus est prisonnier d'amour; sur l'autel, Il s'immole par amour; de l'ostensoir, Il rayonne sur les âmes, les invitant à puiser dans les trésors de sa miséricorde. Enfin, dans un vibrant appel à saint Michel, l'orateur traduisit les inquiétudes de son âme d'éducateur apôtre. N'était-ce pas pour adresser à l'Archange cette prière-là qu'il avait tenu à venir, aujourd'hui, au Mont Tombe?

Après les Vêpres, présidées par M. l'abbé Galodé, professeur à Ducey, la consécration à saint Michel fut renouvelée. Et ce nous était un dédommagement très sensible de penser qu'à cette heure même, dans toutes les

églises et chapelles du diocèse de Coutances, la même formule était prononcée, par ordre de notre Évêque bien-aimé.

Des invitations personnelles avaient été adressées et des heures assignées à bon nombre de fidèles montois. Notre-Seigneur eut constamment des adorateurs, en nombre très respectable. On eût dit que tous avaient conscience de la mission qui leur était échue et ils mettaient à la remplir toute leur âme.

A 6 heures du soir, l'église était comble. En quelques mots, M. l'Administrateur remercia l'assistance; il rapela les liens qui unissent le sanctuaire du Mont-Saint-Michel à celui de Montmartre et insista sur la pratique de la dévotion au Sacré-Cœur par la communion du premier vendredi du mois. N'était-il pas à propos de diriger les pensées vers Montmartre, où, en ce jour, l'Archevêque de Paris inaugurerait la chapelle de Saint-Michel et bénissait la mosaïque de l'Apparition de l'Archange à saint Aubert?

La bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée après la récitation du rosaire.

En vérité, si nous ne saurions exprimer comme il faut nos regrets de la solennité manquée, du moins convient-il de reconnaître que cette fête, toute simple, fut assez pieuse, assez touchante pour nous procurer une réelle consolation dans notre déconvenue.

RANULPHE.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Des diplômes de zélatrices ont été décernés, le 16 octobre, à M^{lle} H. Defougère de Niort (Deux-Sèvres); à M^{lle} Maria Leroy, de Sedan (Ardennes) comme auxiliaire de M^{me} G. Simon; à M^{me} Guellec, de Le Palais (Morbihan).

INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 octobre au 15 novembre : **1013**. Nous comprenons dans ce chiffre les listes que nous ont adressées nos zélateurs et zélatrices de : Ancenis; Antibes; Bernot; Besançon; Brest (28 noms); Carpentras (34 noms); Château-Portien; Combret; Culan; Dammartin-en-Gaël; Dijon; Evran; Fort-de-France (36 noms); Gray; Hennebont; La Chaussée-sur-Marne; La Fouillouse (87 noms); Laval; La Salvetat; Lectoure; Le Plessis Grammoire; Ludres; Lyon; Marseille; Meursault; Nantes; Ossun; Paris; Pau; Ploudalmézeau; Poitiers; Reims; Rennes; Saint-Brieuc; Saint-Loup-sur-Semouse; Sainte-Marie-la-Blanche; Saint-Médard-de-Guizières; Saint-Pol-sur-Teremoise; Toulouse; Valbonnais (62 noms); Valognes (30 noms); Vesoul (49 noms); Ville-sur-Terre; Villefranche-de-Rouergue; Yvetot; Hammersmith (Grande-Bretagne); Kursany (Russie) (157 noms); Fribourg (Suisse); Cornwall; Kingsbridge; Montréal; Pierreville; Québec (Canada); Conception (Chili); Sydney (Australie).

Nous devons une mention toute spéciale à l'incomparable zélatrice de saint Michel, M^{me} la baronne de Brosse (Rhône), qui, dans la seule paroisse de la Fouillouse, a recruté, le clergé aidant, 256 associés depuis deux mois. M^{me} de Brosse est coutumière de pareils faits depuis de longues années. Que saint Michel la récompense de son grand mérite !

Donner toujours les nom et prénoms des nouveaux associés. Les enfants, jusqu'à leur première communion, sont consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. Un cierge brûle à l'intention de l'enfant dans le sanctuaire de saint Michel. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande. Donner les nom et prénoms, lieu et date de naissance.

CONSÉCRATIONS A SAINT MICHEL. — Du 15 septembre au 15 octobre, ont été consacrés à saint Michel et à N.-D. des Anges, les enfants dont les noms suivent :

Geneviève de Rosec; Ghislaine de Rosec; Camille de Rosec; Marie-Madeleine de Rosec; Antoine de Rosec; Jean Pelletier; Julien-Auguste-Marie Dubois; Henri Abel; Yvonne-Marie Chapdelaine; Lucien-Adolphe-François Tesnière; Maurice Dépout; Henri de Saint-Denis; Marie-Anna-Augustine Grélé; Anne-Marie-Florence Le Guélinel; Etienne-François-Marcel Le Guélinel; Michel Guès; Pierre-Ursin Caraire; Andrée-Huguette-Jeanne Huby; Jacques-Albert-Marie-Michel-Raphael Gauchet; Joseph-Adrien-Michel Délivré; Georges Domart; Albert Domart; Paul Redaut; Joseph-Georges-Henri Sarcau; Joseph-Emile Caron; Marie-Jeanne-Bernadette Gaudry; Marguerite-Marie Furet; Georges Furet; Jannick-Marie-Josèphe-Michelle Allenou; Alice le Bihan.

Avis. — Nous appelons l'attention de nos correspondants sur les points suivants :

1^o *Neuvaines.* — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.

2^o *Lampes.* — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur du Sacré-Cœur, de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 francs pour 9 jours; de 6 francs pour 30 jours; de 70 francs pour un an.

3^o *Cierges.* — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 franc, de 50, de 30 et de 10 centimes.

MERCI. — Oui, merci aux amis dévoués qui ont bien voulu nous envoyer les numéros des *Annales* que nous avions demandés dans notre dernière livraison.

MOTU PROPRIO

De S. E. le Cardinal RESPIGHI à l'occasion de la Fête de saint Michel.

LA chrétienté exulte au retour des fêtes de l'Archange saint Michel, vers lequel elle se sent attirée d'un amour tout spécial, à cause de la protection qu'il déploie sur elle, comme il la déployait déjà sur l'ancien peuple juif.

La guerre qu'il soutint contre Satan renaît à chaque instant; cet ennemi tente d'étouffer la vérité, et de repousser en arrière l'œuvre toujours conquérante et triomphante de l'Église; mais l'Église crie à ses fils : « *Contra ducem superbiae sequamur hunc nos Principem!* »

Soutenue par son Archange, et répétant avec lui : *Quis ut Deus?* elle progresse heureusement chaque jour dans son gigantesque travail; corrigeant les mœurs publiques et privées, et rétablissant, selon la vie surnaturelle, la société qui, sans elle, s'acheminerait vers l'avidité et la ruine.

Combattant sous l'égide de saint Michel, l'Église apparaît forte comme l'Archange, elle affirme son autorité et son inépuisable charité, et s'applique aux soins de son office, sans tenir compte de ses souffrances et de ses peines.

Ce spectacle montre, à ceux qui le contemplent d'un œil impartial, la réalisation de ces divines paroles : « *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram!* »

Avec quelle reconnaissance et quelle joie s'ouvre le cœur au retour des solennités de saint Michel! Elles nous rappellent magnifiquement les triomphes de Dieu et de l'Église, contre lesquels aucune puissance ne peut prévaloir.

En cette fête du très puissant Archange, destructeur de tous les efforts infernaux, renouvelons-nous dans l'esprit d'humilité, d'obéissance à l'Église, de sacrifice de l'amour-propre et de toutes nos passions; refrémons l'orgueil et assujettissons, comme nous le devons, notre esprit et notre volonté au Seigneur.

En cette heure de tant d'aberrations, nous nous sauverons dans l'Église, hors laquelle il n'y a point de salut, ni pour l'individu, ni pour la société : « *Contra ducem superbiae sequamur hunc nos Principem!* »

L'Union dans le Christ

LA clôture du Congrès de la Bonne Presse, à Paris, le 15 octobre dernier, le P. Janvier a magistralement défini le programme de l'action catholique, telle que la conçoit le Souverain Pontife. Ce sont là enseignements trop hauts et trop opportuns pour que nous ne priions pas nos lecteurs de s'en pénétrer et de s'en faire, au besoin, les apôtres et les défenseurs.

« Quand nous lisons sans préjugés les documents émanés du Siège apostolique, nous n'avons pas de mal à comprendre que Pie X, comme ses prédécesseurs, laisse à nos initiatives une immense liberté. Que dis-je? il ouvre devant nos efforts des perspectives infinies. Ah! si nous réalisions dans notre génération tous les progrès qu'il nous supplie de promouvoir! si nous connaissions tout ce qu'il nous ordonne d'étudier! si nous faisons triompher toutes les causes et les œuvres qu'il recommande aux sollicitudes de notre zèle, quelle plénitude dans nos jours, quelle grandeur dans notre existence d'hommes, de chrétiens, d'apôtres et quelle heureuse transformation dans nos sociétés inquiètes!

« Mais Pie X — c'est, si je ne me trompe, l'idée inspiratrice de ses directions les plus diverses — Pie X a voulu deux choses. Premièrement, il a voulu, qu'oubliant les questions secondaires qui les divisent et dont, par ailleurs, la solution importe peu au bien, les fidèles s'unissent sur le terrain des intérêts essentiels que dans l'ordre naturel ou surnaturel tout chrétien est tenu de défendre sans se lasser. Quand nous aurons obtenu que l'athéisme et l'impieité dis-

paraissent de l'enseignement, que l'éternelle et inaliénable royauté du Père céleste et du Christ son Fils soit reconnue et acclamée; quand nous aurons obtenu la faculté de nous consacrer à l'Être parfait sans nous exposer à être traités comme des parias; quand nous aurons obtenu que l'honneur du foyer, dans l'unité et l'indissolubilité du mariage, soit respecté par le Code, que la nécessité d'une hiérarchie dans la société soit acceptée par tous, que l'autorité ne se change pas en oppression, que la liberté ne verse pas dans la licence, que les rapports des petits et des grands soient réglés par les principes de justice et de charité destinés à sauvegarder à la fois les droits du travail et de la propriété, notre pays deviendra prospère, heureux, quelle que soit par ailleurs sa constitution politique, quelle que soit la forme de ses institutions sociales. C'est pourquoi Pie X nous a instamment priés d'oublier tout le reste pour nous consacrer ensemble à ces questions vitales et à celles qui leur ressemblent.

« Secondement, Pie X a voulu que toutes nos œuvres sans exception fussent pénétrées de l'esprit chrétien. Pourquoi, Messieurs? Parce que l'esprit chrétien entraîne avec lui la grâce, et que la grâce, dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel, nous assure une force qui n'a pas d'égale. Laisnée à ses seules inspirations, la nature viciée n'est capable que d'œuvres imparfaites et infirmes. Régénérée par la grâce, elle retrouve son intégrité, et par suite toute sa puissance d'action et toute sa fécondité. Mais nos œuvres doivent, quant à leur substance ou quant à leur mode, apparaître surhumaines et s'élever à la hauteur de notre surnaturelle vocation. Nous sommes appelés à partager la vision, la béatitude propres à la Trinité auguste, il faut que toute notre vie destinée à préparer cet état glorieux lui soit adaptée, contienne du divin. Or, quel pouvoir créé lui donnera ce caractère transcendant? Aucun. Seule la grâce, compagne de l'esprit chrétien, accomplira cette transfiguration. Quand donc Pie X nous presse de mettre l'esprit chrétien dans toutes nos œuvres, même les plus terrestres, il ne nous presse pas d'y introduire un principe de faiblesse et de stérilité, mais au contraire une énergie qui nous permettra d'abord d'être, au point de vue naturel, plus parfaitement hommes que nos semblables, puis de monter au-dessus de nous-mêmes et de proportionner nos actes aux exigences du bonheur ineffable qui nous attend. En nous prescrivant cette attitude, le Pape est l'interprète de l'Évangile, et l'expérience nous apprend que les œuvres qui, comme la Bonne Presse, se sont imprégnées d'esprit chrétien et ont été trempées dans le sang de Jésus-Christ, ont seules triomphé du temps, des

obstacles et réalisé le bien. En ces conditions, il ne nous reste qu'à entrer franchement dans les sentiers tracés par le Pape; comptant sur la grâce et sur Dieu, plus que sur les faibles moyens dont dispose la nature, nous serons plus forts et plus invincibles. »

Mon Carnet bleu

14 octobre. — Avec leur grève, les cheminots passionnent toujours l'opinion. La nôtre, à nous, est morne, plus que jamais. Les voyageurs sont rares, dit Calino, quand il n'y a plus de trains qui marchent.

15 octobre. — Cependant ils vont, les trains, dans nos parages pacifiques. Iront-ils longtemps? Cruelle énigme! dirait Bourget.

16 octobre. — Que n'eût pas été ce jour, sans l'énigme? Quel fut-il en fait? A vous, Ranulphe, la plume des grands jours. Car le 16 octobre en est un, même en 1910, quoi qu'en disent et quoi que veu ent les hommes et leurs machinations.

19 octobre. — Grande marée. Par joyeuses bandes, les Montois font leur visite traditionnelle aux Crassiers. La mer est mauvaise; il n'importe. On part le matin... et on rentre, à la chute du jour. Maigre pêche: les huîtres étaient introuvables là-bas. Auraient-elles donc déménagé et faudrait-il désormais renoncer à la comparaison classique de l'huître attachée à son rocher? — Une barque a chaviré en cours de route. Mais rien de grave: un plongeon dans l'eau fraîche, et c'est tout.

20 octobre. — Le déluge, mes amis, le déluge! Si cela continue, gare la Seine! C'est aux Parisiens que l'on pense maintenant, chaque fois qu'il pleut un tantinet plus que de raison.

21 octobre. — Bravant la tourmente, sur les 9 heures du matin, une barque navigue à la voile, de Genets au Mont. La nacelle file, par instants, avec la rapidité d'une flèche; elle s'enfonce dans l'abîme, bondit sur la crête des vagues, penche à tribord, puis à babord. Tout seul, dans sa coque de noix, l'homme, imperturbable, d'une main manœuvre le gouvernail et de l'autre règle la voile. C'est de l'audace.

23 octobre. — Nous voici revenus pour de bon aux offices paroissiaux. Cette intimité est douce. La petite église semble

se faire plus petite encore et plus familiale. C'est la chapelle de la communauté montoise, ou encore l'une de ces ecclésiastiques aux murs granitiques tapissés de lichens, dans lesquels nos conteurs de sinistres maritimes font prier les bonnes femmes, aux heures où mugit le vent du large.

29 octobre. — Selon sa pieuse habitude, le capitaine M... remercie saint Michel, qui a béni sa 30^e campagne de pêche sur le banc de Terre-Neuve.

30 octobre. — Mes lecteurs vont m'envoyer à tous les... Tant pis ! La vérité avant tout... et j'écris : Déluge encore ! Déluge toujours !

31 octobre. — Les autels sont parés et les âmes sont prêtes. Dieu soit loué !

1^{er} novembre. — La fête de tous les saints. Messe de communion, pendant laquelle les enfants exécutent des cantiques appropriés à la circonstance. La Table du Père de famille est très entourée, et dans un émouvant recueillement l'action de grâces est faite d'un cœur unanime. La grande messe solennelle réunit une belle assistance, à laquelle M. le Curé parle du ciel, terme de nos espérances, partage des saints, rendez-vous des vrais disciples de Jésus. Des voix très appréciées donnent à la fête un caractère de triomphe. Le soir, les vêpres des Morts sont chantées sur un rythme lent et plaintif ; puis l'on écoute le prédicateur qui se fait l'écho des pauvres âmes du Purgatoire et réclame pour elles sacrifices et prières. Notre liturgie diocésaine impose, finalement, le chant du *Languentibus*. Ces stances douloureuses sont d'un effet saisissant. La tempête souffle sinistrement et la pluie tombe sans discontinuer. Une voiture a été renversée par le vent, tantôt, sur la Digue. Les glaces sont emportés dans les tourbillons, et l'on ne perçoit rien au-delà du flot qui écume en se brisant sur les rochers. D'ordinaire, la soirée de la Toussaint, au Mont-Saint-Michel, offre un intérêt particulier, par les sonneries qui pleurent dans tous les clochers de la baie, à travers la brume tiède et moite. Aujourd'hui, c'est changé : le vent seul enfle sa lugubre voix.

2 novembre. — Nombreuses communions à la messe solennelle de *Requiem*. La procession au cimetière et la bénédiction des tombeaux ont dû être omises, à cause du temps mauvais.

6 novembre. — Fête des Saintes Reliques. Toutes celles que nous possédons sont exposées aujourd'hui solennellement. Notre trésor s'est accru, cette année, d'une belle relique de la B^{se} Marie-Madeleine Postel, que les pieux fidèles

vénèrent avec un respectueux empressement à l'issue des vêpres.

10 novembre. — Le baromètre s'est enfin décidé à remonter. Il était temps. Las de considérer l'horizon sempiternellement noir et de patauger dans l'eau inépuisable, j'avais résolu de déchirer mon carnet bleu. Pas la peine de noter de si noires choses sur un carnet si bleu ! Mais, enfin, voici un beau jour !

11 novembre. — Hélas ! sans lendemain, mon beau jour !! Il pleut ! Ce soir, nous commençons la Neuvaine des Morts par le chant des Laudes. Innovation heureuse puisqu'elle vaut une assistance plus compacte.

12 novembre. — Le premier service pour les défunts a été célébré ce matin.

14 novembre. — Saint Michel est le plus illustre des « Intransigeants et le plus célèbre des orthodoxes ». Aussi, M. le doyen de Pontorson, qui n'a que de délicates et saintes inspirations, a-t-il eu la pensée de nous faire prêter, devant l'autel de l'Archange, le serment antimoderniste, prescrit par le Souverain Pontife. *Corde magno et animo volenti* nous l'avons prêté, en même temps que M. l'aumônier de l'hospice et MM. les vicaires de Pontorson. GINGATZ.

La Chapelle Saint-Michel

A LA BASILIQUE DE MONTMARTRE

Nous lisons dans le *Bulletin du Vœu national* : « La chapelle de Saint-Michel, toute parée de ses vitraux empruntés à la vie de Jeanne d'Arc, de sa grande mosaïque rappelant l'apparition de saint Michel à saint Aubert et la fondation de l'abbaye du *Mont Saint-Michel*, du dallage à compartiments de marbres précieux et de mosaïques d'émail dans lesquels s'intercalent les armoiries de Jeanne d'Arc, de l'appui de communion en marbre blanc et mosaïque d'émail incrustée représentant des feuilles de laurier, de la grille en bronze doré enrichie d'un décor de feuilles de chêne, a été inaugurée solennellement le dimanche 16 octobre 1910. On sait que c'est une souscription du journal *la Croix* qui a fourni les fonds nécessaires à l'achèvement de la décoration de la chapelle de Saint-Michel que notre architecte-conseil a étudiée avec le plus heureux succès. Nous en

donnerons successivement les détails dans le *Bulletin du Vœu national*. Nous pouvons dire dès à présent que les personnes qui ont été appelées à voir cette décoration artistique en ont apprécié toute la valeur et que Mgr l'Archevêque et le Comité n'ont ménagé les éloges ni à l'architecte, ni à ses collaborateurs. M. Magne, reprenant la tradition des mosaïques incrustées dans le marbre qui forment la richesse des monuments élevés dans l'Italie méridionale et en Sicile sous les princes normands, en a fait au dallage, dont il a donné tous les dessins en vraie grandeur, l'application la plus originale et la plus somptueuse. C'est une indication pour ce qu'il conviendra de faire lorsqu'on entreprendra prochainement le dallage du chœur avec les marches, les rampes, les ambons et l'appui de communion.

Le dessin des mosaïques incrustées de la table de communion à l'entrée de la chapelle Saint-Michel n'est pas moins précieux et les ors des mosaïques s'harmonisent bien avec l'or des portes de bronze ciselé. Mais ce qui retient surtout les regards, c'est la mosaïque de Saint-Michel dont la coloration puissante évoque le souvenir des plus belles mosaïques de Ravenne. On avait déjà apprécié à la chapelle de la Sainte Vierge la magnifique coloration des mosaïques de la coupole consacrée à l'Assomption; on avait admiré les belles oppositions des figures aux chaudes colorations qui formaient une zone à la base de la coupole et des figures aériennes de la Vierge et des Anges toutes drapées de blanc et s'enlevant sur un ciel d'or nuancé traversé par la voie lactée; les mêmes qualités sont à signaler dans l'œuvre nouvelle de M. Marcel Magne. Le saint Michel revêtu d'une cuirasse d'or dont de délicats ornements détaillent chaque pièce, apparaît à l'évêque prosterné au bord de la mer dont les flots sont merveilleusement interprétés par la mosaïque; au fond, on voit, dans un ciel d'une intense coloration bleue, le mont « Tumbé » encore dénudé et prêt à recevoir l'abbaye, dont les lignes d'architecture prolongeant en quelque sorte le rocher, ne sont indiquées dans le ciel que par leurs contours; des rappels de lignes d'or enrichissent le costume de l'évêque; la bordure est aussi une merveille de composition et d'exécution.

On peut dire que, grâce au dévouement de nos artistes, la mosaïque a pris définitivement chez nous droit de cité, qu'ils en connaissent toutes les ressources, les harmonies puissantes, et qu'on sort enfin des périodes de tâtonnements où l'harmonie des mosaïques était obtenue par la décoration. C'est dans l'atelier de M. Martin, à Saint-Denis, qu'ont été exécutées ces belles mosaïques.

On appréciera aussi certainement la valeur artistique des trois verrières exécutées sur les cartons de M. Blanchard et qui représentent, l'une à gauche, Jeanne écoutant les voix, l'autre, Jeanne d'Arc sous les murs de Paris, qui, de la colline de Montmartre, précise le point d'attaque; la verrière du centre rappelle la mort de Jeanne d'Arc sur le bûcher; l'effet en est très beau.

D'après la disposition prise par notre architecte-conseil, les marches et l'appui de communion dégagent le pilier intérieur de la chapelle auquel s'adosse la statue de Jeanne d'Arc agenouillée et en prières, prête à monter à cheval pour aller délivrer Orléans; le statuaire Fagel a réussi à caractériser cette belle figure historique dans une attitude qui ne lui avait pas encore été donnée. Le modèle seul de la statue a figuré à l'inauguration du 16 octobre; nous en donnerons prochainement une reproduction dans le Bulletin; l'exécution en marbre en est déjà commencée. -

* * *

Au cours de la cérémonie d'inauguration de la chapelle de Saint-Michel, à Montmartre, Mgr l'Archevêque de Paris a rappelé l'apparition de l'Archange à saint Aubert, le 16 octobre 708, et exprimé le vœu que soit terminée bientôt et solennellement consacrée la Basilique du Sacré-Cœur.

Humblement, mais très ardemment, nous nous associons à ce vœu du vénéré prélat.

Echos & Nouvelles

PAR ordre de Mgr l'Évêque de Coutances, la consécration à saint Michel a été renouvelée, le 16 octobre, dans les églises et chapelles de son diocèse.

Ce jour-là, dans la cathédrale de Coutances, on a remarqué qu'un nombre considérable de personnes pieuses venaient s'agenouiller et prier devant la statue de saint Michel. Cette statue a son histoire. Elle fut érigée, en exécution d'un vœu de Mgr Bravard, pendant l'année terrible. Saint Michel protégea le diocèse de Coutances; les Prussiens n'y pénétrèrent pas.

Or, une indiscretion nous a permis de saisir le dialogue suivant (16 octobre), entre notre Directeur, M. le vicaire général Lepetit, et Mgr Guérard : « Votre Grandeur me permettrait-elle d'offrir une modeste couronne au saint Michel de sa cathédrale? — Oui, certes, à une condition... C'est que vous me laisserez en offrir une au saint Michel du Mont, pour qu'il ne soit pas dit que saint Michel, ayant été dépouillé,

n'a plus même une couronne de rechange. — C'est cela, Monseigneur : il aura la couronne du Pape, et la couronne de son Évêque. »

* * *

Notre « vieille » zélatrice de Brest nous écrit :

« Pendant qu'au Mont-Saint-Michel, le 16 octobre, on célébrait la solennité de la Dédicace de saint Michel au Mont Tombe, une grande paroisse de Brest (Saint-Sauveur) était en fête. Deux belles statues, placées à l'entrée du chœur : Saint Michel terrassant le dragon, Jeanne d'Arc, étendard déployé, attendaient la bénédiction liturgique. Illuminations du meilleur goût, chants dirigés habilement par M. l'abbé Balbous, panégyrique de nos deux saints protecteurs prononcé par M. l'abbé Tromeur, aumônier de la Retraite de Brest, tout contribua à faire de la cérémonie une fête de lumière, d'harmonie, de patriotisme et de piété. »

* * *

M^{lle} Lefebvre, l'ardente zélatrice de Montréal, nous conte ainsi qu'il suit la fête de l'Archange saint Michel, célébrée le 9 octobre dans l'église du *Mont-Saint-Michel*, à Montréal.

« Mgr Racicot, évêque auxiliaire de Montréal, répondant à l'invitation du nouveau curé, M. Luc Callaghan, officia pontificalement à la grand'messe. Sa Grandeur était assistée de M. James Mac Crory, vice-chancelier de l'Archevêché, diacre; de M. Walsh, vicaire de la paroisse du Mont-Saint-Michel, sous-diacre, et de M. J. A. Péladeau, aumônier des Carmélites, prêtre assistant. M. le chanoine A. Sylvestre, de l'Archevêché, remplissait les fonctions de maître de cérémonies.

« Un superbe panégyrique de saint Michel fut prononcé par M. Killoran, vicaire à Saint-Patrice. Discours très élevé et très pratique, qui impressionna vivement l'auditoire.

« Sur l'autel principal, paré de ses plus beaux ornements, reposait la statue de l'Archange. Les drapeaux disposés de côté et d'autre portaient le monogramme de saint Michel et diverses inscriptions : Saint Michel, Protecteur de l'Église, Gardien de l'Eucharistie, Messenger du Sacré-Cœur, Guide des Ames. L'aurole de la statue et l'autel lui-même étaient éclairés par de nombreuses ampoules électriques de couleurs variées. Les colonnes étaient ornées d'oriflammes papales, tout imprégnées encore du souvenir du triomphal congrès eucharistique. A 7 heures 1/4, vêpres solennelles et salut du T.-S. Sacrement. »

* * *

« A Pau, écrit M^{lle} F., zélatrice, la fête du 29 septembre a été splendide. Répondant à l'appel de M. l'Archiprêtre, de nombreux fidèles — et au premier rang les associés de l'Archiconfrérie — ont assisté aux offices. Beaucoup ont fait la sainte communion. La statue de saint Michel était ornée admirablement; auprès d'elle flottait la bannière de l'Archange, quoique non terminée entièrement. Celle-ci sera très belle. Comme nous serons fiers d'avoir l'image de saint Michel en tête de nos processions du Saint-Sacrement! — Le 16 octobre a été célébré autant que le 29 septembre... Chaque dimanche, à la messe du patronage, on invoque saint Michel et les saints Anges. La dévotion à notre cher protecteur est donc en progrès. Dieu soit loué. »

* * *

Les journaux nous annoncent que, dans son rapport sur le budget des Beaux-Arts, M. Paul Boncour proposera la démolition de la digue du Mont-Saint-Michel. Ils ajoutent même : « M. Paul Boncour soutiendra, s'il le faut, cette proposition à la tribune. » — Eh ! oui, il le faudra ! Encore conviendrait-il d'ajouter que si Boncour propose, la Chambre dispose... Et que disposera-t-elle?... Elle, qui démolit tant de vénérables choses, respectera peut-être cette hideur-là !

NÉCROLOGIE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Lille, le 11 novembre 1910.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai la grande douleur de vous annoncer que M. le chanoine Streck, qui le 29 septembre dernier présidait le groupe du Nord au pèlerinage de saint Michel, vient de mourir après seulement quelques jours de maladie. Cette mort si rapide a plongé dans la stupeur ses paroissiens de Saint-Sauveur et ses nombreux amis.

Lui si fort, si vigoureux, si jeune encore — il avait 59 ans — ne pouvait se douter que son pèlerinage à saint Michel était, dans la pensée de Dieu, un moyen de le recommander à celui que vous appelez si bien « le Prévost du Paradis ».

Nous espérons que le grand Archange a favorablement accueilli le bon doyen qui était si heureux d'aller le prier et le vénérer sur sa glorieuse montagne.

Nous prions pour lui, et je me fais un devoir de vous annoncer au plus tôt sa mort afin que vous unissiez vos prières aux nôtres.

Les funérailles de M. le chanoine Streck seront célébrées lundi prochain.

Je viens de recevoir le numéro des *Annales* que vous avez bien voulu m'envoyer. Je vous remercie de la trop élogieuse mention qui est faite de notre petit pèlerinage et vous prie d'agréer mes respectueux hommages.

V. PETILLON.

Nous recommandons aux prières de nos associés et amis le repos de l'âme de M. le chanoine Streck, pour laquelle nous avons prié nous-mêmes pendant la neuvaine des Morts.

Saint Michel à Valenciennes

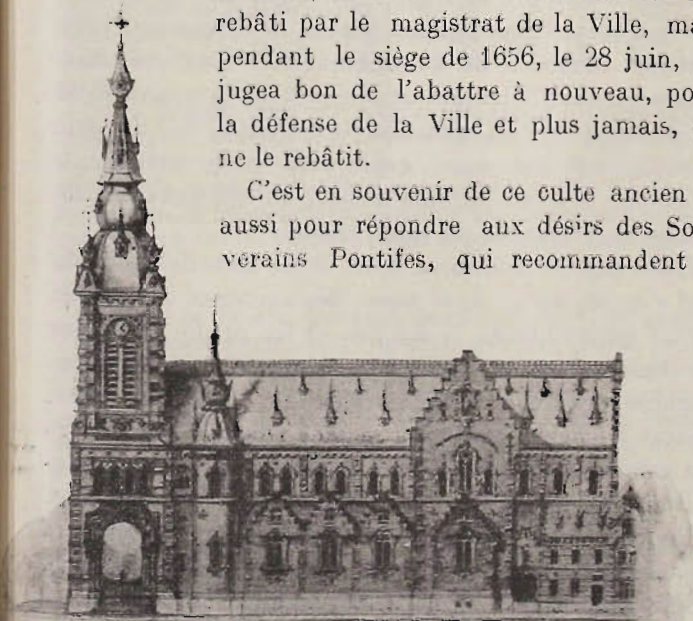
DIOCÈSE DE CAMBRAI

UN vieil historien de Valenciennes, Simon Le Boucq, raconte qu'en l'an de grâce 1049, Bruno, évêque de Toul, comte de Habsbourg, oncle de Herman, mari de la comtesse Richilde, d'illustre mémoire, sacré Pape le 13 février de ladite année, sous le nom de Léon IX, vint au comté de Hainaut, visiter sa nièce, qu'il affectionnait beaucoup. Il fut reçu, ajoute l'historien, « avec grand applaudissement de toute la ville ». Et c'est durant ce séjour qu'il bénit et consacra la chapelle de Saint-Michel située hors la Porte Montoise.

Cette chapelle de Saint-Michel était affectée au service des malades lépreux, qui s'en servaient pour y entendre le saint service divin et y faire leurs exercices de dévotion; et que cela fut cause que le pape Léon prend la peine de consacrer ladite chapelle parce qu'il aimait et chérissait fort les Ladres.

En cette chapelle fut érigée, le 15 mai 1455, une belle confrérie à l'honneur de Dieu et de Monsieur saint Michel Archange, dont les chartes sont enregistrées au greffe du dit Valenciennes au registre des bourgeois de la prévosté de Sire Melchior du Gardin. Elle fut instituée par Sire Solier Cazée, prêtre, avec quarante confrères et point davantage, lesquels payent un droit d'entrée et portent un chaperon d'une aune de bon drap, sur lequel il y aura un saint Michel en argent ou broderie. Tous les ans le dit chaperon doit changer de couleur; vermeil, vert, noir sanguin, gris, azur, blanc et ainsi tous les sept ans recommencer, à perpétuité. Une première fois détruit par les brisè images, lors des troubles de 1566, le sanctuaire de saint Michel fut rebâti par le magistrat de la Ville, mais pendant le siège de 1656, le 28 juin, on jugea bon de l'abattre à nouveau, pour la défense de la Ville et plus jamais, on ne le rebâtit.

C'est en souvenir de ce culte ancien et aussi pour répondre aux désirs des Souverains Pontifes, qui recommandent la



L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL A VALENCIENNES.

dévotion à saint Michel, que, lors du projet d'une nouvelle église dans le quartier de la Porte de Mons, on choisit le vocable de saint Michel.

Saint Michel a aujourd'hui repris possession de ce coin de Valenciennes qui était le sien.

Au milieu de belles habitations, construites après le démantèlement, s'élève une magnifique Église, en style renaissance flamande, d'après les plans de M. Dussart, architecte. Commencée en 1900, une première fois ouverte en 1905 et fermée par ordre du Préfet du Nord, elle fut livrée définitivement au culte au 1^{er} janvier 1906. Elle est la propriété du curé qui l'a fait bâtir. À l'heure actuelle, la tour seule est inachevée.

L'ornementation intérieure fait l'admiration de tous; par une série de médaillons bustes et de vitraux, toute l'histoire religieuse de Valenciennes s'y trouve retracée tandis que saint Michel domine sur un autel monumental. A l'occasion de l'inauguration de cet autel, Sa Grandeur Monseigneur Delamaire avait bien voulu présider la cérémonie et avait formulé le désir qu'une neuvaine fût établie en l'honneur de saint Michel.

C'est aujourd'hui chose faite, et les amis de saint Michel s'en réjouiront avec nous. Des exercices ont eu lieu du 25 septembre au 3 octobre et les prédications ont été données par le R. P. Flambeau, S. J. Les Valenciennois sont venus, nombreux, réapprendre la dévotion à saint Michel. Nos félicitations et vœux au jeune curé qui a déjà tant travaillé pour saint Michel. Nous lui souhaitons en particulier d'achever prochainement la tour.

Pour leur édification, nous laisserons à nos lecteurs ce dernier mot du cher curé bâtisseur : « Désespérer de l'Église de France, jamais. Humainement parlant, je ne pouvais aboutir, au milieu des mille difficultés que j'ai rencontrées. Le bon Dieu et saint Michel ont tout dirigé, c'est donc qu'ils nous ménagent des jours meil-

leurs. Faisons notre devoir, luttons et prions. La Providence fera le reste. »

Le Culte de saint Michel

EN POLOGNE ET AUX INDES

(FIN)

Mariane de Dnieper, historien de la Pologne (Posen, 1895), signale l'intervention de saint Michel au berceau même de la monarchie polonaise.

Piast, fondateur de la première dynastie, était un paysan aussi riche en biens de la terre qu'en vertus naturelles. Sa réputation universelle d'hospitalité fut pour lui, comme pour saint Grégoire, le principe d'une grâce d'élection extraordinaire.

C'était l'usage chez les païens polonais de couper solennellement les cheveux aux enfants en leur imposant un nom dès qu'ils atteignaient l'âge de sept ans. Un des fils de Piast se trouvait précisément dans le cas d'être l'objet d'une telle cérémonie. Ce fut pour la maison de Piast l'occasion d'un banquet et de nombreuses invitations de parents et d'amis, parmi lesquels se trouva cette fois le souverain du pays, nommé Popiel.

La veille de la fête, fort tard, deux voyageurs se présentèrent au logis, demandant l'hospitalité. Piast, frappé de leur physionomie céleste, les accueillit avec une joie qu'il pouvait à peine contenir. Le lendemain, tous les honneurs de la cérémonie leur échurent; ils coupèrent les cheveux de l'enfant et lui donnèrent le nom de Ziemovit (*celui qui voit ou qui gouverne la terre*); c'était là plus qu'un présage, c'était une prédiction de la future grandeur de l'enfant.

Voici de quelle circonstance les Anges se servirent pour donner le certificat de leur identité. A une table si hospitalière, le nombre des convives ayant dépassé même les prévisions les plus larges, les vivres manquèrent. Alors les Anges bénirent le peu de mets qui restaient, les multipliant ainsi à foison, et disparurent.

Qui étaient ces deux Anges? Les conjectures ne s'égaraient pas beaucoup en voyant, dans l'un, l'Ange de la

Pologne, et dans l'autre l'Ange des batailles qui venait sacrer la vaillante nation pour ces combats du Seigneur.

Vienne ne fut pas la première à ressentir l'effet de la protection angélique ; nous allons revoir un de ces deux Anges dans un péril imminent de la patrie polonaise.

En 1280, pendant que le roi Leszek Czarny, dont nous avons fait Lescus le Noir, présidait une cour de justice à Cracovie, il apprit que des hordes de la Lithuanie avaient envahi le palatinat de Lublin. Il vola au secours de ses sujets, mais sans résultat, car il n'osa attaquer des ennemis trois fois supérieurs en nombre. Saint Michel, qui est la force de ceux qui tournent leur confiance vers le Seigneur, apparut au prince la nuit même et l'engagea à livrer bataille sans crainte, l'assurant du succès. L'événement réalisa la promesse : les barbares furent passés au fil de l'épée sans que les Polonais perdissent un seul homme.

Notre regard n'est pas moins consolé, s'il franchit les limites de l'Europe.

Aux Indes, le culte de saint Michel pénétra avec la vérité chrétienne qu'apportaient les conquérants et les missionnaires.

Il n'est pas de doute que saint Michel ne guidât les uns et les autres à travers les dangers de mers inconnues et de pays sauvages.

Dans les Indes Occidentales, un grand nombre de localités portent le nom de Saint-Michel, témoignage significatif d'une intervention souvent merveilleuse. C'est le jour de sa fête que les Indes furent découvertes, écrit Nieremberg, comme pour nous insinuer le concours qu'il y apporta et l'intérêt qu'il attache à ces terres nouvelles. Ce même anniversaire marque aussi la découverte du principal port péruvien.

Le Mexique, qui renferme une ville *des Anges*, est de la part de saint Michel l'objet d'une véritable prédilection.

Dans un village situé à 4 milles de cette cité bénie, le Prince des Anges apparut à un Indien nommé Diégo Lazzare, prévenu dès l'enfance des plus douces faveurs de la grâce, et lui ordonna de dire aux populations d'alentour qu'elles trouveraient dans une gorge voisine une source miraculeuse pour la guérison de toutes sortes de maladies.

Diégo ayant négligé d'obéir fut frappé d'un mal soudain qui le réduisit à l'extrémité. Comme il était à l'agonie, le grand Archange lui apparut de nouveau la veille de fête du 8 mai 1631, lui rendit la santé et le conduisit en esprit à la grotte où, sous une grande roche, il lui montra la fontaine, lui renouvela sous les plus sévères menaces l'injonction d'en

donner connaissance au peuple. Les paroles de l'Ange furent soulignées par un épouvantable ouragan qui s'éleva contre Diégo avec des hurlements et des gémissements sinistres bien faits pour le glacer d'effroi. Saint Michel le rassura, lui faisant voir dans ce phénomène une manifestation de la rage de l'enfer à cause des grâces dont cette fontaine allait être l'instrument. Puis il fit descendre du ciel une éclatante lumière et donna à son protégé l'assurance qu'en témoignage de la vérité de ses paroles, il aurait seul le pouvoir de transporter ailleurs la roche qui recouvrait la source. Et l'Archange disparut.

Diégo se transporta le même jour sur les lieux avec son père, sans difficulté souleva la roche, la repoussa de l'autre côté et la mystérieuse fontaine s'offrit aux regards.

Un grand concours de malades ne tarda pas de s'y faire : on se lava avec cette eau miraculeuse, on en huait et l'on s'en retournait guéri. La superficie de la fontaine répondait à l'aire même de la grotte avec une profondeur d'une demi-brasse ; le niveau de l'eau affleurait toujours le bord, sans le dépasser et sans baisser, quelque quantité d'eau qu'on puisât¹. Le bassin devint plus profond et le volume d'eau plus considérable du fait des pèlerins qui emportaient chez eux de la terre de la fontaine pour la mélanger avec de l'eau à laquelle elle communiquait la même vertu miraculeuse.

Cette vogue devint si générale, qu'on éleva une église au-dessus de la fontaine, ce qui accrut encore la popularité du pèlerinage dans tout le royaume.

Appelé par un ange à l'évangélisation des Indes Orientales, saint François-Xavier ne se fit pas faute de convier les anges et leur prince à le seconder.

Le P. Dan. Bartholi a écrit sa vie dans l'Histoire de la Compagnie de Jésus, sous le titre *Asie, Liv. II*. Quand il évangélisait l'île du More, y lisons-nous, le saint n'hésitait pas à croire que les anges, pendant sa prédication, jetaient dans les enfers les mauvais esprits chargés de chaînes.

Un jour de la fête de saint Michel, qu'il célébrait la messe, il se fit des tremblements de terre si pressés et si violents, qu'on l'entendit s'écrier à haute voix que le saint Archange repoussait dans l'abîme les démons tyrans de ce malheureux peuple et les enchaînait pour les empêcher de s'opposer à leur salut.

La prédication de l'homme de Dieu eut tant de fruit que

1. Un jeune enfant de Saint-Dominique m'affirmait en 1890 les mêmes détails du petit bassin en ciment destiné à recevoir à la Sainte-Baume les gouttelettes du rocher. Ce rapprochement peut aider à la croyance au prodige mexicain.

cette île, où l'Évangile ne possédait pas à son arrivée une palme de terrain, comptait à sa mort 29 villages, bourgs ou cités acquis au royaume du Christ.

Quand il passa dans le Japon, François se rendit compte, par les principes de la foi, de la difficulté de sa tâche. Il s'agissait d'implanter le culte du vrai Dieu dans une contrée divisée en plusieurs royaumes. Les plus admirables mystères de la religion contrefaits par le démon, travestis en fables et en rits superstitieux ; la jalousie des bonzes, prêtres et religieux indigènes, les plus scélérats des hommes, tout faisait prévoir une opposition acharnée.

François prit la résolution de se défier entièrement de lui-même et de mettre toute sa confiance en ses amis célestes, la Vierge Marie, les neuf chœurs des anges ; « et parmi eux, dit-il, j'ai choisi pour protecteur saint Michel, le prince et le champion de l'Église militante, et je n'espère pas peu en ce grand archevêque à qui est remis le soin particulier de cette vaste contrée. Je me recommande à lui tout spécialement et à tous les anges gardiens du Japon qui ont le devoir officiel de prier pour le salut de ces infidèles. »

Que l'espoir du saint ait été comblé, il est facile de s'en convaincre par le don des langues et celui des miracles dont il fut favorisé, par sa fermeté à supporter les bonzes et à soutenir contre eux la discussion, par la conversion du roi et de tout le royaume (Esempj., c. VII, 235).

Traduction P. G. Les Grandeurs de saint Michel, par MARANGONI.

La Vengeance du penseur

QUELQUES amis, confrères et élèves de Ferdinand Brunetière, font appel à ses admirateurs, et même à ses « contradicteurs », pour élever sur sa « tombe mémorable » une modeste stèle, qui soit « un témoignage de la piété des survivants ». A ce propos, M. René Doumic, de l'Académie française, raconte comment lui-même devint son collaborateur à la *Revue des Deux Mondes*. C'est un fait qui renseigne admirablement sur le caractère de l'illustre penseur, mort en chrétien, après avoir éprouvé longuement les raisons de croire.

« Porel venait d'instituer à l'Odéon les matinées classiques avec conférences. Il m'avait, sur la recommandation d'Emile Faguet, invité à faire la conférence qui devait précéder une représentation de *Tartufe*. Entre temps, Brunetière fit à ce même Odéon, sur ce même *Tartufe*, une conférence où il donna du vieux chef-d'œuvre et des intentions qu'avait eues Molière en l'écrivant, une interprétation qui me parut difficilement acceptable. J'étais amené à prendre le contrepied de son opinion. Cela me chagrina, car j'avais dès lors — j'ai toujours eu — pour lui une profonde admiration.

« J'allai le voir. Il habitait à Auteuil une petite maison pleine de livres. Dans le cabinet de travail où l'on m'introduisit, régnait une température sénégalienne. De hauts paravents, savamment disposés, formaient une triple enceinte barrant le passage à tout souffle d'air. Un amoncellement de bûches flambait dans la cheminée. Auprès du brasier ardent, au fond d'un fauteuil réparé d'in-octavos, une maigre silhouette d'homme se devinait sous l'enroulement de plusieurs châles. J'admira qu'un être humain pût tenir dans une telle atmosphère. Brunetière s'y trouvait tout à l'aise, dispos et gaillard. Il faisait des fouilles dans la Correspondance de Grimm et de Diderot, en vue d'un article sur les Encyclopédistes, et y relevait cent passages à leur honte. Mais c'était de Molière et de *Tartufe* que je voulais lui parler. Je lui adressai quelques objections. Il sembla y prêter peu d'attention. Je sortis, ayant échappé à la suffocation violente, mais un peu piqué.

« Arriva le jour de la conférence. Je m'attaquai nommément à la thèse de Brunetière. Je m'efforçai de ruiner un à un ses arguments. J'apportai à ce travail de démolition autant d'entrain qu'il en fallait pour changer une controverse d'idées en un débat personnel. J'étais bien sûr d'avoir pour moi le public qui est volontiers de l'avis du dernier qui parle et qui, sachant Brunetière dans la salle, s'amusait de ce jeu. C'était du goût le plus fâcheux.

« Les félicitations que je reçus à la sortie ne me laissèrent à ce sujet aucune espèce de doute.

« Quelques mois plus tard, n'ayant plus eu de nouvelles de Brunetière, je reçus un mot par lequel il me pria de passer à la *Revue*. J'y allai, assez embarrassé de ma personne et intrigué de ce qu'il pouvait bien avoir à me dire. Il avait à me dire qu'étant à la veille de prendre la direction de la *Revue*, il m'y confiait la chronique littéraire, — cette même chronique qu'il avait rédigée pendant vingt ans et qui, sous sa plume, eut tant d'autorité.

ACTIONS DE GRÂCES

Aveyron. — Une associée avait recommandé à saint Michel la vente d'un immeuble ; ayant obtenu la complète réalisation de son désir, elle m'a remis 10 francs pour vos OEuvres, en actions de grâces.

Une autre associée a également obtenu une faveur ; elle offre 5 francs, en reconnaissance au saint Archange. E. M., *zélât.*

Calvados. — J'ai déjà été tant de fois exaucée, lorsque je me suis adressée à saint Michel que, toute confiante, je viens lui demander de veiller sur mon commerce qui, vu la mauvaise saison, n'est pas brillant ; « si le saint Archange daigne s'intéresser à ma cause, je suis sûre d'être exaucée ». M. P.

Doubs. — Actions de grâces au Grand Archange qui, dans une situation délicate, a obtenu à un de mes amis une position inespérée, malgré des difficultés de toutes sortes. Ci, 3 fr. pour la chapelle de saint Michel. Abbé B.

Ille-et-Vilaine. — Je vous demande de célébrer deux messes pour remercier saint Michel, nous avons obtenu une grande amélioration dans la santé de mon neveu. Veuillez prier le saint Archange de hâter la complète guérison du cher malade. M. G.

Landes. — Une pieuse personne A. L. me charge de vous envoyer la somme de 20 francs pour messes et alimentation d'une lampe pendant neuf jours ; actions de grâces à saint Michel, l'Ange de la Lumière, pour faveur obtenue. Abbé C.

Loire. — Faveur accordée par le puissant Archange ; prière de célébrer une messe en reconnaissance et pour la délivrance d'une âme du purgatoire, au choix de saint Michel. B^{ne} DE B.

Manche. — J'ai promis une messe en l'honneur de saint Michel et un cierge à faire brûler devant l'autel du saint Archange, afin d'obtenir la guérison d'une personne qui m'est chère ; ce malade va un peu mieux, mais il n'est pas guéri. Tout en remerciant saint Michel, je le supplie d'obtenir du Bon Dieu la complète guérison du cher malade et d'autres faveurs bien nécessaires. A. L.

Vous trouverez ci-inclus les honoraires d'une messe pour les âmes les plus délaissées du Purgatoire. Merci à saint Michel pour des grâces obtenues. Demandes nouvelles. Une Associée.

Morbihan. — Je remercie saint Michel d'une grâce que j'ai obtenue ces jours derniers et je conjure ce saint Protecteur de veiller sur tous ceux qui me sont chers. V^{re} G., *zélât.*

Merci à saint Michel. Prière de célébrer une messe d'actions de grâces. C. CH. FR.

Je vous adresse le prix d'un cierge que vous voudrez bien allumer devant la statue de l'Archange. J'ai à remercier saint Michel d'une faveur obtenue par son intercession ; je lui confie, à nouveau, la réussite d'affaires particulièrement difficiles. J. M. H.

Saône-Haute. — Saint Michel continue de nous protéger ; en dépit de l'enfer, nous sommes encore au chevet de nos malades.

Sœur M., *supr.*

Seine. — Veuillez mentionner dans les *Annales*, que je suis protégée au-delà de toute espérance par saint Michel et les saints Anges.

V^{re} B.

Je joins à ma lettre le montant d'un abonnement aux *Annales*, en faveur de telle personne que vous jugerez bon ; c'est en actions de grâces d'une faveur obtenue.

Une dévote au saint Archange.

Prière de célébrer deux messes en remerciement d'une grâce obtenue.

Ch. D.

Seine-Inférieure. — Nous avons eu une très belle rentrée d'élèves à notre pensionnat. Prière de célébrer quatre messes en actions de grâces. A saint Michel, toute ma reconnaissance. C. D.

Vienne. — Merci à saint Michel, pour avoir été épargnés d'un grand danger. J. C.

Guadeloupe. — Je remercie saint Michel pour multiples faveurs obtenues par son intercession. En reconnaissance, je propagerai son culte de tout mon pouvoir. M. G., *zélât.*

Alsace-Lorraine. — J'ajoute à ma lettre un bon de 5 francs, en actions de grâces au saint Archange, pour les OEuvres de la sainte Montagne. M. L., *zélât.*

Espagne. — Nous avons été si convaincues de la protection de saint Michel et des saints Anges, lors de la révolution de l'année dernière, que nous avons promis de réciter, avec nos élèves, le chapelot de saint Michel, tous les mardis de l'année : notre chère maison fut sauvée, bien que le feu ait été mis à quatre endroits différents. — L'heure présente est grave, nous confions de nouveau à notre saint Protecteur, notre maison et nos personnes.

La Supérieure.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Ville-sur-Terre : M. Joseph Viriot ; M^{me} Crespin, née Célestine Bernot ; M^{lle} Caroline Billot.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Joséphine Marie Agnès Boiron.

Calvados. — Bayeux : M. l'abbé H. Lecousté, ancien curé de Huppain.

Cher. — Culan : M. François Barathon.

Côtes-du-Nord. — Tréguier : M^{me} Victor Collas de la Baronnais.

Doubs. — Valdahon : M^{me} Adelaïde Daudez.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. le docteur Ribadieu ; c'était un grand chrétien et un dévot de saint Michel ; M. Marius Salmon.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : SA GRANDEUR MGR GUILLOIS, ARCHEVÊQUE DE PESSINONTE ; M. Perdrigeon du Vernier ; M. Mouton ; M. Allaire ; M. Lefeuvre. — Meillac : M^{lle} Louise-Marie-Henriette-Valérie Duhil de Benazé, *zélatrice*.

Indre. — Levroux : M. Pierre Cadillon ; M. Denis Plat ; M. Prosper Joyeux.

Manche. — Montcuit : M. l'abbé Bezard, *ancien curé de Hauteville la Guichard*. — Crosville : M. l'abbé Tencé, *curé*. — Montebourg : M. l'abbé Vermout. — Sainteny : M. Auguste Ragot.

Marne. — Reims : M. Lemoine.

Mayenne. — Gastines : M^{lle} Eugénie Duprateau.

Oise. — Estrées-Saint-Denis : Mlle S. Hochedez.

Orne. — Mortagne : M. Octave Roquièrre, *bien dévot à saint Michel*.

Rhône. — Lyon : M^{me} Rosalie Basset.

Seine. — Petit-Ivry : M^{me} veuve Demigneux ; M^{me} Lapalut ; M^{me} Vincent ; M^{me} Pouvel.

Tarn. — Castres : M. Gabriel Valette.

Belgique. — Croix-les-Rouveroy : Sœur Saint-Jean-Baptiste, *des Ursulines d'Amiens (France) en exil*.

Espagne. — Guetaria : Sœur Marie-Saint-Pierre de la Visitation, *des religieuses Ursulines de Tartas*.

Suisse. — Fribourg : M. le chanoine Pellerin, *vicaire général*.

Canada. — Montréal : M. Gabriel Marchant. — Québec : M. Michel Lynch ; M. Gérard Cotter. — Saint-Hermas : M. Charles Lalonde.

.... *Sed Signifer, sanctus Michaël repræsentet eas in Lucem sanctam !....*



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — A DIEU L'AN NEUF ! — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — SAINT ISIDORE. — L'ABBAYE SOUS LE CARDINAL DE LORRAINE. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — UNE TOUR QUI CHANGE DE DÉPARTEMENT. — SAINT MICHEL DU CHATEAU D'ALMENÈCHES. — SAINT MICHEL DANS LE DIOCÈSE DE TROYES. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Le Directeur
des Œuvres du Mont-Saint-Michel
et MM. les Chapelains

Vœux et Prières



A Dieu l'an neuf !

JE viens de traverser dans toute sa longueur la presqu'île normande dont est formé le département de la Manche. Partout, dans les gares, des wagons chargés pesamment de cargaisons de gui, partent pour les ports voisins : Cherbourg, Granville, Le Havre, Saint-Malo. Le gui, cher aux Anglais, franchira ensuite le détroit, avant la Christmas !

Pourquoi cette chétive plante, que je ne me fais pas faute d'ailleurs de reconnaître gracieuse, est-elle l'emblème de la joie et du bonheur que l'on souhaite aux amis ? Je ne le sais ni ne veux pour l'instant le rechercher. Les Druides, dit-on, la cueillaient, solennellement et avec respect, sur les vieux chênes de leurs forêts ; pour cette cérémonie, ils revêtaient de longues robes blanches et s'armaient d'une faucille d'or. Le gui était, à leurs yeux, une plante sacrée.

Pour nous, ce n'est qu'une plante parasite. Les fils d'Albion rendent aux pommiers normands et bretons un réel service en les en dépouillant, sans compter que cette industrie met quelques shillings dans la poche de nos paysans.

Au gui, l'an neuf ! Ce cri a traversé les âges. On le répète encore en certaines contrées.

Nous, prêtres, nous préférons vous dire, à vous associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, zélateurs et zélatrices de tous les pays du monde : A Dieu l'an neuf !

Oui, à Lui seul l'année que sa miséricorde nous donnera dans quelques jours ! A Lui seul tous ses instants, toutes ses pensées, toutes ses affections, toutes ses œuvres, ses joies et ses peines. C'est le vœu du Directeur de l'Archiconfrérie de l'illustre Archange et de ses collaborateurs du Mont Saint-Michel. C'est leur prière aussi, ardente et sincère.

Chrétiens par la grâce de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, transformés par elle en Lui et supérieurs, pour ainsi dire, à nous-mêmes, nous nous souviendrons de ce que nous sommes et de ce que nous devons à notre éminent caractère. Comme les chênes séculaires qui plongent leurs racines dans le sol granitique, nous tiendrons à Dieu de toute l'énergie de notre volonté surnaturalisée, de toute la force de notre charité. Mieux encore : la greffe n'est-elle plus inséparable du tronc que ne l'est celui-ci de la terre où il s'attache ? Or, nous sommes greffés en Jésus par notre baptême. C'est en Lui que nous recevons la nature divine, en participation.

« Grâces soient donc rendues, mes bien-aimés frères, disait saint Léon, pape, aux fidèles de son temps, grâces soient rendues à Dieu le Père, par son Fils, dans l'Esprit-Saint. Grâces à Dieu, qui dans l'immense charité dont il nous a aimés, a eu pitié de nous, et, alors que nous étions morts par nos péchés, nous a ressuscités au Christ, afin que nous fussions en lui de nouvelles créatures. Laissons donc là le vieil homme avec les actes qui lui sont propres. Participant à la génération du Christ, renonçons aux œuvres de la chair. O chrétien, prends conscience de ta dignité ! Associé à la nature divine, ne retourne pas à la condition basse d'autrefois par une vie indigne de toi. Souviens-toi de quelle tête et de quel corps tu es membre. Rappelle-toi que, arraché à la puissance des ténèbres, tu as été amené à la lumière et au royaume de Dieu. »

Ces paroles émouvantes, je voulais vous les rap-
peler, pour vous conjurer de les méditer, de faire effort
pour les comprendre et les mettre en pratique.

A Dieu l'an neuf !

Arrière donc et bien loin les parasites qui s'em-
pareraient du suc puissant de votre âme régénérée.
Ils n'ont pas place sur le tronc vigoureux de votre vie
chrétienne, ni sur ses branches.

Parlons sans métaphores. Durant cette année qui
va commencer, soyez tout à Dieu, sans réserve et sans
lâches compromissions. La gloire de ce grand Dieu,
Père infiniment bon pour les enfants qu'Il s'est donnés,
cette gloire voulue, cherchée en tout et toujours ! Sa
volonté accomplie avec une fidélité affectueuse et que
ne peuvent briser ni les sollicitations des sens, ni les
séductions du monde, ni les tentations du démon !
Tel est le programme.

Ne dérobez rien de ce qui appartient à Dieu par
droit de création et par droit de conquête. Tout, dans
notre vie, est à Lui. Donnons-lui tout, de bon cœur,
regrettant seulement de n'avoir point davantage à
Lui offrir et le priant d'agréer, par égard pour Jésus,
nos pauvretés d'enfants.

Nos pensées à Dieu, conformes à ses enseignements,
pleinement soumises à la règle de foi imposée par
l'Église, interprète infailible de la doctrine révélée.
Il n'est pas rare de rencontrer de bonnes âmes qui se
croient en sécurité, tout en pensant différemment des
Pasteurs que Dieu a chargés de paître ses brebis.
Imbues des idées du siècle, victimes inconscientes du
scepticisme à la mode, ou du moins d'un indulgent
libéralisme, elles ont peine à se défaire de l'esprit qui
doute et ruse pour ne pas voir. Ainsi, elles ne sont pas
en communion intime d'idées avec Dieu. Il y a des réti-
cences ; l'Esprit-Saint n'est pas leur unique lumière.

Il faut qu'Il le soit pourtant, si l'on veut que la vie su-
bisse en tous ses actes son influence salutaire.

Notre amour à Dieu : amour filial, tendre et dévoué.
Point de faux mysticisme ; mais de la piété vraie, qui
puise son aliment dans la méditation et la prière, qui
inspire l'abnégation de soi, le sacrifice et l'apostolat.
Dieu nous aime tant et il est si peu aimé. « Voilà ce
cœur qui a tant aimé les hommes... » ; ces paroles de
Notre-Seigneur à sa servante retentissent comme une
plainte douloureuse dans l'âme fidèle, et elle se fait un
devoir d'aimer pour ceux qui n'ont pour le Cœur de
Jésus qu'indifférence ou mépris... Zèle pour votre propre
sanctification et celle de votre prochain, culte affec-
tueux pour la Sainte Eucharistie..., que sais-je ? Ayez
ces sublimes choses à cœur, selon que l'Esprit-Saint
vous y incitera.

Enfin, modelez votre vie entière sur Jésus, divin
exemplaire des âmes. A Dieu vos actes ! Tout pour la
gloire de Dieu, simplement, fidèlement. Vos joies —
je souhaite qu'elles soient grandes et nombreuses —
vos peines, s'il plaît à la Providence de vous faire passer
par l'épreuve, vos travaux, si vulgaires soient-ils,
tout cela, à Dieu...

Ainsi 1911 vous sera salutaire. Ames ignorées,
courbées sur un labeur obscur, âmes endolories, âmes
jeunes ou plus proches de votre éternité, qui que vous
soyez, écoutez le conseil de l'Apôtre : « Pendant que
nous en avons le temps, faisons le bien à tous. » Ne met-
tez pas de borne à vos ambitions : l'âme chrétienne
boit aux sources qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.
Ces sources-là ne tariront jamais.

Sur vous tous, associés de l'Archange saint Michel,
et sur vous spécialement, vaillante phalange des zéla-
teurs, nous appelons la protection du féal chevalier
du Très-Haut. *Quis ut Deus!* Est-ce que ce cri ne pour-

rait pas se traduire aussi bien, en cette fin d'année, par celui-ci : A Dieu l'an neuf !

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de janvier, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel. Le samedi 7 janvier, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

* *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 janvier. INTENTION PROPOSÉE : *La cessation du fléau de la pluie qui désole notre malheureux pays et d'autres aussi affligés que le nôtre. En prescrivant une neuvaine de prières à cette même intention, Monseigneur de Coutances écrivait à ses diocésains, le 8 décembre : « Les désastres que nous subissons ne seraient-ils pas un châtement du Ciel? Les droits de N.-S. J.-C. sont officiellement méconnus, ses lois violées par un grand nombre; son Eglise est de plus en plus persécutée. Nous paraissions même dire à Dieu que nous n'avons nul besoin de lui. » Espérons que le Ciel sera touché par les prières qui s'élèvent de toutes parts à cette heure d'angoisse : N'oublions pas les malheureux inondés, pensons aux victimes; prions pour les infortunés; secourons-les dans la mesure de nos moyens. Fassent surtout nos prières que les méchants reconnaissent leurs erreurs et réparent leurs fautes par un retour sincère à Dieu. Nous-mêmes, voyons quelle est notre part de responsabilité dans le débordement du mal à l'époque actuelle. Avons-nous travaillé à l'arrêter? Ne l'avons-nous pas accru par nos fautes personnelles et notre coupable inaction?...*

RECOMMANDATIONS. — *L'extension du culte de saint Michel en Lithuanie, un Congrès catholique, plusieurs pensionnats et leurs professeurs, les entreprises des zélateurs et zélatrices de l'Archiconfrérie et toutes les intentions qui nous ont été recommandées du 15 novembre au 15 décembre.*

* *

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière : 1° Jour au choix, pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 2° Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. Conditions ordinaires pour ces deux indulgences; 3° Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. le chanoine Perra, curé-archiprêtre de Virieu; M^{me} Bonaventure, de Senlis; M^{me} Guilbaud-Olivier, de Montpellier, en remplacement de M^{me} Olivier-Reboul, sa mère, défunte; M^{lle} Elisa Bouché, de Marseille; M^{me} Gardin, de Basse-Terre.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 novembre au 15 décembre, inscrits : 794. Dans ce chiffre nous comprenons les listes formées par les zélateurs et zélatrices de : Angers, Apt, Biarritz, Bordeaux, Bourseul-les-Plancoët, Brest, Châlons-sur-Marne (32 noms); Château-Thibaud, Culan, Grand-Lucé, Holque, Lamaugie, Le Faouët (26 noms), Le Mans, Marseille, Montpellier, Norcier-en-Thairy, Paris, Roanne, Rochefort (125 noms); Sallanches, Solre-le-Château, Verdelaïs, Vesoul, Villefranche-de-Rouergue, Virieu-sur-Bourbre, Vouel, Yvetot, Budapest, Renaix (203 noms), Saint-Maurice, Stavelle, Wytschaete, Malte, Montréal (123 noms); Ottawa (93 noms); La Nouvelle-Orléans (59 noms).

Donner toujours les nom et prénoms des nouveaux associés.

Les enfants, jusqu'à leur première communion, sont consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-AnGES. Un cierge brûle, à l'intention de l'enfant, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel. — L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs; le cierge est proportionné à l'offrande. Donner les nom et prénoms, lieu et date de naissance.

CONSÉCRATIONS. — Du 15 novembre au 15 décembre, ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-AnGES les enfants dont les noms suivent :

Bernard GUBSDON; Marie-Jean-Joseph SAILLIART; Jean-Albert-Émile LEGGHE; Simone-Marguerite-Marie ROGER; Robert-Félix-

Michel MARCHANT; Clotilde-Marie-Madeleine-Michelle RENOÛ; Édouard-Clément COLLET; Charles-Eugène COLLET; Ernest-Emile-Marie-Joseph PRÉVOST; Marie-Thérèse-Jeanne-Marguerite PRÉVOST; Michel-Georges-Germain-Joseph LETRÉGUILLY; Jacques HUBY; Jacques-Marie-Gérard BRASSBUR; Edith HOULLEGATTE; Adette HOULLEGATTE; Marie-Antoinette-Simonne VALIN; Henri-Arthur CORMIER; Edward-II. STRANBRIDGE; Germaine-Antoinette FRUGÈRE; Marie-Antoinette Suzanne FRUGÈRE; Emmanuel-Michel BURGEAUD; Louis-Marie BOUVERET; Lucienne-Léa MOULIN; Madeleine-Émilie-Maria LARTIGUE.

AVIS. — Tous les objets de piété expédiés par les Bureaux des *Annales* sont indulgenciés, à moins d'avis contraire de notre part. Tous sont enrichis des indulgences dites « Apostoliques » : croix, médailles, chapelets de la Sainte Vierge et de saint Michel, statuettes de saint Michel, etc. De plus, aux chapelets de la sainte Vierge est appliquée l'indulgence si précieuse des Pères Croisiers.

On nous demande très souvent si le chapelet de saint Michel requiert une bénédiction spéciale nécessitant des pouvoirs spéciaux. Nous répondons : non. Tout prêtre qui jouit de la faculté d'attacher aux objets de piété les indulgences apostoliques peut en enrichir les chapelets de saint Michel, dans la forme accoutumée. Or, ce n'est un mystère pour personne, que tous les prêtres chargés, dans les paroisses et communautés, de la direction des œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, pour ne citer que celles-là, ont non seulement le pouvoir d'appliquer les indulgences apostoliques, mais encore, depuis deux ans, l'indulgence des Pères Croisiers.

Pour tout ce qui concerne l'Archiconfrérie, les *Annales*, messes, neuvaines, cierges, ex-voto, objets de piété, etc., s'adresser à M. le Directeur des *Annales*, Mont-Saint-Michel (Manche).



Un Saint par mois

S. ISIDORE, prêtre et ermite de Scété.

ON n'a jamais porté plus loin que ce saint la douceur, la chasteté, la mortification, l'esprit de prière et de recueillement. Un jour qu'il allait vendre au marché quelques petits paniers, il sentit quelque mouvement de colère s'élever dans son cœur : il laissa aussitôt ses paniers et s'enfuit. Comme on l'exhortait dans sa vieillesse à modérer un peu ses travaux, il répondit : « *Pourrions-nous rester oisifs, ou même nous ménager, lorsque nous considérons ce que le Fils de Dieu a fait pour nous? Quand bien même mon corps serait la proie des flammes et que mes cendres seraient jetées au vent, tout cela devrait être encore regardé comme rien.* » Etait-il tenté de désespoir, il disait au démon : « *Dussé-je être damné, tu seras encore plus bas que moi en enfer! Dussé-je être précipité dans un malheur éternel, non, jamais je ne cesserai de servir mon Dieu.* » Il chassait les pensées d'orgueil en se disant à lui-même : « Suis-je tel que l'abbé Antoine, tel que l'abbé Pambon, tel que les autres Pères qui ont été si agréables à Dieu? » Un des frères qui le trouva un jour les yeux baignés de larmes lui demanda pourquoi il pleurait. « Je pleure mes péchés, dit-il; n'eussions-nous offensé Dieu qu'une fois, nous n'aurions point encore assez de larmes pour pleurer un si grand malheur. » Isidore mourut quelque temps avant l'année 391. Il paraît être le même que celui dont le Martyrologe romain fait mention sous le 15 janvier.

(*Vies des Pères, martyrs et autres principaux saints*, par GODESCARD)

L'Abbaye du Mont-Saint-Michel

SOUS LE CARDINAL DE LORRAINE (1)

POUR mettre fin aux differens cy devant meus et à mouvoir entre Mgr de Reins, abbé du Mont Saint-Michel, et les relligieux de la Congrégation de St Maur, établis en la d. abbaye pour raison des réparations des bastiments réguliers d'icelle suivant le contract de leur établissement, a esté arrêté ce qui ensuit :

1^o Que pour le regard des chambres des hostes on se servira de la salle qui est joignant le réfectoire, dans laquelle a cet effect sera faict une cheminée dans le costier devers leglise.

2^o Pour le Chapitre, on se contentera et servira de la chambre commune ou conférence, en y faisant des sièges a l'entour.

3^o Pour le boucher, on escrira à M. le gouverneur à ce qu'il permette qu'on se serve des salles qui sont sous le réfectoire et cloistre, qui pourront en outre servir à mettre toutes sortes de provisions.

4^o Le passage des poutres et autres longues pièces de bois se prendra par les salles proche de la roue pour aller dans l'église par l'endroict qui a cy devant servy

(1) Au début du XVII^e siècle, l'abbaye du Mont-Saint-Michel était dans un état de délabrement général. La Congrégation de Saint-Maur, établie au Mont l'an 1622, fit de louables efforts pour la relever de ses ruines. Ce n'était point chose facile : l'abbé commendataire, Henry de Lorraine, un enfant rien moins qu'édifiant, bénéficiait des revenus et ne restaurait point les lieux réguliers. De guerre lasse, les religieux en vinrent à proposer l'accord que l'on va lire, entre eux-mêmes et l'abbé, à l'effet d'effectuer dans les bâliments du Nord les transformations nécessaires à la vie conventuelle. Ce document est intéressant parce qu'il nous révèle des travaux accomplis dans les différentes parties de l'Abbaye, à cette époque de rénovation religieuse.

aux poulies de la roue, lesquelles salles demeureront en la pleine et entière disposition de Mond. sgr l'abbé pour y mettre les matériaux et faire travailler les ouvriers et pour tous usages que bon luy semblera, en sorte néantmoins que si les relligieux viennent a se charger des réparations de la d. abbaye, l'usage des d.



Cliché N. D.

L'ALLÉE DES BÉNÉDICTINS DE SAINT-MAUR DANS LA SALLE
DITE DES "CHEVALIERS".

salles leur demeurera pour le mesme effect que dessus à la charge de les remettre es mains de Mond. sgr lorsqu'il arrivera quelque grosse réparation.

5^o Sera faict un mur de séparation ainsi qu'il est en-

commencé de long des dictes salles pour servir d'allée aux d. religieux depuis la cuisine jusques à l'allée de la vieille infirmerie, lequel mur sera eslevé de cinq pieds au-dessus de l'allée et de sept à huit pieds au bout d'icelle vers la descente et degré des d. salles.

6° Il sera fait un mur de séparation depuis le coing de la d. allée jusques à l'angle de la descente de leglise vers les vieilles infirmeries pour clore le passage des d. salles et infirmeries a toutes autres personnes qu'aux d. religieux, réservé à mond. sgr. lorsqu'il sera question des reparations, dans lequel mur sera fait une porte pour passer les d. matériaux, dont y aura trois clefs, l'une pour Mond. sgr, l'autre pour Mr. le gouverneur et la troisième pour les d. religieux; à la charge que la clef de Mond. sgr l'abbé demeurera aux d. religieux lorsque son agent ny sera plus et daider celuy qui pourra estre par luy substitué quand besoing sera.

7° Et d'autant que la d. porte estant ouverte aux ouvriers, la d. infirmerie ne serait close, il sera fait un petit mur à l'entrée de l'allée de la d. vieille infirmerie avec une porte en iceluy, dont la clef demeurera aux seuls religieux.

8° Pour donner plus de jour et rendre plus aisée la d. allée de la d. vieille infirmerie, seront abattus tous les murs de séparation qui se trouvent en icelle.

9° L'on plancheira de bois les trois chambres de la nouvelle infirmerie.

10° Il sera fait un plancher de bois à la petite salle ou entrée de la prétendue chambre des hostes proche le grand escalier.

11° L'allée d'entre le reffectoire et cuisine comme aussi l'entrée de la sacristie entre les deux portes seront pavées.

12° Il sera fait un tuiau de plomb pour porter l'eau du lavoir hors l'allée du reffectoire, comme aussi un

autre tuiau pour porter hors la sacristie l'eau du lavoir d'icelle.

13° Les trois cisternes de la d. abbaye seront réparées et celle qui est proche de la cuisine des d. religieux demeurera entièrement pour leur usage en sorte qu'il sera fait un tuiau pour conduire l'eau dans la d. cuisine, sauf qu'en cas de réparation mond. y en pourra faire prendre, pour le d. effect sera réservé le tuiau et robinet qui est a présent dehors, qui sera neantmoins fermé de clef.

14° Pourront les d. religieux enter un tuiau dans la grande citerne ou faire racommoder celuy qui y est desjà.

15° Il se fera une séparation et plancher sur le haut de lescallier du dortoir d'en hault par l'abbry des vents.

16° Il seraourny de cable à la roue par Mond. sgr quand besoing sera.

17° Il sera pourvu par Mond. sgr à la conduite et entretien de l'horreloge en fournissant par les d. religieux la somme de quinze livres par chacun an, si mieux ils n'aiment prendre eux-mesmes la charge de la d. conduite et entretien à leurs despens.

18° Les religieux se tiennent pour contens de lestats ou sont a présent les fanils a la charge que le bois y restant leur demeurera pour y faire faire ce que bon leur semblera a leurs despens.

19° Il sera pourveu par Mond. sgr à la réparation du clocher en la d. abbaye.

20° La muraille du jardin abbatial sera réparée aux despens des d. religieux.

21° Et d'autant que les d. religieux n'ont jugé expédient de se charger de l'entretien des réparations de la d. abbaye, sacristie et ornemens d'icelle, Mond. sgr en demeurera chargé pour y pourvoir aux occurences et nécessitez selon qu'il est ordinaire en tel cas.

22° Et moyennant ce que dessus mond. sgr abbé demeure quitte et deschargé de l'obligation portée par le contract destablissement des d. pères pour le regard des réparations bastiments réguliers et sacristie comme aussy de l'obligation portée au d. contract par les réparations et bastiments des fanils.

Tout ce que dessus faict et arrêté par nous soubsignés prier, relligieux et couvent de la d. congrégation en la d. abbaye par M^e Pierre Beraud ayant charge des affaires de mond. sgr en la d. abbaye soub le bon plaisir de mond. sgr et messieurs en son conseil, et du Révérend père supérieur général de la d. congrégation. Ce onzième jour de juillet mil six cent trente et un.

Mon Carnet bleu

15 novembre. — Il y a tempête, ce soir. C'est tout dire. Dès lors, faites-moi grâce de la description : le vent qui souffle (que ferait-il si ce n'est cela?); la foudre qui éclate (parbleu!); la pluie qui fait rage! Allons, bien sûr : avec du vent et du tonnerre, ce serait bien un peu étrange que la pluie ne fit point rage. Quelle balançoire!

16 novembre. — Oui, vraiment, on s'y serait cru, cette nuit, à la balançoire. La tempête était si violente que les murs étaient secoués et tremblaient sur leurs vieilles bases et que dans son lit on se sentait bercé. Je m'en serais bien passé. *Suave est, Mari magno...* disait cet épicien de poète. Je ne veux pas lui donner tort. Néanmoins, je lui ferai remarquer que, parfois, au Mont-Saint-Michel, sans sortir de sa chambre ni de son lit, on a conscience d'être solidaire des malheureuses victimes de l'Océan en courroux! Vagues énormes ce matin, énormes ce soir encore. Les embruns franchissent les remparts et la Tour Basse reçoit quelques paquets.

18 novembre. — A « la pluie des anciens jours » — comme chantait une brave femme (au lieu de l'*appui* des anciens jours) — se mêlent, aujourd'hui, en notable proportion, la neige et la grêle.

20 novembre. — Clôture de la Neuvaine des Morts par le service, prescrit par le Pape, pour les défunts spoliés de leurs fondations. Ce même jour, à Paris, dans le jardin des rois, on inaugure, laïquement et au son du canon, le monument à Jules Ferry, le grand laïcisateur, expulseur de Frères et de Bonnes Sœurs, par la miséricorde du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui sauva la vie, le 18 mars 1871! Les Morts, dépouillés aujourd'hui, parleraient éloquemment. Je crois, de ce citoyen-là.

21 novembre. — *Quam pulchre graditur Filia Principis!* Fête de la Présentation de la B. Vierge : un petit groupe de pèlerins avranchinois gravit les degrés du sanctuaire. *Quam pulchre graditur!*

22 novembre. — Un prêtre breton et sa famille, du fond du Finistère, viennent remercier saint Michel qui les a protégés visiblement dans une circonstance difficile.

23 novembre. — Ah! voilà le déluge qui reprend de plus belle. Les cataractes du ciel sont rouvertes. Précisément, un journal — bien informé, dit-il — expose doctoralement que « les pluies torrentielles de cette année, la plus pluvieuse depuis 110 ans, sont dues à la pléthore de postes de télégraphie sans fil. On fait des expériences de T. S. F. à Brest, et la Bretagne est inondée... On en fait sur les côtes de la Manche, en France et dans le Royaume-Uni... et la Seine déborde! » Que répondre à de pareils arguments? « Et dire que l'Espagne vient de décider l'installation, sur son territoire, d'environ 1.000 appareils Marconi... Bientôt, le globe terrestre ne sera plus qu'une vaste pelote où seront piquées des antennes! Alors, attendons-nous à la détrempe universelle, car si les savants nous assurent que les ondes hertziennes n'ont sur les nuées qu'une influence infinitésimale, la multiplication des postes crée un véritable danger. » Croyez le prophète, si vous le voulez, et priez Dieu pour la cessation du fléau.

26 novembre. — Un peu de répit : temps couvert et bas, mais que l'on s'accorde à trouver beau quand même.

29 novembre. — Les nuées prennent leur revanche, copieusement!

30 novembre. — Si bien que le Couesnon, le pacifique Couesnon, le « fou » — au dire des Bretons — assagi par les Normands, en fait des siennes. A Pontorson et à Sougéal, il sort de son lit et fait irruption, une irruption foudroyante, dans les habitations. Et, comme partout, les habitants, surpris, déménagent à la hâte ce qu'ils peuvent. Ruines

sur ruines ! Dans les fertiles polders qui avoisinent le Mont, les racines fourragères n'ont pu être arrachées à temps; une épaisse nappe d'eau les recouvre. Les blés ne sont pas semés. Peut-on espérer qu'ils le seront ?

1^{er} décembre. — Un colporteur, marchand de foulards à 13 sous, fait son pèlerinage à saint Michel, se confesse et communie, puis repart, la blague aux lèvres. Honnête chrétien, va ! Modèle de beaucoup d'autres qui se croient plus que toi !

2 décembre. — 1^{er} vendredi du mois, jour consacré au Sacré-Cœur de Jésus. L'usage de la communion réparatrice est rétabli, à la grande joie des prêtres de la paroisse. Le soir, une demi-heure d'adoration en commun laisse dans les âmes la plus saine et la plus forte des impressions.

4 décembre. — « Êtes-vous allé à la chapelle Saint-Aubert, depuis peu ? — Non ! Comment voulez-vous ? De ce temps-là ! — Allons-y. » Et l'on y va, par la lande détrempeée et gluante. — Qu'est ceci ? Un jeune chat, qui a passé la porte à claires-voies et s'est constitué gardien du petit sanctuaire ! Au fait, le pauvre animal est bien inoffensif. Respectueusement, il s'est posté au pied de l'autel... Moins respectueusement on l'en débusque ! Oh ! si M^{me} L... était là !

6 décembre. — Il fait chaud comme au printemps. Signe précurseur des orages prochains, sans nul doute !

8 décembre. — Fête de l'Immaculée-Conception. Que la Vierge, tige de Jessé, lis de la vallée, nous soit en aide et nous console en la vallée des larmes !

11 décembre. — Ouverture de la neuvaine de prières prescrite par Mgr l'évêque pour obtenir la cessation de la pluie. Les paroissiens de saint Michel ont compris qu'il y va de leur intérêt et que le tourisme pourrait bien souffrir des dommages de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Nombreux, ils prient le Seigneur d'arrêter le fléau...

13 décembre. — Un vent violent; de la pluie encore... et un peu de ciel bleu. Le Couesnon roule des flots tumultueux.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

M. le chanoine Lepailleux, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, à Montréal, a fait l'acquisition d'un beau carillon de cinq cloches, dont l'une a reçu au baptême

le nom de saint Michel. Après la cérémonie, elles furent transportées au reposoir, au pied de la montagne, et sonnèrent leur première volée en l'honneur du Congrès eucharistique. Si tardivement que nous arrive cet écho d'outre-mer, nous avons plaisir à l'enregistrer.

* *

Dimanche 4 décembre, Monseigneur de Coutances a béni la couronne offerte par notre directeur, M. l'Archidiacre Lepetit, à la statue de saint Michel de l'église cathédrale. Le 7, aux premières vêpres de l'Immaculée-Conception de la Vierge-Mère, qui « écrase la tête du Serpent », le diadème a été posé au front de l'Archange par M. Lepetit lui-même, assisté de M. l'abbé Huet, ancien chapelain de Saint-Michel, maintenant vicaire de chœur à la cathédrale de Coutances. Cérémonie tout intime, mais empreinte d'une piété vraiment filiale, si on peut dire, autant qu'inspirée par un immense amour.

* *

Dans la ville de C..., se mourait une dame, qui refusait avec obstination de recevoir les prêtres qui se présentaient ou qu'on lui offrait de prévenir. Elle faisait exception pour un seul, malheureusement en voyage. A ce prêtre vénérable, que des liens très étroits attachent au Mont-Saint-Michel, M^{me} X... avait, voilà deux ans, fait parvenir une modeste offrande pour les fêtes du Centenaire du Mont-Tombe. Pourquoi et comment cette personne, éloignée de toute pratique religieuse, avait-elle fait cette charité?... La mort approchait à grands pas. Aussitôt de retour, le prêtre demanda courut au chevet de la mourante, non sans avoir adressé une prière, une sommation plutôt, à l'Archange, Peseur d'âmes, en lui rappelant le geste de M^{me} X... Saint Michel l'exauça sur l'heure, à la minute serait plus exact, car l'heure eût dû être un trop long délai pour la malheureuse, qui, à peine réconciliée avec Dieu, rendit le dernier soupir. Ce fait se passe de tout commentaire.

* *

M. l'abbé Baston, curé de la paroisse Saint-Michel, à Paris, adresse à ses paroissiens et aux amis de saint Michel un appel en faveur de la reconstruction de son église, devenue trop étroite. Il ajoute, non sans raison, que « dans cette même ville de Paris, à côté du Sacré-Cœur et de Notre-Dame-des-Victoires, se trouve marquée la place de saint Michel » et qu'il ne sied pas de lui laisser, « même à titre provisoire, un sanctuaire qui est loin d'avoir les proportions d'une église, encore moins celles d'une basilique. »

* * *

Incessamment, la question de l'insularité du Mont-Saint-Michel sera posée à la Chambre. A l'heure où nous paraîtrons, elle aura été, vraisemblablement, discutée, sinon résolue. M. Paul Boncour, rapporteur du budget des Beaux-Arts, a de bons arguments pour défendre une bonne cause. Les indiscretions des journaux nous les ont déjà livrés en partie. Nous ne les reproduirons pas, de crainte d'ennuyer nos lecteurs.

Dans une récente livraison du journal scientifique *La Nature*, M. Charles-Henri Besnard, qui connaît bien son Mont-Saint-Michel, propose une solution aussi simple qu'élégante à ce problème qui passionne en ce moment ingénieurs et artistes : raccourcir la digue de Roche-Torin pour permettre à la Sée et à la Sélune de venir baigner la base du Mont. C'est tout. On ne dira toujours pas que c'est très coûteux : avantage appréciable sur les autres solutions, celle du Touring-Club en particulier : 1.800 mètres de pont sur pylones de 20 mètres de hauteur environ ! M. C.-H. Besnard ajoute que « la digue insubmersible (la cause de tout le mal, d'après certains... dont nous ne sommes pas) deviendrait un auxiliaire précieux pour maintenir le nouveau régime des eaux. » Il souhaite toutefois, — et le bon sens est avec lui — que le tracé de la digue soit légèrement modifié à son point d'attache au Mont, de façon à dégager l'entrée de la ville, en se dirigeant plus à l'Ouest. — O Marius Vachon, que dites-vous de la combinaison ?

Une Tour qui change de Département

C'EST la Tour Gabriel. Et cette merveille, dans la Mer-veille, vient de s'opérer aux environs du 15 novembre.

Le *Masque de Fer* du *Figaro* en prend l'occasion pour se déridier un peu.

« Conquête pacifique ! dit-il. Le nouveau ministre des Beaux-Arts, M. Maurice Faure, vient d'enlever un moulin à son collègue des travaux publics.

« Ce moulin, c'est celui du Mont-Saint-Michel. Il appartenait, on n'avait jamais su pourquoi, au ministère des Travaux publics, alors que toute l'abbaye dont il relève était vassale des Beaux-Arts.

« Les autans l'ayant naguère endommagé, on fit appel aux architectes. Mais ceux-ci ne consentirent à le restaurer

qu'à la condition qu'il fût classé comme monument historique. La chose est faite et le moulin du Mont-Saint-Michel, qu'on appelle aussi la « tour Gabriel », vient de passer du domaine de M. Puech dans celui de M. Maurice Faure. »

Le *Masque de Fer* ne sait pas tout. Cela ne surprendra personne, pas même lui. Seulement, quand il dit que le « moulin du Mont Saint-Michel » appartenait, *sans que l'on sût pourquoi*, au ministère des Travaux publics, il s'abuse. On sait le pourquoi de cette anomalie.

Nous allons, croyons-nous, le lui faire savoir.

Il n'y a pas bien longtemps — quelque six ans, si je ne me trompe, — Pontorson était encore catalogué parmi les ports de mer, non parmi les plus importants, sans doute (1), mais il l'était... un peu à la manière des objets en solde, fin de saison.

Pontorson, port de mer, était accessible aux navires, par la voie unique du Couesnon canalisé.

Or, celui-ci aboutit au pied de la « Tour du Moulin », au sud-ouest du Mont Saint-Michel.

Suivez bien, nous touchons l'énigme.

Pour éclairer l'entrée de cette passe dangereuse aux navigateurs, il fallait bien un phare. Les Ponts et Chaussées en avaient déjà installé un sur l'escarpement du rocher, vers la chapelle Saint-Aubert. Ses ruines sont visibles : une sorte de belvédère avec une grille de fer en bordure, un pan de mur, etc... Pourquoi cette position fut-elle abandonnée pour une autre ? L'accès était-il impraticable au gardien ? Une raison d'éclairage plus intense prévalut-elle ?...

Toujours est-il que la lanterne fut changée de place. Sur la Tour du Moulin, tout au bord, les Ponts et Chaussées construisirent un édicule rond et couronné d'une calotte de granit bleu, et ce, j'imagine, avec l'assentiment, voire même d'après les plans de l'Administration des Monuments historiques. Ne sont-ils pas faits pour s'entendre ?

Eh dame ! Voyez-vous maintenant, monsieur le *Masque de Fer*, voyez-vous par vos œillères pourquoi la Tour du Moulin était dans les attributions du Ministère des Travaux publics, « alors que toute l'abbaye était vassale des Beaux-Arts ? » Le pourquoi de l'énigme git dans la lanterne du phare.

Il y gisait plutôt. Car, de phare, il n'y a plus, au Mont, que le souvenir. Pontorson est déclassé, rayé définitivement de la liste des ports de mer, hélas ! et des ports fluviaux. Il fallait bien se rendre à l'évidence, en effet : il y avait beau jour que les steamers ne remontaient plus jusque-là. Le der-

(1) Néanmoins, ma géographie primaire dit de lui : « Pontorson, sur le Couesnon, port appelé à un grand développement. »

nier qui en eut l'audace y périt enlisé, comme un vulgaire marquis de Tombelaine, que dis-je, plus réellement que ce personnage de légende.

En 1900, lorsque fut jeté un pont métallique sur le canal, près du bourg de Beauvoir, l'Administration exigea qu'une portion du tablier fût mobile, pour permettre aux vaisseaux de haute mâture de gagner Pontorson. Ainsi fut fait, et chaque mois, très ponctuellement, les agents des Ponts et Chaussées faisaient tourner le pont. On ne sait jamais... si un trois-mâts allait se présenter ! Aucun ne vint, bien entendu.

De même que le pont de Beauvoir pivotait sur lui-même, chaque mois, avec la même exactitude, le phare du Mont-Saint-Michel était allumé chaque soir et irradiait de ses feux la passe du Couesnon.

Quand il fut décidé de mettre fin à cet état de choses et de clore ce chapitre intéressant de notre histoire locale, l'Administration éteignit le feu. La lanterne fut déménagée; une fenêtre prit sa place.

Dès lors, il n'y avait plus de raison pour que, seule de toute l'enceinte fortifiée du Mont-Saint-Michel, la Tour du Moulin fût soustraite au classement, ou plutôt, — car ceci encore, cher Masque, est inexact — pour que ladite Tour passât du domaine des Travaux publics dans celui des Beaux-Arts. Les remparts sont aux Beaux-Arts, pourquoi pas la Tour du Moulin ?

Ainsi changea de département la Tour du Moulin. C'était en novembre 1910. Quel jour ? L'Argus ne nous l'a pas dit, et le Masque de Fer, distrait sans doute, méditait en ce temps-là, au fond de sa cellule (1), sur les étranges vicissitudes de la fortune et des Tours et des hommes.

* * *

A ceux que cela peut intéresser, nous apprendrons que la Tour du Moulin s'appelle, indifféremment, Tour Gabriel ou Tour du Moulin.

Gabriel du Puy, lieutenant du roi en la place du Mont-Saint-Michel, la fit bâtir en 1524 (de là le premier de ses noms), en même temps que le boulevard à l'entrée de la ville et le corps de garde des bourgeois. En 1627, ainsi qu'en fait foi la date gravée au-dessus du linteau de la porte, dom Placide Sarcus, deuxième prieur de la congrégation de Saint-Maur, couronna la Tour Gabriel par un moulin à vent, « iceluy pour l'usage et service seulement des moynes et non d'autres », disent les chroniques.

(1) Le Masque de Fer — le vrai — fut prisonnier au Mont-Saint-Michel, d'après certains historiens.

La Tour Gabriel est située au sud-ouest du Mont, en arrière des fanils qu'elle avait vraisemblablement pour but de protéger contre une surprise de l'ennemi. Elle est aujourd'hui isolée du reste de l'enceinte militaire. Elle se rattachait cependant à l'abbaye, vers l'ouest, par un mur crénelé qui ne s'arrête que là où l'escarpement du rocher constitue une défense naturelle assez forte.

C'est un gros bastion, le plus considérable de la place,



Photo N. D.

LA TOUR GABRIEL OU DU MOULIN.

après celui de l'est, qui lui est postérieur en date. Véritable donjon, dont la poterne, du côté du Nord, était défendue par une herse, cette tour comporte trois étages et se fait remarquer par l'énorme épaisseur de ses murs, par ses voûtes massives, qui retombent sur un pilier central à huit pans, par ses meurtrières percées en biais et ses canonniers larges et basses. L'escalier qui monte du rez-de-chaussée à la plate-forme supérieure est assez curieux, disposé qu'il est dans un coin de la tour, de façon à ne gêner en rien la garnison et à dérouter l'envahisseur. Signalons encore les mâchicoulis en sifflet et leur parapet protecteur retraits vers le noyau central.

Figaro explique que « les autans ayant naguère endommagé (le moulin), on fit appel aux architectes. Mais ceux-ci ne consentirent à le restaurer qu'à la condition qu'il fût classé comme monument historique. »

Le moulin est en bon état; il a été restauré, « naguère ». Il est même doublé, à l'intérieur, d'une jolie boiserie, ce qui est du luxe peut-être. Il est panaché d'une girouette et décoré en son toit conique de jolies crapaudines; il ne lui manque que les ailes traditionnelles, et, quoique celles-ci fissent bien dans le tableau, ne faisons pas un crime à l'architecte de ne les avoir point mises là pour nos beaux yeux.

Mais si le moulin est bien, il en va tout différemment de sa base. A tous les étages il y a de l'eau, en profondes et larges flaques. C'est vraiment regrettable; car les voûtes s'abîment et risquent de s'effondrer un beau jour, si, prochainement, l'on n'y porte remède.

Saint Michel du château d'Almenèches

A trois lieues d'Exmes, en revenant du côté de Sées, nous voyons s'élever une gracieuse église : celle du château d'Almenèches. Sur la place qu'elle occupe était bâti, dès le XIII^e siècle, un sanctuaire de proportions assez considérables dédié à saint Michel.

Un des enfants de Roger Montgomery, comte de Bellême et d'Alençon, l'ami et le compagnon d'armes de Guillaume le Conquérant, avait fait construire cette chapelle dans l'enceinte même de son château féodal, afin de se mettre, lui et sa famille, sous la protection de saint Michel.

A cette époque de grande foi, et en même temps de grandes faiblesses morales, beaucoup de chevaliers s'efforçaient de racheter leurs péchés et de mériter la protection du Prince de la milice céleste en lui consacrant une chapelle ou un oratoire dans les murs de leur château. Ils se disaient : « L'Archange nous défendra dans les périls de la guerre, il consolera nos familles pendant notre absence, il formera nos enfants à la vaillance et à la vertu; après les combats de cette vie, il nous réunira au Ciel. » Ela, vertueuse princesse

qui vivait encore en 1239 et qui fut en Normandie la dernière descendante des Montgomery, habita surtout pendant les vingt dernières années de sa vie le château d'Almenèches, et se fit un devoir d'orner sa chapelle avec toutes les attentions de la piété. Les familles seigneuriales qui lui succédèrent dans la possession du château et de ses domaines entretenirent encore pendant plusieurs siècles le sanctuaire de saint Michel dans un état de décence et de propreté qui satisfaisait les yeux de la foi; mais le château, qui était princier, ayant été ruiné pendant les guerres des Anglais, les possesseurs du domaine résidèrent désormais dans des paroisses étrangères et, quoique la piété des habitants les portât encore à vénérer ce sanctuaire, les seigneurs se contentèrent d'y faire les réparations absolument nécessaires et d'acquitter les fondations faites par les anciens seigneurs. Ils y avaient, en effet, fondé une chapellenie de saint Michel, appelée dès lors Saint-Michel-du-Friche, parce que l'emplacement de l'ancien château sur lequel s'élevait la chapelle était resté en friche.

Ils avaient soin, comme les terres attachées à la chapellenie étaient assez considérables pour le temps, de présenter presque toujours à l'évêque de Sées un prêtre ou un clerc de leur famille pour remplir les fonctions de chapelain. On trouve sur le pouillé de l'évêché et dans les archives du secrétariat les noms d'une vingtaine de ces chapelains de saint Michel, qui pour la plupart ont passé leur vie à l'ombre de ce sanctuaire et ont imploré mille fois le secours de l'Archange pour la défense de la patrie.

Parmi eux, on remarque : Pierre du Bois, qui, en 1472, épuisé sans doute par l'âge et la maladie, résigne son titre de chapelain entre les mains de son évêque;

Guillaume Morand, présenté le 9 août 1472 à l'évêque

de Séez par la châtelaine d'Almenèches, Marguerite du Nouyer, ayant le droit de la présentation de la chapelle de Saint-Michel-du-Friche à cause de sa terre et seigneurie du château d'Almenèches;

Messire Hilaire du Nouyer, présenté par la même dame Marguerite du Nouyer à l'évêque de Séez;

Noble escuyer Guillaume Flambart, présenté le 5 décembre 1484 à Révérend Père en Dieu Monseigneur l'évesque de Séez par la dame du chasteau d'Almenèches. « Je supplie, dit-elle, votre Révérende Paternité que à mon dit présenté il vous plaise donner et conférer lad. chapelle avecque tous les droitz, fruitz, rentes et appartenances à icelle chapelle et l'en vestir et metre et faire metre et instituer en possession et saisine corporelle, adjoustant à ce les solemnitez en tel cas acoustumées. »

A la fin du xv^e siècle, le droit de présentation à cette chapelle passe à une famille très noble et très considérée dans le pays. Le 21 juillet 1496, Jehan de Clérai présente messire Thomas Heroult. « Je présente, écrit-il à l'évêque de Séez, à la chapellenie de Saint-Michel-du-Friche, vacante par la renunciation que d'icelle en a faite Maistre Guillaume de Merry, prêtre, mon bien aymé messire Thomas Heroult, vous suppliant et requerant que mon dit présenté vous plaise recevoir, et d'icelle chapelle fruitz et revenus à elle appartenants l'y donner et laisser collation. »

Vingt-six ans plus tard, c'est la famille de Guerpel qui fait les présentations, et le clerc présenté est Jean de Guerpel (20 juin 1522).

Guillaume d'Echallou est présenté à la chapellenie de Saint-Michel-du-Friche, par Jacques Regnault des Esarts, le 26 mai 1526.

Jehan le François desservait la chapelle de l'Archange lorsque l'armée de Colligny, allant d'Argentan à Séez.

passa par le château d'Almenèches. Les protestants, qui avaient ravagé dans la ville d'Argentan toutes les églises et tous les monastères, n'épargnèrent pas l'humble chapelle de l'Archange. Livres, ornements, linge d'autel, tout fut pillé ou brûlé. Les murs et les fenêtres elles-mêmes de l'édifice portèrent longtemps les marques de la fureur des Calvinistes.

Les Rouxel de Medavy, qui, au xvi^e siècle, acquirent par droit de succession la présentation à la chapellenie de Saint-Michel, s'occupèrent beaucoup plus de faire donner ce petit bénéfice à leurs parents ou amis que de réparer, comme c'était leur devoir, les ravages des protestants.

On est parfois indigné en voyant le luxe princier de ces comtes et de ces barons, les titres magnifiques dont ils se parent en présentant à l'évêque un membre de leur famille pour la chapellenie de Saint-Michel, et l'état d'indécence dans lequel ils laissent sa chapelle. Sur un titre de présentation du 9 avril 1639, le présentateur s'exprime ainsi :

« A Très Révérend Père en Dieu, monseigneur l'évesque de Sais, supplie humblement messire Jacques Rouxel de Médavy, chevalier des ordres du Roy, seigneur, comte de Grancey, baron de Medavy et sieur de plusieurs autres terres et sieuries... nous vous présentons la personne de Jacques de Fribois, escuier pour estre pourveu à lad. chapelle, personne idoine et capable et de l'aage requis pour recevoir icelle chapelle. »

C'est à cette époque qu'arriva au château d'Almenèches un incendie violent dont il est parlé dans les archives paroissiales et qui réduisit en cendres l'église du château située à quelques centaines de mètres de la chapelle Saint-Michel. A partir de ce moment on célébra l'office paroissial dans cette chapelle, quoiqu'elle pût contenir à peine la moitié des paroissiens.

Pendant plus de 60 ans, il ne paraît pas que ni l'abbaye d'Almenèches, qui était pourtant très riche et qui percevait pour la plus grande partie les dîmes paroissiales, ni les seigneurs de Médavy, qui avaient des terres considérables dans la paroisse, aient entrepris de rebâtir cette église. Les paroissiens se réunissaient dans la chapelle de l'Archange qui, elle-même, était alors fort en désordre et menaçait d'une ruine prochaine.

C'est ce qu'on voit dans les procès-verbaux dressés par les archidiacres en 1800 et dans le procès-verbal d'une visite épiscopale faite par Mgr Louis d'Aquin, évêque de Séez, en 1702. On ajoute même, sur cette dernière pièce, que « la chapelle n'est ny lambrissée ny pavée, ny suffisamment éclairée; à peine peut-on y voir pour lire, les murs sont très sales et très en ruines par dedans. » L'évêque de Séez, ayant visité l'église, fit une exhortation aux paroissiens pour les engager à remplir fidèlement sur tous les points leurs devoirs de chrétiens, et spécialement à rebâtir leur église paroissiale. Il célébra ensuite le saint sacrifice dans la chapelle de l'Archange et administra le sacrement de Confirmation. Mais, avant de quitter la paroisse, il fit l'ordonnance suivante que nous voyons à la quatrième page de la feuille de visite :

« Nous avons ordonné et ordonnons, comme s'ensuit : sçavoir que, dans trois mois de la présente, on bâtera une autre église, vu le mauvais état de la chapelle qui sert actuellement pour faire les fonctions curiales et célébrer les saints mystères, ce que notre devoir et la décence des divins mystères ne nous permettent pas de souffrir plus longtemps; faute de quoi, et après le dit temps passé, nous déclarons de la présente ladite chapelle interdite, défendons au dit Curé et à tout autre ecclésiastique d'y faire aucune fonction ny d'y administrer aucun sacrement; par quoy lui enjoignons de se pourvoir vers nous, en cas que notre ordonnance

ne sera pas exécutée dans ledit temps, pour luy en estre désignée une... Nous ordonnons encore que, dans l'église nouvelle qui sera bastie, on fera faire une chaire à prêcher, on fera construire des fonts baptismaux, que toute lad. église sera bien lambrissée, pavée, et suffisamment percée pour y donner un beau jour; que l'on nous donnera avis du lieu que l'on destinera pour y construire ladite église nouvelle, de laquelle nous ordonnons que l'autel sera décoré comme il est convenable, et fourny de pierre consacrée, et que si la commodité le permet on fera dans le même temps construire une sacristie, laquelle on tâchera de fournir de toutes les choses requises. Nous enjoignons au s^r curé de publier cette ordonnance au Prône de la messe paroissiale, et de tenir la main à l'exécution d'icelle. Donnée audit lieu du château d'Almenèches, l'an mil sept cent deux. »

On lit au bas de cette ordonnance :

« Je soussigné, curé dudit lieu; reçois avec respect la présente ordonnance, promets l'exécuter dans tout son contenu, et d'en certifier Monseigneur dans les temps prescrits, les jour, an et lieu que dessus. »

Brière avec paraphe.

Le curé du château d'Almenèches avait réellement l'intention d'exécuter cette ordonnance épiscopale, mais le fléau de la guerre et la misère des temps l'empêchèrent de mettre la main à l'œuvre dans le temps fixé.

Monseigneur d'Aquin, compatissant aux malheurs de cette paroisse, suspendit pour le moment l'exécution de son ordonnance. Mais, le 13 octobre 1708, à la suite d'une seconde visite épiscopale, il revint à son premier dessein et, comme la chapelle de saint Michel était restée elle-même dans un état voisin de la ruine, du consentement de M. le comte Rouxel de Médavy il prescrivit aux habitants de l'abattre. Sur son empla-

cement, qui était plus convenable que tout autre et moins dispendieux pour le trésor de l'église, il ordonna de bâtir l'église paroissiale, à la charge que l'ancien titre de lad. chapelle demeurerait attaché au maître-autel.

(A suivre.)

Chanoine BLIN.

Saint Michel

DANS LE DIOCÈSE DE TROYES

Nous publions bien volontiers les notes suivantes sur le culte de saint Michel dans le diocèse de Troyes que nous communique un prêtre distingué de ce diocèse, zélé de saint Michel.

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos confrères du clergé de tous les diocèses de France et de l'étranger pour nous procurer des renseignements analogues : listes des paroisses, églises et chapelles placées sous le vocable de l'Archange (histoire de son culte en ces sanctuaires), monographies, légendes, etc., seront reçues avec reconnaissance. Nous ferons à ces communications la place la plus large dans les *Annales*. L'intérêt de pareil travail n'échappera à personne. La gloire de l'Archange y est certainement intéressée.

I. — A la cathédrale, la 5^e chapelle de la nef latérale (côté de l'Évangile), la plus rapprochée du portail nord, était jadis sous le vocable de saint Michel. Aujourd'hui, la chapelle qui porte le nom de l'Archange est au pourtour du sanctuaire, près de la chapelle du Sacré-Cœur. C'est là que l'on a placé dernièrement la statue de Jeanne d'Arc.

II. — L'église de Bessy (canton de Plancy) est dédiée à saint Michel.

III. — De même l'église de Trannes (canton de Vendreu).

IV. — A Longeville, commune de la paroisse de Saint-Jean de Bonneval, il y avait une chapelle de saint Michel. Elle n'existe plus. La statue en bois dont elle était ornée se trouve actuellement dans une maison de la localité. La fête de Longeville est encore la Saint-Michel du 29 septembre.

V. — Il y a, dans un certain nombre d'églises, des statues de saint Michel et quelques rares peintures sur verre.

VI. — Tous les mois, en l'église Saint-Jean de Troyes, réunion en l'honneur de saint Michel : chapelet de l'Archange, prédication, salut.

VII. — On voyait encore, il y a plus d'un siècle, les ruines de l'église Saint-Michel ou Michau, l'une des plus anciennes du diocèse. Elle était située entre Moutier-la-Celle et Saint-André, au lieu dit « Les Deux-Tombes » (Vie des SS. du diocèse, p. 192, note).

VIII. — En Montreuil : Hameau des Bures était une paroisse sous le vocable de saint Michel, mentionnée en 1117 (Lécuyer, *Géographie de l'Auge*, p. 232).

IX. — A Méry, en dehors des anciennes fortifications, se trouve la Croix-Saint-Michel, qui indique probablement l'emplacement d'une chapelle du même nom (Lécuyer, *ibid.*, p. 359).

Prochainement nous publierons un curieux document concernant l'église Saint-Michel.



ACTIONS DE GRACES

Ardennes. — Madame B. . . , associée, remercie le saint Archange et lui est très reconnaissante d'une grande grâce obtenue. . . . Je suis âgée, que saint Michel favorise mon dernier voyage.
V^e S., *zélât.*

Bouches-du-Rhône. — Je me permets, au nom de mes associés, de vous faire quelques recommandations que vous voudrez bien adresser à saint Michel. En actions de grâces, ma sœur vous envoie cinq francs pour vos œuvres. . .
M. H., *zélât.*

Charente-Inférieure. — Une de vos zélatrices de la Charente-Inférieure vous adresse un mandat-poste de vingt francs pour faire célébrer une neuvaine de messes pour les pauvres âmes du Purgatoire les plus délaissées, et particulièrement pour mon mari, mort il y a bientôt quatre ans. Cette neuvaine est en reconnaissance d'une grâce obtenue au mois d'octobre de cette année.
V^e C. S., *zélât.*

Finistère. — Reconnaissance à saint Michel et à tous les Anges pour plusieurs faveurs obtenues.
J. L.

Veillez faire célébrer deux messes d'actions de grâces en l'honneur du saint Archange.
DE L. T.

. . . . Nous aimons tant saint Michel; pourrait-il en être autrement? que d'actions de grâces nous avons à Lui rendre, c'est bien Lui qui nous garde dans notre communauté avec toutes nos œuvres!!!
S^{te} E., *zélât.*

Mon neveu n'a pas eu le bonheur d'être reçu à son examen. Il a été admissible pour l'écrit. Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier et lui demander qu'il soit définitivement reçu au mois de mars prochain.
M. V., *zélât.*

Ille-et-Vilaine. — En reconnaissance à saint Michel, veuillez allumer un cierge.
M. H.

Indre-et-Loire. — M. et M^{me} Ch. B. prient Monsieur le Directeur de l'Archiconfrérie de bien vouloir faire brûler un cierge de un franc devant la statue de saint Michel pour remercier le saint Archange de sa protection pendant cette première année de mariage.

Loire. — Je vous adresse une offrande, en reconnaissance au glorieux Archange pour les faveurs qu'il m'a obtenues pendant l'année. Veuillez relater ma reconnaissance dans les *Annales*.
M. G., *zélât.*

Loiret. — Ci-inclus vous trouverez un mandat de cinq francs que vous emploierez à votre gré: c'est en remerciement d'une grâce obtenue par saint Michel.
M. L. G. A.

Loire-Inférieure. — Je vous envoie les honoraires d'une messe afin de remercier saint Michel de sa puissante protection pendant cette année et de lui demander de nouveau son patronage si compatissant et si bon dans une affaire importante.
M^{lle} M. de B. S. L.

Manche. — A la suite d'une grâce obtenue par l'intermédiaire du saint Archange, je vous envoie un bon de poste de vingt francs pour les œuvres du Mont-Saint-Michel.
DE S^t R.

Je viens, à nouveau, solliciter la faveur d'une messe afin de remercier le Bon Dieu, par saint Michel, pour plusieurs malades de ma famille qui nous ont bien inquiétés.
C. D.

Auriez-vous la bonté de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel? Déjà le saint Archange nous a obtenu la réussite d'une opération faite à mon petit-fils, B. G. Qu'il nous le guérisse complètement.
A. H.

Je suis heureuse de vous envoyer ci-joint un bon de poste pour une messe à l'Archange saint Michel pour une grâce obtenue.
E. F.

Nièvre. — Comme tous les ans, je viens vous demander deux messes: une le 31 décembre et l'autre le 1^{er} janvier, en reconnaissance des faveurs obtenus dans l'année qui finit et aussi afin d'obtenir la protection du saint Archange en la nouvelle année. Chacun de ces deux jours, veuillez allumer un cierge à nos intentions.
M. C.

Seine-et-Marne. — Merci de vos charitables prières, mon cher malade va mieux. Actions de grâces au saint Archange.
J. D.

Seine-et-Oise. — Avec mon renouvellement d'abonnement, je vous adresse le prix d'un cierge à faire brûler au sanctuaire de Saint-Michel et les honoraires d'une messe que vous voudrez bien célébrer en l'honneur du saint Archange en remerciement d'une faveur obtenue.
E. D.

Seine-Inférieure. — Vous trouverez ci-inclus les honoraires de deux messes promises à saint Michel, la première en actions de grâces pour une faveur obtenue, la seconde pour demander à Dieu par l'intercession du saint Archange la réconciliation d'un père et d'un fils.
A. C.

Italie. — La grâce que nous avions demandée nous a été accordée. Remerciez bien saint Michel pour nous. Je vous envoie un mandat international de 3 francs, pour célébrer une messe en actions de grâces pour les âmes du Purgatoire. Prochainement je vous enverrai une liste remplie de noms d'associés.
L. M.

Suisse. — Une pauvre ouvrière, ayant obtenu une grâce qu'elle désirait vivement, m'a envoyé 1 fr. 55 pour les œuvres du Mont-Saint-Michel, seul moyen, joint à ses prières, de témoigner sa reconnaissance au puissant Archange.
S^r M. C., *zélât.*

États-Unis d'Amérique. — Voici des preuves nouvelles de la protection du saint Archange à ma famille: deux grâces, une spirituelle et le commencement d'une temporelle, qu'il a bien voulu nous accorder; je continue de prier afin que cette dernière soit complète.
D^{lle} A. Ph. H., *zélât.*



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Olivier-Reboul, *zélatrice*.

Isère. — Virieu-sur-Bourbre : M^{lle} Marie Gonnot.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Agathe Fouasson ; M^{me} Anne-Marie Fortuneau, *fidèle associée*.

Maine-et-Loire. — Baugé : M^{me} Caroline Mocard.

Manche. — Amfreville : M. l'abbé Bedel. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} David ; M^{me} Gustave Leplongeon, née Sophie Leroy.

Nievre. — Nevers : M^{me} la comtesse douairière Benoist d'Azy ; M^{me} Gueny.

Nord. — Solre-le-Château : M^{me} Élise Leclercq.

Puy-de-Dôme. — Monton : M^{me} B. Marie Gonthier.

Haute-Savoie. — Norcier-en-Thaïry : M. Léon Monpiton ; M^{me} Emile Guillaud.

Seine. — Paris : M. l'abbé Gonet ; M^{me} Knaff.

Seine-et-Marne. — Fontainebleau : M. Michel Dubouloz ; M^{me} Louise Dubouloz.

Belgique. — Bruges : M^{me} Françoise Aelbrecht ; M^{lle} Léonie-Marie Joséphine Dispersyn. — Renaix : M^{lle} Marie Hantson, *zélatrice*.

Suisse. — Saint-Maurice : Sœur Marie Sylvie, *zélatrice*.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Paul Poincy ; M. Joseph Beauregard Salaün ; M^{mes} Joséphine Magi ; Louise Valsin ; Jeanne-Marie Brocard, Marie-Lætitia Lange ; Marie-Anais Boudousquié ; Révérende Mère O'Méara, *religieuse du S. C.*

Canada. — Montréal : M. Urgel Denis ; M. Moïse Gravel. — Sherrington : M^{me} Lefebvre, née Louise Poissant. — Saint-Basile de Portneuf : M. Fernand Paquet ; M^{me} Zoé Beaupré.

... *Sed Signifer, sanctus Michaël repræsenteret eas in Lucem sanctam!*....



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE FRUIT DÉFENDU. — BULLETIN. — LA PAROISSE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINT-MICHEL PENDANT LA RÉVOLUTION. — BAIN DE HUISNES (*poésie*). — SAINT JEAN DE MATHA. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MON CARNET BLEU. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — ET DIGUE DON DAINÉ ! — SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE TROYES. — SAINT MICHEL DU CHATEAU D'ALMENÈCHES (*suite*). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

LE FRUIT DÉFENDU

Les archevêques et évêques de la région de Lyon, au nombre de treize, viennent de publier une ordonnance décrétant que « devra être considéré comme coupable de péché mortel tout fidèle qui, sans motif sérieux, dont ils tiennent à rester seuls juges, achètera, vendra ou lira habituellement le *Progrès de Lyon* ou le *Lyon Républicain*. »

Cette mesure, dictée par le seul souci des âmes que Dieu leur a confiées, NN. SS. les évêques l'appuient sur des considérants très fortement motivés. Ils ont relevé dans les feuilles condamnées, avec une foule d'erreurs dogmatiques et historiques, des blasphèmes épouvantables contre Dieu et la religion.

Plusieurs des treize évêques condamnent également, et pour des motifs analogues, certains journaux paraissant dans leurs diocèses respectifs.

On se souvient que les évêques du Sud-Ouest (Bordeaux et Toulouse) les avaient précédés dans cette voie, en interdisant aux fidèles la lecture, la vente et l'achat des journaux sectaires répandus en cette région.

Il paraît que l'acte de Lyon, comme celui de Toulouse, a produit une grosse émotion, non seulement dans les départements intéressés, mais dans toute la France et au-delà des frontières. Les catholiques ont applaudi à une décision qui est un soulagement et une lumière pour leur conscience. Les sectaires ont frémi de rage.

Nous n'avons pas l'habitude de traiter dans les *Annales* des questions aussi brûlantes que celle-ci. Nous ne pouvons néanmoins laisser passer cette condamnation sans rappeler aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel que l'une des fins de leur Association est de « combattre la mauvaise presse. »

L'occasion est favorable de leur dire que, sous ce rapport, saint Michel attend d'eux une conduite irréprochable.

Or, la décision grave prise par les évêques de la région de Lyon nous oblige à faire cette constatation navrante : il y a des catholiques qui achètent et lisent les mauvais journaux, ces feuilles blasphématoires qui bafouent nos croyances saintes, souillent les plus pures gloires et les institutions sacrées de notre religion, sèment la défiance contre les chefs hiérarchiques et la division entre les frères. Autrement, pourquoi cette ordonnance, qui s'adresse bel et bien, quoi qu'on en dise, aux seuls catholiques?

D'ailleurs, n'est-ce pas l'appréhension de voir s'éloigner d'elles la clientèle catholique, éclairée et émue par la voix des pontifes, qui met en fureur les feuilles condamnées?

Constatation navrante, disons-nous, autant que

stupéfiante! Que les ennemis de Dieu se repaissent de blasphèmes et se délectent à la lecture de tout ce qui tend à détruire l'Œuvre de Jésus-Christ, nous le concevons sans peine. Mais que des gens qui se proclament catholiques et le sont, à certaines époques du moins, et s'en voudraient surtout de ne point l'être à leur mort, se complaisent d'une façon habituelle dans la lecture de pareilles abominations et livrent, avec leur argent, leur esprit et leur cœur sans défense à la contagion, voilà qui est inimaginable.

Nous nous adressons ici à des chrétiens d'élite. Aucun, assurément, ne consentirait jamais, même en passant, à repaître son intelligence et son cœur de l'aliment empoisonné de la négation et du doute. Il n'importe, on ne sera jamais trop en garde contre les feuilles mauvaises qui pullulent en nos temps et dans lesquelles se dissimule le venin.

Chers Associés, ne livre pas votre âme au premier venu; ne l'ouvrez jamais qu'à des maîtres éprouvés, de philosophie saine et de catholicisme pur. Pour vous, il ne s'agit pas de proscrire l'impiété, mais, peut-être, de vous garer de ce qui n'est que neutre ou indifférent en religion. Cela même ne peut être l'aliment habituel, quotidien de votre esprit. Il faut que vous trouviez dans cette littérature de chaque jour, comme on l'a dit, « la couleur que vous désirez donner et que vous avez le devoir de donner à votre vie, laquelle, quoi que vous pensiez, en deviendra fatalement le reflet. »

« Catholiques qui lisez ces lignes, dirons-nous à notre tour, lorsque vous prenez un sou dans votre main pour acheter la feuille du jour, dites-vous bien en le regardant : cet humble sou, c'est le maître de la France. L'avenir appartient aux idées auxquelles il va donner son concours. Car nous sommes trois ou quatre cent mille dans la situation où je suis, qui peuvent raisonner

comme je raisonne, penser ce que je pense, faire ce que je fais. Qu'il s'en aille donc vers les nobles causes, ce petit sou qui porte les destinées de ma religion et de mon pays ! Je n'en ferai pas un instrument de trahison. »

Si notre pays est à la merci de l'erreur, n'est-ce pas que trop de catholiques montrent à son égard une indulgence coupable, et ne savent pas, ou ne veulent pas sacrifier au respect de la vérité intégrale, de la vérité catholique pour mieux dire, leurs caprices, leur curiosité mauvaise, et cette tendance à reconnaître en ceux qui nous haïssent, des qualités qu'ils n'ont pas.

Le fruit défendu a toujours de l'attrait pour l'homme déchu. Voilà pourquoi d'instinct nous tendons la main pour le saisir. Mais ayons le courage d'avouer que c'est mal et soyons résolus à nourrir notre esprit de la vérité pure, notre cœur de nobles sentiments.

Ce faisant nous contribuerons à cette œuvre si importante de la presse catholique : car ce qu'elle nous demande d'abord, c'est qu'on la lise à l'exclusion de toute autre.

Ne nous tenons pas du reste à cette règle, si austère soit-elle dans sa rigueur, prêtons à l'organe catholique notre appui, selon les moyens que la Providence met à notre portée. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails. Un traité serait nécessaire.

Souvenons-nous que la force de nos ennemis est faite en majeure partie de notre lâcheté. « C'est notre sottise et coupable imprudence qui fait leur prospérité et développe ainsi leur désastreuse influence. » Si nous restions chez nous, si nous ne mettions jamais le pied chez eux, ils seraient beaucoup moins puissants, et ce serait autant de gagné pour notre cause.



BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 4 février, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

* *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 février.

INTENTION PROPOSÉE. — *Le devoir des catholiques envers la Presse. Fuir les mauvais journaux, les proscrire rigoureusement de chez soi; favoriser les journaux notoirement catholiques: 1° en les lisant; 2° en les propageant; 3° en les aidant dans leur tâche selon nos moyens respectifs. — Demandons à Dieu, par saint Michel, que nous comprenions tout notre devoir sous ce rapport, que nous en mesurions l'étendue, et le remplissions scrupuleusement. — Prenons des résolutions sérieuses.*

RECOMMANDATIONS. — *Qu'on nous dispense de les énumérer. D'un même cœur prions les uns pour les autres.*

* *

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière: 1° Jour au choix, pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 2° jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. Conditions ordinaires pour ces deux indulgences; 3° jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel: confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

La Paroisse Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel

PENDANT LA GRANDE RÉVOLUTION — 1789-1802 (1)

LE dernier curé du Mont-Saint-Michel, avant la grande révolution, fut M. Mazier, dont nous avons encore plusieurs actes signés de sa main. Il habitait alors la maison Le Roy (2), située au départ de la troi-

(1) Notes inédites.

(2) Autrement dit Maison du Roy (N. D. L. R.).

sième porte, dite de Notre-Dame. (Cette maison est occupée aujourd'hui par la mairie.)

Il avait alors pour vicaire M. Morilland, qui venait de remplacer M. l'abbé Davy. Il habitait près de l'église dans une maison située au fond de la rue des Venelles.

M. Mazier s'occupait, à l'instant où la Révolution éclata, de faire recouvrir son église, par Joseph Poirier, et de faire confectionner plusieurs ornements d'église.

Lorsqu'on eut fait l'inventaire du mobilier de l'église, le curé en porta un extrait au district d'Avranches, avec une croix d'argent dont voici le reçu :

Nous Procureur Syndic du district d'Avranches reconnaissons que le citoyen curé du Mont-Saint-Michel a déposé ce jourd'hui au secrétariat, une croix en argent avec un extrait de l'inventaire dressé par la municipalité du lieu. Avranches 1^{er} décembre, 1^{er} de la République. FRAIN, procureur Syndic.

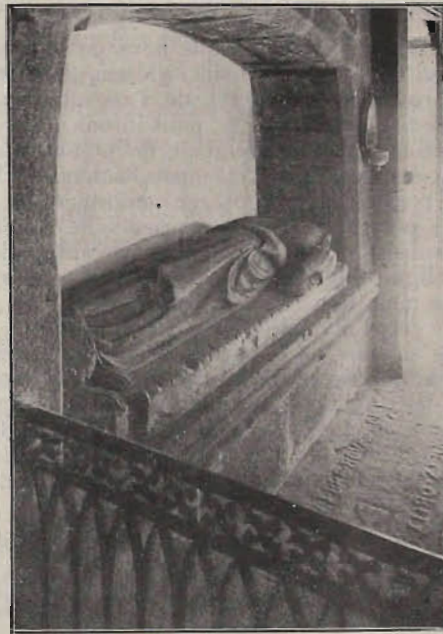
Mais ce Curé n'était point M. Mazier, il avait refusé le serment civique et il s'était retiré, pour être déporté en 1793 dans l'île de Jersey, avec son vicaire M. Morilland. Il avait été remplacé par un intrus nommé M. Besnard, qui dut venir au Mont-Saint-Michel dès l'année 1790.

A cette époque le Mont-Saint-Michel était en pleine révolution. Le dimanche 15 août 1790, on organise une garde nationale qui ne comptait guère que cinquante personnes sous les armes, avec un major, un capitaine, un lieutenant, un enseigne et un sergent.

Ce furent tous ces braves gens qui se virent forcés par leurs officiers de briser dans la ville et leur illustre abbaye tout ce qui rappelait les vrais souvenirs du passé. Pour éviter des peines sévères on les vit abattre les anges de la basilique et découronner d'une manière si barbare et si maladroite ces admirables clochetons qui entourent le sanctuaire. Ils enlevèrent aussi à coups de marteaux tous les souvenirs gravés sur la pierre, comme croix,

armes, écussons, fleurs de lis, etc... Ils pénétrèrent même dans l'église et ils brisèrent plusieurs statues et même un tombeau remarquable que nous croyons être celui de M^{lle} Julienne ou Sara de Pracontail (1), enterrée dans l'église du Mont sur la fin du x^{ve} siècle.

Le 1^{er} février 1791, on divisa la commune du Mont



Cliché C. H. B.

LE TOMBEAU DE DAME JAQUET.

en deux sections. L'une, dite de Saint-Pierre, comprenant toute la portion de la grande rue située du côté de l'église, ainsi que toutes les autres venelles qui grimpent au midi et au couchant.

L'autre section, dite des remparts, comprenait toute

(1) Ou de M^{me} Jaquet peut-être et plus probablement. (N. D. L. R.)

la portion de la rue du côté des remparts avec toutes les maisons qui touchent à ces mêmes remparts.

L'an 1791, au mois d'août, les officiers municipaux donnent lecture de deux décrets relatifs au serment que les citoyens doivent prononcer. La municipalité, revêtue de ses insignes, et toute la garde nationale se rendent processionnellement dans la place d'armes devant un autel préparé exprès.

On a chanté, nous dit l'acte que nous possédons, le *Veni Creator*; ensuite M. Nature, maire, a donné lecture du Serment, conformément au décret de l'assemblée nationale, puis il a dit en face du crucifix : nous jurons d'être à jamais fidèle à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roi, de protéger conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la circulation des grains et la subsistance du royaume, la perception des contributions publiques et de demeurer unis à tous les français. En levant la main le maire a dit je le jure.

Ensuite le corps municipal, messieurs du clergé, un détachement des sapeurs de la garde nationale d'Avranches et notre garde nationale, en défilant par devant le Crucifix, ont répété tous deux à deux en levant la main : je le jure. Le serment fini, on a chanté le *Te Deum* et on s'est rendu processionnellement à l'Église où on a chanté l'*Exaudiat* pour constater le serment par lequel on venait de s'engager envers la Patrie.

Arrêté par nous Maire et officiers municipaux de la ville et château du Mont-Saint-Michel.

Signatures : L. NATURE, maire; ANQUETIL, procureur, V. BLIN, officier; J. RICHARD, officier.

Le dimanche 26 juin de la même année, sur les 6 heures du matin : « Nous Maire et les officiers municipaux de la ville et château du Mont-Saint-Michel, après avoir fait battre la générale, assemblé dans la place d'armes notre garde nationale et le détachement des canonniers invalides qui sont en garnison dans notre ville, nous leur avons donné lecture de deux décrets de l'assemblée nationale du 20 de ce même mois relatifs à l'enlèvement du roi et de la famille royale et d'un arrêté du directoire

du département de la Manche du 23 de ce même mois que nous venons de recevoir.

« En conséquence, nous avons redoublé notre vigilance et fait doubler notre garde, nous tenant toujours prêts à tout événement. En outre nous avons fait lire au prône de notre messe paroissiale de ce jour le décret et l'arrêté ci-dessus publiés et affichés. Ensuite le 29 du même mois, jour et fête de saint Pierre, patron de notre paroisse, après avoir fait battre la générale et assemblé notre garde nationale et le détachement des invalides, nous nous sommes rendus, sur les deux heures après midi, dans la place d'armes, devant un autel préparé exprès, pour prêter un nouveau serment, suivant qu'il nous a été prescrit par Messieurs les administrateurs du Directoire du district d'Avranches. »

Ils lèvent tous la main devant le crucifix, et jurent d'être fidèles à l'assemblée nationale, ou de mourir à leur poste.

Ils avaient à peine fini de prononcer ce redoutable engagement qu'une dépêche vient leur apprendre que le roi a été arrêté à Varennes et conduit à Paris. Alors ils viennent, le soir, en cérémonie à l'Église paroissiale et l'acte ajoute : « avoir assisté aux vêpres et après l'office on a chanté le *Te Deum* en reconnaissance du serment par lequel nous venons tous de nous engager envers la patrie et de la rentrée de notre auguste monarque dans la capitale de son royaume ». (*On lit les mêmes signatures que ci-dessus.*)

(*A suivre.*)

E. A. PIGEON.



Bain de Huisnes⁽¹⁾

Saint Aubert au Mont Tombe arrive sans tarder,
Et quittant aussitôt les sillons qu'ils cultivent
Pour l'Archange à servir et le temple à fonder,
Hommes, femmes, enfants d'un même élan le suivent.

Ils accourent. Déjà sur le sol aplani
S'incurve le tracé de la future église;
L'évêque est avec eux, il stimule, il bénit
Ces humbles ouvriers de la grande entreprise.

Or l'un d'eux tout à coup tombe à ses pieds : « Pourquoi
« Ne pouvons-nous, saint homme, arracher cette roche ?
« A l'essayer en vain mes onze fils et moi
« Nous perdons notre temps, et craignons ton reproche ! »

— « Et ton douzième fils, qu'en fais-tu ? » dit Aubert.
« Bain de Huisne, entends bien que la foi seule importe !...
« Fais venir cet enfant ! »

— « Qui donc t'a découvert
« Le nombre de mes fils et le nom que je porte ? »

« — Bain de Huisnes, j'attends ici ton dernier né ! »
« — C'est un pauvre petit encore à la mamelle ! »
« — L'agneau qu'on oublia doit être ramené
Par le chien au pasteur vigilant qui l'appelle ! »

Bain s'en va donc quérir son tout petit enfant;
Il l'enlace en ses bras vigoureux, il se hâte,
Et le présente au Saint qui, d'un geste fervent,
Trace un signe de croix sur sa chair délicate.

Puis Aubert à son tour prend le frère ingénu,
L'approche du rocher, lui fait toucher la pierre;
Au rapide contact du pied de l'enfant nu,
La roche gigantesque a tremblé tout entière...

Elle oscille, fléchit, se balance un moment,
Glisse, roule, bondit au flanc de la montagne,
Puis, au bas de la pente, arrête brusquement
Sa course qu'un fracas de tonnerre accompagne...

(1) Nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs une pièce de vers extraite d'un recueil qui paraîtra prochainement, ch. z Jouve et C^{ie}, 15, rue Racine, Paris (collection de la Revue des Poètes). L'auteur, M. Louis Foissil, ami dévoué et admirateur fervent du Mont-Saint-Michel, a eu l'exquise délicatesse de donner aux *Annales*, la primeur de son livre. Nous l'en remercions très cordialement. Les amateurs de beaux vers et de belles légendes se procureront *La Légende du Mont-Saint-Michel*.

Et Dieu, qui fait germer le grain, mûrir l'épi,
Comme il permet au temps de moudre ses ruines,
Maintient, sur le vieux roc aux sables accroupi,
L'empreinte qu'y laissa l'enfant de Bain de Huisnes !

Louis FOISSIL.

(Extrait de la « Légende du Mont-Saint-Michel ».)

Un Saint par mois

SAINT JEAN DE MATHA.

CE saint naquit en 1160, à Faucon, sur les frontières de la Provence, et il fut nommé Jean parce qu'il était né le jour de Saint-Jean-Baptiste. Sa mère le consacra au Seigneur par un vœu, dès sa naissance, et son père lui donna l'éducation que réclamaient sa noblesse et sa piété. La charité faisait ses délices et tous les vendredis, régulièrement, il allait à l'hôpital voisin pour le service des malades. « Dieu ne l'avait mis au monde, disait-il, que pour panser leurs plaies. »

Après de brillantes humanités au Collège d'Aix, il se retira dans un ermitage voisin du logis paternel pour y vaquer tout à l'aise au service de Dieu. Mais bientôt il fut en butte à de si nombreuses et si grandes tentations que, pour éviter le péché, il dut enlever au démon l'occasion de le tenter. Il quitta donc son pays, s'en vint à l'Université de Paris où le poussait un attrait très vif pour les sciences sacrées, prit les grades ordinaires, reçut malgré lui le bonnet de docteur dont il s'estimait indigne, et, tôt après, le sacerdoce, dont il se serait éloigné pour toujours si l'humilité ne lui avait fait un devoir de se rendre à l'appel de ses Maîtres.

Le jour venu de sa première messe, il se rendit à la chapelle de l'évêché de Paris où l'attendaient l'évêque Maurice de Sully, les abbés de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève, le Recteur de l'Université, peut-être quelques

autres, et il commença la célébration des saints mystères avec une angélique ferveur. Au moment où il élevait la sainte Hostie, un ange, sous les traits d'un jeune homme d'une éclatante beauté, lui apparut au-dessus de l'autel. Il portait une robe blanche avec une croix rouge et bleue sur la poitrine; les bras, à demi croisés, laissaient retomber les mains sur deux captifs, l'un chrétien, l'autre maure, comme s'il eût voulu faire un échange. Que signifiait cette vision? Personne ne le savait. On décida que Jean, muni de témoignages authentiques, irait trouver le Souverain Pontife et attendrait de lui la ligne de conduite qu'il faudrait suivre. Notre Docteur acquiesce à ce sentiment et se dirige vers Rome, quand, la peur le prenant en chemin de trop se produire dans le monde, il s'arrête, va consulter un ermite fameux retiré au diocèse de Meaux, Félix de Valois, lui fait part de son amour de la solitude, passe avec lui quelque temps dans la prière et l'austérité et, un jour que leur était apparu un cerf portant au milieu de son bois une croix rouge et bleue, lui raconte la vision de sa première messe, du voyage entrepris, et le presse de s'unir à lui pour conjurer le ciel de lui dévoiler son chemin. Le ciel ne se fit pas attendre et un ange vint par trois fois leur enjoindre de se rendre à Rome comme il avait été dit.

Le pape Innocent III les reçut avec les plus paternelles affections, fit assembler les cardinaux, à Saint-Jean de Latran, pour les mettre au courant de l'affaire et les inviter à se trouver à la messe qu'il célébrerait à cette intention le lendemain. Nos deux saints passèrent la nuit en prières.

Le lendemain, qui était l'octave de sainte Agnès, le Pape, accompagné de tout le clergé et des deux ermites se rend à l'église pour y célébrer les saints mystères, et durant le sacrifice, lorsqu'il élevait la sainte Hostie pour

la montrer au peuple, le ciel s'ouvrit une fois encore et l'ange parut devant l'illustre assemblée de la même manière qu'à Paris. Le Souverain Pontife, ne pouvant douter que Jean de Matha et Félix de Valois ne fussent inspirés de Dieu, leur permit d'établir dans l'Église un nouvel Ordre religieux qui porterait les couleurs de l'ange : blanc, rouge et bleu, et travaillerait au rachat des captifs des mains infidèles.

Et telle fut l'origine de l'Ordre de la Rédemption des captifs ou de l'Ordre de la Sainte-Trinité qui allait accomplir en ces temps lointains, en Espagne, à Tunis, au Maroc et dans toute l'Afrique musulmane, pour le bien-être temporel et pour le salut des âmes, ce que n'accompliront pas dix siècles plus tard, les armées les plus belles et les talents les mieux doués que la terre ait connus peut-être, mais que n'inspire plus le service des âmes et de Dieu.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé N. Ruas et M. l'abbé M. Millaud, missionnaires à Lyon; M. l'abbé J. Ballu, d'Angers; M^{lle} Hortense Philippart, de Ludres; M^{lle} Marguerite Dreyon, de Toulouse, comme auxiliaire de M^{me} Lagarde.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 décembre au 15 janvier, inscrits : **831**. Sont comprises dans ce chiffre les listes formées par les zélateurs et zélatrices de Ajaccio, Angers, Arras, Bruges (158 noms, par Sœur Michel), Camillé, Castres, Châtillon-sur-Seine, Colombes, Digne, Dijon, Draguignan, Fontainebleau, Gétigné, Grand-Croix, Guetaria (64 noms), Helleville, La Chaussée-sur-Marne, Lay-Saint-Christophe, Le Dorat, Liverpool, Londres, Lyon, Marez, Masannay-les-Bois, Le Monas-

tier, Mondoubleau, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Oisy-le-Verger (42 noms), Paris-Auteuil, Reims, Rennes, Saint-Benoit-du-Sault, Saint-Cyprien de Québec, Saint-Denis de la Réunion, Saint-Lô, Saint-Loup-sur-Sémouse, Saint-Pol-de-Mar, Scaer, Théhillac, Toulouse (56 noms), Tralée, Trégunc (193 noms, par Sœur Ange-Marie), Trois-Rivières, Uzel près l'Oust, York (36 noms), Yvetot.

On s'inscrit par l'intermédiaire des zéloteurs et zélatrices ou en nous écrivant directement. Donner les nom et prénoms.

CONSÉCRATIONS : Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Roger SUROM, Marguerite-Marthe FRENOY, Yvonne DUPONT, Georges LENORMAND, Germaine-Marie-Marguerite-Jeanne DIARD, Raymond PRIÉ, Angéline PRIÉ, Albert DELGHURY, Alphonse WAQUEZ, Julie HAIMOIS, Elmyre CARLIER, Jeanne JODIN, Amélie-Anne NOUCHY, Marius-Joseph BERTRAND, Christian-Léon-Michel LEFÈVRE, Marie-Louise-Camille GUILLAUME, Marie JAVELLE, Jacques-Jules-Marie LESCAN DU PLESSIX, Jacques-Louis-Marie PIOT, Juliette MORBAU, Madeleine GUESDON, Simonne GUESDON, Michel GUESDON, Marcelle MERLE, Bernard MERLE, Renée MERLE, André CHAMPION, Suzanne DODILLE, André DUBOURG, Marie-Ange MICHEL, Bernadette MICHEL, Paul MICHEL.

Donner les nom, prénoms, lieu et date de naissance des enfants. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs; le cierge qui brûle, à l'intention de l'enfant, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel est proportionné à l'offrande faite; les parents reçoivent une image indiquant le jour de la consécration.

Ex-voto. — Reçu plaque de marbre ex-voto : *Merci à saint Michel.* L. D.

Mon Carnet bleu

15 décembre. — Quel temps vouliez-vous qu'il fit? Qu'il plût! En voyage, c'est si mortifiant; à la maison, c'est un plaisir d'entendre les gouttelettes qui viennent une à une se poser aux vitres.

16 décembre. — « Or, dit Dom Huynes, comme après la pluie vient le beau temps, ainsi la sérénité et bonace de la

mer paroist après que ces tempestes et bourrasques sont appaisez, et lors les vents s'estants retirez en leurs antres et cachots, c'est un contentement indicible de regarder du haut de ce rocher, les pays circonvoisins. » Mais oui! Tempête cette nuit, beau temps ce matin.

18 décembre. — C'est dimanche et c'est grande marée... Oh! pas extraordinairement. Néanmoins quelques voyageurs se repaissent du spectacle, en espérant l'omelette traditionnelle.

19 décembre. — Clôture de la neuvaine de prières prescrite par Monseigneur, pour demander la sérénité de l'air « selon l'expression liturgique (1) » Et de fait, les plus incrédules sont forcés de le constater : le baromètre est remonté considérablement. Il atteint 76 et passe outre. « La prière sert à quelque chose, » observe un mieux Montois. Il a raison.

20 décembre. — Le beau temps se maintient : il s'améliore même, si on peut dire.

21 décembre. — On travaille à la crèche, à la crèche officielle s'entend. Celle-ci est installée dans la chapelle Saint-Jean. — Il y a belle lurette que nous fûmes devancés en cet ordre de choses par les enfants de chœur. Ils s'ingénient à faire des crèches là où ils peuvent; ils ont chacun la leur et de décerner des prix à la plus belle nul ne se sent le courage, pas même la tentation.

24 décembre. — Confessions préparatoires à la Noël. Puis, la grande veillée commence, silencieuse, familiale, autour des âtres.

25 décembre. — A 11 heures 1/4, les trois cloches ont chanté Noël! Noël! Noël! Les lanternes vénitiennes se sont balancées, aux mains des dévots fidèles. Elles dévalent, elles grimpent, elles serpentent de toutes parts. Le temple saint est brillamment illuminé. Dans l'étable délabrée où poussent le lierre et la fougère, sur la paille emmêlée, l'Enfant Jésus sourit, tend ses petits bras... Marie et Joseph adorent, confondus devant le mystère d'amour... Un grand rocher de basalte surplombe l'étable. Par ses excavations, se laisse voir un paysage palestinien, avec, au premier plan, l'hôtellerie, dans laquelle il n'y avait pas de place « pour l'Enfant et sa mère. » A droite, un berger extasié à la vue du spectacle nouveau qui ravit son cœur... C'est éloquent comme tout ce qui est simple.

« Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle! » La généalogie du Christ est chantée. Chanté aussi le *Te Deum*. Alors,

(1) Voir au *Carnet bleu*, 11 décembre, livraison précédente.

on entonne l'*Introït*. L'assistance, qui remplit l'église, chante à l'unisson le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*. Des motets du meilleur goût et rendus avec un art consommé par nos chanteurs montois font vibrer les âmes et les remplissent de la piété la plus tendre... La seconde messe commence; un prêtre distribue la sainte Communion. Les cantiques populaires alternent avec les pastorales dialoguées et les motets à deux voix. Une troisième messe est dite : personne ne bouge. Volontiers on dirait : Encore !

Le réveillon ? Il dut être cordial, après une veillée aussi délicieusement chrétienne, et court aussi : ne fallait-il pas laisser au Petit Jésus le temps de visiter toutes les cheminées ?

Les offices de la journée furent célébrés avec la plus grande solennité. Le programme de la soirée était plutôt chargé : petite pastorale enfantine devant la Crèche, examen sommaire et public des enfants du catéchisme, constitution d'une confrérie de la Doctrine chrétienne, salut du Saint Sacrement, tirage des étrennes de l'Enfant Jésus aux Associés de la Sainte Enfance. Ce programme fut rempli à la lettre et à la satisfaction de tous. La dernière partie eut, comme toujours, un large succès de gaieté.

27 décembre. — Une bourrasque épouvantable fait craquer portes et fenêtres. Hélas ! Et je sais tel voyageur matinal qui attendait piteusement, sur la Digue, une voiture de Pontorson qui n'osa le venir prendre. Pauvre voyageur !

28 décembre. — Il fait si bon, aujourd'hui. Douce, calme, radieuse journée, avec des fleurs de ravenelles qui commencent à poindre — elles n'ont pas cessé — ça et là sur les murs et les rochers.

31 décembre. — Jour aimé des écoliers : jour redouté de ceux qui ont passé l'heureux âge où l'on fait des pensums. Une année qui finit : mélancolie et regrets, espoir et projets. Nous avons, ce soir, le très grand honneur de poser au front de saint Michel le diadème offert par Monseigneur de Coutances et béni par Sa Grandeur, le 29 décembre. Maintenant, ô vaillant Archange, entourez de votre protection le Pontife bien-aimé qui s'honore d'être « votre évêque ».

1^{er} janvier. — « Une bonne année et le Paradis à la fin de vos jours ! » C'est cela, parfaitement. Rien ne vaut sans cette finale précieuse. — Les chapelains de saint Michel ont offert leurs vœux aux Montois, le soir de Noël : usage romain et catholique. Aujourd'hui la grand-messe est précédée du *Veni Creator* et du *Sub tuum*. Les vêpres sont suivies du salut de pénitence et d'action de grâces, dernier adieu à l'année 1910, tombée dans son éternité. — Deux missionnaires de Lyon pèlerinent à saint Michel.

2 janvier. — Depuis quatre jours le courrier de Paris éprouve un retard, régulier d'ailleurs, de vingt-quatre heures. C'est peut-être à cause de la télégraphie sans fil ou des aéroplanes. Il est vrai que ceux-ci sont en pleine série noire...

6 janvier. — Fête de l'Épiphanie et 1^{er} vendredi du mois. Communions en nombre très consolant; bénédiction du Saint-Sacrement, précédée de l'adoration réparatrice.

7 janvier. — De la grêle, ce matin, puis un peu de ciel bleu. Comme toujours en pareille circonstance, la mer s'avance avec grand fracas, non parce qu'elle est plus violente qu'à l'ordinaire, mais parce que la répercussion des échos est plus sensible, dirait ce bon Dom Huynes.

8 janvier. — Promulgation du Décret *Quam Singulari* et des Ordonnances de Monseigneur en réglant l'application pratique.

10 janvier. — « Soleil, soleil, soleil, soleil, soleil ! » Ainsi *Chantecler*, défunt (?) aurait pu s'exclamer sans emphase, aujourd'hui. Car du soleil il y avait... et c'est si rare !

11 janvier. — Réunion du Comité cantonal catholique (le C. C. C.) à Pontorson.

12 janvier. — Sur les 9 heures du matin,

Du bout de l'horizon, accourt avec furie

Le plus terrible des enfants

Que le Nord eût porté jusque-là dans ses flancs.

C'est juste... à condition que le Nord soit l'Est ! A part cela... Toujours est-ce que le vent mène dans ma cheminée une infernale sarabande, qui dure jusqu'au soir... et au-delà. On dirait d'une kermesse.

13 janvier. — La neige en tourbillons. Les campagnes environnantes sont toutes blanches; mais, au Mont la neige ne sait pas durer; elle fond au fur et à mesure qu'elle tombe.

GINGATZ.

... Et Digue don daine !

UN journal du matin a publié dans son numéro du 31 décembre — est-ce comme revue de fin d'année? — une interview, curieuse assurément, de M. le Sous-Secrétaire d'état aux Beaux-Arts, sur la question du

Mont-Saint-Michel, ou plutôt de la digue qui le relie à la terre ferme.

Nous publions intégralement cette conversation, sans la déflorer par aucun commentaire, tant elle nous paraît savoureuse.

« La question du Mont-Saint-Michel, a déclaré M. Dujardin-Beaumetz, est des plus complexes, car elle touche à des intérêts les plus divers et intéresse en dehors des beaux-arts deux autres ministères.

S'il ne tenait qu'à moi, je supprimerais toute digue capable de nuire à l'esthétique du Mont et je le rendrais à sa condition première qui en fit une île, une île sur laquelle nos pères édifièrent un chef-d'œuvre.

Il nous faut malheureusement pour l'instant, renoncer à cette idée, la seule vraie, car elle lèserait trop d'intérêts et coûterait trop cher aux finances. Pour l'instant, nous sommes obligés de nous contenter d'une cote mal taillée, qui, nous l'espérons, préservera en partie le Mont de l'ensablement si elle ne lui rend pas, comme je le désirerais, toute sa perfection esthétique. Je peux dire d'ores et déjà que la question du Mont-Saint-Michel a fait un heureux pas; elle en a même fait deux.

A la suite d'un accord intervenu entre l'administration des beaux-arts et le ministère des travaux publics, des modifications à la digue submersible de Roche Torin vont être mises à l'étude, dont le résultat serait de permettre aux eaux de la Sée, de la Sélune, et des autres rivières du fond de la baie de venir comme autrefois balayer les grèves. Des travaux de défense seront entrepris pour protéger des incursions de la mer les terrains actuellement conquis; mais le colmatage, — on l'espère du moins, — se trouvera arrêté par l'effet des courants qui s'établiront, et le Mont, plus régulièrement baigné par les flots, tendra à reprendre son aspect insulaire.

Sur la proposition de M. Jules Roche, la Commission, du budget de la Chambre vient d'inscrire au budget des beaux-arts un crédit de 6.000 francs, crédit de principe, pour la coupure, à quelque distance du Nord de la digue insubmersible de Pontorson, avec prolongement au moyen d'une estacade à claire-voie, qui laisserait un passage au flot et faciliterait vraisemblablement la formation autour du Mont de courants libérateurs.

Pour ce projet, on se heurte malheureusement à des difficultés.

Les ingénieurs craignent des affouillements, et comme la

digue a été construite en tange recouverte de pierre, on craint pour la solidité de ce qui en demeurera. Rendre le Mont à la mer, sans pour cela rompre ses communications directes avec la terre, serait une œuvre ingénieuse mais coûteuse probablement.

De plus, serait-elle durable?

La meilleure solution serait d'avoir suffisamment d'argent pour indemniser la Compagnie des Polders, la Compagnie des chemins de fer et couper la digue. Ce serait également préférable au point de vue de l'art, mais le coût de ces expropriations serait particulièrement élevé sans toutefois être énorme.

Car il y aurait bien expropriation.

D'abord du chemin de fer et ensuite des polders. En effet, on a promis à la Société la canalisation du Couesnon. Or en coupant la digue, la canalisation se trouve rompue, et le cours du Couesnon étant des plus fantaisistes, leurs terrains gagnés par la mer peuvent être du jour au lendemain inondés.

Mais la valeur artistique du Mont-Saint-Michel mérite que le pays fasse des sacrifices. »

« C'est pourquoi, ajoute le journal, M. Dujardin-Beaumetz a l'intention, lors de la discussion du budget des Beaux-Arts, à la Chambre, de donner à la question du Mont-Saint-Michel toute l'ampleur qu'elle mérite. »

Si après cela ces messieurs du Touring-Club sont mécontents... Et digue don daine! Et digue don don!...

Échos & Nouvelles

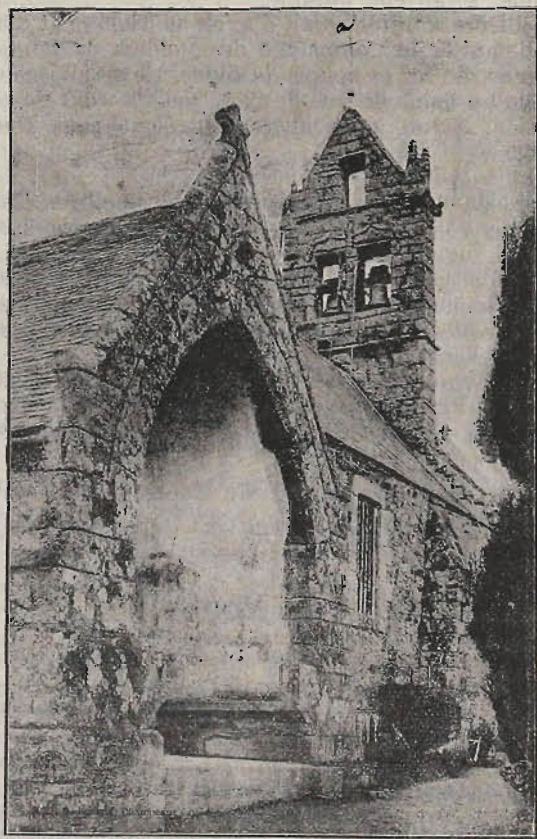
Le Prieuré michelin de Chausey.

Dans le Bulletin périodique de la Société d'Études historiques et économiques *Le Pays de Granville*, M. le vicomte P. de Gibon poursuit son étude sur les îles Chausey. Si la donation de l'archipel à l'abbaye du Mont-Saint-Michel remonte à 1022, Richard II étant duc de Normandie, la prise de possession effective est beaucoup plus rapprochée de nous. Le 27 janvier 1179, le pape Alexandre III confirme au Mont toutes ses possessions antérieures et notamment « toute l'île de Chausey avec ses dépendances. »

Nous ne suivrons pas M. de Gibon dans son long et intéressant travail. L'érudition y est abondante, la discussion extrêmement consciencieuse. On éprouve un véritable

plaisir à repasser avec lui l'histoire de ces îles, si intimement unie à celle de l'Abbaye mère.

Le prieuré de Chausey fut supprimé vers 1340, sous l'abbatiat de Nicolas Le Vitrier. Néanmoins l'abbaye du Mont n'abdiqua nullement ses droits de propriété; elle les reven-



L'ÉGLISE DE CHAMPEAUX.

diqua plusieurs fois au cours des siècles, et c'est seulement en vertu d'une *concession* que les Frères Mineurs Conventuels furent autorisés, à deux reprises, à user de la chapelle du prieuré et à bâtir tout autour quelques pauvres cabanes, cependant que le titre prieural de Chausey subsistait comme

office du Mont. Les Frères Mineurs souffrirent beaucoup des incursions des Anglais pendant la guerre de Cent ans. Enfin, l'an 1543, ils durent prendre la fuite devant une troupe d'Anglais, soldats réguliers ou pirates, qui détruisirent le couvent.

L'église de Champeaux incendiée.

Champeaux est une petite paroisse rurale, située au nord du Mont-Saint-Michel, non loin du rivage de la baie. Son église, qui appartenait jadis à l'abbaye de la Lucerne, était remarquable par un campanile, élevé et fleuri, très gracieux, avec ses auvents rectangulaires couronnés d'accolades et d'écussons, ses pinacles et ses gargouilles symboliques. Il datait des premières années du XVII^e siècle, et était classé parmi les monuments historiques. Certaines parties de l'église, une fenestrelle et un contrefort, pouvaient remonter à l'époque romane. Le maître-autel n'était pas dénué de valeur; le rétable en bois sculpté encadrait un tableau, bonne reproduction d'un Murillo. La voûte était en bois peint.

Or, le mardi 3 janvier, cette charmante ecclésiologie a été détruite entièrement par le feu. Il n'en reste plus que les murs calcinés et crevassés, inaptes à supporter une nouvelle toiture. L'incendie éclata soudain et se propagea avec une rapidité telle que le Saint Sacrement ne put être retiré. Les pertes sont couvertes, mais insuffisamment, par une assurance. Rude épreuve pour une population demeurée très chrétienne.

Un livre nouveau.

M. Paul Gout, architecte en chef des Monuments Historiques, consacre au mont Saint-Michel, dont il est depuis douze ans le restaurateur et le conservateur, un magnifique ouvrage abondamment illustré de 470 gravures dans le texte, de 38 planches hors texte, de reproductions d'aquarelles et éclairé de cartes et de plans. L'ouvrage, en deux volumes, est publié par la librairie Armand Colin et constitue l'encyclopédie iconographique la plus amusante, la plus instructive, la plus complète; c'est en même temps, une remarquable étude d'ensemble, à la fois historique et architecturale.

Deux volumes riches, ornés de 470 gravures et de 38 planches hors texte, 50 francs brochés, 65 francs reliés.

Saint Michel de Frémiet.

M^{me} Frémiet, qui possédait le plâtre original de la statue

de l'Archange placée au sommet de la flèche abbatiale du Mont-Saint-Michel, vient d'en faire don à la ville de Dijon.

Un nouveau confrère.

Nous souhaitons la bienvenue à un nouveau confrère : le *Bulletin catholique du Doyenné de Pontorson*, dont le premier numéro est paru le 1^{er} janvier. Paroissial et interparoissial, il est à la fois, — on l'a dit — un « et multiple, spécial et varié. » Le Mont-Saint-Michel y possède sa tribune libre et cette tribune est une chaire. Salut au *Bulletin* !

A Saint-Lambert de Vaugirard.

Le 11 décembre 1910, s'est déroulée en cette grande église parisienne une cérémonie imposante, présidée par Monseigneur l'Archevêque. Deux nouvelles statues de saint Michel et de la bienheureuse Jeanne d'Arc, dues au ciseau d'un jeune artiste, enfant de Vaugirard, M. Paul Lefèvre, ont été inaugurées, au milieu d'une foule pieusement empressée. Mgr Debout, curé du Sacré-Cœur de Calais et auteur de la *Grande histoire illustrée de Jeanne d'Arc*, a prononcé un discours éloquent, « plein d'amour et de vénération pour la Bienheureuse dont il s'est constitué le héraut. » A l'allocution de M. le Curé, Mgr l'Archevêque a répondu en proposant à l'assistance d'adopter les devises de Michel et de Jeanne : *Qui est semblable à Dieu ! Jhesus ! Maria !* Enfin Sa Grandeur a béni les deux statues. « Saint Michel et la Bienheureuse Jeanne d'Arc, ajoute le Bulletin de Vaugirard, deviennent les protecteurs de la grande famille paroissiale. »

SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE TROYES

Saint Michel *ad Duas Tumbas*

Le curieux récit qu'on va lire est extrait du *Livre de la Sainteté chrétienne* par des Guerrois, prêtre de Troyes, Troyes, imprimé l'an M. VI^e XXXVII. Il a pour théâtre, dans une au moins de ses phases, l'église de saint Michel *ad Duas Tumbas*, à Troyes. D'après des Guerrois, ce miracle arriva « l'an de Jésus 710, sous Abbon, 21^e évêque de Troyes, et sous le règne de Childebert, 17^e roi de France. » Dès l'an 710, il y avait donc à Troyes une église dédiée à saint Michel.

Plus tard, sans doute le peuple ajouta le nom « aux deux Tombes » en souvenir du Mont-Saint-Michel « au péril de la mer ».

« Un certain habitant de Melun, nommé Rathère, eut prise avec sa mère sur quelques gerbes de moisson, et comme il prenait les meilleures et plus grosses pour sa part, donnant les moindres et pires à sa mère, elle se mécontentant, l'avertit que Dieu le punirait de la traiter ainsi et mal partir. Le malheureux, sans avoir égard ni révérence que ce fût sa mère, comme un enragé se jette sur elle, et enveloppant ses cheveux en son bras gauche, l'assomme de coups, jettée à terre devant ses pieds; mais soudain la divine punition le suit; car la nuit suivante il perdit la vue d'un œil, et son bras de ce côté lui demeura inutile, montrant par ces peines sa conscience bien ulcérée, davantage il devint insensé, cependant que la pauvre mère tant meurtrie mourut trois jours après. Pour un forfait si détestable, son Curé l'envoya en pénitence à son archevêque de Sens, Egile (Egilis) par le commandement duquel il fut mis en prison et y fut retenu trois ans continuels; mais comme la famine était en ce temps, on le lâcha dehors de peur qu'il n'en mourût. De là il s'en alla à l'église Saint-Michel, au lieu nommé aux Deux Tombes (*ad Duas Tumbas* (1)) d'où il s'achemina à Rome, où lors siégeant le pape Adrien (2^e du nom) qui ayant vu ce misérable s'en allant à Saint-Jean-de-Latran, étonné de son affliction, procédée de quelque grand forfait, le fit appeler et ayant su le tout, l'invitant avec bénignité à faire bonne pénitence le renvoya *en la même église de Saint-Michel*, avec commandement de retourner avec lui. Tout cela ne le guérit point. Par accident, errant par le monde, il vint à Troyes où pendant une nuit en son sommeil, il reçoit ordonnance de s'en aller à l'Église de Notre Dame de Fouchères (*ad falcarios*) y portant une chandelle de sa longueur. Lui abattu de travail et de maladie n'y pouvant s'y acheminer y envoya une per-

(1) « Entre l'Église de Saint-André et celle de Montier-la-Celle dans une place nommée, aux deux tombes, *ad duas tumbas*, était autrefois la paroisse Saint-Michel, vulgairement Michâu, autrement la Thuillerie, à la présentation de l'abbé de Montier-la-Celle. Elle existait dès le neuvième siècle et l'on y déposa le tombeau de saint Probert, lorsqu'on rebâtit en 872 l'église de cette abbaye. Celle de Saint-Michel est aujourd'hui entièrement détruite et la paroisse a été réunie à celle de Saint-André » (*Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes* par COURTALON, imprimé à Troyes, l'an M. DCC. LXXXIV.)

Dans la paroisse Saint-André, près de Troyes, il y a encore aujourd'hui une rue appelée Saint-Michaut (Michel), sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Michel.

sonne. Après, se repentant un peu plus fort, il vint au monastère de saint Pierre à Montier la Celle, où étaient honorées les reliques de saint Frobert, et comme, le dimanche d'après l'ascension, un prêtre célébrait la messe, et ce pauvre affligé était proche l'huis de l'Église à genoux et priant, il dit (comme il le récita depuis) qu'un clerc d'exquise beauté s'approcha de lui et, lui serrant les reins étroitement, le secoua partout son corps, dont il tomba sur terre comme froissé, où demeurant immobile, il gisait comme mort. Mais après peu de temps il reçut la santé de son bras et de son esprit, d'où se levant après avoir goûté un peu d'eau pour ce qu'il se trouvait abattu, il s'endormit. Le même clerc lui apparaissant lui dit : « Pauvre homme, attache aux poteaux de l'Église de Frobert, ce vêtement duquel tu es couvert (or il était vêtu d'un cilice à la façon d'un pénitent). Lui étant en souci que voulaient dire ces paroles et lui répondant qu'il ne savait pas où était l'église de Frobert et qu'il n'avait pas d'autre habit, sur cette vision et parole fut éveillé de son sommeil par un des portiers, auquel racontant cette vision et s'enquêtant où était l'église de Frobert, il apprit que c'était ce lieu même où il avait reçu guérison, à l'entrée duquel il était, d'où rempli de joie et se voyant sain, il entre dedans, magnifiant Dieu et le saint, avec mille actions de grâces de ce qu'il était guéri en hame et au corps et là attachant son cilice il s'en alla à l'église de l'Archange saint Michel tout proche de là (1). »

(1) Le 6 des Ides de janvier de l'an 710 les moines de Montier-la-Celle levèrent sur leurs épaules avec dévotion le corps de saint Frobert et le portèrent en la proche église de saint Michel afin que le peuple l'allât honorer plus facilement. Au jour convenu, le corps de saint Frobert fut levé de l'Église de saint Michel en présence du Clergé et du peuple, avec chants mélodieux et de là transporté en l'église de Saint-Pierre de Montier-la-Celle.

« Or, dit Des Guerrois, il est ici parlé d'une église de Saint-Michel au chapitre vingtième, qui maintenant est toute démolie par la vieillesse du bâtiment, n'y restant plus que les quatre murailles qui se voient en une place un peu élevée entre l'église de Saint-André et celle de Montier-la-Celle. »



Saint Michel du château d'Almenèches

(ORNE). — SUITE (1)

De nouvelles difficultés vinrent encore arrêter la bonne volonté du curé et des habitants, mais au mois de mars 1711, lorsqu'on avait à peu près perdu l'espoir de mettre à exécution les ordonnances de l'évêque, deux généreux bienfaiteurs, envoyés par saint Michel, à qui les paroissiens du château d'Almenèches s'étaient recommandés dans leur détresse, offrirent eux-mêmes de fournir les fonds nécessaires pour la construction de l'église. M. Jacques-François Brière, prêtre, ancien curé du Château, présenta alors à Mgr Dominique Barnabé Turgot, successeur de Mgr Louis d'Aquin, la supplique suivante :

« A Monseigneur l'Ill^{me} et Rev^{me} évêque de Séez.

« Supplie humblement Jacques François Brière prêtre ancien curé du Château d'Almenèches au nom des habitants de la paroisse suivant le pouvoir qu'ils lui ont donné par le consentement signé d'eux joint à cette requête (2), et vous remontre qu'il y a près de quatre vingt ans que l'église d'Almenèche a été brûlée; que depuis ce temps on a toujours fait l'office divin dans la chapelle de saint Michel du Friche, qui est dans la même paroisse : qu'outre que cette chapelle ressemble plutôt à une grange qu'à la maison de Dieu, et qu'à peine elle peut contenir la moitié des habitants, elle menace d'une ruine prochaine, et l'on n'y célèbre l'office qu'avec un péril évident : que les dits habitants sont obligés d'entretenir, comme ils ont toujours fait (3) cette chapelle de réparations, ce qui dans l'état où elle est, les alloit jeter inévitablement dans une dépense considérable, sans être pour cela déchargés de faire réédifier une église paroissiale; que ces considérations ayant vivement touché ledit ancien curé pendant douze ans qu'il y a qu'il est dans la paroisse, il

(1) Voir *Annales* de janvier 1910.

(2) Cet acte porte les noms des principaux habitants du Château, spécialement de Charles de Mesange, écuyer, sieur du Beauval; de François de la Mondière, écuyer, sieur de la Cornière; de Louis de la Mendière, écuyer, de Christophe Gautry, sieur de Maroger, etc.

(3) Depuis 80 ans.

a tenté plusieurs fois divers moyens de faire rebâtir une église et que tous les soins ont toujours été inutiles par la continuation de la guerre, qui y a été un obstacle invincible. mais que dans le temps qu'il croyait la chose impossible, et la plus éloignée, Dieu a envoyé un autre Zorobabel et un autre Josué pour bâtir son temple, lesquels ayant fourni un fond, sans qu'il soit besoin *d'arrêt du Conseil* pour faire une levée de deniers, on a résolu, sous votre bon plaisir, Monseigneur, d'y travailler incessamment, et on a même pour cela fait marché avec des entrepreneurs; que la place de l'ancienne église étant à un bout de la paroisse, qui a plus d'une lieue de long, et par conséquent fort incommode pour les habitants; ladite chapelle de saint Michel est plus au milieu et dans une place plus commode, étant située dans le cimetière, qui y a été de tout temps, n'y en ayant jamais eu d'autre plus proche de l'ancienne église; qu'il y a encore deux autres chapelles situées aux deux bouts de la paroisse, dans l'une desquelles on dit actuellement la messe; et dans l'autre non; cette dernière est sous le titre de saint Nicolas, et l'autre de saint Jacques et de saint Christophe; que le passage pour aller aux églises les plus voisines est de temps en temps tellement fermé par les eaux, qu'elles sont inaccessibles et que la plus proche sans obstacle est celle de Macé, qui est éloignée d'une lieue et demie.

A ces causes, Monseigneur, on a besoin pour l'exécution du pieux dessein de réédifier une église d'avoir recours à votre piété et à votre autorité à ce qu'il vous plaise permettre qu'on batisse ladite église, qu'on la mette dans la place de ladite chapelle de saint Michel du Friche au milieu du cimetière comme le lieu le plus convenable de toute la paroisse, qu'on abatte pour cela ladite chapelle prête d'elle-même de tomber, afin de se servir des matériaux pour aider à la réédification de ladite église, à quoy Monsieur le Comte de Médavy, patron présentateur de la Cure et de ladite chapelle a donné son consentement aussy bien que M. le Curé de Médavy, titulaire de la chapelle, parce qu'ils espèrent que vous voudrez bien en attacher le titre à un autel qu'on fera pour cet effet dans l'église. Qu'on enlève les matériaux de l'ancienne église, et qu'on en puisse vendre la place pour aider à ladite réédification : que pendant tout le temps qu'on y travaillera et jusqu'à ce que Votre Grandeur trouve à propos qu'on dise la messe on fasse le service et on administre les Sacrements dans les deux chapelles de saint Nicolas, de saint Jacques et de saint Christophe, dans l'une desquelles on dit la messe à heure de la première et dans l'autre à l'heure de la grande, et l'on fera le prône dans toutes les deux...

« Quoique la grâce que j'ai l'honneur de demander à Votre Grandeur, au nom de mes paroissiens, semble ne plus me regarder parce que je les quitte; comme ce n'est cependant qu'avec regret, mon cœur reste toujours avec eux, et leurs intérêts me seront également chers. Ainsi je me chargerai toujours avec plaisir d'offrir à Dieu leurs vœux et leurs prières et j'y joindrai les miennes avec toute la ferveur dont je suis capable, ne m'intéressant pas moins dans quelque endroit que je sois à la conservation de votre personne sacrée et à la longue durée de son gouvernement; dont tout votre diocèse, Monseigneur, attend sa félicité.

Présenté ce 13^e de mars mil-sept-cent-onze.

BRIÈRE (avec paraphe).

On lit au bas de cette pièce :

« Veu la présente requête et le consentement des habitants de ladite paroisse du château, y attaché, nous avons ordonné avant toutes choses qu'il sera dressé procès-verbal par M. Nicolas Ermenuel, chanoine, grand pénitentier de notre cathédrale de Sées, que nous commettons à cette fin, de l'état et qualité des matériaux restant de l'ancienne église de ladite paroisse, ensemble de ladite chapelle de saint Michel du Friche, située au milieu du cimetière dudit lieu, et de la decence, décoration, ornement et commodité des deux chapelles de Saint Nicolas, et de Saint Jacques et de Saint Christophe, situées pareillement dans l'enclave et district de la paroisse du château, pour le tout nous étant rapporté, estre par nous ordonné ce qu'il appartiendra.

Donné à Sées : ce premier jour d'avril mil sept-cent-onze.

† D. B. évêque de Sées.

Le 20 avril, après la lecture du procès-verbal d'enquête faite par M. Ermenuel, Monseigneur Dominique Barnabé Turgot ordonna de rebâtir l'église paroissiale du Château d'Almenèches sur l'emplacement de la chapelle de l'Archange, et, pour conserver le titre de cet ancien sanctuaire, il voulut qu'une autre chapelle fût érigée dans la nouvelle église en l'honneur du Prince de la milice céleste.

Cette ordonnance fut exécutée, en cette année même et l'année suivante. Aussi voyous-nous les évêques de Sées continuer d'entretenir la dévotion du moyen-âge

envers saint Michel, et nommer jusqu'à la fin du XVIII^e siècle des chapelains de saint Michel au Château d'Almenèches.

Le 2 janvier 1720, c'est Eléonor Rouxel de Joug présenté par le comte de Médavy.

Le 26 avril 1759, c'est Barthélemy René de Tirmois présenté par Pierre Thiroux de Montregard, comte de Médavy.

Sur un procès-verbal de visite épiscopale, faite la même année, on voit sur cette église les détails suivants :

« L'an 1759, le 7^e jour d'octobre, à midy,

Nous Louis-François Néel de Christot, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint Siège Apostolique, évêque de Séz, faisant les visites de notre diocèse, nous étant transportés dans la paroisse de Saint Aubin du Château d'Almenèches doyenné de Macey, de notre dit diocèse, pour y faire notre visite épiscopale, duement indiquée à ce jourd'huy, avons été reçus par M. Boudoisin, prêtre de notre diocèse, curé de ladite paroisse et conduits processionnellement en l'église paroissiale dudit lieu, où étant, après les prières ordinaires, avons visité le saint Sacrement reposant, dans un Ciboire d'Argent, soleil d'argent, tabernacle passablement décoré, chapelles et autels, deux, de la Vierge à gauche, de saint Michel à droite, entre le chœur et la nef, il n'y a point de pierre consacrée à tous les deux. Cette dernière chapelle est un titre sous le nom de saint Michel du Friche; elle vaut bien 150 livres. Le seigneur du lieu présente. Le sieur de Tirmois, curé de Médavy est titulaire. Confréries néant. Église en bon état, à la couverture près, qui est mauvaise, est pavée et lambrissée. »

Dans un nouveau procès-verbal de visite épiscopale, faite en 1768 (23^e jour de May) on lit qu'il n'y avait pas encore de pierre consacrée à l'autel de Saint Michel érigé dans l'église du Château; mais Mgr Néel de Christot ordonna « qu'on mettrait une pierre bénite à cet autel, qu'on aurait des ornements de toutes les couleurs, qui manquaient et que faute d'avoir fait toutes ces choses dans un mois de là, l'église demeurerait interdite, et le service transféré à la paroisse d'Almenèches. »

Le dernier chapelain de Saint-Michel du Château d'Almenèches fut Charles René de la Prise, présenté le 28 janvier 1762 par Pierre Thiroux de Montregard, Comte de Médavy.

Quelques années après, la révolution survenait avec ses fureurs, profanait l'église, détruisait l'autel de la Sainte Vierge et celui de Saint-Michel. Pendant dix années la désolation régna dans le lieu saint.

En 1802 Mgr de Boiscollet, voulant remédier à tant de maux, envoya un prêtre catholique faire le service divin dans cette paroisse; mais le manque de ressources et l'obligation de se contenter des choses absolument nécessaires à l'entretien de l'église, empêchèrent le curé de rétablir les petits autels détruits par la révolution.

On voit sur un procès-verbal de visite faite en l'église paroissiale du Château d'Almenèches « que l'église est en bon état intérieurement et extérieurement, mais qu'il n'y a qu'un autel, dédié sous l'invocation de saint Aubin. Cet autel est très propre, très décent, garni d'une croix, de chandeliers et de nappes très convenables. »

Il restait cependant encore dans l'église l'ancienne statue de l'archange saint Michel, tenant sa lance abaissée sur la tête du dragon infernal et le précipitant du Ciel dans l'abîme. En 1865, M. Manoury, curé du Château d'Almenèches, désirant mettre une statue de saint Joseph dans son église, afin d'augmenter la dévotion des fidèles de sa paroisse envers le saint époux de la Vierge immaculée, au lieu d'acheter une belle statue de saint Joseph, eut la malheureuse idée de transformer l'image de saint Michel en celle de saint Joseph. Il lui fit enlever sa lance, son bouclier, ses ailes, il fit couper la tête et le corps du dragon, et d'une belle statue, il en fit une très médiocre, qui ne convient nullement au sujet qu'il voulait représenter : car la statue continue d'abaisser un regard menaçant sur un objet qu'elle voit à ses pieds, et elle

n'a rien du calme et de la bonté de saint Joseph. C'est ainsi que par la faute de ce curé, d'ailleurs très respectable et zélé pour la gloire de Dieu, le culte de saint Michel, qui pendant plus de sept siècles avait été florissant dans la paroisse du Château, y paraît aujourd'hui complètement oublié. Disons à sa décharge qu'il ignorait complètement les ordonnances épiscopales de Mgr d'Aquin et de Mgr Turgot.

Saint Michel, continuez de bénir cette paroisse, pour laquelle vous avez obtenu tant de grâces; entretenez-y l'esprit de foi et de charité; et demandez pour moi-même d'être dévoué comme vous à Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui appartient toute gloire dans les siècles des siècles.

CHANOINE BLIN.

ACTIONS DE GRACES

Aveyron. — Je vous envoie, par mandat-poste, la somme de 20 francs, en reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues; veuillez célébrer une messe et faire brûler, devant l'autel du saint Archange, 4 cierges afin d'obtenir sa précieuse protection pendant cette nouvelle année. M. C.

Charente. — Je vous prie de célébrer des messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection. M. B.

Charente-Inférieure. — Je vous adresse les cotisations de mes 74 associés, soit 17 fr. 50. A toutes nos intentions, veuillez célébrer une messe en l'honneur du saint Archange. M. P., zélat.

Cher. — Ayant déjà obtenu une grande amélioration dans l'état de santé de ma chère mère, je viens remercier saint Michel et lui demander un prompt et complet rétablissement. M. R.

Côte-d'Or. — Une associée, M^{lle} L. S., vous fait parvenir les honoraires d'une messe d'actions de grâces. M. J.

Doubs. — Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire brûler un cierge, le lundi 2 janvier, devant l'autel de saint Michel en actions de grâces: un danger écarté et un malheur certain évité, grâce à la protection du saint Archange. Abbé B.

Eure-et-Loir. — Saint Michel m'a guéri. Actions de grâces. O. P.

Indre. — Je vous adresse, au nom de la mère de R. S., les honoraires d'une messe d'actions de grâces, en l'honneur de saint Michel, pour la guérison de son enfant, qui, depuis sa consécration faite au Mont-Saint-Michel (15 décembre), a trouvé une grande amélioration, malgré un long et pénible voyage que sa mère a été obligée de faire avec son cher petit malade. Gloire et reconnaissance au puissant Archange. S^r S^r-M.

Landes. — Je suis heureuse de vous annoncer que mon cher malade, qui était allé aux portes du tombeau, est maintenant en convalescence. Je

rends gloire à saint Michel et le remercie de toute mon âme. Qu'il daigne exaucer mes humbles prières et obtenir la prompte guérison; à cette intention, je vous prie de célébrer deux messes. M. L.

Loire-Inférieure. — Ci-inclus les honoraires d'une messe, afin de remercier saint Michel des grâces qu'il nous a obtenues dans le courant de l'année dernière et lui demander son secours si puissant pendant celle qui commence. A. M., zélat.

Maine-et-Loire. — Prière de célébrer deux messes en actions de grâces à saint Michel. M. DE CH.

Manche. — Veuillez faire brûler un cierge et célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur du saint Archange. V^{re} II.

Notre chère malade va bien mieux. Merci à saint Michel. M. R., zélat.

Toujours favorisée du puissant secours du saint Archange, je viens, toute confiante, lui demander la guérison de trois personnes et l'arrangement de quatre affaires importantes. Ci, les honoraires de deux messes. Sœur S^r-M. DE J.

Je remercie saint Michel de la guérison de mon cher malade. Veuillez continuer de prier. C. D.

Oise. — Je vous adresse les cotisations des associés de M..., soit 15 francs; prélevez les honoraires d'une messe d'actions de grâces et de demandes. C. G., zélat.

En reconnaissance des grâces obtenues par mon fils, et pour le mettre de nouveau sous la protection de saint Michel, je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur du grand Archange. — Deux francs de la part d'une amie qui remercie saint Michel. C. DE LA T.

Rhône. — Ci-joint dix francs, honoraires de 4 messes, pour remercier saint Michel des grâces obtenues pendant l'année. M^{me} H.

Sarthe. — Veuillez faire dire trois messes en l'honneur de saint Michel et faire brûler des cierges devant son autel à toutes mes intentions. M^{me} A.

Seine. — J'ai de grandes inquiétudes...; le secours de saint Michel ne m'ayant jamais fait défaut, je lui recommande mes intentions pressantes. M. Mad. S.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour une guérison obtenue. L. D.

Vienne. — Ci-joint deux cents francs pour votre chère œuvre; la moitié de cette somme en reconnaissance à saint Michel pour grâce en partie obtenue; l'autre moitié pour achever cette grâce qui ne peut rester sans être exaucée complètement. Veuillez unir vos prières aux nôtres. M. Th. G.

Guadeloupe. — Une famille m'a remis 5 francs pour les œuvres de la sainte montagne, afin de remercier saint Michel d'une grande faveur obtenue. Soyez assez bon de célébrer une messe pour une autre famille très éprouvée.

Le Bon Dieu a écouté mes humbles prières. Je ne serai pas obligée de m'expatrier, je resterai près d'une tante vénérée. Mille actions de grâces au glorieux Archange dont le secours m'est si précieux. M. B. DE V.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ain. — Saint-Rambert : M. du Vachat, *bien dévoué zéléteur.*

Aube. — Troyes : M^{me} Prat.

Cher. — Bengy-sur-Craon : M^{me} Marie Desvillières ; M^{me} Marie Guillemet ; M^{me} Marie Riffaud ; M^{me} Louise Cherrier.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{lle} Rose Garçon.

Finistère. — Quimper : M^{me} Marie-Céleste Verchin. — Brest : M^{lle} Marie Pinard.

Garonne (Haute-). — Toulouse : M^{me} Marie Stouder.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. le chanoine Prosper Game. — Cornillé : M^{me} Rougel, *fidèle associée.*

Indre-et-Loire. — Tours : M^{me} C. Bossebœuf.

Loire. — Grand-Croix : M. Marius Ville ; M^{me} Eugène Badou.

Loiret. — La Touche : M. Guillaume Belot.

Manche. — Coutances : M. le chanoine Sanson. — Sainteny : M. l'abbé Lenourry, *chapelain épiscopal, ancien curé de Picarville.* — Valognes : M. l'abbé Le Cesne, *prêtre de Saint-Sulpice.* — Avranches : M^{me} V^{ve} Pierre Gaillard. — La Haye du-Puits : M. Voisin. — Mortain : M. Alexis-Victor-Michel Vezard. — Mont-Saint-Michel : M^{me} Leminor, née Fr. Hamel.

Nord. — Caudry : M. Louis Legrand ; M. Auguste Afchain ; M^{me} Cécile Lebez ; M^{me} Justine Millot ; M^{me} Afchain. — Maretz : M. Eugène Framery père ; M. Amand Bray ; M. Oscar Framery ; M^{me} Bray, née Chanoine ; M^{me} V^{ve} Delphine Chanoine ; M^{lle} Coraélisse Deguise.

Oise. — Compiègne : M. Léon Chouquet ; M^{me} Henriette de Guinaumont ; M^{me} Louise-Clémentine Duflot.

Pas-de-Calais. — Calais : M^{me} V^{ve} Huyghe.

Saône-et-Loire. — Saint-Christophe en Brionnais : M. Claude Chétail.

Savoie. — Fontenex : M. Emile Combaz.

Seine. — Paris : M^{me} Prével, née Lemière ; R^{de} Mère Saint-Ignace ; R^{de} Mère Saint-Vincent Ferrier ; Mère Sainte-Hildegarde ; Mère Sainte-Domilille, *des religieuses auxiliaires du Purgatoire.*

La Martinique. — M. l'abbé Léon Cauchard, *vicaire général, zéléteur très fervent.*

Belgique. — Bruges : M. René Van Tours.

Palestine — Rambey : Sœur Clémence Condomine. — Jérusalem : Sœur Lucie Dapolla, *à l'hôpital Saint-Louis.*

.... Sed Signifer, sanctus Michaël repræsentet eas in
Lucem sanctam !....

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CAUSERIE DU DIRECTEUR. — BULLETIN. — LA PAROISSE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINT-MICHEL PENDANT LA REVOLUTION (suite). — SAINT THOMAS D'AQUIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MON CARNET BLEU. — LE CULTE DE SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE RODEZ ET VABRES. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

CAUSERIE DU DIRECTEUR

I

C'est d'abord du passé que je viens vous entretenir, chers et pieux Associés; et, si je me permets cette incursion dans le domaine de l'Histoire, c'est pour vous préserver de la tentation de croire qu'au Mont-Saint-Michel nous ne faisons rien, ne faisant pas de bruit.

Du bruit, pourtant le XII^e Centenaire en fit quelque peu, et nous sommes autorisés à dire que, pour une fois, ce bruit fit du bien, du meilleur et du plus sanctifiant.

Vous n'avez point oublié au prix de combien de temps et de sacrifices cette série de pèlerinages avait dû être préparée!

Pour ces démonstrations pacifiques de la foi et de la prière, il n'y avait pas de champ de manœuvres, pas de campement. Il fallut, de prime abord, découvrir, puis acheter, aux conditions de vente de la rue de Rivoli ou du boulevard des Italiens, un terrain propice, assez large, assez abrité; déplacer ensuite la Croix de Jérusalem.

salem et son piédestal rocheux; rouler sur la nôtre une nouvelle montagne de granit, afin d'établir gradins et murailles; cimenter un sanctuaire qui ne fût pas inférieur au déploiement des cérémonies les plus solennelles et les mieux conduites. Autant d'œuvres accomplies en vertu de la promesse du Maître aux âmes qu'inspire la foi... Mais, si la parole des saints commande à la terre et à l'Océan, la nôtre, à nous pauvres pécheurs, eut sur les blocs amoncelés une efficacité moins prompte, et dut recourir à des bras qui ne promirent pas — et pour cause — la gratuité de leurs services.

Et le campement, au moins le campement pour l'état-major? Car je ne parle pas de la tente fameuse, illustrée par tant et tant d'offices, pontificaux ou non, de la tente à l'épreuve des vents et de la tourmente; je parle du campement qu'il s'agissait d'offrir aux hôtes illustres, invités du Centenaire. En six mois, grâce surtout à un architecte de marque, il fut construit sur l'emplacement sanctifié, 1300 ans auparavant, par les ermites de l'antique forêt que je n'ose guère nommer Scissy... depuis que des savants ont décrété crime de lèse-majesté de l'appeler ainsi! C'est le « logis Saint-Symphorien », du pur xv^e, qui conquiert de haute lutte les éloges des gens de goût, et vaut surtout, à nos yeux, parce qu'il abrita les gloires de l'Épiscopat et de la Chaire. — Maintes fois depuis lors, principalement d'Octobre à Juin, il eut pour hôtes des prêtres de divers diocèses, venus pour consacrer quelques jours aux pieux exercices de la retraite; et il ne perdra pas cette destination heureuse, nous l'espérons du moins.

Dans le même temps, le matériel de décoration pour l'église, l'esplanade, le logis Saint-Symphorien, le logis Saint-Aubert, le presbytère des chapelains, fut créé de toutes pièces; le mobilier sacré, revu et considérablement augmenté; le vestiaire à peu près renouvelé; ce-

pendant que nos bureaux, par des appels réitérés sous forme d'affiches, de tracts, de circulaires, d'avis aux organisateurs, s'employèrent à appeler et à retenir les pèlerins aux pieds de l'Archange.

A voir nos fêtes, tous daignèrent dire : « C'est bien ». Un moins grand nombre ajoutèrent : « Mais c'est cher. » Bast!

II

Outre l'organisation des pèlerinages, il y a un labeur qui s'impose, et quotidiennement, à notre sollicitude, celui de l'Archiconfrérie.

Les inscriptions se maintiennent fermement, et c'est chose tout à l'éloge des zélateurs et des zélatrices, que nous comptons — vous lisez bien — *dans les cinq parties du monde*. C'est même le signe d'un regain de vie, car enfin certain fléchissement s'expliquerait sans peine : à notre époque, les associations pieuses se multiplient au point de susciter parfois certaines protestations, non fondées d'ailleurs. Les œuvres locales, toutes utiles sinon indispensables, sollicitent dans beaucoup de paroisses le concours des meilleurs; or, ne sont-ce pas « toujours les mêmes qui se font tuer? » Enfin le privilège dont jouit notre Archiconfrérie *universelle* la met dans l'obligation très douce de se créer des *filiales*, lesquelles décentralisent peu à peu. N'importe, la crise de la dépopulation ne sévit pas chez nous; or, ne pas baisser, en pareilles occurrences, c'est en réalité être en progrès. Soyez-en bénis, chers Associés, après saint Michel!

Nous avons, à diverses reprises, adressé aux familles chrétiennes, pour la consécration des enfants, dès le plus bas âge, à Notre-Dame des Anges et à son immortel Chevalier, un pressant appel. Il a été entendu, mais pas encore assez. C'est *dès le baptême* que les noms de ces chers petits devraient nous parvenir; du moins les jeunes communiant de sept ans, d'aujourd'hui et de

demain, ne sont-ils pas des recrues ne demandant qu'à figurer sur les listes du Chef des Milices?

C'est dans cette intention que les *Annales* ont pris et garderont l'habitude, très appréciée nous le savons, de publier chaque mois les noms des enfants ainsi consacrés. Et je prie nos dévoués correspondants de bien vouloir communiquer aux parents intéressés le numéro de la Revue qui porte le nom de leur enfant. Bien volontiers même, un spécimen sera envoyé à l'adresse transmise aux Bureaux.

III

Ces chères *Annales*, faut-il revenir sur ce qu'elles ont essayé de réaliser? « Mes petits sont mignons... », je sais. Cependant nous les voulons plus utiles que mignons, plus instructifs que plaisants.

En cet ordre d'idées, nous avons, chaque mois, un article pratique de piété, et un bulletin conforme. Celui-ci propose, pour la neuvaine, une intention spéciale, paternellement approuvée et bénie par l'évêque de saint Michel.

« Le Mont-Saint-Michel, son histoire, ses merveilles », c'est le titre de l'ouvrage récent de notre savant ami M. l'abbé Bossebœuf, et c'est l'inépuisable objet de nos modestes, mais persévérantes études. Nous ne cesserons d'en révéler quelques points, de l'inédit souvent, de l'intéressant, nous l'espérons, toujours. Et voilà pourquoi l'histoire et l'art tiennent dans nos livraisons une place si large.

Le passé n'est pas tout; le présent a son intérêt puissant, évidemment plus pratique. La *Vie de l'Œuvre*, de votre Œuvre, chers associés, zélateurs et zélatrices, le résultat de nos communs efforts, les avis de la Direction, n'est-ce pas que tout cela vaut d'être dit?

Les Mémoires aussi plaisent. Or, *Gingatz* publie les

siens, trottoir roulant où le plaisant s'allie au sévère, où tout, jusqu'au thermomètre, est observé — oh! combien finement et charitablement — et traduit en notation point banale.

Le thermomètre paroissial lui-même est suivi, avec une attention jalouse, dans son ascension, sans doute un peu lente; et cela aussi présente un certain intérêt pour vous, Associés qui tenez au Mont par des liens si étroits; pour vous, pèlerins qui venez vivre plusieurs heures de notre propre vie. Je le sais, « qui n'est loué que par soi et son curé...! » Pourtant la vérité, la reconnaissance, l'affection m'obligent à dire que la population montoise répond mieux, en ces derniers temps, au zèle très actif de mes chers chapelains: les sacrements sont plus fréquentés; chaque premier vendredi, l'Adoration du T. S.-S. en commun réunit un nombre de fidèles consolant; une bibliothèque paroissiale est créée; certains journaux sont délaissés; les garçons ont leur patronage, les filles leur réunion hebdomadaire à l'église...

Aussi bien, les *Annales* voient plus loin que l'horizon de la baie micheline: elles enregistrent avec le plus grand plaisir les *Échos et Nouvelles* pouvant intéresser leurs abonnés, et, si elles ont un regret, c'est de n'être pas parfois informées encore plus amplement. En l'espèce, vous pouvez ajouter à la dette de notre reconnaissance.

Leur souci d'édifier les a portées à signaler un saint protecteur, chaque mois, à votre méditation: leur rêve serait..., mais de quoi ne rêve-t-on pas au Mont!

Vous vous en souvenez, elles ont dû porter le nombre de leurs pages de 24 à 32, afin de ne pas faillir à leur programme. Néanmoins, l'abonnement a été maintenu, si l'on y tenait, au prix traditionnel. En vérité, la Direction fut modeste, l'an passé, en demandant aux bonnes volontés un supplément, alors que trois francs pour 32 pages illustrées et mensuelles... Mais voilà que je réci-

dive dans mes lamentations, alors qu'il vaut mieux dire :

« ... Il suffit qu'à la fin
J'attrape le bout de l'année. »

Mieux exaucé, j'y perdrais peut-être « mes chansons et mon somme ».

IV

Paulô majoru !

Monseigneur de Coutances poursuit avec une persévérance, noble et grande comme la cause elle-même, l'œuvre qu'il a entreprise au soir du Centenaire : *étendre à toute la France la fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert, et obtenir que soient consacrés à l'Ange de la Patrie tous nos diocèses.*

Après avoir pris une première fois l'avis de ses vénérés collègues sur ces deux points, Sa Grandeur achève de soumettre à leur signature une supplique unanimement accueillie et qui sera bientôt présentée au Souverain Pontife.

Multipliez à cette intention vos prières et vos bonnes œuvres, chers associés, car *il est notoire que Satan est particulièrement hostile au très pieux et très opportun projet.* Et « le malin » a ses raisons; mais n'aura pas raison ! Secondez, hâtez notre succès !

V

Monseigneur vient de désigner notre église paroissiale de Saint-Pierre du Mont comme siège de l'Archiconfrérie de l'Œuvre des catéchismes à laquelle seront affiliées toutes les confréries similaires, établies ou à établir dans le diocèse. J'en apporte avec bonheur la première nouvelle aux amis de saint Michel. Aussi bien, pour tous nos catéchistes volontaires, quel patron puissant, quel brillant modèle, l'Archange doctrinal et intransigeant qui « mit à renvers » le prince des ténèbres, par la moins hésitante des argumentations !

Sur le diplôme d'affiliation, *saint Michel* aura la place d'honneur, au milieu de nos plus illustres catéchistes diocésains : *saint Lô*, l'apôtre de nos pères et notre second patron; le bienheureux *Thomas Hélye*, le prêtre et l'instituteur de Biville; le bienheureux *Auguste Chapelaine*, vicaire à Boucey, paroisse suburbaine du Mont, puis missionnaire en Chine et martyr; la bienheureuse *Marie-Madeleine Postel*, fondatrice des Sœurs de la Miséricorde, la maîtresse d'école de Cherbourg et de Valognes. — Pardon, chers associés du haut et du loin, si je m'égare à vous énumérer des gloires locales; mais *ne sont-elles pas un peu vôtres aussi, puisque vous êtes nôtres?* En tout cas, considérez mon intention, qui est de mieux vous faire entendre que saint Michel préside de plus en plus les cortèges du bon Dieu.

VI

Et voici mon dernier secret; il est pour les tablettes de l'Histoire qui se fera : *le 4 juillet 1911, nous célébrerons l'anniversaire du Couronnement* par une fête que nous nous efforcerons de rendre non moins belle que les solennités passées. Voyez si notre Archange a été généreux pour son évêque :

Monseigneur l'Archevêque de Bourges a daigné accepter la présidence. Sa Grandeur se souviendra que Vaucouleurs fut naguère sous sa houlette vigilante : ici, Elle retrouvera l'inspirateur de Jeanne d'Arc.

Monseigneur de Coutances, dont un prédécesseur, Mgr de Longueil, demanda la révision de l'inique procès de Rouen; *Monseigneur l'Evêque de Blois*, qui s'honore de gouverner un diocèse où Jeanne rassembla son armée libératrice et d'où elle écrivit la sommation à Bedford, assisteront Mgr l'Archevêque de Bourges.

Enfin, *Monseigneur de Saint-Dié* apportera au Mont-

Saint-Michel les échos de Domrémy et le bienfait d'une parole dès longtemps appréciée.

Nous convions tous les amis de saint Michel à s'unir à nous en cette grande journée. Tout nous fait déjà prévoir de nombreux pèlerins.

Et ce jour ne verra pas, seul, les foules priantes sur la montagne sainte : d'autres cortèges se préparent pour diverses dates du printemps et de l'été.

VII

Vous me laisserez finir notre trop longue causerie par des réflexions plutôt sévères : je vous veux tant de bien, chers Associés !

Eh donc, pour chacun, un jour viendra qui sera celui du dernier et décisif pèlerinage. Cette date, pour celui qui vivra le plus longtemps, n'est pas lointaine; plusieurs ne verront pas la fin de l'année, moi peut-être, sans avoir accompli le grand pèlerinage vers les montagnes éternelles.

Donc, et d'abord, que la connaissance, le service et l'amour de Celui qui est « le commencement et la fin » de toutes choses remplissent notre vie : la mort, après une telle vie, n'aura pas de surprises, sinon celles que l'Apôtre promet : « L'œil de l'homme n'a jamais vu, ni son oreille entendu, ni son cœur compris ce que Dieu réserve à ses élus. »

Et puis, tout près de nous, sous une forme ou sous une autre, il y a une famille, il y a des amis : gardons-leur, ou, si « l'homme ennemi » a passé par là, rendons-leur Celui qui est « la voie, la vérité, la vie », en dehors duquel rien de juste, rien de stable, rien d'heureux.

Ensuite, plus haut que la famille, plus loin que les amis, il y a la patrie : à nous désintéresser de la France, nous cesserions d'être les disciples du Dieu de l'Évangile, qui pleura à la pensée des malheurs menaçant la sienne.

Que de larmes ne doit pas arracher aux catholiques français la persécution qui sévit depuis vingt années !

A *genoux* donc, chers Associés, aux heures de la prière, à jamais ardente et persévérante quand même; puis, aux autres heures, *debout* pour la défense de la cause de l'Église de Jésus-Christ ! Et « Vive labeur ! » faut-il redire, avec l'Inspirée de notre Archange, aux soldats qui rêvent d'armistice au plus fort de la mêlée : est-ce qu'ils laissent tomber leurs armes, les enfants de ténèbres qui mettent au service d'une cause détestable l'entrain et l'endurance que vous ne pouvez pas ne pas voir ? Le repos, cela ne doit se prendre qu'au Ciel.

J'emprunte, pour mieux développer ma pensée et vous changer de style, à René Bazin, de l'Académie française, une bien belle page : « Voici le temps pour les « lâches, ou simplement pour les faibles, d'abandonner « la partie. Il se fait un grand tumulte autour du navire « de l'Église. Depuis longtemps le métier de mousse ou « de matelot — même celui d'amiral — sur ce navire-là « n'était pas profitable. Il va devenir dangereux (1). « C'est le moment de quitter le bord avec les rats dont « vous savez que l'espèce est prudente.

« Que ceux-là donc s'écartent pour qui la paix se « confond avec l'entêtement à ne point se battre, et qui « ne veulent pas se rappeler ou risquer d'apprendre « qu'elle est tout au contraire *un fruit de guerre, une « conquête, une trêve qu'il faut acheter cher et défendre tout « le temps, et perdre quelquefois et recommencer ensuite à « reconquérir.* Qu'ils se hâtent ! qu'ils se décernent d'eux-mêmes le brevet de sagesse, qu'ils partent en exprimant leurs regrets et qu'ils laissent au péril ceux qui doivent y aller, *non par plaisir ni par bravade, non « sans quelque serrement de cœur ou de nerfs, mais sans*

(1) L'auteur écrivait en 1906 ; 1911 ne ferait pas tomber sa plume.

« crainte aucune pour le vaisseau; ce qui est tout l'essentiel, puisqu'il porte dans ses flancs, dans ses voiles, dans sa mâture et dans la flamme qui est au bout, toute la beauté morale du monde. »

Que saint Michel vous rende au centuple, chers et pieux Associés, tout ce que vous faites pour sa plus grande gloire !

J. LEPETIT,

Vicaire général, Directeur des Oeuvres du Mont-Saint-Michel.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel. Le samedi 4 mars, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

* *

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 mars.

INTENTION PROPOSÉE, agréée et bénite par S. G. MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE COUTANCES, « l'Évêque de saint Michel » : La Victoire sur le respect humain.

Le carême commence en même temps que s'ouvre le mois de mars, consacré à saint Joseph. Le carême, temps de pénitence, de réparation et de préparation; le mois de saint Joseph, temps de prière et de réforme !

Du haut des chaires chrétiennes, la vérité sera dispensée avec un zèle et une assiduité plus grands. Les appels aux âmes vont se faire plus pressants. Les prêtres de Dieu, anxieux, se demandent si la moisson du Christ sera bonne, pour cette Pâque de 1911, à la préparation de laquelle ils consacrent et leurs veilles et leurs prières.

Hélas ! leur plainte est partout la même : les hommes, les hommes s'obstinent à rester à l'écart. C'est en effet un problème extrêmement difficile à résoudre que le retour à Dieu du sexe prétendu fort. Nous n'ignorons rien des prétextes que l'on oppose à l'accomplissement du devoir : erreurs de l'esprit, passions du cœur; nécessités de la vie matérielle, etc... Nous plaignons toutes les victimes et appelons sur elles le pardon du divin crucifié.

Mais il faut bien reconnaître que même les semblants de raisons manquent à beaucoup, qui devraient avouer, s'ils étaient sincères, l'anéantissement complet d'eux-mêmes

devant le plus inconsistant des obstacles. Le respect humain leur barre la route, et le respect humain est un vain fantôme.

Nous ne sommes plus au temps où de manquer à remplir son devoir de chrétien était se signaler à l'attention publique et se vouer à la réprobation, sinon au mépris, de tous. Aujourd'hui, les catholiques doivent en prendre leur parti : en faisant leurs Pâques, ils se classent trop souvent à part de la majorité de leurs concitoyens, ou du moins se distinguent du milieu où la Providence a encadré leur vie.

Il faut donc qu'ils aient la franchise et le courage de s'avouer crânement catholiques et catholiques pratiquants, en dépit des sourires, des plaisanteries, des sarcasmes. Et dire que l'homme est, plus que la femme, sensible à ces choses-là ! Dire que l'homme, être fort, est si faible, faible jusqu'à la lâcheté, devant le sourire d'un camarade, d'un ami, voire d'un inconnu qui jase, qui persifle... Or sachez que le jaseur lui-même n'adopte cette attitude que par envie, par lâcheté; car son plus grand désir serait d'accomplir au grand jour ce qu'il admire et souhaite au fond de son cœur, ce qu'il voit faire ou craint de voir faire par un plus brave que lui.

Le respect humain paralyse une foule de braves gens. C'est le grand ennemi. Catholiques de sentiment, mais catholiques tremblants, n'osant pas s'afficher croyants et pratiquants, préférant au contraire se réfugier dans le plus illogique des abstentionnismes, ils sont légion à l'heure actuelle, ceux qui préfèrent la servitude du monde à la sainte liberté des enfants de Dieu.

Les Associés de saint Michel prieront, en ce mois de mars et plus particulièrement du 11 au 19, pour que soient rompus ces misérables chaînes. Ils multiplieront leurs œuvres de pénitence à cette intention; ils essaieront, à l'occasion, de convaincre les pauvres victimes du respect humain de l'inanité de leurs frayeurs et de la lâcheté coupable de leur conduite. Ils apporteront à cet apostolat tout le dévouement apostolique et tout le tact dont ils sont capables.

Que saint Joseph les assiste !

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o En la fête de l'Archange Gabriel (18 mars). Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix, pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 3^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces trois indulgences. — 4^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Paroisse Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel

PENDANT LA GRANDE RÉVOLUTION — 1789-1802

SUITE (1)

« Le dimanche, 30^e jour d'octobre 1791, la nouvelle constitution française ayant été donnée à Paris le 14 septembre 1791, le décret de l'Assemblée nationale du mois de ce mois a été lu en chaire au prône de notre église paroissiale de ce jour, par M. Bernard, notre curé, en présence de nous, maire et officiers municipaux de la ville et château du Mont-Saint-Michel, revêtus de nos écharpes, et du public entendant la Sainte Messe, en reconnaissance de l'allégresse universelle que donne cette nouvelle constitution finie et acceptée par le roi, à tous les braves patriotes français. Et suivant ce qui nous a été prescrit, nous avons fait chanter un *Te Deum* et fait des feux de joie, avec tout l'appareil et le mérite possible; notre garde nationale et le détachement des canoniers invalides en garnison dans notre ville ont assisté à cette cérémonie, sous les armes, en faisant retentir les cris de « Vive la nation, le roi, la loi, la nouvelle constitution. »

Avant 89, le Mont Saint-Michel était défendu par les habitants du Mont et ceux de Huines, Beauvoir, Ardevon, Les Pas. En 1790, chaque paroisse se garda elle-même et eut sa garde nationale.

Le 12 février 1791, jusqu'au 1^{er} octobre 1792, on envoya au Mont-Saint-Michel trente hommes du régiment de Lorraine et quinze canoniers invalides de la compagnie de Navarre. Ils gardaient la place en même temps que trois cents prêtres qu'on avait enfermés dans

(1) Voir la livraison de Février 1911.

le château. Comme la ville n'avait point alors de caserne et que l'administration du district d'Avranches ne voulut point permettre que ces soldats habitassent en ville, on loua pour eux deux maisons en ville et on leur fournit des lits, mais les propriétaires eurent beaucoup de peine à se faire payer.

Aussi les officiers municipaux supplièrent souvent les administrateurs du département de la Manche de « vouloir bien ordonner le paiement des susdites casernes et lits sur tel payeur que vous jugerez à propos suivant le mémoire joint à la présente. Ce qui donnera quelque secours à plusieurs citoyens pauvres qui ont fourni des lits pour les aider à payer la triste saison de l'hiver où nous entrons... »

De plus, il a été fourni une chambre garnie aux deux officiers commandant la troupe et les invalides. »

Le 30 juillet 1792, M. d'Abaucourt, ministre de la guerre, écrivit la lettre suivante aux administrateurs du directoire du Mont-Saint-Michel :

La loi du 10 juillet 1791 ayant, Messieurs, supprimé le château du Mont-Saint-Michel du nombre des places ou postes militaires, j'ay l'honneur de vous prévenir que je donne les ordres nécessaires pour faire évacuer les bouches à feu ou autres effets d'artillerie qui s'y trouvent. J'autorise également M. de Crussol d'Ambroise, commandant la 14^e division, à faire rejoindre à Cherbourg (*sic*) le détachement de la compagnie de canoniers invalides qui était en garnison dans le château. Vous voudrez bien, Messieurs, faire les dispositions nécessaires pour que cette évacuation s'exécute sans difficultés. La position du Mont-Saint-Michel ne présentant aucun avantage ni pour la France, ni pour l'ennemi qui s'en rendrait maître, déterminâ la suppression du château par ce que ne protégeant en aucune manière ni le cabotage, ni la pêche, ni aucun mouillage, ne pourrait qu'être à charge à l'État. La mesure que j'ordonne n'est donc qu'une suite de cette suppression et vous penserez que les effets dont il s'agit pourront être plus utilement employés dans une des places de votre département.

Le ministre de la guerre,
D'ABAUCOURT.

Le Mont se garda alors tout seul avec sa garde nationale. Au mois d'octobre 1793, arrivèrent les Vendéens. Ils lancèrent de Pontorson un détachement de cavalerie pour venir mettre en liberté les malheureux prêtres qui étaient retenus à l'abbaye. Le maire du lieu, M. Nature, avait envoyé quelques hommes pour savoir si les Vendéens viendraient au Mont. Apprenant qu'ils venaient en assez grand nombre, ils accoururent à la hâte annoncer cette nouvelle qui mit le Mont dans la consternation. La garde nationale craignant d'être châtiée, pour retenir ainsi les prêtres, prit la fuite et se réfugia à Tombelaine. Il ne resta que des vieillards, des enfants et quelques débitants. Les Vendéens arrivèrent à cheval, et tenant d'une main l'épée nue, dont ils menaçaient ceux qui feraient la moindre résistance. Nous connaissons une personne qui, s'étant approchée trop près, reçut une petite balafre qu'elle porte encore. Ils montèrent jusqu'au haut de la rue à l'endroit où commencent les marches, et de là quelques-uns furent ordonner la mise en liberté des prêtres.

Les Vendéens ne furent qu'un jour dans le Mont, où ils se firent servir parfaitement. Les hôteliers et les cabaretiers furent condamnés à leur fournir beaucoup de vin, sous peine de recevoir de grands coups de sabre.

Après leur départ, les prêtres furent saisis en bonne partie et conduits de nouveau à l'abbaye où on les nourrissait avec de la soupe et de la galette. Les Montois ne voulant plus ou ne pouvant plus se charger seuls de les garder, on envoya au Mont un nouveau détachement de soldats.

Ils logèrent dans l'église qui fut alors saccagée et profanée. La tour leur servit de cuisine et on fit une ouverture dans la voûte pour donner passage à la fumée. Une bonne vieille nous disait dernièrement : « Ils ont fait tant de feu, que la tour en est fendue ! » La tour est

effectivement lézardée, mais cela est dû à la foudre et non au feu de cuisine des soldats. Les statues furent descendues de leurs places et déposées au bas de l'église. Les autels servirent en grande partie à faire cuire la soupe de la garnison. Nous ne trouvons plus alors le souvenir d'aucun prêtre et le pauvre M. Bernard fut sans doute obligé de prendre la fuite. Aujourd'hui personne ne se souvient de lui.

En 1805, nous voyons apparaître pour la première fois M. Michel Reullost, ancien vicaire de Saint-Loup, et qui avait été exilé pour la foi en 1796. Nous avons de lui un titre écrit le 26 juin 1796 dans la terre d'exil.

Rentré en France, il composa ces vers à Marie :

Fille du même Enfant dont vous êtes la mère,
Priez pour le Français et le Fils et le Père
De ne permettre pas qu'une guerre seconde
En chasse le clergé avant la fin du monde.

Il composa une autre poésie pour obtenir de la sainte Vierge une heureuse navigation. La voici :

Soyez notre pilote en mer,
Divine étoile de la mer,
Et préservez-nous du danger,

O Maria!

O Maria! O Maria! O Maria!

Où, vous n'abandonnez pas
Un pécheur qui vous tend les bras
Surtout le jour de son trépas,

O Maria!...

Par mon péché j'ai mérité,
D'être en enfer précipité;
Mais Jésus m'a racheté,

O Maria!...

Que les nations méchamment
Ne disent pas en blasphémant :
Leur Dieu n'a point d'entendement,

O Maria!...

Pénétré de componction,
Je veux par ma confession



Statue de la Sainte Vierge
(xv^e s.) dans l'église pa-
roissiale du Mont-Saint-
Michel.
Cliché C. H. B.

Obtenir ma rémission,
O Maria!...

Vous demandant très humblement
De me conduire au firmament
Le jour de mon trépassement,
O Maria!...

Je ne serai point rejeté
Si je suis par vous présenté
A la divine majesté,
O Maria!...

O Maria! O Maria! O Maria!

☞ Ce bon curé, d'excellente et
précieuse mémoire, nous a laissé
une lettre curieuse dont voici la
teneur :

A tous ceux qui ces lettres ver-
ront, salut en N.-S. J.-C.

Faisons savoir que lorsque je suis
entré en cette ville pour y remplir
les saintes fonctions de pasteur, j'ai
trouvé l'église dans un dénuement
général. La couverture de l'église du
côté du midi presque toute décou-
verte. L'autre côté et celui de la tour
dans un très mauvais état, sans

vitres, sans bancs, excepté un grand, sans autels, excepté
celui de la Très Sainte Vierge en assez bon état, sans linge,
sans ornements, sans calice, sans croix, sans lampe, sans
chandeliers, sans chapes, en un mot dans un dénuement gé-
néral, en sorte que je n'avais pas un linge d'église et autrem-
ment avec quoi envelopper mon petit doigt. J'y ai célébré à
l'autel de la Sainte Vierge pour la première fois que j'y chan-
tais la grand'messe, le dimanche d'avant la mi-août 1805.

J'ai fait cette petite observation afin que mes successeurs
sachent en quel triste état j'avais trouvé l'église à mon arrivée.
Les statues étaient toutes mutilées par les malheurs de la
Révolution. Au sujet des livres, j'ai trouvé un missel de
Rouen, en bon état, trois processionnaires parmi lesquels
il n'y en avait qu'un entier. Un grand rituel entier à la vérité,
mais bien mal relié; l'antiphonaire assez bon.

Présentement par le bon soin de Messieurs les Marguilliers en
charge, M. G. Richard, L. Gautier, V. Morilland et de nos bons

paroissiens, elle commence à changer de forme. Dieu en soit
loué, *in sempiternum*.

Le 4 juillet, l'an de grâce 1807.

MICHEL REULLOST, succursaire et gradué en Théologie. »

Je désirerais bien, ajoute-t-il, que mes prédécesseurs
eussent laissé à la postérité une note telle que je viens
d'écrire. Je ne les condamne pas. Sans doute ils n'y ont pas
pensé, ou bien l'église était en si bon état qu'il n'y manquait
rien. — M. REULLOST.

Ce bon curé, qui fut à la fois desservant et aumônier
de la prison et qui par conséquent avait le droit de biner
chaque dimanche pour pouvoir dire une première messe
au château et la grand'messe dans son église paroissiale,
mourut en 1816, le 5 novembre. Voici son acte mortuaire :

Le corps de Michel Reullost, prêtre-curé du Mont-Saint-
Michel, décédé hier sur les cinq heures du soir à l'âge d'en-
viron 71 ans, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par nous soussigné, curé de Huisnes, en présence de M. M. Su-
vigny, curé de Tanis, Cauguel des Pas, Généaux, curé d'Ar-
devon, et Desbrousses, curé de Beauvoir, qui ont signé avec
nous le 6 novembre 1816. — TH. GOHIN, dess^t de Huynes.

Mai 1867.

E.-A. PIGEON.

Un Saint par mois

SAINT THOMAS D'AQUIN

(7 Mars)

SAINT THOMAS D'AQUIN, le Docteur *angélique* ou
l'Ange de l'école, avait sa place marquée parmi
nos saints du mois. Il fut à la fois un savant et un saint.

Il naquit à Aquin, en Italie, vers la fin de l'année 1226,
et ses parents le reçurent comme un envoyé du Ciel.
Dès ses premières années, l'innocence des mœurs, la
sérénité du visage, l'égalité du caractère, la dévotion à
Marie et le recueillement profond qu'il aimait, montrèrent

que son âme était prévenue des bénédictions célestes et que la vertu, chez lui, s'allierait au génie.

Il ne pouvait manquer d'avoir des ennemis, et il en eut, même parmi ses parents. Pour l'empêcher de se faire religieux, ceux-ci l'enfermèrent dans un château et lui amenèrent une jeune femme, à qui ils promirent une grande récompense si elle venait à bout de le séduire. Cette malheureuse employa pour réussir tout ce qu'une femme de son caractère a de ruses et d'impudence. Mais il fit à Jésus et à la sainte Vierge cette courte prière : « Ne permettez pas, mon Seigneur Jésus, ni vous très sainte Vierge Marie, mère de mon Sauveur, que je tombe jamais dans un crime si horrible. » Et comme elle renouvelait ses sollicitations impures, il s'arma d'un tison allumé et la chassa de sa chambre. Puis, profondément humilié de cette victoire, il fit une croix au mur avec le tison qu'il tenait à la main, se jeta à genoux devant ce signe du salut, pria Jésus, les yeux baignés de larmes, de le prendre sous sa protection, de le tenir sous l'abri de ses grâces et de le défendre toujours de la rage du démon. Sa prière fut exaucée, car la nuit même qui suivit cette épreuve, les anges le visitèrent et le ceignirent pour toujours du cordon de la chasteté.

Tôt après, il était à Paris, à Bologne, à Rome et à Naples, communiquant de vive voix à ces universités la splendeur de sa doctrine ou la répandant de là dans le monde par l'abondance de ses écrits. Car sa doctrine est telle qu'elle provoque l'admiration des esprits les plus relevés, l'étonnement des médiocres, et que les uns et les autres se rendent d'autant plus recommandables qu'ils s'attachent davantage aux enseignements de ce grand Maître. Il n'est rien de si difficile dans la théologie ni dans la philosophie qu'il ne rende facile, de si obscur qu'il n'éclaircisse, de si caché qu'il ne découvre; il parle de toutes choses avec une brièveté si solide et une si pure

clarté que chaque mot de lui vaut un oracle. Il avait un sens naturel fort bon, la mémoire fort heureuse, l'esprit pénétrant, de sorte qu'il n'oubliait jamais rien de ce qu'il voulait retenir et qu'il ne rencontrait guère de difficulté qui l'embarrassât. A cela étaient joints un courage infatigable dans le travail et une grâce extraordinaire de Dieu : ce qui lui fit avouer qu'il avait plus appris au pied du crucifix que dans les livres et les auteurs.

Il avait une dévotion toute spéciale à l'Eucharistie, et son humilité devant le mystère de la foi lui valut un jour cette félicitation de Jésus : « Vous avez bien écrit de moi, Thomas; que voulez-vous de moi pour récompense? » A quoi il répondit de tout l'élan de son cœur : « Rien autre chose que vous-même, Seigneur! » Il ne vivait plus que pour Dieu et ne voulait rien voir que Dieu. Rien ne le détournait de cette pensée et l'on raconte qu'un jour, travaillant contre l'hérésie des Manichéens, il s'oublia tellement dans ce sujet qu'à la table même de saint Louis, roi de France, il s'écria, en frappant sur la table : « Je sais bien qu'un Manichéen ne saurait tenir contre ce raisonnement. » Le prieur qui l'accompagnait le tira par la robe et le fit se souvenir du lieu où ils se trouvaient. Thomas revint aussitôt à lui et demanda pardon au roi de son abstraction; mais le roi ayant vu ce que c'était, fit appeler un secrétaire pour écrire sur-le-champ l'argument nouveau que le saint venait de produire, et ensuite il l'en aima et honora davantage.

Tel était ce saint qui n'avait d'autre ambition que de vivre en religieux dans le monde et qui mourut le 7 mars, à l'heure de matines, l'an de grâce 1274 et de son âge le 50^e. Il fit beaucoup de bien et dissipa bien des erreurs. Suivons ses exemples et sa doctrine : nous en avons grand besoin.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Lucien Carrière, de Restinclières; M^{lle} Eugénie Parmentier, de Petit-Ivry; Sœur Marie de Lourdes, d'Ottawa; Sœur Stéphanie Lamotte, de Brigne.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 janvier au 15 février, inscrits : 474. Sont comprises dans ce chiffre les listes formées par les zélateurs et zélatrices de : Arradon, Belleny, Bengy-sur-Craon, Billancourt, Binic, Boulogne-sur-Mer, Brigne (communauté de Sainte-Ursule), Cancalle, La Houle, Croix-lez-Rouveray, Grandvillers, Juzet d'Izaut, La Chaussée-sur-Marne, La Nouvelle-Orléans, Les Côtes de Corps (100 noms), Lons-le-Saulnier, Oisyle-Verger, Ontario, Paris, Périgueux, Pont-de-Veyle, Quet-en-Beaumont (137 noms), Rochefort de la Savoie, Saint-André de la Réunion, Saint-Clément, Saint-Étienne, Saint-Loup-sur-Sémouse, Saint-Varent, Sept-Fonds, Trun, Villefranche-sur-Saône, Vaux - Andigny, Yvetot.

On s'inscrit par l'intermédiaire des zélateurs et zélatrices ou en nous écrivant directement. Donner ses nom et prénoms.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Berthe GAVIGNET, Marie-Joseph CAUTIER, Jean DE SAINT-BON, Gabrielle-Georgette ROGER, René-Henri LEBEBVRE, Jean-Alphonse LEVAVASSEUR, Madeleine-Suzanne BOCQUET, Henriette-Mélanie BOBÉE, Roger-Antoinette BUQUET, Geneviève-Henriette BUQUET, Robert-Émile LEVILLAIN, René-Jean-Joseph LEVILLAIN, Geneviève-Juliette BIZET, Simonne-Jeanne BIZET, Marie EONO, Jean LE POMBLEC, Jacques LE POMBLEC, Robert GIQUET, Robert D'ANJOU, Ernest HEURTEL, Paule MALBERT, Régis-François ROY, Marc PIQUOT, Marie-Gilbert FAYAL, Jacques BÉDIN, Odette DEMIGNEUX, Jean LEGLERCQ, Marie-Madeleine LEGLERCQ, Théodore-Marie MASSON, Jean-Joseph-Marie MASSON, Jean-Raymond-Eugène DELPECH, Michel-Demoriel PIRON.

Donner les nom, prénoms, lieu et date de naissance des enfants. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs; le

cierge qui brûle, à l'intention de l'enfant, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, est proportionné à l'offrande faite. Les parents reçoivent une image leur indiquant le jour de la consécration.

ANNALES. — Pour un très grand nombre de nos amis, le moment est arrivé de renouveler leur abonnement aux *Annales*. Nous les prions de ne pas tarder. — Pour les abonnements collectifs ou recueillis par les soins des zélateurs et zélatrices, nous comptons sur la diligence habituelle et le très grand dévouement de nos auxiliaires.

Le nombre des abonnés aux *Annales* s'est accru, cette année. Nous sommes heureux de le publier et nous demandons à saint Michel, à qui va d'abord notre reconnaissance, de développer encore son œuvre.

Les *Annales* ont réalisé l'an dernier des progrès considérables et fort appréciés. Néanmoins, le prix de l'abonnement n'a pas été augmenté. Nous ne pouvons nous défendre d'espérer qu'aux Deux francs traditionnels, beaucoup de nos amis ajouteront cinquante centimes, qui nous dédommageront un peu des sacrifices réels que nous nous imposons pour leur être agréables.

Avis. — 1^o Joindre la bande d'adresse des *Annales* ou tout au moins indiquer les numéros inscrits sur cette bande.

2^o Pour les envois de fonds, employer le moins possible les timbres-poste, mais de préférence les mandats ou bons de poste, ou encore les mandats-cartes ou mandats-lettres, récemment mis en circulation par l'administration des Postes.

3^o Adresse : MONSIEUR LE DIRECTEUR DES *Annales*, au Mont Saint-Michel (Manche).

Mon Carnet bleu

15 janvier. — Il gèle depuis hier. La bise est glaciale. Le Mont-Saint-Michel, dans ces cas-là, ressemble un peu bien,

j'imagine, à tous les pays du monde où sévit le froid. Néanmoins il est de mode de dire, et l'on se l'entend répéter à tout bout de champ... ou de rue, en dehors de nos murs : « Oh ! sur votre rocher, il ne doit pas faire chaud ! — Eh ! mon Dieu, pas précisément, c'est comme ailleurs, moins rigoureux qu'ailleurs peut-être. — Chauvin, va ! » Pour un peu vous seriez assimilé au mollusque qui s'attache à son rocher. Qui sait ce qu'il y a au tréfond des cervelles ?

16 janvier. — Ai-je voulu voir, me rendre compte ? non pas des cervelles humaines, certes ; d'elles, je n'ai cure pour l'instant. Mais gèle-t-il par delà nos pierres ? — Qui, oui, j'ai vu... et je suis convaincu. Encore une légende qui s'effrite. C'est regrettable ; cela faisait frissonner délicieusement de penser que sur un pic, isolé au milieu d'une grande baie, vivaient encore des hommes, assez barbares pour affronter, là, les hivers les plus sibériens.

17 janvier. — A Pontmain, sanctuaire voisin et frère du nôtre, on célèbre le 40^e anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge à de petits paysans, en 1871, l'année terrible. Marie arrête les armées prussiennes qui reculent devant Laval sans savoir pourquoi, ou plutôt disant « qu'une Madone garde ce pays et les empêche d'avancer ». Monseigneur de Laval préside ; le R^{me} Père abbé de Port du Salut officie ; le chanoine Couhé prononce le sermon. Deux mille pèlerins, mille communions.

18 janvier. — La brume pénétrante, accompagnement obligé du dégel qui s'accroît.

20 janvier. — Dans toute la contrée environnante, on fête saint Sébastien : à Macey par exemple et à Ardevon, ancien prieuré du Mont.

21 janvier. — A 4 heures, inhumation de Françoise Hamel, femme Le Minor. Que saint Michel l'introduise au Paradis !

22 janvier. — Le cœur du prêtre a ses souffrances ; les outrages faits à son Maître le touchent plus que tout. La violation de la loi du dimanche lui est pénible extrêmement. Le curé d'Ars disait : « Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer » ; et il ajoutait : « Vous savez que le bien volé ne profite jamais. Le jour que vous volez au Seigneur ne vous profitera pas non plus. »

23 janvier. — Vingt-six hommes et une femme tirent un chariot où, majestueux et impassible — oh ! combien ! — se prélassent un coffre-fort. La nuit vient interrompre l'ascension lente... et difficile comme on suppose.

25 janvier. — Nous y sommes... Voici les paroles graves, les phrases lapidaires qui recommencent à chanter, sous la caresse des chauds rayons du soleil hivernal : « En vérité, dit-on sous ma fenêtre — pourtant bien close — ce pays est extraordinaire ! » Ah ! je crois bien.

27 janvier. — Quelle belle période nous traversons ! et combien je suis confus d'avoir médité de l'hiver. L'abondance des pluies valait bien qu'on l'excusât en considération des jours délicieux que la Providence nous envoie depuis une semaine, et plus. Mais pouvais-je savoir, moi ?

29 janvier. — Il y a des touristes chez nous, aujourd'hui, des Belges, savez-vous ? Le petit tram en paraît tout chose. Il avait perdu l'habitude de frayer avec eux.

30 janvier. — Une belle gelée blanche, ce matin, avec du givre aux branches des arbres et sur les brins d'herbe. Ce soir le vent fraîchit singulièrement. Il gèle.

31 janvier. — ... Oui, très fort. Il y a des glaçons devant le flot de marée et le reflux en abandonne des quantités et de fort jolis sur le sable et à la bordure des flaques et le long des ruisseaux, rubans d'argent qui scintillent sur le fond gris des sables.

2 février. — Douzième anniversaire du sacre de Monseigneur l'Évêque. « Donnez, Seigneur, à l'Évêque de Coutances et Avranches, de parvenir à la vie éternelle, avec le troupeau qui lui est confié ! » Mais que ce soit, Seigneur, *ad multos annos!*

3 février. — C'est le premier vendredi du mois, et les exercices de ce jour réunissent les mêmes fidèles dans une même pensée de réparation et de prière. Il y a des manquants à l'appel, cependant ; mais excusés d'avance, puisqu'ils sont empêchés par très illustre et très noble dame Grippe, de son petit nom Influenza (Ne cherchez pas au martyrologe : Influenza ne s'y trouve pas). Le Mont-Saint-Michel a accueilli la visiteuse avec les honneurs dus à son rang et la grâce due à ses aménités. « Tous n'en mouraient pas, mais tous étaient frappés... » les uns plus, les autres moins.

5 février. — Grosse, très grosse nouvelle : Nos pompes ont des pompiers, enfin ! et ce matin vit se dérouler plusieurs choses toutes neuves et toutes intéressantes : d'abord un défilé de pompiers en tenue de campagne, puis des mètres et des mètres de tuyaux ; enfin un exercice des pompes. Cela se passa sans grande pompe, dans la cour des Fanils, loin des regards curieux, qui, c'est mon avis, n'avaient rien à y voir. Aussi je suis en peine de vous en dire plus long ; le fonction-

nement de la section m'échappe; son organisation me fuit. En somme, je n'ai pas de tuyaux. Alors, sans que les leviers me fassent de bosses dans le dos... ou à la tête, le moins du monde, je remise ma plume pour une autre fois et je conclus en souhaitant que la théorie des pompes se renouvelle souvent et bien, et que l'application ne s'en fasse jamais.

8 février. — A Pontorson, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, assemblée des actionnaires du Comité régional d'Aviation du Mont-Saint-Michel, pour l'apurement des comptes de 1910 (journées d'aviation des 20, 21, 22 et 23 août). Dividende : 44 0/0... mais *Dividende* est un euphémisme, très approprié.

9 février. — Si d'aventure ceci tombe sous les yeux de M. Marius Vachon, je suis perdu d'honneur, à tout jamais. Quand même, j'oserai l'écrire : tantôt, à travers les vitres d'un wagon, j'ai vu, contemplé un paysage très intéressant, plus que cela, beau. Le soleil versait à flots sa lumière sur la grève et le Mont que voilaient à peine une très légère et diaphane buée. Sur l'herbu, des troupeaux de bœufs et de moutons, à perte de vue, paissaient; et la laine des « agnelles », à l'horizon, vers Cherrueix, ressemblait aux vagues empanachées d'écume. — Ne parle-t-on pas dans les descriptions poétiques des moutons et du moutonnement des vagues? — Je me disais donc : on a l'illusion de la mer, en regardant là-bas!

Par exemple, un troupeau de 25 vaches, bien comptées, blanches, noires et fauves, s'était avancé le long du canal, jusqu'où finit l'herbu... et l'illusion était telle que l'on eût cru le Mont tout proche du troupeau. C'était champêtre à souhait! — Mais... mais, cela jurait horriblement de servir de cadre à l'incomparable Merveille, majestueuse et austère. Non, il n'y a que la mer « glauque et profonde » qui forme à ce géant une ceinture digne de lui... et M. Marius Vachon a raison.

10 février. — J'étais loin de penser qu'un « simple mortel » écrivait hier dans *l'Écho des Sports* ses propos moroses et que ceux-ci avaient précisément le même objet que ma rêverie. La « digue massive » a été faite, selon ce « mortel », « afin que tous les peigne-chose puissent venir y (au Mont) promener, sans aucun effort, leurs chapeaux-melons, leurs godasses à élastiques et leurs complets de chez Ribby. » Par les soins de la compagnie des Polders, toujours d'après le « mortel », « le Mont sera prochainement arraché à la mer et entouré de potagers, avec épandage de matières fécales, à titre d'engrais et d'encouragement. A la lettre le Mont-Saint-Michel sera dans les choux. » Pouah! Voilà qui n'est

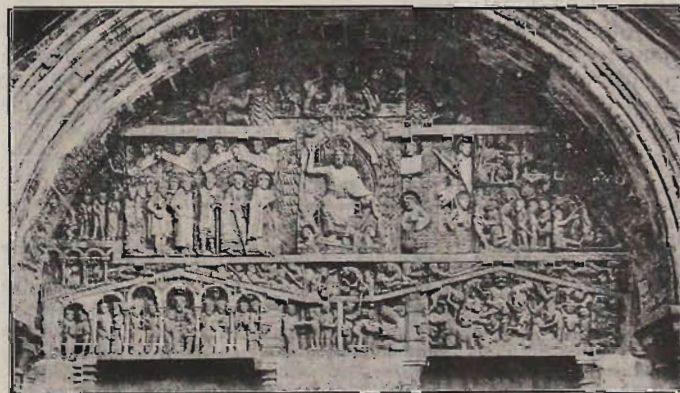
pas précisément du plus pur atticisme. Mais mon « mortel » signe Demétrios, un nom joliment grec! L'un compense l'autre.

12 février. — Une douzaine de soldats d'une garnison voisine accomplissent au Mont un pèlerinage de dévotion et d'art : ils assistent à la messe de leur aumônier; cinq d'entre eux font la sainte communion. La visite de l'abbaye et du Mont occupe le reste de leur journée.

GINGATZ.

Le Culte de saint Michel DANS LE DIOCÈSE DE RODEZ ET VABRES

Les paroisses dont les noms suivent ont une église dédiée à saint Michel archange : Auberoques, Calmont-d'Olt, Camarès, Castelnau de Levezou, Ennous, Laussac, Le



TYMPAN DU PORTAIL DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINTE-FOY,
A CONQUES (AVEYRON).

Truel, Miquels, Montou, Pachins, Saint-Igest de Villeneuve, Saint-Michel de Castor, Saint-Michel de Decazeville, Touloujac.

A Conques se trouve la célèbre abbaye de Sainte-Foy, dont l'église est un remarquable monument du XI^e siècle. Dans le tympan, une curieuse sculpture représente le jugement général. Le thème est celui que l'on sait : le Christ, au centre de la scène, exerce ses fonctions de grand juge des âmes, qui se présentent à son tribunal. Saint Michel est

aperçu, à la gauche du Christ; on le reconnaît à son étendard: *Signifer Sanctus Michael*. Dans le même panneau se tiennent trois autres anges, dont l'un porte l'encensoir d'or, symbole des bonnes œuvres accomplies par les élus; l'autre le glaive des vengeances divines; le troisième le livre de vie.

Au-dessous et au-dessus du Christ, quatre chérubins: deux portant les flambeaux de vérité, deux déroulant les sentences de justice.

Vraisemblablement saint Michel est encore figuré à la porte du ciel (scène inférieure, à gauche). N'est-ce pas lui, le « prévôt du Paradis », qui accueille les élus et les introduit dans les « demeures » célestes où les époux sont réunis, où le père retrouve ses enfants, où les amis jouissent du bonheur d'être heureux ensemble.

Dans la même église abbatiale de Sainte-Foi, les archéologues admirent quelques chapiteaux, très beaux, où l'artiste a sculpté l'image de saint Michel, preuve qu'au XI^e siècle et dans le Rouergue, les « imaigiers » aimaient traiter ce sujet, cher à leur dévotion.

Enfin, M. l'abbé Florens-Gougugne, chanoine, curé de Conques et vicaire général, à qui nous devons ces renseignements, nous signale que dans sa paroisse existait jadis une chapelle dédiée à saint Michel, dont il a retrouvé une vieille statue mutilée dans un des clochers de la basilique.

ACTIONS DE GRACES

Ain. — Pour faveur obtenue, par l'intercession de saint Michel, prière de célébrer une messe. C.

Aisne. — Je vous envoie les honoraires d'une messe, en remerciement pour une grâce que le saint Archange vient de m'obtenir. E. P. *zélât.*

Calvados. — Je viens remercier le bon Archange de la protection qu'il a accordée à ma petite fille. Elle a été guérie très promptement. Veuillez insérer dans les *Annales*. A. L. R.

Côtes-du-Nord. — Actions de grâces pour le succès d'une mission. A. B., *zélât.*

Finistère. — Veuillez faire célébrer une messe, en reconnaissance d'un voyage difficile effectué sans accident. Ch. du B.

Ma petite fille est maintenant bien mieux. Je vous prie de célébrer une messe et de demander à saint Michel sa prompte guérison. E. C.

Garonne (Haute-). — Actions de grâces à saint Michel. Veuillez allumer une lampe pendant neuf jours, devant son autel. F. B.

Loire. — Je vous envoie les honoraires d'une messe et le prix d'un cierge, afin de remercier le saint Archange pour différentes grâces obtenues; nous implorons, à nouveau, sa précieuse protection. Prière d'inscrire dans les *Annales*. Cl. B.

Loire-Inférieure. — M^{lle} J... demande une messe d'actions de grâces à saint Michel, en remerciement de sa protection. Merci à saint Michel pour une réconciliation. J. J.

J'ai 85 ans. Priez le saint Archange à mes intentions. B.

Lot-et-Garonne. — L'affaire que j'avais recommandée à saint Michel est très bien terminée. Actions de grâces. M. C.

Manche. — Ci-inclus un mandat de 20 francs, en remerciement d'une faveur que j'ai réclamée à saint Michel, avec promesse d'une offrande pour vos œuvres. Je l'envoie de bon cœur et vous prie d'insérer. O. L. T.

« Sous ce pli, au nom de mon fils, capitaine au long cours, je vous envoie un mandat de 20 francs, pour la célébration de huit messes, en reconnaissance du danger dont saint Michel l'a protégé eu mer. » H. H.

Seine. — Saint Michel vient de m'obtenir une nouvelle faveur. En attendant que j'aie le bonheur d'aller le remercier, en son sanctuaire, veuillez offrir, à mes intentions, le Saint-Sacrifice, en actions de grâces. M. H.

Seine-et-Oise. — J'avais demandé au Bon Dieu, par saint Michel, une grâce que je désirais vivement; elle vient de m'être accordée. Que saint Michel soit loué. Insérez dans les *Annales*. A. A.

En actions de grâces et en faveur des âmes du purgatoire qui ont été dévotés à saint Michel, veuillez célébrer une messe. V^o G.

Belgique. — Je vous serai reconnaissante de faire connaître la faveur suivante: « Une malade, recommandée à saint Michel et aux Saints Anges, va mieux et est dans un état de convalescence, après que les docteurs ne lui donnaient plus que quelques heures à vivre. Merci à saint Michel et aux Saints Anges. » Sœur M. B. A., *zélât.*

États-Unis d'Amérique. — Un vieillard de 77 ans, qui n'avait jamais renouvelé sa 1^{re} Communion, vient de se convertir avec les dispositions les plus édifiantes, après avoir été inscrit dans l'*Archiconfrérie* de saint Michel et reçu la médaille de l'Archange.

... Saint Michel vient, à l'instant, de compléter la réussite d'une affaire temporelle, que je lui avais recommandée il y a quelques mois. Reconnaissance et gloire au saint Archange. A. P. H., *zélât.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ain. — Oyonnax: M. Elisée Jacquenod.

Aisne. — Saint-Quentin: M^{me} Célestine Suterre, *zélatrice*. — Vaux-Audigny: M. Louis Gosset; M. Régis Roy; M^{me} Virginie Gladieux.

Ardenes. — Sedan: M^{me} Gustave Simon, *bien dévouée zélatrice*.

Aube. — Troyes: M^{me} Lemoine.

Calvados. — Tilly-sur-Seulles: M^{me} Jouvin.

Cher. — Aubigny-sur-Nère: M^{me} Rondeau, née Félicité Debarre.

Côtes-du-Nord. — Binic: M. Ange Bertbo, *bien dévot à saint Michel*.

Haute-Garonne. — Toulouse: M^{lle} Marguerite-Aurée Suberville, *zélatrice très fervente*.

Hérault. — Montpellier: M^{me} Lucie Garrière, *bien dévouée zélatrice*; M^{me} Clémence Bellaud-Anduze.

Ille-et-Vilaine. — Cancale: M. Auguste Girard, *père*; M. François Nouvel; M. Auguste Girard, *fils*; M^{me} Jeanne Ruel.

Isère. — Saint-Just-Chaleyssin: M^{lle} Marguerite Emerard. — Saint-Pierre-d'Entremont: M^{me} Mollard, née Maria Jay.

Loire-Inférieure. — Nantes: M^{me} V^{ve} Joubert. — M^{me} V^{ve} Bousquet, née Lefèvre, *fidèle associée de la première heure*.

Loiret. — Orléans : M^{lle} Alexandrine Borgue.
Lot-et-Garonne. — Tournon : M^{lle} de Tédriues.
Maine-et-Loire. — Mazé : M^{lle} Léontine Licois.
Manche. — Sainte-Croix-de-Saint-Lô : M. le chanoine Blanchet, *curé.* — Avranches : M. l'abbé Fouasse, *chapelain épiscopal.* — Beaucoudray : M. l'abbé Bodisco. — Villedieu-les-Poêles : M. l'abbé P. Morin, *aumônier de l'hospice.* — Beslon : M^{lle} Delphine Blin. — Saint-Sauveur-de-Pierrepont : M^{lle} Estelle Lamy.
Oise. — Précy-sur-Oise : M. le comte d'Aquin.
Pas-de-Calais. — Coulogne : M. Eugène-Pierre-Joseph Duniagou.
Rhône. — Lyon-Fourvière : Sœur Louise-Marie Le Clerc de Bussy, *de la Visitation Sainte-Marie.*
Saône-et-Loire. — Saint-Christophe-en-Brionnais : M^{lle} Thérèse Véréne.
Haute-Savoie. — Neuvécelle : M^{lle} Philomène Cachat.
Seine. — Paris : M. Louis Ruegger ; M. Pierre Charruel ; M^{me} Tous-saint Nevière ; Mère Marie de Sainte-Domitille ; Mère Marie de Liguori ; Sœur Marie de Saint-Jean l'Évangéliste, *des religieuses auxiliaires du Purgatoire.*
Seine-et-Oise. — Orsay : M. l'abbé A. Marie. — Villiers-le-Bel : M^{me} Vve Hubardine Fichépin ; M^{me} Sainville, née Lorin ; M^{me} Carlon, née Amélie Flamand.
Seine-Inférieure. — Saint-Ouen-Thouberville : M^{lle} Léonie Hébert de la Haye. — Yvetot : M^{lle} Louise Audièvre ; Neuville-Champ-d'Oisel : M. l'abbé Pinel, *curé.*
Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Adélaïde Suire, *servente associée ;* M^{me} Louise-Malvina Bergeron, née Junin.
Somme. — Amiens : M. le chanoine Le Roy ; M^{lle} Marie d'Azemberg.
Belgique. — Thielt : M^{me} Mathilde Lambrecht. — Gougnyes : M. l'abbé Auguste Vimont.
Suisse. — Riaz : M^{lle} Emma Andrey, *elle était une vraie enfant de Marie et de saint Michel.*
États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : Sœur Gonzague ; Sœur Isidore, *religieuses de la Congrégation Saint-Joseph ;* M^{me} Michel Commagère ; M^{me} Rosa Labarre ; M^{me} Elmire Charpentier ; M^{lle} Létitia Lange.

.... *Sed Signifer, sanctus Michaël representet eas in Lucem sanctam !....*

Le retard extraordinaire de la présente livraison est imputable à la grève partielle des typographes de l'Imprimerie Francis SIMON.

Nous prions nos dévoués abonnés de bien vouloir excuser

LA DIRECTION.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 37^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. ARTICLES DE PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. ÉCHOS ET NOUVELLES. — V. LE MONT-SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VI. RECHERCHES SUR LE CULTÉ DE SAINT MICHEL EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER. — VII. VARIÉTÉS. — VIII. POÉSIES. — IX. GRAVURES.

I — Articles de piété.

Pour les petits de France : Con-sécration à saint Michel.....	9	Le Repos des Morts (F. COPPÉE).	225
Le Prix de la Foi.....	43	1910. <i>Annus redemptionis nos-trae venit?</i> (GRAND-CLÉMENT).	244
A un Ami. Sur l'Espérance chré-tienne.....	72	Pour la Communion fréquente..	257
Pour l'apostolat par les Vocations sacerdotales.....	100	L'Union dans le Christ (P. JANVIER)	269
Au même (Amour de Dieu).....	129	A Dieu l'an neuf !.....	290
Mois de saint Michel.....	161	Un saint par mois. Saint Isidore.	297
Au même : Prudence.....	166	— S. Jean de Matba.	331
La Bonté qui se donne.....	193	— S. Thomas d'Aquin.	369
		Le Fruit défendu.....	321
		Causerie du Directeur.....	353

II. — Bulletin des Associés.

Préservation de la foi chez les enfants.....	1	Mois de saint Michel.....	164
Liberté des pères de famille....	46	Application du décret sur la 1 ^{re} Communion.....	197
Le Règne du Sacré-Cœur par saint Michel.....	71	Ames du Purgatoire et Neuvaine des Morts.....	229
Oeuvre des Vocations sacerdo-tales.....	104	Préservation de la jeune fille...	261
Indulgence de la Portioncule et offrande du Précieux Sang....	132	Cessation de la pluie.....	294
Intentions du Pape contre la Franc-Maçonnerie.....	132	Devoirs des catholiques envers la Presse.....	325
		La victoire sur le respect hu-main.....	362

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel.

(Fêtes, pèlerinages, divers.)

MON CARNET BLEU. 13, 50, 75, 111, 154, 169, 209, 248, 271, 302, 334, 373.		La Fête du 5 juillet.....	98
FÊTES DU MONT-SAINT-MICHEL.		La Fête anniversaire du Couronnement (P. JOURDAN)...	133
Le 5 juillet 1910 : L'Anniver-saire du Couronnement.....	2	Discours de Mgr l'évêque de Quimper le 5 juillet.....	144
Le 5 juillet.....	36	Après les fêtes du Mont-Saint-Michel.....	158
Fête commémorative du Couronnement (Programme)....	66	Le 29 septembre 1910 : Fêtes de septembre.....	175
L'Épée offerte à l'occasion de l'anniversaire.....	68	La Fête de saint Michel (RANULPHE).....	230

Discours de M. l'abbé Aubry. 234	gnan, 33; — de Rodez, 35; — de Saint-Claude, 5; — de Saint-Dié, 4; — de Valence, 65; — de Versailles, 4.
Le 16 octobre 1910 : Le 16 octobre 165	
Fête de la Dédicace au Mont-Tombe 199	
La Fête du 16 octobre (RANULPHE) 263	
PÈLERINAGES : Le Diocèse de Sées au Mont-Saint-Michel. (passim : Carnet bleu). 84	
LA VIE DE L'ŒUVRE. 47, 70, 105, 153, 167, 207, 246, 266, 295, 333, 372.	
RÉPONSES DE NN. SS. LES ARCHÊVÊQUES ET ÈVÊQUES DE FRANCE A L'ÈVÈQUE DE SAINT MICHEL : d'Albi, 5; — de Tours, 3; — d'Amiens, 34; — d'Arras, 3; — de Carcassonne, 6; — de Châlons, 35; — de Clermont, 35; — de Digne, 35; — de Dijon, 4; — de Langres, 97; — de Montpellier, 34; — d'Orléans, 35; — de Périgueux et Sarlat, 35; — de Perpi-	Reconnaissance et encouragement 7 Erratum 28 Félicitations..... 154 Épée symbolique..... 68 Concession d'indulgences..... 99 Actions de grâces : 29, 61, 124, 188, 223, 254, 286, 318, 350, 378. Adieux à nos chers défunts : 31, 63, 95, 127, 190, 224, 253, 287, 320, 352, 379. Nécrologie (chanoine STRECK).. 277 Dans la baie du Mont-Saint-Michel : Curieux phénomènes 230 Les mille et une légendes du Mont-Saint-Michel : Le Tombeau de saint Michel..... 173

IV. — Échos et Nouvelles.

Échos et Nouvelles : 16, 49, 78, 106, 172, 213, 252, 275, 304, 339.	Mort de Frémiet..... 215
Fêtes de saint Michel : à Autun, 16; à Brest, 276; à Castres, 254; à Courtemer, 17; à Coutances, 275, 305; à Lavasina (Corse), 16; à Lourdes, 254; à Mâcon, 16; à Montmartre, 78; à Montréal, 215, 276; à N.-D. de Brebières, 106; à Pau, 277; à Québec, 213; à Quimper, 17, 78; à Rennes, 17, 78; à Saint-Lambert de Vaugirard (Paris), 50, 342; à Saint-Michel des Batignolles (Paris), 305; à Saint-Pierre de Fort de France (Martinique), 254; à Yvetot (Seine-Inférieure), 254.	Église de Champeaux incendiée 341 <i>Motu proprio</i> de S. E. le Cal Respighi 268 Un grand combat dans les cieux 184 La digue : <i>passim</i> , cf. « Le Mont-Saint-Michel : Histoire et art ».
Saint Michel et Paviation.... 17	BIBLIOGRAPHIE : Les Pèlerinages au Mont-Saint-Michel (Et. DUPONT)..... 17
Saint Michel, tableau de Raphaël (Bonne Presse)..... 17	Cantate à saint Michel..... 17
Saint Michel, patron de la Fédération de la J. C. de la Manche 49	Tableau de saint Michel de Raphaël 17
Saint Michel, Granville et Le Carpentier 253	François Sicard et le saint Michel de Montmartre..... 18
Protection de saint Michel à C. Saint-Michel de Frémiet..... 341	L'Appel au Sire (légende du Mont-Saint-Michel (L. FOISIL)..... 18
La Chapelle Saint-Michel à la basilique de Montmartre... 273	Les Iles Chausey (P. DE GRON). 79
Mort de Léopold Delisle..... 215	Le Prieuré michelin de Chausey 339
	Les Prisonniers de l'Ordre du Roi au Mont-Saint-Michel au XVIII ^e siècle (DE BRACHET)... 79
	A l'Ombre de Jeanne (Louis FOISIL)..... 79
	Le Mont-Saint-Michel au péril de la mer (BOSSEBŒUF).... 108
	Un livre nouveau (P. GOUR).. 341

V. — Le Mont-Saint-Michel. — Histoire et Art

Un jeton des corporations au Mont-Saint-Michel 18	Une tour qui change de département 306
Le Mont-Saint-Michel au XVII ^e siècle (BOSSEBŒUF)... 19, 90, 118	La Paroisse Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel pendant la grande Révolution (E.-A. PIGEON) 325, 364
Les Églises du Mont-Saint-Michel (suite) : 1 ^o L'ancien monastère bénédictin..... 80	Bain de Huisnes, poésie (Louis FOISIL) 330
2 ^o Le nouveau monastère. 174, 216	Le Prieuré michelin de Chausey (Échos) 339
Le Mont-Saint-Michel au péril de la mer. Bibl. (BOSSEBŒUF) 108	La Question du Mont-Saint-Michel, ou la Digue : Opinions de Ch. Besnard, 18; V. Margueritte, 172; J. Delafosse, 215; Ch. Canivet, 252; P. Boncour, 277; Ch. Besnard, 306.
Saint-Pair et la baie du Mont-Saint-Michel (BOSSEBŒUF)... 200	... Et digue don daine!..... 337
L'abbaye de Hambye..... 219	
L'abbaye du Mont-Saint-Michel sous le Cal de Lorraine (BOSSEBŒUF)..... 298	

VI. — Recherches sur le Culte de saint Michel en France et à l'Étranger.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE : Saint-Michel de Bubertré, diocèse de Sées (chan. BLIN)..... 86, 114	LE CULTE DE SAINT MICHEL A L'ÉTRANGER : en Italie, en Espagne, en Portugal (MARANGONI)..... 56
Saint-Michel du château d'Almenèches (BLIN) 310, 345	En Angleterre (MARANGONI)... 179
Saint Michel dans le diocèse de Troyes 316, 342	En Allemagne, Danemark, Autriche, aux Indes (MARANGONI) 221
Saint Michel à Valenciennes.. 278	En Pologne et aux Indes (MARANGONI) 281
Le Culte de saint Michel dans le diocèse de Rodez et Vabres.. 377	

VII. — Variétés.

La Madone des petits ramoneurs 53	L'Usage de la chemise et l'imprimerie..... 185
Hérode et Pilate..... 120	La Vengeance du penseur.... 284

VIII. — Poésies.

Qui est comme Dieu (Marie RAVENEL) 25	La Couronne et l'Épée (A. B.). 158
	Bain de Huisnes (Louis FOISIL). 330

IX. — Gravures.

La Lutte de la petite âme et de saint Michel contre les démons (MILLIN, 1807)..... 10	du Moustier primitif (X ^e s.). 51
Un jeton des corporations au Mont-Saint-Michel 18	L'Épée symbolique 68
Marie Ravenel 26	La Comète de Halley. Apparition de 1066 (Tapiserie de Bayeux) 76
La Couronne offerte à saint Michel par l'Église..... 41	Le Cloître. — Galerie du Midi. 91
Le Mont-Saint-Michel, côté Nord-Ouest. Quelques restes	La Chapelle de Saint-Michel dans la basilique de N.-D. de Brébières 107
	La Voiture de Genêts..... 113

Le R ^{me} Dom Cabrol. Retour de l'Esplanade. Clairons et tambours de Coutances et musique de l'Ecole Trégaro, Gacé (Orne).....	134	dictine de Hambye.....	220
S. E. le C ^{al} Archevêque de Reims	135	Bannière offerte par le doyenné de Saint-Hilaire du Harcouet (1909)	231
Sur la Tour du Nord.....	136	La basilique de Sainte-Anne d'Auray	251
La Bénédiction finale devant l'église paroissiale	146	Timbres commémoratifs du Congrès Eucharistique de Montréal	257, 259
Vers l'Esplanade	141	Marie-Immaculée, Tige de Jessé	262
Mgr de Quimper prononce son discours	143	L'Église Saint-Michel de Valenciennes	279
S. E. le C ^{al} Luçon en chaire..	143	L'Abbé des Bénédictins de Saint-Maur dans la salle dite « des Chevaliers »	299
La bénédiction des évêques après la Messe.....	143	La Tour Gabriel ou du Moulin.	309
Pendant le sermon.....	144	Le Tombeau de Dame Jaquet.	327
L'Épée symbolique.....	159	L'Église de Champeaux.....	340
Bannière offerte par les pèlerins de Valognes (1909).....	162	Statue de la Sainte Vierge (xv ^e s.) dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.	368
Le Clocher de Saint-Pair sur la mer	176	Tympan du portail de l'Église abbatiale de Saint'e-Foy, à Conques (Aveyron).....	377
Statue de saint Michel, par E. Frémiet	214		
Les Ruines de l'abbaye béné-			



Le Gérant : FR. SIMON.